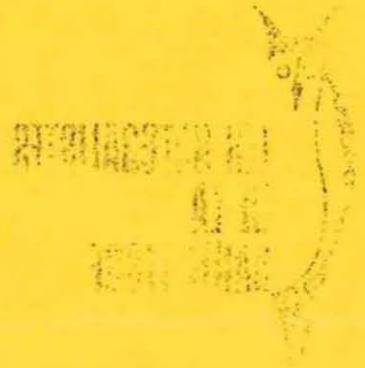


ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

*Rapport  
des  
Activités*

*12<sup>e</sup> année  
1980*



Activités  
des  
Rapport

31  
1939

Un jour,  
la terre se soulèvera de colère  
et la mauvaise herbe même  
refusera de pousser.

Inès CAGNATI



LES BARBOUILLONS  
++++  
PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION  
JANVIER 1980                      Numéro 38

CCP 000-0982523-10  
Tél. 084/38.80.76

### CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

Samedi 9/2 : EXCURSION ORNITHOLOGIQUE EN ZEELANDE (embouchure de l'Escaut) guidée par un membre du WIELEWAAL.

R-V.: 6,30h, Grand-Place de Wellin.  
Selon le lieu de résidence des membres inscrits pour cette journée (date limite des inscriptions : le 26/1, lors de l'Assemblée Générale), des points d'embarquement seront fixés sur le trajet Wellin-Anvers. Les inscrits en seront informés personnellement. Le voyage s'effectuant en car, un acompte est demandé à l'inscription : 200F à virer au CCP n° 000-0982523-10 des Naturalistes de la Haute-Lesse à 6921 CHANLY. Le voyage est gratuit pour les enfants des membres âgés de moins de 12 ans.

Dimanche 24/2 : Initiation à la GEOLOGIE (1e séance).

R-V.: 9.30h, parking près de l'Hôtel du Ry des Glands, à HALMA-NEUPONT.  
Plusieurs membres ont souhaité que l'on organise des séances d'initiation à la géologie. La forme à donner à cette initiation sera précisée par les membres présents ce jour : activités sur le terrain, en salle, travaux pratiques, rédaction de syllabus, établissement d'un lexique, constitution de collections de roches et de fossiles, visites de musées ou de sites didactiques, etc...

La première séance se déroulera sur le terrain et nous permettra d'observer la frontière géologique entre les terrains ardennais et ceux de Famenne.

Il serait utile de se munir d'un bon marteau et de sachets pour la récolte des échantillons.

Dimanche 9/3 : Initiation à la géologie (2e séance).

R-V.: 9.30h, Parking de HAN/LESSE.  
Sauf modification du programme décidée par les participants à la journée du 24/2, cette 2e séance sera consacrée à l'étude des phénomènes géologiques propres au calcaire dont le Parc National de Lesse-et-Lomme nous offre des exemples très didactiques.

Samedi 22/3 : Initiation à la PEDOLOGIE sous la conduite de F.DELECOUR de l'Institut agronomique de Gembloux.

WEEK-END des 29 et 30/3 : Excursion culturelle dans le Nord de la France. Sujet : L'art religieux dans les Ardennes Françaises.  
Guide : Roland BEHR.  
R-V.: 9.30h, église de HASTIERE-par-Delà.

Dimanche 13/4 : Les extensions projetées du Parc National de Lesse-et-Lomme.

Dimanche 27/4 : Excursion à MARCHE-LES-DAMES.  
Guide : M. l'Ingénieur DELVINGT.

Dimanche 4/5 : Sortie ornithologique dans les bois du Bestin avec observation du lever du soleil...

Samedi 17 et Dimanche 18/5 : Week-end botanique dans le Grand-Duché de Luxembourg.  
Guide : M. REICHLING.

Samedi 24/5 : Prospection dans la région de Lesse et Lomme.

Samedi 7 et Dimanche 8/6 : Week-end en Haute-Marne avec R.BEHR et J-M.ROYER. Observation de la floraison du sabot de Vénus...

Samedi 28/6 : Sortie dans le Parc National de Lesse-et-Lomme.

#### CALENDRIER DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Samedi 8/3 : Initiation à la pédologie en liaison avec le cours de phytosociologie.  
R-V.: 20h, Ecole Moyenne de WELLIN.

#### CALENDRIER DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE (Rendez-vous à 8h.)

D. 3/2 : Château de Lavaux-Ste-Anne. D. 17/2 : Maison de la Nature à LVE.  
D. 2/3 : Rochers de Serin à HAN/LESSE  
D. 16/3 : Parking "Bois de Fesche", route Rochefort-Dinant.

#### INFORMATIONS DIVERSES

RAPPORT DES ACTIVITES 1979 : Les comptes rendus des activités du mois de décembre 1979 sont accompagnés de la table des matières de l'ensemble des rapports des sorties et autres manifestations de 1979. Chacun est donc à même de constituer le fascicule complet relatant la vie de notre association durant cette année. Des pages de couverture seront mises à la disposition de ceux qui le désirent le jour de l'Assemblée Générale et lors des prochaines sorties.

BIBLIOGRAPHIE : M. Jean Renoy, membre de notre Association, Courtier en livres, 47, avenue de la Gare à 6620 NEUFCHATEAU peut fournir à ceux qui le souhaitent, avec 10% de remise et sans frais, les ouvrages des Editions Elsevier, Delachaux et Niestlé, Les Naturalistes Belges, Duculot, Larousse, Erasme-Alpha... Il vous en adressera la liste sur simple demande.



LES BARBOUILLONS

+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

FEVRIER 1980

Numéro 39

Ed. resp.: Maurice EVRARD  
Au Tilleul, 113  
6921 CHANLY  
tél: 084/38 80 76

CCP 000-0982523-10  
Tél. 084/38.80.76

### CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

Dimanche 24/2 : Initiation à la GEOLOGIE (1e séance)

R-V.: 9.30h, parking près de l'Hôtel du Ry des Glands, à HALMA-NEUPONT (comm. de Wellin).

Pour des directives détaillées, voir "Les Barbouillons" n° 38.

Dimanche 9/3 : Initiation à la GEOLOGIE (2e séance)

R-V.: 9.30h, parking de HAN/LESSE

Sauf modification de programme décidée par les participants à la journée du 24/2, cette 2e séance sera consacrée à l'étude des phénomènes géologiques propres au calcaire dont le Parc National de Lesse-et-Lomme nous offre des exemples très didactiques.

Samedi 22/3 : Initiation à l'OBSERVATION DES SOLS sous la conduite de F.DELECOUR de l'Institut Agronomique de Gembloux

R-V.: 9.30h, sur la Place devant la Maison Communale de HAUT-FAYS (comm. de Daverdisse), sur la route Wellin-Gedinne.

Week-end des 29 et 30/3 : Excursion culturelle.

Sujet : L'ART RELIGIEUX DANS LES ARDENNES FRANCAISES

Guide : Roland BEHR

Journée du samedi 29/3

R-V.: 9.30h, église de HASTIERE-par-Delà.

Repas de midi : vers 13h, Hôtel Franco-belge à MONTHERME.

Repas tiré de nos sacs; boissons, café, soupe sur place.

Repas du soir : 20h, Relais des 4 Vents (restaurant des Routiers) route Charleville - Hirson, à droite, à 3km de la sortie de Charleville.

Prix du repas : 45FF, service compris, boissons en sus.

Logement : en hôtel, à Charleville.

Journée du dimanche 30/3

R-V.: 8.15h, devant la gare de CHARLEVILLE.

Repas de midi: pique-nique tiré des sacs, vers 13h, dans la région de MOUZON (37km de Charleville)

2.

Programme des visites pour les 2 journées :

Eglise romane de Hastière-par-Delà  
Collégiale de Molhain : crypte du IXe - pierres tumulaires (XIIIe et XVe) - mise au tombeau (XVIe) - statuaire du XVe  
Monthermé : Eglise Laval-Dieu : bandes lombardes du XIIIe  
Eglise St-Léger : fresques du XVIe  
Nouvion-sur-Meuse : Fonts baptismaux du XIIIe  
Retables du XVIe  
Mouzon : Abbatale N-D de Mouzon (XIIIe) : exposé sur les éléments de l'art gothique dans une soeur de la cathédrale de Laon.  
Etc...

Directives pratiques TRES IMPORTANTES

1. Pour le dîner du Samedi soir, au Relais des 4 Vents, s'inscrire auprès du Secrétaire avant le 20 mars. Ne rien payer d'avance.
2. Pour le logement à Charleville, chacun s'occupe de sa réservation. Voici les coordonnées de 5 hôtels situés dans un rayon de 100m de la gare de Charleville. Les 4 premiers sont de standing convenable, le 5e huppé.

Hôtel Central - 23, av. du Maréchal Leclercq - tél.(24)33 33 69  
Hôtel Moderne - 30, av. du Maréchal Leclercq - tél.(24)57 44 96  
Hôtel de la Gare - 56, place de la Gare - tél.(24)57 22 32  
(et non Buffet-Hôtel)  
Hôtel de Paris - 24, av. Georges Corneau - tél.(24)33 34 38  
(devant la gare)  
Hôtel le Nord - 10, av. Georges Corneau - tél.(24)56 14 55  
(devant la gare)

3. Pour les amateurs de photo, notre guide recommande de se munir d'un pied, d'un flash avec câble de prolongation, et surtout de ne pas oublier les pellicules.

Dimanche 13/4 : Les extensions projetées du PARC NATIONAL DE LESSE-ET-LOMME

R-V.: 9.30h, au parking de la Station RTT à LESSIVE.

Dimanche 27/4 : Excursion à MARCHE-LES-DAMES.

Guide : Monsieur l'Ingénieur DELVINGT.

R-V.: Quitter l'autoroute E40 Bruxelles-Courrière à la sortie n°14 (Bouge-Hannut) et prendre la direction de Namur. R-V. à 9.30h au parking qui longe la grand-route à 100m de la sortie de l'autoroute.

Dimanche 4/5 : Sortie ornithologique dans les bois du Bestin avec observation du lever du soleil...

Samedi 17 et Dimanche 18/5 : Week-end botanique dans le Grand-Duché de Luxembourg.

Guide : M. REICHLING

Samedi 24/5 : Prospection dans la région de Lesse-et-Lomme.

Samedi 7 et Dimanche 8/6 : Week-end botanique en Haute-Marne avec Roland BEHR et J.-M. ROYER.

Samedi 28/6 : Sortie dans le Parc National de Lesse-et-Lomme.

#### CALENDRIER DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Samedi 8/3 : Initiation à la pédologie en liaison avec le cours de phytosociologie.

R-V. : 20h, Ecole Moyenne de WELLIN.

Samedi 12/4 : Exploration du Fond des Vaux et de la Réserve St-Remy à ROCHEFORT.

R-V. : 9.30h, Square Crépin, ROCHEFORT.

#### CALENDRIER DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Tous les rendez-vous sont fixés à 8h.

Dimanche 2/3 : Rochers de Serin, à HAN/LESSE.

Dimanche 16/3 : Parking "Bois de Fesche", route Rochefort-Dinant.

#### PROCHAINE REUNION DU COMITE

Le 15 mars à 16h, chez Maurice Evrard, à CHANLY.

#### INFORMATIONS DIVERSES

##### RAPPORT DES ACTIVITES

Les membres qui ont rassemblé l'ensemble des comptes rendus des activités de 1979 peuvent toujours réclamer les pages de couverture. De plus nous leur proposons de faire relier leur exemplaire du Rapport 79 avec ceux du petit stock que nous avons constitué, et cela à un prix très modique. Que les amateurs remettent leur fascicule à l'occasion d'une très prochaine sortie.

Pour les nouveaux membres, nous signalons qu'ils trouveront dans ce n° de février des "Barbouillons" le compte rendu des activités de janvier 1980. Cette partie comporte une pagination propre qui leur permettra de rassembler l'ensemble des rapports en fin d'année.

#### BIBLIOGRAPHIE

Le manque de place nous a fait reporter ici les références bibliographiques qui devraient accompagner la fiche technique n°30, DETERMINATION DES ARBRES ET ARBUSTES...

L. DEBOT - Manuel des arbres et arbrisseaux de Belgique (1947)  
Patrimoine du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique.

A. MITCHELL - Tous les arbres de nos forêts (1977)  
Elsevier Séquoia, Paris-Bruxelles.

R. ROL - Flore des arbres, arbustes et arbrisseaux (1962)  
La Maison Rustique.

#### NOS JOIES

Suite à la démission d'un Conseiller communal à Daverdisse, Monique LOISEAU-DEPREZ de Haut-Fays devient membre du Conseil. Nous sommes convaincus qu'elle y défendra avec cœur toutes les causes qui nous sont chères. Toutes nos félicitations et nos vœux!

4.

Notre ami Bernard OVERAL a obtenu avec la Plus Grande Distinction le grade de Docteur en sciences de l'Environnement à la FUL. Nos félicitations les plus vives : des années de recherche sont ainsi justement récompensées. Nous ne tarderons pas à profiter des connaissances et de l'expérience de notre spécialiste des zones humides lors d'une activité particulièrement ... marécageuse.

Nous avons aussi la joie de vous annoncer qu'Annick MEURRENS, qui a défendu au sein du comité des Naturalistes les intérêts des jeunes pendant plusieurs années et qui y est actuellement encore le porte-parole de "l'autre sexe", épousera Jean-Claude MONNEAUX, d'Arlon, le vendredi 29 février prochain. Toute la grande famille des Naturalistes est heureuse de féliciter Daisy et Edmond et de souhaiter tout le bonheur possible aux tourtereaux!

#### COTISATIONS 1980

Vous aurez remarqué, j'en suis sûr, que je n'avais pas inclus ceci dans la rubrique "Nos joies"!...

Vous êtes donc conviés à remplir correctement et sans tarder le bulletin de virement-versement joint à ce numéro de notre périodique.

L'Assemblée Générale du 26 janvier dernier a fixé comme suit le montant de la cotisation pour 1980 :

Membre isolé : 300F

Etudiant ou chômeur : 225F

Cotisation familiale : 315F

Les nouveaux membres qui ont payé leur inscription après le 30 octobre 1979 sont en règle pour 1980. Ceux qui auraient réglé leur cotisation avant la fixation des montants pour 1980 seraient bien aimables de virer le complément éventuel.

Merci de remplir cette formalité au plus tôt!

#### APPEL À TOUS LES NATURALISTES! MONTAGE AUDIO-VISUEL SUR LE NOUVEAU PROJET DE PARC NATUREL NATIONAL DE LESSE-ET-LOMME

Nous souhaitons mettre en oeuvre un montage audio-visuel destiné à révéler les richesses et par là-même appuyer la création d'un "Parc Naturel National de Lesse-et-Lomme". Celui-ci devrait reprendre, outre l'actuel Parc de Lesse-et-Lomme (lequel cessera d'exister en 1982!), un vaste territoire compris entre les villages de Chanly-Resteigne-Tellin-Bure-Grupont, la Lomme (avec sa rive droite) entre Grupont et Jemelle, Rochefort et ses environs au N-E (Villa romaine, Fond des Vaux, Réserve de St-Remy), et les villages de Buissonville-Frandeux-Laloux-Briquemont-Ciergnon (vallée du Vachaux)-Wanlin-Lavaux-Ste-Anne-Chanly (territoire délimité à l'ouest et au S-O par le tracé de l'E40.

Que les photographes s'activent dès maintenant à rassembler leurs diapositives et entreprennent de nouvelles campagnes-photo en vue d'illustrer les particularités de la région : paysages, rivières, géologie, spéléologie, flore, végétation, animaux, oiseaux, insectes, habitat, activités rurales et artisanales, histoire, archéologie... Que tous les naturalistes s'efforcent par ailleurs de collecter des informations et une documentation aussi riches que possible sur les divers aspects, connus ou méconnus, de ces composantes naturelles et humaines de notre région. Toute suggestion quant à la composition du montage sera la bienvenue.

Prendre contact avec Daniel TYTECA, Chaussée de Bruxelles, 144,  
Bte 14 - 1300 WAVRE

Tél. (de 10 à 19h) : 010/41 81 81 extension 3060



LES BARBOUILLONS

+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

MARS 1980

Numéro 40

Ed. resp.: Maurice EVRARD  
Au Tilleul, 113  
6921 CHANLY  
tél. 084/38 80 76

CCP 000-0982523-10

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

- Dimanche 13/4 : Un paysage remarquable de Famenne ... en sursis.  
Prospection des extensions projetées du PARC NATIONAL DE LESSE-ET-LOMME. Guide : Pierre LIMBOURG.  
R-V.: 9.30h, au parking de la Station RTT, à LESSIVE.
- Dimanche 27/4 : Excursion dans la vallée de le Meuse aux environs de MARCHE-LES-DAMES. Guide : Maurice DETHIOUX.  
R-V.: 9.30h. Quitter l'autoroute E40 Bruxelles-Courrière à la sortie n°14 (Bouge-Hannut) et prendre la direction de Namur.  
R-V. au parkink en bordure de la grand-route à 100m de la sortie de l'autoroute.
- Dimanche 4/5 : Observation du lever du soleil et du réveil des oiseaux dans les bois du BESTIN. Possibilité de campement sur place. Précisions dans le prochain n° des "Barbouillons".
- Samedi 17 et Dimanche 18/5 : Week-end botanique dans le Grand-Duché de Luxembourg. Guide : M. REICHLING
- Samedi 24/5 : Prospection des extensions projetées du PARC NATIONAL DE LESSE-ET-LOMME : Belvaux-Wavreille-Bure-Tellin  
R-V.: 9.30h, à l'église de TELLIN.
- Samedi 7 et Dimanche 8/6 : Week-end botanique en Haute-Marne avec Roland BEHR et J-M. ROYER.
- Samedi 28/6 : Splendeurs estivales du PARC NATIONAL DE LESSE-ET-LOMME.  
R-V.: 9.30h, à l'église de BELVAUX.
- Dimanche 20/7 : Excursion dans la vallée de l'Our.  
R-V.: 9.30h, à LESSE, pont sur la Lesse.
- Dimanche 17/8 : Excursion dans le Parc National de Lesse-et-Lomme :  
Fond St-Martin - Wavreille - Rapides de la Lesse...  
R-V.: 9.30h, à HAN/LESSE, parking près de l'église.

ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Samedi 12/4 : Fond des Vaux et Réserve St-Remy, à ROCHEFORT.  
R-V.: 9.30h, Square Crépin, à ROCHEFORT.

Samedi 26/4 : Bords de la Lomme, entre Eprave et Rochefort.  
R-V.: 9.30h, Domaine des Mesures à HAN/LESSE.

Samedi 3/5 : Tiennes calcaires entre Wimbe et Ry d'Ave.  
R-V.: 9.30h, église de FROIDLIEU.

ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Samedi 5/4 : 7h, les Péréés à BELVAUX (Château d'eau).

Dimanche 20/4 : 7h, parking des Grottes de ROCHEFORT.

Dimanche 11/5 : 7h, parking des Grottes de ROCHEFORT.

Dimanche 25/5 : 7h, parking des Grottes de ROCHEFORT.

PROCHAINE REUNION DU COMITE :

Samedi 31/5, à 16h., chez D. et E. MEURRENS, à FRANDEUX.

INFORMATIONS DIVERSES

COTISATIONS 1980 : Nous prions nos membres distraits ou de courte mémoire de vouloir bien se mettre en règle de cotisation au plus tôt... Merci d'accepter ce rappel avec le sourire et d'y répondre avec célérité!

NOS JOIES

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance d'un resplendissant petit Denis DAVID. Toutes nos félicitations à Elise et Michel, aux grands frères, sans oublier le tonton René!

Fort tardivement, mais sincèrement, nous adressons aussi nos plus vives félicitations à Daniel TYTECA, membre de notre Comité, qui a défendu avec la Plus Grande Distinction et les Félicitations du Jury, une thèse de Doctorat en Sciences Appliquées sur la Modélisation et l'optimisation des stations d'épuration d'eaux résiduaires.

AVIS AUX BIOLOGISTES, BOTANISTES, ORNITHOLOGUES, ZOOLOGISTES, GEOLOGUES, ECOLOGISTES, ENTOMOLOGISTES...BREF, A TOUS LES NATURALISTES DESIREUX DE LIRE, S'INSTRUIRE, SE DOCUMENTER :

La librairie CABAY à Louvain-la-Neuve vous propose à des conditions intéressantes les livres, cartes et ouvrages spécialisés que vous souhaitez acquérir. Un exemple : les cartes touristiques de la France au 1/100000 de l'Institut Géographique National (série verte) à 75F pièce. Tous ouvrages de librairie générale également disponibles aux conditions les plus avantageuses. Vous pouvez vous procurer ces articles sur place (tél. 010/41 90 16) ou contacter, lors de l'une ou l'autre activité des Naturalistes de la H-L., Brigitte ou Daniel TYTECA.



**LES NATURALISTES  
DE LA  
HAUTE LESSE**

LES BARBOUILLONS  
+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

AVRIL 1980

Numéro 41

Ed. resp.: Maurice EVRARD

Au Tilleul, 113

6921 CHANLY

tél. 084/38 80 76

JCP 000-0982523-10

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

Samedi 3 et Dimanche 4/5 : LES ASTRES ET LES OISEAUX.

Observations dans le Domaine du BESTIN  
R-V. du samedi : entre 18 et 19h près du petit étang du (TELLIN)  
Bestin. Sur la route Tellin-Barrière de Transinne, prendre à  
droite un peu avant la borne kilométrique n°8. Suivre les flèches  
jaunes "NATUS" depuis la grand-route. Laisser les voitures  
près du château. On peut amener sa tente pour camper près de  
l'étang. Chacun apporte son matériel et son ravitaillement.  
Observations du samedi : le coucher des oiseaux et celui du  
soleil - apparition des astres ...  
ou de la brume.

Observations du dimanche : le lever du soleil (prévu à 5.10h)  
et le réveil des oiseaux.

Samedi 17 et Dimanche 18/5 :

WEEK-END BOTANIQUE DANS LE GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG sous la  
conduite de M. L. REICHLING

R-V. du samedi : 10h à Luxembourg, au parking près du "gratte-ciel"  
des Institutions Européennes. Après le Rond-Point Schumann,  
direction de Trèves, passer le Pont "Rouge" et prendre ensuite  
la 2e bifurcation à droite.

Exploration d'une pelouse à orchidées et de la vallée de la Syr.

R-V. du dimanche : 10h, près de la piscine de BERDORF.

Exploration de la région Berdorf-Vianden. Clôture à 16h.

ATTENTION! Chacun se munit de son pique-nique. Edmond MEURRENS ac-  
cepte de s'occuper de la réservation de chambres dans  
un hôtel d'ECHTERNACH pour ceux qui participent aux  
deux journées. Prendre contact avec lui AVANT LE 10 MAI.  
(Tél. 084/37 76 15)

Samedi 24/5 :

Prospection des extensions projetées du PARC NATIONAL DE LESSE-  
ET-LÖMME : Belvaux-Wavreille-Bure-Tellin.

R-V.: 9.30h, à l'église de TELLIN.

2.

Samedi 7 et Dimanche 8/6 : WEEK-END BOTANIQUE EN HAUTE-MARNE  
Guides : Roland BEHR et M. ROYER

- R-V. du samedi : 9.30h, devant l'église de DOULAINCOURT (Haute-Marne) (Carte Michelin n°62, pli 11).  
Visite du Bois de St-Brice - Exploration du Val de Joux (Roches/Rognons) - Souper et logement à Langres.
- R-V. du dimanche : 9h, à LANGRES, parking devant l'église St-Martin, Place Jenson.  
Visite des Marais de Germaines (Carte Michelin n°66, pli 2), des marais du Val Clarin, des sources et gorges de la Vingeanne.

Renseignements pratiques :

- Chacun se charge de son ravitaillement (pique-niques).
- Pour ceux qui souhaitent loger aux environs de Doulaincourt du vendredi 6 au samedi 7, R.Behr signale les hôtels suivants :  
Doulaincourt : H. de Paris, place de Gaulle, tél.(25)95 31 18  
Joinville : H. du Grand Pont, rue Briand, tél.(25)90 09 86  
H. du Soleil d'Or, 9, rue Capucine, tél. (25)96 15 66  
Saint-Dizier (50km)  
H. Picardy, 15, avenue de Verdun, tél.(25)05 09 12  
Marnaval (sortie de St-Dizier vers Joinville-Doulaincourt)  
H. de Charlemagne, tél.(25)05 09 01
- Le repas du samedi soir sera pris en commun : réservation par les soins de R.Behr.
- Pour la nuit du samedi 7 au dimanche 8, à Langres, voici quelques références d'hôtels :  
H. de la Poste, 10, place Ziegler, tél.(25)85 10 51  
H. du Cheval Blanc, 4, rue d'Estrée, tél.(25)85 07 00  
H. des Moulins, place des Etats-Unis, tél.(25)85 08 12
- Un bon conseil : retenez votre chambre assez longtemps à l'avance, car la route St-Dizier - Langres est très fréquentée...
- Notre guide a pensé aux "fanatiques de l'art religieux" :  
à VIGNORY : église romane du début du XIe siècle,  
à CHAUMONT : basilique St-Jean, avec une déploration remarquable et le plus bel arbre de Jessé sculpté de France.

Samedi 28/6 : Splendeurs estivales du PARC NATIONAL DE LESSE-LONME.

R-V. : 9,30h à l'église de BELVAUX.

Dimanche 20/7 : Excursion dans la VALLEE DE L'OUR.

R-V. : 9,30h au pont sur la Lesse, à LESSE (Redu).

Dimanche 17/8 : Excursion dans le PARC NATIONAL DE LESSE-ET-LONME.  
(Fond St-Martin, Wavreille, Rapides de la Lesse...)

R-V. : 9,30h, au parking près de l'église à HAN/LESSE.

ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Dimanche 11/5 : 7h, parking des Grottes de ROCHEFORT.

Dimanche 25/5 : 7h, parking des Grottes de ROCHEFORT.

Dimanche 15/6 : 6h, Rochers de Serin, à HAN/LESSE.

ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Samedi 3/5 : Tiennes calcaires entre Wimbe et Ry d'Ave.

R-V. : 9.30h, église de FROIDLIEU.

Dimanche 1/6 : Visite de la Montagne St-Pierre avec les Naturalistes Belges.

R-V. : 9,30h, devant la Maison Communale de LANAYE.

Du vendredi 13 au lundi 16/6 : Journées d'étude et de prospection botanique dans le Parc National de Lesse-et-Lomme.

R-V. : chacun de ces 4 jours, à 9.30h.

Ceux qui veulent se joindre à l'équipe botanique sont les bienvenus!

PROCHAINE REUNION DU COMITE

Samedi 31/5, à 16h., chez D. et E. LEURRENS, à FRANDEUX.

INFORMATIONS DIVERSESNOUVEAUX MEMBRES ADHERENTS

En sa réunion du 15 mars dernier, le Comité a choisi de nouveaux membres adhérents pour 1980 parmi les sympathisants qui ont manifesté leur intérêt pour les activités de notre Association. Ils sont invités à signer dès qu'ils le pourront, si ce n'est déjà fait, l'engagement prévu par notre règlement d'ordre intérieur.

Il s'agit de Pierre BOIS d'ENGHIEN

Baudouin DEMBLON

Henri DEMBLON

André DESTERKE

Geneviève DUBOIS

Yvan GROLLINGER

Andrée LEBRUN

Marc PAQUAY

Bernadette VERHOEVEN

Jean-Pierre VILLE

NOS JOIES

Nous vous invitons à partager la joie de Jean-Jacques FAURE et Marguerite ROBERT qui nous annoncent la naissance d'un petit MATHIEU; de Véronique et Baudouin DEMBLON, heureux parents d'un petit BENJAMIN.

Nos plus chaleureuses félicitations!

27e JOURNEE NATIONALE DE LA PROTECTION DE LA NATURE

Elle se tiendra à VIERVES-sur-Viroin (Centre d'Ecologie du Viroin) et dans la région de MATAGNE-la-Grande, le dimanche 21 septembre 1980. Thème de cette manifestation : Les Parcs Naturels en général et le projet de Parc Naturel Viroin-Hermeton en particulier.

JOURNEE "PORTES OUVERTES A TREIGNES"

Le Centre de l'Environnement Pol BRIEN, à Treignes, organisera le dimanche 8 juillet 1980, à partir de 9h, une journée "Portes ouvertes" au cours de laquelle on pourra assister à des exposés sur les thèmes suivants :

1. L'agriculture en Belgique : un aspect des relations entre l'homme et son milieu. :

2. La Sociobiologie.

Tous au long de la journée, deux montages audio-visuels seront présentés en projection ininterrompue :

1. Viroinval : images d'une région.

2. Chroniques et histoire de Viroinval.

Les visiteurs pourront également participer à des excursions didactiques d'exploration du milieu par des itinéraires pédestres fléchés et commentés dans des livrets explicatifs.

Rappelons que le Centre dépend de la Faculté des Sciences de l'Université Libre de Bruxelles (Professeur J.J. Van Mol, directeur du Centre).



2.

- Notre guide, soucieux de satisfaire ses inclinations personnelles et celles des autres "fanatiques de l'art religieux", a prévu des visites d'un très haut intérêt :
  - à VIGNORY : église romane du début du XI<sup>e</sup> siècle,
  - à CHAUMONT : basilique St-Jean, avec une déploration remarquable et le plus bel arbre de Jessé sculpté de France.

Samedi 28/6 : Splendeurs estivales du PARC NATIONAL DE LESSE-ET-LOMME et prospection de ses extensions projetées.

R-V.: 9.30h, à l'église de BELVAUX.

Dimanche 29/6 : EXCURSION DANS LA VALLEE DU LOCQ

Guide : Jacques DUVIGNEAUD

R-V.: 9.30h, place des Combattants, à YVOIR.

Notre guide se propose de mettre en évidence les différences que présentent la flore des calcaires (Dinantien et Frasnien) et des psammites (Famennien).

Dimanche 20/7 : Excursion dans la vallée de l'OUR.

R-V.: 9.30h, au pont sur la Lesse, à LESSE (Redu).

Dimanche 17/8 : Excursion dans le PARC NATIONAL DE LESSE-ET-LOMME.

(Fond St-Martin, Wavreille, Rapides de la Lesse...)

R-V.: 9.30h, au parking près de l'église, à HAN/LESSE.

#### ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Dimanche 1/6 : Visite de la MONTAGNE-St-PIERRE avec les Naturalistes

Belges. R-V.: 9.30h, devant la Maison Communale de LANAYE.

Pour ceux qui désirent se regrouper dans le minimum de voitures, pré-rendez-vous à JEMELLE (devant la gare), à 8h.

Du vendredi 13 au lundi 16/6 : Journées d'étude et de prospection botanique dans le Parc National de Lesse-et-Lomme.

R-V.: 9.30h, à HAN/LESSE (parking), chacun de ces 4 jours.

(emporter son pique-nique)

#### ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Les fouilles du cimetière mérovingien de WELLIN connaîtront leur 4<sup>e</sup> campagne au cours des mois de juillet et août. Pour plus de précisions, en particulier concernant les dates, les membres intéressés voudront bien s'adresser à Maurice EVRARD (Tél. 084/38 80 76)

#### ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Dimanche 15/6 : R.V.: 6h, Rochers de Scrin, à HAN/LESSE.

#### INFORMATIONS DIVERSES

NOS PEINES - Nous apprenons le décès du père de Violette CROISIER et de Jacky DIDIER; Nous leur présentons, ainsi qu'à José, nos bien sincères condoléances.

UNE GRANDE NOUVELLE DE DERNIERE MINUTE - Le Ministre de la Communauté Française a décidé, en date du 14 mai 1980, d'agréer notre association comme SERVICE REGIONAL INDEPENDANT D'EDUCATION PERMANENTE DES ADULTES.



LES BARBOUILLONS  
+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

JUIN 1980

Numéro 43

Edit. resp.: Maurice EVRARD  
Au Tilleul, 113  
6921 CHANLY  
Tél. 084/38 80 76

CCP 000-0982523-10

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

Samedi 28/6 : Splendeurs estivales du PARC NATIONAL DE LESSE-ET-LOMME  
et prospection de ses extensions projetées

R-V.: 9.30h, à l'église de BELVAUX

Le matin : Les Pérées, le Bois Niau et l'Hermitage.

L'après-midi : Rochers de Serin, Fond St-Martin, Tinaumont,  
Griffaloux.

Dimanche 29/6 : EXCURSION DANS LA VALLEE DU BOCQ

Guide : Jacques DUVIGNEAUD

R-V.: 9.30h, place des Combattants, à YVOIR.

Notre guide se propose de mettre en évidence les différences  
que présente la flore des calcaires (Dinantien et Frasnien)  
et des psammites (Famennien).

Dimanche 20/7 : EXCURSION DANS LA VALLEE DE L'OUR

Excursion organisée à l'intention du "grand public".

R-V.: 9.30h, au pont sur la Lesse, à LESSE (Redu).

Dimanche 17/8 : EXCURSION DANS LE PARC NATIONAL DE LESSE-ET-LOMME

Excursion organisée à l'intention du "grand public".

R-V.: 9.30h, au parking près de l'église, à HAN/LESSE.

CALENDRIER PROVISOIRE, susceptible de subir l'une ou l'autre modifi-  
cations selon les circonstances.

Dimanche 14/9 : Descente de la Lesse en barque; éventuellement, vi-  
site du Parc National de Furfooz.

Dimanche 21/9 : 27e JOURNEE NATIONALE DE LA PROTECTION DE LA NATURE  
dans la région de MATAGNE et de VIERVES/VIROIN

Thèmes : les parcs naturels

le projet de parc naturel régional du Viroin et de  
l'Hermeton

le problème des campings-caravanings

Programme :

- 10h           Rendez-vous à MATAGNE-LA-GRANDE
- 10.15h       Excursion pédestre (hêtraie calcicole de Matagne, pelouse calcaire du Plateau des Mires)
- 12h           Pique-nique à VIERVES/VIROIN  
Projections sur les richesses du futur parc naturel  
                  exposition
- 14h           Manifestation officielle au Centre d'Ecologie du Viroin
- 15h           Excursion pédestre sur le thème "De la Calestienne à l'Ardenne"
- 17h           Dislocation

Dimanche 28/9 : Journée "brochettes"

Le matin : promenade à vélo ou à pied  
L'après-midi : jeux divers

Week-end des 11-12/10 : Excursions dans la région volcanique de l'ELFELSamedi 25/10 : Sorties mycologiques

Groupe initiation - Groupe perfectionnement

Dimanche 9/11 : Géologie de la vallée de la Meuse (au N. d'Anscremme)Samedi 22/11 : La Lesse par monts et par vaux (6)Dimanche 14/12 : Géologie de la vallée de la Meuse (suite)Samedi 27/12 : La Lesse par monts et par vaux (7)PROCHAINE REUNION DU COMITE :

Le Samedi 13/9 à 16h, chez Pierre LIMBOURG.

PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT :

Le Vendredi 19/9 à 20h, chez Edmond MEURRENS, à FRANDEUX.

ACTIVITES DES EQUIPES

Avec la période des vacances qui voit la dispersion des Naturalistes sur les "drailles" des ancestrales transhumances, les Equipes Botanique et Ornithologique passent le relais à l'Equipe Archeologique. Celle-ci entreprend sa 4e campagne de fouilles sur le site médiéval de WELLIN.

du 30/6 au 5/7 : ouverture d'une petite tranchée derrière la ferme HENRY, près des tombes mérovingiennes 4 et 5.

du 21/7 à fin août : ouverture d'une grande tranchée à l'est de la fouille de 1979.

du 28 au 31/8 : Premier Congrès de l'Association des Cercles Francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique à COMINES.

Participation à l'EXPOSITION des résultats des fouilles des groupements d'amateurs. Le matériel mérovingien de Wellin y figurera.

INFORMATIONS DIVERSESNOS JOIES

Le Rédacteur en Chef des "Barbouillons" a reçu l'ordre impératif de vous faire part des fiançailles de son fils Michel EVRARD avec Mademoiselle Monique FORTUNE.

Son père Maurice, sa mère Loulou et toute l'équipe de la rédaction souhaitent aux heureux fiancés tout le bonheur qu'ils peuvent désirer.

LES PROJETS DE CENTRALES NUCLEAIRES A CHOOZ -- LETTRE DU PRESIDENT

Chers Amis,

Le projet E.D.F. d'installer quatre centrales nucléaires à nos portes ne peut nous laisser indifférents. En effet, de par son gigantisme, ce projet aura des répercussions considérables sur notre environnement, en particulier celui de la Haute-Lesse : pollution atmosphérique par les rejets radioactifs, rejet de vapeur d'eau dans l'atmosphère (240.000 tonnes de vapeur par jour) avec influence sur le climat local, prélèvement d'eau en Meuse impliquant la construction de barrages en Ardenne, etc.

Nous ne pouvons admettre que la France dispose ainsi de NOTRE environnement sans une consultation préalable de notre pays et sans même qu'une étude d'impact ait été effectuée chez nous. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons instamment d'appuyer et de diffuser la pétition ci-jointe lancée par Inter-Environnement-Wallonie en la renvoyant à l'adresse indiquée.

D'avance, je vous en remercie.

Pierre LIMBOURG  
Président

-----  
Inter-Environnement-Wallonie a.s.b.l.  
Secrétariat permanent  
rue d'Arlon, 25  
1040 BRUXELLES - tél. (02) 230 66 25

Le 3 juin 1980

Chers amis,

Vous avez tous appris par la presse la grave menace nucléaire qui pèse sur nos frontières : le projet EDF et du Gouvernement français d'installer un complexe de quatre centrales nucléaires de 1300 MW chacune à Chooz, distant de deux kilomètres seulement de la frontière belge.

Vous vous rappelez que, tout au long de l'année dernière, nous sommes intervenus auprès de différents ministres, en particulier le Ministre de la Santé Publique et de l'Environnement, afin qu'il pro-

teste auprès du Gouvernement français. Vous vous souviendrez également qu'en janvier de cette année, nous avons tenu une conférence de presse à Paris, avec nos collègues de la Fédération française des Sociétés de Protection de la Nature, afin de réagir publiquement contre ce projet et protester contre le marchandage en cours entre Belgique et France au sujet des centrales de Chooz et du barrage de la Houille.

En ce moment, et jusqu'au 17 juin, une enquête d'utilité publique a lieu à Chooz et dans le canton de Givet. Refusée par le Conseil municipal de Chooz, cette enquête a néanmoins lieu sur ordre du préfet : c'est ainsi que les gendarmes français ont forcé la porte de la mairie pour y déposer le registre d'enquête. Actuellement, le petit village de Chooz (800 habitants) compte 160 habitants de plus : les gendarmes mobiles.

Un comité d'habitants contre les centrales nucléaires projetées a été constitué à Chooz et dans la région. Inter-Environnement-Wallonie a pris contact avec ce comité qui compte vivement sur notre solidarité. Dans ce but, nous avons entrepris trois types d'action :

- 1) Inter-Environnement-Wallonie s'est adressé aux Ministres responsables et aux Bourgmestres concernés. Notre fédération fait directement pression auprès de nos responsables pour qu'ils refusent l'implantation projetée. D'autre part, nous nous sommes symboliquement rendus à l'Ambassade de France et avons remis une lettre à destination du Président de la République française, exprimant notre opposition au projet d'EDF.
- 2) De concert avec l'association les Amis de la Terre-Belgique, Inter-Environnement-Wallonie a entrepris d'analyser le document déposé par EDF dans l'enquête publique. Nous avons proposé aux Bourgmestres et Conseillers communaux des communes belges proches de la botte de Givet de leur faire part de nos conclusions au cours des réunions publiques d'information. Plusieurs réunions sont d'ores et déjà programmées.
- 3) Nous avons abouti à constituer un vaste Front d'action wallon (cf. annexe) composé de partis, syndicats, mouvements, assurant une large représentativité à l'action d'opposition aux centrales projetées. C'est à travers ce front que, forcément, l'action sera le plus efficace, aussi nous vous invitons à faire signer par le plus grand nombre de personnes de votre association, les familles de vos membres, leurs amis, la lettre de protestation en annexe, que nous nous chargeons de faire parvenir aux Ministres compétents. Je fais appel à votre solidarité : il nous faut un maximum de signatures dans les jours qui suivent! Pour obtenir davantage de lettres, un simple coup de fil à l'adresse ci-dessus suffit.

En espérant toute votre collaboration dans cette action qui nous concerne tous, je vous prie de croire, chers amis, aux assurances de mes sentiments très cordiaux.

(sé) François Roelants du Vivier  
Secrétaire général



LES BARBOUILLONS

+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

JUILLET-AOUT 1980 Numéro 44

Edit. resp.: Maurice EVRARD  
Au Tilleul, 113  
6921 CHANLY  
Tél. 084/38 80 76

CCP 000-0982523-10

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

Dimanche 14/9 : DESCENTE DE LA LESSE EN BARQUE de HOUYET à ANSEREMME  
(21 km)

Prospection des biotopes les plus caractéristiques de cette partie de la vallée - Visite des sites préhistoriques du Parc National de FURFOOZ - Ascension des aiguilles de CHALEUX (il ne s'agit pas de réaliser la "direttissima"!) )

Le montant de la participation a été ramené à 150F par personne pour les Naturalistes et leur famille. Il est fixé à 450F pour les invités occasionnels.

Etant donné la nécessité d'assurer la réservation des barques, le paiement des participations doit se faire avant le 5 septembre au CCP n° 000-0982523-10 des Naturalistes de la Haute-Lesse à CHANLY.

R-V.: à la gare d'ANSEREMME pour le départ du train de 9.23H.  
(Jusqu'à présent, la SNCB ne prévoit pas de "quart d'heure académique"!) On se rendra donc en train à Houyet et on retrouvera les voitures en fin de journée, au débarquement.

A T T E N T I O N ! ! ! ! !

MODIFICATION DU PROGRAMME PREVU DANS LES DERNIERS "BARBOUILLONS" :  
la "JOURNEE BROCHETTES" a été avancée au SAMEDI 20 SEPTEMBRE.

Samedi 20/9 : GRANDE FETE DES NATUS

Le succès qu'à connu notre journée du 10e anniversaire a amené le Comité à essayer une nouvelle formule, bien dans l'esprit "natu", destinée à remplacer notre souper annuel auquel on a reproché, à juste titre d'ailleurs, d'écarter les enfants et, du même coup, certains parents.

R-V.: à 9.30h au pont de NEUPONT (HALMA).  
Le matin : randonnée cycliste pour les sportifs de tous âges  
promenade - cueillette de champignons pour les autres  
(mais, y en a-t-il?)

A midi : rassemblement des deux groupes à la "prairie des Scouts" dans la propriété de Colette HENRICOT, qui la met aimablement à notre disposition comme pour le 10e anniversaire. Pour ceux qui l'auraient oublié, l'entrée se situe sur la route Neupont-Daverdisse, quelques centaines de mètres après le parking. Des feux auront été préparés pour que chacun puisse cuire ses brochettes. Le vin sera offert par l'association... Des surprises sont prévues...

L'après-midi : jeux divers, course d'orientation, concours de bateaux (réalisation et course de vitesse sur la Lesse). Les idées, et les propositions de coup de main sont les bienvenues et peuvent être transmises dès à présent au secrétaire. La bonne volonté de tous fera de ce samedi 20 septembre une journée de fête, d'amitié, de bonne humeur!

Dimanche 21/9 : 27e JOURNEE NATIONALE DE LA PROTECTION DE LA NATURE dans la région de MATAGNE et de VIERVES-SUR-VIROIN

Thèmes : les parcs naturels

le projet de parc naturel régional du Viroin et de l'Hermeton

le problème des campings-caravanings

Programme :

10h Rendez-vous à MATAGNE-LA-GRANDE

10.15h Excursion pédestre (hêtraie calcicole de Matagne, pelouse calcaire du Plateau des Mires)

12h Pique-nique à VIERVES/VIROIN  
Projections sur les richesses du futur parc naturel  
Exposition

14h Manifestation officielle au Centre d'Ecologie du Viroin

15h Excursion pédestre sur le thème "De la Calestienne à l'Ardenne"

17h Dislocation

WEEK-END des 11-12/10 : EXCURSION DANS LA REGION VOCANIQUE DE L'EIFEL

Des précisions seront fournies dans les "Barbouillons" de septembre. Un acompte de 200F, valant inscription, devra être viré au CCP des Naturalistes avant le 1er octobre.

Samedi 25/10 : Sorties mycologiques

Groupe initiation - Groupe perfectionnement

Dimanche 9/11 : Géologie de la vallée de la Meuse (au N. d'Anseremme)

Samedi 22/11 : La Lesse par monts et par vaux (6)

Dimanche 14/12 : Géologie de la vallée de la Meuse (suite)

Samedi 27/12 : La Lesse par monts et par vaux (7)

3.

PROCHAINE REUNION DU COMITE :

Samedi 13/9 à 16h, chez Pierre LIMBOURG.

PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT :

Vendredi 19/9 à 20h, chez Edmond MEURRENS, à FRANDEUX.

CALENDRIER DE L'EQUIPE BOTANIQUE :

Dimanche 7/9 : R-V. : à 10h, à l'église de MUNO.  
Manifestation d'"Ardenne et Gaume" à la "Roche à l'Appel" : inauguration des extensions de la Réserve.

ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE :

R-V. : à CHANLY, chez Maurice EVRARD, le vendredi 26/9 à 20h.  
Bilan de la campagne de fouilles 1980  
Rétrospective (dias et objets restaurés) des campagnes précédentes.  
Projets, suggestions...

INFORMATIONS DIVERSES :

NOS JOIES

Philippe MAILLET a épousé Bernadette NICOLAY.  
Catherine DUJARDIN va épouser Pierre LOURTIE.  
Nos félicitations les plus chaleureuses à ces jeunes qui font confiance à l'avenir et à la vie, ainsi qu'à leurs parents. Que leur route soit ensoleillée par leur amour et fleurie de bonheur!

NOTRE EQUIPE ARCHEOLOGIQUE EXPOSE

La FEDERATION DES ARCHEOLOGUES DE WALLONIE, dont nous sommes membres, organise du 28/8 au 10/9

à la Maison de la Jeunesse et de la Culture de COMINES  
une EXPOSITION sur le thème "L'ARCHEOLOGIE EN WALLONIE" -  
Activités récentes des cercles archéologiques.

Notre équipe y exposera un échantillonnage du matériel archéologique de l'époque mérovingienne trouvé à Wellin.

Vernissage le 28/8 à 12h.

Exposition ouverte tous les jours de 10 à 17h.

Une suggestion : jumelez la visite de cette exposition avec celle de la "Maison de la Forêt" à Bon-Secours (Péruwelz), cela vous fera une journée bien remplie.

COMPLEMENT D'INFORMATION : Pour s'abonner à "LA HULOTTE", virer 300F  
au compte 210-0307433-92  
de AVES - Journal "La Hulotte"  
1040 BRUXELLES



ASSOCIATION DES BARBOUILLONS

LES BARBOUILLONS

+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

SEPTEMBRE 1980

Numéro 45

Edit. resp.: Maurice EVRARD

Au Tilleul, 113

6921 CHANLY

Tél. 084/38 80 76

CCP 000-0982523-10

### CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

WEEK-END des 11-12/10 : EXCURSION DANS LA REGION VOLCANIQUE DE L'EIFEL

Cette excursion est organisée par notre ami Roland BEHR, des Naturalistes de Charleville.

Nous serons pilotés sur place par M. Karl MEHLEN, de Prüm.

Le programme est établi comme suit :

Samedi 11 octobre : R-V. : à 10h devant l'église de PRUM.

Visite de volcans, de carrières.

Exploration de sites à orgues basaltiques et à olivines.

Exploration souterraine d'un volcan (lampe individuelle, gants, casque si possible...).

Retour, souper et logement à Prüm. Hôtel recommandé : GOLDEN STERN.

Dimanche 12 octobre : R-V. : à 9h devant l'église de PRUM.

Exploration du secteur de MEYEN, MARIA-LAACH.

Visite de la basilique romane : une des plus belles d'Allemagne.

N-B. : Les participants qui souhaitent que la réservation de l'hôtel soit assurée pour eux sont invités à verser la somme de 200F par personne, à titre d'avance sur les frais d'hôtel, au CCP 000-0982523-1 des Naturalistes de la Haute-Lesse à CHANLY, et ce le plus tôt possible.

Samedi 25/10 : SORTIES MYCOLOGIQUES

Au départ, un Groupe "INITIATION" et un Groupe "PERFECTIONNEMENT" seront formés. Ils suivront des itinéraires différents mais se retrouveront pour le pique-nique de midi et en fin de journée.

R-V. : à 9.30h sur la Grand-Place de WELLEN.

Ne pas oublier les paniers.

Dimanche 9/11 : EXCURSION GEOLOGIQUE DANS LA VALLEE DE LA MEUSE

R-V. : à 9.30h à l'église d'ANSEREMME.

Cette excursion se fera en car. S'inscrire en payant 200F (adulte) - 100F (enfant) au CCP des Naturalistes (voir plus haut) avant le 31/10.

- Samedi 22/11 : LA LESSE PAR MONTS ET PAR VAUX (6e étape HALMA-CHANLY)  
R-V.: à 9.30h au Parking après le pont de NEUFONT.
- Dimanche 14/12 : EXCURSION GEOLOGIQUE DANS LA VALLEE DE LA MEUSE (suite)
- Samedi 27/12 : LA LESSE PAR MONTS ET PAR VAUX (7e étape : VILLERS/Lesse)
- Dimanche 11/1 : EXCURSION AUX ENVIRONS DE ROCHEHAUT avec G.HOSSEY.
- Samedi 24/1 : ASSEMBLEE GENERALE de notre A.S.B.L.

#### PROGRAMME DE L'EQUIPE BOTANIQUE

- Samedi 18/10 : Prospection mycologique - R-V.: 9.30h à SOHLER
- Samedi 8/11 : Séance en chambre - R-V.: 9.30h à FRANDLUX

#### PROGRAMME DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

- Samedi 4/10 : Observation des migrateurs avec M.PAQUAY  
R-V.: 6h au Parking des grottes à ROCHEFORT
- Dimanche 19/10 : Observation des migrateurs avec M.DAVID  
R-V.: 6h à la Cabane Debernardi à RESTEIGNE
- Dimanche 26/10 : Séance de baguage avec Michel DAVID  
R-V.: 8h chez lui, r. de Lesterny, 22A, à FORRIERE.
- Samedi 15/11 : Excursion au Z'VIN. Précisions dans le prochain n°.
- Dimanche 30/11 : Région Eprave-Lessive  
R-V.: 9h au parking de HAN/LESSE.
- Samedi 13/12 : Séance audio-visuelle à l'Ecole Moyenne de WELLIN (20h)
- Dimanche 21/12 : Les étangs de Serinchamps.  
R-V.: 9h à l'église de SERINCHAMPS.

#### PROCHAINE REUNION DU COMITE

Le mardi 11/11 à 15h, chez Georges ROUSSEL à STREE.

#### INFORMATIONS DIVERSES

##### NOS PEINES

Nelly MELIGNON a perdu son papa récemment. En ces tristes circonstances, nous l'assurons de toute notre amicale sympathie, ainsi que Louis et Florence.

##### A PROPOS D'UNE PAGE BLANCHE...

Dans le dernier numéro des "Barbouillons", la page 61 est restée blanche. Elle devait présenter le dessin du "Sabot de Vénus" mais l'électrograveur de l'Ecole Moyenne de Wellin nous a refusé tout service au dernier moment.

Vous trouverez dans ce n° le feuillet de remplacement qui vous permettra, en fin d'année, d'assembler un RAPPORT complet pour 1980.



**LES NATURALISTES  
DE LA  
HAUTE LESSE**

LES BARBOUILLONS  
+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

OCTOBRE 1980

Numéro 46

Edit. resp.: Maurice EVRARD  
Au Tilleul, 113  
6921 CHANLY  
Tél. 084/38 80 76

CCP 000-0982523-10

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

Dimanche 9/11 : EXCURSION GEOLOGIQUE DANS LA VALLEE DE LA MEUSE

Départ : de l'église d'HASTIERE-LA VAUX à 9.30h.

ATTENTION!!! - Notez bien ce lieu de rendez-vous : il a été modifié depuis la parution des derniers "Barbouillons". Cette excursion se fera en car. On peut prendre ce car à WELLIN (Grand-place) à 8.45h. Ceux qui voudraient s'embarquer en cours de route (itinéraire Wellin-Beauraing-Menil-St-Blaise-Hastière) le signalent au secrétaire M.Evrard. S'inscrire en payant 200F (adulte) - 100F (enfant) au CCP 000 - 09 25 23 -10 des Naturalistes de la Haute-Lesse à CHANLY, et ceci le plus tôt possible. Comme le temps presse, avertissez aussi le secrétaire par un coup de fil : votre virement risque de nous parvenir trop tard...  
Se munir de marteaux et burins, sacs en plastique pour les fossiles et les échantillons...

Samedi 22/11 : LA LESSE PAR MONTS ET PAR VAUX (6e étape : HALMA-CHANLY)

Départ : du parking après le pont de NEUPONT (Halma) à 9.30h.

Dimanche 14/12 : EXCURSION GEOLOGIQUE DANS LA VALLEE DE LA MEUSE (suite)

Samedi 27/12 : LA LESSE PAR MONTS ET PAR VAUX (7e étape : VILLERS/Lesse)

Dimanche 11/1 : EXCURSION A INTERET ARCHEOLOGIQUE ET PAYSAGER AUX ENVIRONS DE ROCHEHAUT avec Guido HOSSEY, du Service National des Fouilles

Samedi 24/1 : ASSEMBLEE GENERALE DE NOTRE A.S.B.L.

PROGRAMME DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Samedi 8/11 : Séance en chambre (bilan de la saison, mise en ordre de l'herbier, etc.). R-V.: 9.30h à FRANDEUX, Chez MEURRENS

PROGRAMME DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUESamedi 15/11 : EXCURSION AU ZWIN

Départ du Square Crépin à ROCHEFORT, à 6h du matin. Regroupement dans le minimum de voitures. Rendez-vous à l'entrée du Zwin à 9h. Se munir de son ravitaillement pour la journée. Pour des renseignements complémentaires, téléphoner après journée à Marc PAQUAY, responsable de la journée, au n° 084/21 16 99.

Dimanche 30/11 : Observations dans la région Eprave-Lessive.

R-V.: 9h au Parking de HAN/LESSE.

Samedi 13/12 : Séance audio-visuelle à l'Ecole Moyenne de WELLIN, à 20h.Dimanche 21/12 : Observations aux environs et sur les étangs de Serinchamps.

R-V.: 9h à l'église de SERINCHAMPS.

PROCHAINE REUNION DU COMITE

Le mardi 11/11 à 15h, chez Georges ROUSSEL, à STREE.

INFORMATIONS DIVERSES

Nous avons appris avec tristesse le décès de la soeur de notre dévoué Vice-Président.

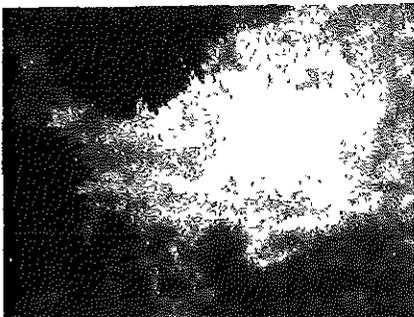
Nous présentons nos condoléances bien sincères à Edmond et Daisy et les assurons de toute notre amitié en ces pénibles circonstances.

L'ILLUSTRATION DES BARBOUILLONS

Grâce à la récente acquisition, dans des conditions très intéressantes, d'une électrograveuse GESTETNER 473 (il s'agit d'un appareil de démonstration de la firme), nous sommes maintenant à même de reproduire nous-mêmes par stencil électronique tout texte ou dessin en noir et blanc, de même que toute photo, même en couleur, à condition qu'elle soit bien contrastée. Nous espérons améliorer ainsi l'illustration de notre périodique. Nous faisons donc appel, une fois de plus, à tous ceux (c'est-à-dire à tout le monde) qui disposeraient de documentation en rapport avec nos activités. Nous souhaiterions faire des "BARBOUILLONS" la revue de tous nos membres.

Pour que chacun puisse se rendre compte des possibilités de cet appareil, nous remplirons les blancs éventuels par divers essais. Vous en trouverez un premier à la page 92.

Il va sans dire que tous les dessins, cartes et croquis de ce numéro des "Barbouillons" ont aussi été réalisés grâce à lui.



Ci-contre, mini-essai d'après une photo noir et blanc.

Titre :

FRONDAISONS ET NUAGES



LES BARBOUILLONS  
+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION  
NOVEMBRE 1980                      Numéro 47

Edit. resp.: Maurice EVRARD  
Au Tilleul, 113  
6921 CHANLY  
Tél. 084/38 80 76

CCP 000-0982523-10

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

Dimanche 14/12 : EXCURSION GEOLOGIQUE DANS LA VALLEE DE LA MEUSE  
(2e partie)

Départ : à 9.30h de ROUILLON, en face du pont de Godinne sur la  
N17, rive gauche.

Samedi 27/12 : LA LESSE PAR MONTIS ET PAR VAUX (7e étape)

Départ : à 9.30h de VILLERS-SUR-LESSE, devant l'Hôtel "Beau Séjour"  
(Marot)

N.B. Dans cette série "La Lesse par monts et par vaux" nous enjam-  
bons hardiment la région du Parc National de Lesse-et-Lomme,  
très souvent sollicitée dans nos programmes de promenades.  
Il ne s'agit donc ni d'un oubli, ni d'une trahison! L'occa-  
sion d'y revenir ne se fera d'ailleurs pas attendre, dès le  
prochain printemps...

Dimanche 11/1 : EXCURSION A INTERET ARCHEOLOGIQUE ET PAYSAGER AUX  
ENVIRONS DE ROCHEHAUT, avec Guido HOSSEY, du Ser-  
vice National des Fouilles.

Samedi 24/1 : ASSEMBLEE GENERALE DE NOTRE A.S.B.L.

PROGRAMME DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Samedi 13/12 : Séance audio-visuelle à l'Ecole Moyenne de WELLIN,  
à 20h.

Afin sans doute de ménager le "suspense", les responsables de  
cette soirée ne nous ont pas communiqué de programme plus précis.  
Mais on peut leur faire confiance!... Amenez donc vos amis et  
connaissances : ils ne seront pas déçus.

Dimanche 21/12 : Observations aux environs et sur les étangs de  
SERINCHAMPS

R-V.: 9h à l'église de SERINCHAMPS.

DERNIERE MINUTE - IMPORTANT : Etant donné les conditions climatiques  
actuelles, il est prudent de s'assurer, pour la sortie géologique du  
14/12, qu'elle a bien lieu. Tél. la veille au Secrétaire, M.EVRARD

2.

## PROGRAMME DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Samedi 20/12 : à 9.30, chez MEURRENS, à FRANDEUX, inventaire floristique des sites du Parc National de L-L.- Préparation des fiches.

## PROCHAINE REUNION DU COMITE

Le Samedi 10 janvier 1980, chez Paul GELIN, à BRIQUEMONT (à 16h.)

## INFORMATIONS DIVERSES

### MONTAGE AUDIO-VISUEL SUR LE PROJET DE PARC NATUREL LESSE-ET-LOMME

Appel à tous les photographes disposant de diapositives illustrant les aspects multiples du projet de Parc : historique, biologique, géologique, paysager... Nous manquons, en particulier, de diapositives sur les paysages ruraux, les aspects zoologiques (notamment ornithologiques) et les découvertes archéologiques.

Rendez-vous le 20 décembre à 14.30h, chez MEURRENS, à FRANDEUX

Daniel TYTECA

### ENQUETE SUR "BROMUS GROSSUS"

Monsieur André LA ALREE (Jardin Botanique National de Belgique) demande l'aide des Naturalistes pour mener une enquête concernant *Bromus grossus* Desf. ex DC. au sens de la Nouvelle Flore de Belgique, éd. 2, p.741 (= susp. *grossus* au sens de Tournay).

"Il semble que cette espèce soit complètement disparue en dehors de la Belgique. Dans notre pays, elle a fortement régressé.

"... je voudrais rassembler... toute donnée sur la présence de cette espèce en Belgique depuis 1930 inclusivement : localité, date, observateur, existence de spécimens d'herbier à l'appui ou notations dans des relevés. Vous m'aideriez en me communiquant ces données et si possible en précisant chaque fois s'il s'agit du var. *grossus* ou du var. *glaber*."

Communiquer des renseignements éventuels à Daniel TYTECA, Chée. de Bruxelles, 144 Bte 14 à 1300 WAVRE.

### 150e ANNIVERSAIRE

Les Naturalistes de la Haute-Lesse se doivent de participer aux manifestations nombreuses et variées qui marquent, en cette année 1980, le 150e anniversaire de ... la naissance de François CREPIN, botaniste de réputation mondiale, gloire locale du pays de ROCHEFORT.

Rappelons qu'une monographie (N°14) du Cercle Culturel et Historique de Rochefort a été réalisée en hommage à François CREPIN à l'occasion Colloque International de Botanique de juin 1966.

Pensons à cet illustre botaniste rochefortois quand nous traversons le square qui porte son nom et surtout quand nous nous y rassemblons au départ d'une excursion dans la région qu'il a tant prospectée.

### MEMBRES ADHERENTS

Le Comité propose aux membres sympathisants suivants de devenir membres adhérents en signant le formulaire d'engagement qui leur parviendra prochainement : ANTOINETTE Marie-Madeleine, DEMANET Gérard, DUMORTIER Roger, Mme DUMORTIER, LECOMTE Gérard, HUBAUX Bernard, HUBAUX Christiane, Mme MORMONT, VILLE Cécile, YUNGMAN Bernard.



LES BARBOUILLONS  
+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION  
DECEMBRE 1980                      Numéro 48

Edit. resp.: Maurice EVRARD  
                  Au Tilleul, 113  
                  6921            CHANLY  
                  Tél. 084/38 80 76

CCP 000-0982523-10

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

Dimanche 11/1 : EXCURSION A INTERET ARCHEOLOGIQUE ET PAYSAGER AUX ENVIRONS DE ROCHEHAUT.

Guide : Guido HOSSEY, du Service National des Fouilles.

Départ : à 9.30h, du point de vue sur Frahan et le méandre de la Semois, à ROCHEHAUT.

Samedi 24/1 : ASSEMBLEE GENERALE DE NOTRE A.S.B.L.

à 19h, à l'Ecole Moyenne de WELLIN (voir précisions plus loin)

Après l'Assemblée,  
vers 20.30h, présentation des RESULTATS DES FOUILLES DE WELLIN  
par Maurice EVRARD.

Dimanche 8/2 : LA LESSE PAR MONTS ET PAR VAUX (8e étape)

Départ : à 9.30h, de la gare de HOUYET.

Samedi 21/2 : EXCURSION A VIELSALM ET ENVIRONS : Musée du coticule (pierre à aiguiser les rasoirs), géologie régionale... (Projet à confirmer).

PROCHAINE REUNION DU COMITE :

Le samedi 17 janvier 1981 (et non le 10 comme annoncé précédemment), chez Paul et Arlette GELIN, à BRIQUEMONT (à 16h.)

A tous et à chacun, BONNE ANNEE ET BONNE SANTE!

BONNE ANNEE ET BONNE SANTE à tous et à chacun!

A tous, BONNE ANNEE, et à chacun, BONNE SANTE!

BONNE ANNEE à tous et BONNE SANTE à chacun!...

-o-o-o-o-o-o-o-

*Handwritten notes:*  
Tilleul  
Bonne Année - Maurice  
1981 11 11 3 3 4

CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Comme vous l'avez lu dans le calendrier des activités, notre Association tiendra son Assemblée Générale annuelle le 24 janvier prochain, à Wellin.

Ordre du jour :

1. Rapport moral de l'année 1980
2. Bilan et comptes de pertes et profits au 31/12/80
3. Projet de budget pour 1981
4. Fixation du montant des cotisations pour 1981
5. Renouvellement du Comité
6. Suggestions et projets pour 1981

Tous les MEMBRES EFFECTIFS de notre A.S.B.L. sont officiellement convoqués, par la présente, à cette assemblée. La liste en a été établie par le Comité, conformément à l'article 3 des Statuts, lors de sa réunion du 11/11/80. Vous la trouverez en annexe de ce n°48 des "Barbouillons". Un oubli étant toujours possible, nous vous demandons de vérifier cette liste et de nous signaler avant l'Assemblée si vos droits n'ont pas été respectés. A cet effet, nous vous rappelons que notre Règlement d'ordre intérieur précise que, pour être membre effectif, il faut remplir les conditions suivantes :

1. être âgé de 12 ans au moins,
2. payer la cotisation annuelle,
3. avoir été membre adhérent pendant un an au moins,
4. avoir participé, au cours de l'année écoulée, à 3 sorties générales au moins, ou à 2 activités générales et à 2 activités d'une section,
5. être admis en cette qualité par le Comité.

Nous rappelons que tout membre effectif peut se faire représenter valablement à l'Assemblée générale par procuration en faveur d'un membre présent.

Nous publions aussi, en annexe, la liste des MEMBRES ADHERENTS, arrêtée au 31/12/1980. Ils remplissent donc les conditions prévues à l'article 4 de notre Règlement d'ordre intérieur :

1. être âgé de 12 ans au moins,
2. payer la cotisation annuelle,
3. avoir été présenté par 2 membres adhérents ou effectifs,
4. avoir souscrit à l'engagement prévu à l'article 6,
5. être agréé par le Comité.

Les personnes qui ont payé leur cotisation pour 1980 et ne remplissent pas l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, portent le titre de SYMPATHISANTS, aux termes de notre Règlement.

Pour en terminer avec cette prose très administrative, rappelons encore que seuls les membres effectifs ont voix à l'Assemblée Générale, qu'ils sont éligibles au Comité s'ils ont 21 ans, et qu'ils élisent le nouveau Comité.

Rappelons encore que seuls les membres effectifs ont voix délibérative à l'Assemblée Générale, qu'ils sont éligibles au Comité s'ils ont 21 ans au moins, et qu'ils élisent le nouveau Comité.

#### ELECTION DU COMITE POUR 1981

Nos Statuts précisent que notre Association est gérée par un Comité composé de 7 membres. Ils sont choisis annuellement par l'Assemblée Générale parmi les membres effectifs. Les membres des deux sexes doivent y être représentés et l'un des membres au moins doit avoir moins de 30 ans

Sauf opposition de sa part, tout membre effectif âgé d'au moins 21 ans est éligible. Les membres désireux de prendre des responsabilités au sein du Comité sont invités à adresser leur candidature au Secrétaire avant l'assemblée générale.

Il est temps de mettre un point final à cette longue prose administrative...

CONCLUSIONS à l'usage particulier des Naturalistes qui n'ont pas eu la patience de lire tout ce qui précède :

1. Il faut venir à l'Assemblée Générale du 24 janvier prochain.
2. Ecrivez au Secrétaire pour lui signifier que vous voulez bien rendre service à l'Association en devenant membre du Comité.

#### UN DEPART... QUI N'EN EST PAS UN

Harcelé d'activités diverses, surtout depuis le "grand virage" qu'il négocia généreusement, il y a quelques années, pour mettre en harmonie son mode de vie et ses convictions, notre ami Georges ROUSSEL a fait part au Comité de son souhait d'être déchargé de tout mandat. Nous savons que Georges regrettait de ne pouvoir prendre une part plus large à l'organisation des activités de notre Association comme il le faisait dans le passé. Merci, merci mille fois pour tous les services rendus, pour l'enthousiasme, le bon accueil... Nous associons largement Anna à ces remerciements en lui demandant de continuer à réagir à nos manifestations par ses lettres si spontanées. C'est avec le plus grand plaisir que nous les retrouverons à nos sorties chaque fois qu'ils le pourront.

N.B.- La décision de Georges ROUSSEL ne fait que renforcer la conclusion n°2 (voir ci-dessus) et est de nature à faire tomber vos dernières hésitations : envoyez votre candidature sans tarder!

NOS JOIES : Nous avons le grand plaisir de vous annoncer l'heureuse naissance ... du "Héron"!

Il s'agit du Bulletin trimestriel d'information du GROUPE DE DEFENSE DE L'OURTHE MOYENNE fondé et animé par un de nos membres, Daniel MORMONT, aidé du ban et de l'arrière-ban des familles

MORMONT et DEMOULIN.

L'objectif de cette nouvelle association est de mener dans la région de l'Ourthe moyenne, d'Engreux à Hamoir, le bon combat pour la défense de l'environnement naturel et de l'identité du terroir.

Comme nous l'avons fait pour la Haute-Lesse, les fondateurs du G.D.O.M. ont mis à la base de leur action la prise de conscience des richesses de leur région et y organisent des activités de découverte.

Nous souhaitons longue vie au "Héron" et félicitons de tout coeur ses promoteurs.

Pour tout renseignement, on peut s'adresser au Président M. Daniel MORMONT, 1, Vecpré, 6986 HALLEUX (La Roche-en-Ardenne), tél. 084/41.13.87.

#### UN EVENEMENT BIBLIOGRAPHIQUE

Les "Barbouillons" ne présentent pas une rubrique régulière des livres utiles au Natureliste : il y a pléthore en la matière et chacun peut, sans difficulté, être informé des ouvrages nouveaux qui paraissent dans sa spécialité.

Toutefois, nous vous signalons aujourd'hui un petit ouvrage (75 pages) qui vous intéressera à plus d'un titre. Il s'agit de Sols et Végétations du Grand Couvin de P.AVRIL et M.DETHIOUX.

Et tout d'abord, les noms des auteurs sont un garant de la haute tenue scientifique et du caractère didactique de cette présentation du milieu naturel de la région couvinoise.

De plus, ce milieu nous est familier, puisqu'il s'étend, comme notre terrain d'exploration habituel, sur les trois mêmes régions naturelles : la Famenne schisteuse (appelée "Fagne" à l'ouest de la Meuse), la Calestienne calcaire et l'Ardenne schisto-gréseuse. C'est sans peine donc que nous pouvons transposer chez nous les descriptions et analyses des paysages couvinois.

L'ouvrage se divise en trois parties.

La première présente le milieu physique en expliquant de façon très simple les liaisons entre géologie, relief, hydrographie et climat.

La 2e décrit les catégories de sols de la région de Couvin après avoir brossé en quelques pages les notions fondamentales de la pédologie.

Enfin la 3e, où nous reconnaissons plus particulièrement la griffe de notre ami Maurice DETHIOUX, présente les grands types de végétations liés aux trois régions naturelles dans lesquelles s'inscrit le territoire du Grand Couvin.

L'ensemble de l'étude est abondamment illustré de photos, cartes, graphiques, tableaux et statistiques qui en font un outil pédagogique remarquable. Bref, un ouvrage d'excellente vulgarisation capable de redorer le blason d'un genre parfois méprisé.

Un seul regret : le négligé de la présentation matérielle (typographie, reproduction des photos, présentation des cartes...) Aucune indication d'éditeur ni de prix... M.E.

## COMPTES RENDUS DES ACTIVITES GENERALES DE JANVIER 1980

---

DIMANCHE 13 JANVIER : LA LESSE PAR HONTS ET PAR VAUX  
6e étape : DAVERDISSE et environs

Temps sec, soleil et gel : la journée s'annonce belle pour les Naturalistes rassemblés à l'église de Daverdisse. La descente vers le Vieux Moulin nous met en jambes et nous permet de jeter un coup d'oeil d'ensemble sur la région que nous parcourons tout au long du jour : les versants de la Lesse et le plateau dans un secteur bien préservé autour de la Ferme de Mohimont.

La montée vers le Comble de Chaumont (150m de dénivelée) permet d'initier les débutants à la détermination des arbres et arbrisseaux par l'écorce et les bourgeons : framboisier, aulne, frêne, charme, hêtre, érable... (Rappel à l'intention de Geneviève!) C'est l'occasion aussi pour les plus avancés de faire des applications pratiques des cours de phytosociologie : sur la pente, nous traversons des hêtraies à fétuque et, sur le plateau, semé de blocs de grès, nous trouvons la hêtraie à myrtille.

Pique-nique au bord de la Lesse, autour d'un feu fringant, près de la passerelle Maria. Les esprits sont en verve et les caustiques s'en donnent à coeur joie : médecins, enseignants, seconds résidents..., tous en prennent pour leur grade!

Nous remontons ensuite la rive droite. La Lesse est belle et coule à pleins bords. Ses îles partagent le courant en tresses où la lumière joue avec l'eau. Un vieux chêne se penche, attendri, sur ces amusements innocents.

Nous voilà à la Ferme de Mohimont. Pierre Bonaparte y abrita, de 1839 à 1849, son caractère ombrageux (en 1870, il tua le journaliste Victor Noir d'un coup de pistolet) et ses amours pour Rose Hénard dont la mort lui fit commettre quelques poèmes heureusement oubliés. Citons quand même, pour vous permettre de juger :

Rose adorée, ô mon ange sur terre,  
Toi qui de fleurs a semé mon chemin,  
Malgré l'exil et sa tristesse amère,  
En te voyant je bravais le destin.  
Quand février me rendit la patrie,  
Je crus un jour à ce vaste succès :  
Mais des malheurs j'épuise la série,  
La Rose hélas! s'est changée en cyprès.

Le site de Mohimont est de toute beauté : l'écran des forêts l'encadre de toutes parts, les prairies tapissent le fond de l'écrin où se niche la vieille ferme à qui la rivière tient compagnie en clapotant. Nous apercevons l'ancienne glacière où, au temps passé, on accumulait des réserves de glaçons durant les hivers rigoureux, ce qui permettait de garder les viandes au frais jusqu'au coeur de la canicule. Des construc-

tions semblables, aux murs épais à demi enfoncés dans le sol, peuvent être aussi observées à proximité du château de Sohier, aux forges de Neupont, à Mirwart, au Pont d'Erezée...

Sortant de la plaine alluviale, nous sommes surpris de découvrir une station d'Aspérule odorante (celle qui parfume le Maistrank des Arlonnais), située à la limite géologique du Siegenien (S1) et du Gedinnien (G2b). Est-ce la nature du substrat géologique qui lui a permis de s'installer ici, ou a-t-elle profité de conditions particulières dues à la présence dans les parages d'anciens fours à chaux dont le lieu-dit "Tchafôr" rappelle le souvenir? Embarqués sur le terrain de la géologie, nous nous mettons, sans succès, à la recherche de la "faille de Vencimont" qui bouscule dans les parages G2a et G2b.

Nous atteignons ainsi le confluent Lesse - Almache : le soleil déjà bas sur l'horizon, fait scintiller les milliers de pendeloques de glace qui décorent les berges. La Lesse a sorti ses cristaux...

Mais déjà nous la quittons pour remonter vers Séchery à travers les bois de Mohimont, où nous admirons des chênes imposants, et où une faude de charbonnier, plate-forme établie en pleine pente, nous permet d'évoquer le rude vie des "carbonari" ardennais. Le Ry de Bézou qui naît sur le plateau nous ramène à la Lesse. Nous la remontons jusqu'au pont des Barbouillons, monument éponyme de notre Association! Le cinclé plongeur n'est pas au rendez-vous, mais la journée nous aura permis d'observer des sitelles, des hérons, la bergeronnette des ruisseaux, diverses mésanges dont une troupe de longues-queues...

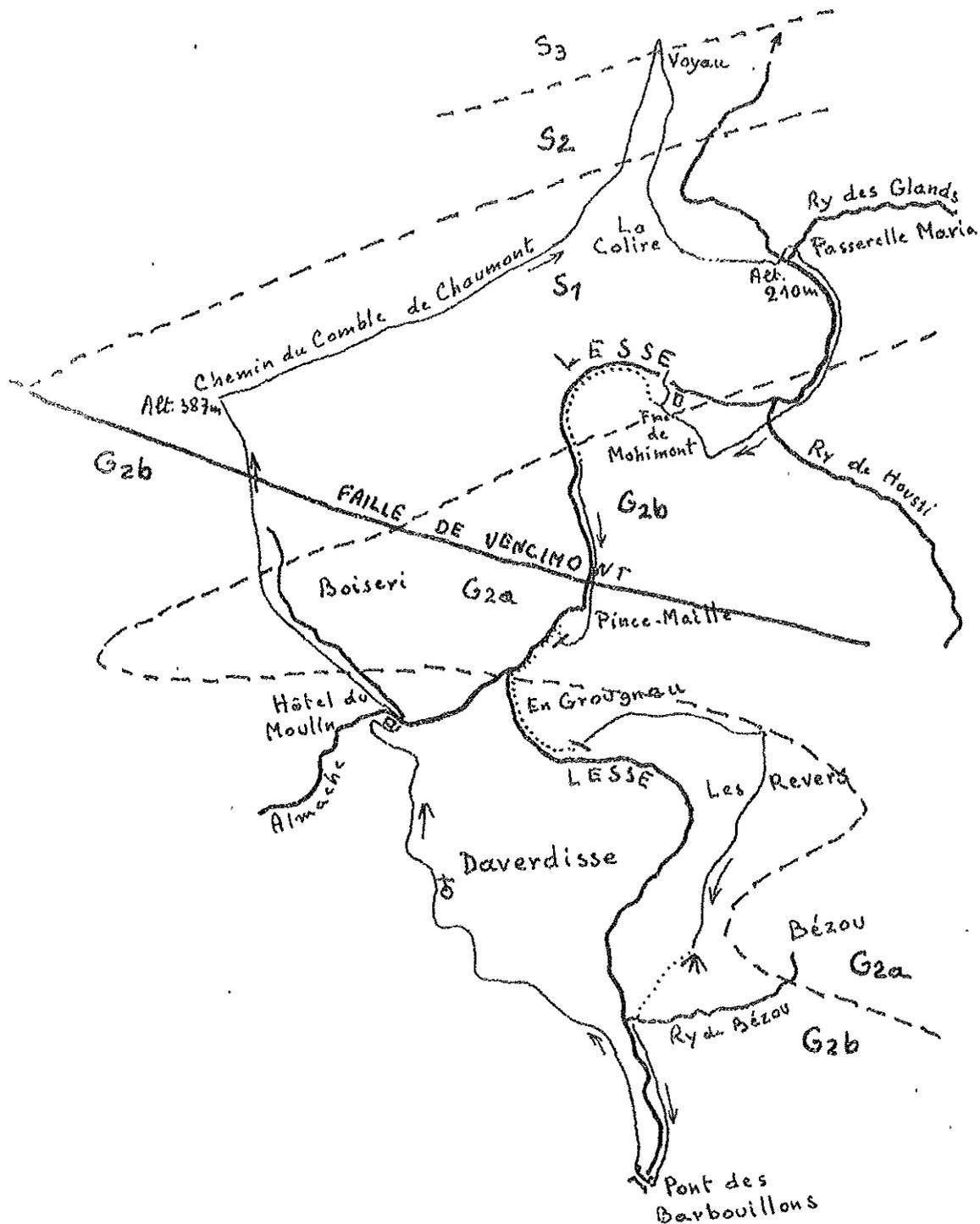
Le retour est sans histoire, à ceci près que nous aurons quelque difficulté à respecter la tradition : c'est jusqu'à Mellin que nous devons chercher un café ouvert pour y déguster la trappiste qui couronne dignement de telles journées.

Maurice EVRARD

A l'intention de ceux qui auraient des remords de n'avoir pas fait cette promenade, par crainte du froid ou pour tout autre motif fallacieux, Pierre LIMBOURG a dressé la carte de l'itinéraire de la journée.

MARDI 19 JANVIER : Conférence avec diapositives sur LES RAPACES  
par J.DOUCET à ROCHEFORT

Nous ne sommes pas en mesure de vous donner le compte rendu de cette activité dans ce numéro des "Barbouillons". Nous espérons bien combler cette lacune dans le numéro de mars.



SAMEDI 26 JANVIER : ASSEMBLEE GENERALE DE NOTRE A.S.B.L.

1. Partie administrative

Le Président, Pierre LIMBOURG, présente une rétrospective des activités générales de l'Association pendant l'année écoulée. Cette synthèse est constituée par la table des matières du Rapport des activités 1979. Il rappelle en particulier le travail réalisé grâce à l'équipe du Cadre Spécial Temporaire qui a

fonctionné pendant un an : organisation de la Maison de la Nature, préparation de l'Exposition de Rochefort "Le Pays de Lesse et Lomme", en particulier réalisation de la maquette du Parc National, action éducative dans les écoles de la région,... Nos moyens financiers ne nous permettent pas, malheureusement, de poursuivre ces activités, pas plus que de relancer un nouveau projet avec l'aide de la loi Spitaels. Les mêmes motifs nous ont amenés à renoncer aux services de notre Secrétaire administrative, Anne-Marie MENU, que le Président remercie aussi pour le travail accompli.

Les responsables des équipes font ensuite le bilan de l'année écoulée, chacun pour son secteur :

Equipe botanique : P.Limbourg  
Equipe ornithologie : M.David  
Equipe archéologie : M.Evrard  
Commission Environnement : E.Meurrens

Le Trésorier, Paul GELIN, fait ensuite l'exposé de la situation financière de l'Association. Les comptes, après examen des commissaires désignés lors de l'Assemblée de 1979, Marie EVRARD et Jacques DUPUIS, sont approuvés par l'Assemblée unanime qui en donne décharge au Trésorier. Celui-ci présente ensuite le projet de Budget pour 1980, lequel est accepté aussi à l'unanimité. L'Assemblée fixe alors le montant des cotisations pour 1980. Il est établi comme suit :

Membre isolé : 300F  
Etudiant ou chômeur : 225F  
Cotisation familiale : 315F

Il est alors procédé à l'élection des membres du Conseil d'Administration, suivant nos statuts et notre règlement d'ordre intérieur. Le Comité de 1979 est réélu sans modifications. Marie EVRARD et Jacques DUPUIS sont désignés comme Commissaires aux comptes pour 1980, charge qu'ils acceptent.

## 2. Remarques et propositions des membres

Diverses suggestions sont faites pour étendre l'influence de notre Association par le recrutement de nouveaux membres, spécialement des jeunes, et par l'extension de nos activités générales à un public plus large. On parle de réaliser des actions concrètes (nettoyage de rivières, de parkings, d'aires de pique-nique...), d'organiser des journées de découverte de la nature par le jeu, des promenades à vélo, de réaliser un montage audiovisuel à passer dans les écoles. On propose encore de reprendre contact avec les enseignants qui ont participé à l'exposition de Rochefort pour relancer des activités communes. Des sorties centrées sur l'environnement d'une école auxquelles seraient invités les enseignants sont aussi envisagées.

Une intensification de la publicité pour nos activités pourrait se faire par le canal de l'Office du Tourisme à qui notre calendrier sera communiqué, par les brochures d'information des Syndicats d'Initiative... RTT-Lessive affiche aussi le programme des activités culturelles qui se déroulent dans la région.

Pour attirer les jeunes, on propose encore des séances d'observation des oiseaux en liberté, les séances de baguage pouvant amener des problèmes sérieux.

3. Conférence d'Emmanuel SERUSI...UX, d'Inter-Environnement-Wallonie sur L'AVENIR DE LA PROTECTION DE LA NATURE EN BELGIQUE

Le conférencier part de deux constatations :

- la dégradation rapide de notre environnement
- l'impossibilité de protéger réellement notre environnement par suite du chaos institutionnel (classement, création de parcs naturels...)

Il cherche ensuite les causes de cette impuissance, et les trouve dans l'imprécision, dans l'esprit des responsables et de l'opinion publique, que recouvre le terme "environnement". (Confusions avec pollution, hygiène, espaces verts, plan vert...)

Il est donc essentiel de définir notre "patrimoine naturel" et plus encore de comprendre de quelle évolution il est la résultante.

Notre environnement dit "naturel" d'aujourd'hui n'a plus aucun point commun avec ce qu'il était il y a 2.000 ans, avec la forêt climacique originelle. Petit à petit, l'homme a imposé au paysage une structure d'exploitation précise où les êtres vivants ont pu trouver leur place car cette structure est caractérisée par la faiblesse des moyens d'exploitation et matérialisée dans l'environnement par un gradient de destruction qui va de l'exploitation intense à proximité des habitats à la forêt intacte, en passant par des zones de pâturage extensif, de sarts, de taillis... Jusqu'à des temps assez récents, l'homme a de plus adapté ses techniques aux caractères propres des terroirs : il veillait à ménager l'avenir, il diversifiait les traitements selon les besoins et les possibilités. Notre patrimoine paysager garde des traces de cette activité économe et diversifiée : forges, étangs, taillis, aires de charbonniers... Cette intrication des facteurs naturels et économiques a donné naissance à un paysage infiniment diversifié qui permettait à des communautés vivantes également diversifiées de s'installer.

Voilà le patrimoine dont a hérité l'homme moderne. Qu'en a-t-il fait?

Les structures d'exploitation sont complètement bouleversées. Nos moyens étendus, "efficaces", permettent une exploitation intensive de tout l'espace. Cette exploitation se fait partout de la même façon : les engrais artificiels ont amené un nivellement de la qualité des sols, les moyens de communication ont effacé les distances, plus rien n'est inaccessible à l'action de l'homme, le choix des sites industriels ne dépend plus du terroir mais des facilités économiques (salaires, taxes). Résultat : uniformisation, banalisation de nos paysages. La notion de gradient a disparu; les mêmes formes d'agriculture et d'industrie peuvent se rencontrer partout; le réseau des voies de communication s'étend de façon à permettre au maximum le développement des transports individuels; l'urbanisation envahit le monde rural avec ses mentalités trop souvent acceptées comme "prototypes" (architecture, hygiène, délas-

sements...); les services officiels d'urbanisme, de remembrement, d'hydraulique agricole,... travaillent dans le même sens; notre environnement ne peut plus absorber les apports d'engrais de plus en plus importants, les déchets organiques, ce qui amène une eutrophisation excessive des milieux aquatiques : tous nos étangs sont les mêmes, sursaturés de matières organiques et minérales.

En conclusion, la protection de l'environnement naturel doit tenir compte des situations actuelles et des leçons du passé. Le patrimoine naturel et historique doit s'intégrer dans notre cadre économique.

Il ne peut être question de maintenir des zones vierges à côté des zones occupées par l'homme. Il faut arriver, dans un cadre d'activité humaine qui tend à envahir tout le territoire, à retrouver aux plantes, aux oiseaux, aux autres animaux, une place convenable où ils puissent s'épanouir dans toute leur diversité. Les sites "naturels" ne seront acceptés que s'ils entrent dans le circuit économique, s'ils sont "rentabilisés". C'est ce qui découle de l'examen des Plans de Secteur. Ainsi, les Fagnes auraient comme vocation économique de permettre le ski de fond.

La protection de la nature comporte donc plusieurs volets :

- protection intégrale de certains grands sites;
- restauration d'une valeur économique aux espaces non bâtis.

La rénovation rurale s'attache à réaliser ce point. Des projets précis doivent être mis en oeuvre : utilisation du bois des taillis au niveau local pour le compostage (d'où économie d'énergie et valorisation des terrains peu productifs : terres calcaires...), développement de l'apiculture sur les landes à bruyères, etc. Voilà un terrain de choix pour les imaginations écologistes!

- encouragement des techniques agricoles, forestières, minières... qui ne mettent pas en péril le milieu naturel, rendant inutile toute intervention destinée à lui garder son utilisation.

- abandon ou modification des techniques banalisatrices. En particulier, notre système agricole qui tend à obtenir le maximum de matière végétale sur le minimum de surface doit être remis en cause. C'est lui qui pousse à l'emploi des engrais, des pesticides, herbicides et autres fongicides, au remembrement irréfléchi et, finalement, à des surplus de produits et à des subventions par les caisses de l'Etat.

Monsieur Sérusiaux termine sa causerie par une présentation de l'action d'ISIWAL, qui étudie ces problèmes de la gestion du patrimoine naturel wallon. Les principes de cette gestion ont été présentés par les fiches techniques 27, 28 et 29, publiées l'an passé.

Cette intéressante conférence a été suivie d'un débat animé qui a prouvé, si besoin en était, l'intérêt porté par nos membres à ces problèmes dont la solution déterminera en grande partie l'avenir de nos enfants.

Maurice EVRARD

## ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

SAMEDI 12 JANVIER : 3e cours de Maurice DETHIOUX sur les  
GROUPEMENTS VEGETAUX

Ce cours est consacré à l'étude des autres types de hêtraies (voir fiche n°26 et à celle des chênaies-charmaies flamenniennes.

SAMEDI 26 JANVIER : Séance de travail sur la maquette du Parc national de Lesse-et-Lomme, à la Maison de la Nature, à Ave.

## CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

### ELARGISSEMENT DE LA ROUTE CINEY-ROCHEFORT

Les habitants de Rochefort et des environs sont étonnés de voir l'importance des expropriations réalisées le long de la route de Ciney, entre le pont du Vachaux et la crête du Condroz. C'est à croire que l'autoroute E40 va passer par là!

Faisant écho à ces interrogations, la Commission Communale de l'Environnement de Rochefort s'est fait expliquer par l'Administration des Ponts et Chaussées l'importance exacte des travaux prévus.

La route N49 qui relie Rochefort à Ciney va être progressivement modernisée et, chaque année, le Ministre des Travaux Publics y consacrerait environ 6 millions.

La partie allant de Rochefort au Ry de Vachaux (en français, "ruisseau des putois"), longue de 5km, a été réalisée en 1978. En 1980, sera effectué le tronçon suivant, c'est-à-dire jusqu'à l'embranchement de la route d'Haversin. Ce tronçon, large de 5,50m, tout en restant à deux bandes, sera porté à 8m de largeur. On a prévu cependant une triple largeur au carrefour de Buissonville et une réserve de 5m de chaque côté de la route pour accotements et fossés.

La Commission de l'environnement a constaté que l'emprise était suffisante pour réaliser une piste cyclable. Tout en regrettant qu'il sera nécessaire de revoir le premier tronçon où rien de semblable n'a été prévu, elle a demandé avec insistance que le nécessaire soit fait pour relier Rochefort à Ciney par une piste cyclable, et ce depuis le pont du Vachaux.

Le Conseil Communal de Rochefort a partagé cette manière de voir et nous apprenons que la nouvelle route N49 sera dotée de chaque côté d'une piste cyclable.

### LA NATIONALE 35 EN SITE PROPRE

Nous avons déjà parlé du projet de route N35 à 4 bandes à créer en site propre et prévue de Marche à Rochefort et de Rochefort à Gedinne.

Dans le cadre de la concertation, le tracé Marche-Rochefort a été étudié par le Service d'Ecologie appliquée de l'Université de Liège, dirigé par le Professeur FROMENT.

Ayant été consultés sur l'impact qu'aurait cette nouvelle route sur la région traversée, les Naturalistes de la Haute-Lesse ont estimé devoir proposer une alternative. Au lieu de créer une nouvelle route N35 en site propre, ils ont suggéré de réaliser d'abord la route industrielle qui, au sud du plateau du Gerny, doit relier Rochefort aux carrières Lhoist et aux zonings industriels de Marloie et de Marche.

La Commission Communale de l'Environnement de Rochefort, sur rapport de Pierre LIMBOURG, a approuvé cette position à l'unanimité et notification en a été faite au Conseil Communal.

Le Centre d'Ecologie appliquée de l'Université de Liège a partagé ce point de vue et a proposé la même solution.

Plusieurs membres de la Commission d'Ecologie du Ministère des Travaux Publics ont reçu notre dossier.

Aux dernières nouvelles, il semble bien que le danger de cette route N35 à 4 bandes soit momentanément écarté.

Edmond MEURRENS

## COMPTES RENDUS DES ACTIVITES GENERALES DE FEVRIER 1980

---

### : SAMEDI 9 FEVRIER : EXCURSION EN ZELANDE - OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES

Parti de Wellin à 6.30h, notre car effectue le ramassage des Naturalistes tôt levés à Haversin, Namur, Bruxelles. Arrivés à Gand deux heures et demie plus tard, nous y attendrons vainement notre guide, Jo VAN DER STEEN, du Wielewaal. Nous apprendrons, quelques jours plus tard, qu'il a été victime d'un accident en se rendant de son domicile au lieu de rendez-vous... Nous espérons qu'il est maintenant parfaitement rétabli et que nous pourrons profiter de sa compétence à une autre occasion. Au pied levé, l'organisateur de la journée, notre ami Henri JACOBS, va donc nous piloter dans une région où il a beaucoup bourlingué autrefois. Nous ne savons ce qu'eût été cette journée sous la conduite du guide prévu, mais nous savons qu'elle fut intéressante et enrichissante grâce à notre mentor impromptu. Qu'il en soit remercié!

Nous longeons le canal Gand-Terneuzen égayé de Mouettes rieuses et, aux abords de Terneuzen, Poules d'eau, Foulques macroules et Canards colverts nous souhaitent la bienvenue. Nous nous arrêtons quelques minutes sur la digue pour observer 7 magnifiques Huîtriers pies.

Nous pénétrons dans le polder du Braakman où s'étend une réserve naturelle parfaitement organisée pour satisfaire à la fois les oiseaux aquatiques, les ornithologues et les touristes, promeneurs ou campeurs. Dans un premier étang, nous repérons un couple de Grèbes huppés, quelques Fuligules morillons et un Garrot à oeil d'or. Plus loin, nous déclenchons un envol de Colverts. Dans une prairie, deux Courlis cendrés se baladent au milieu de Foulques et de Tadornes de Belon alors que des Perdrix grises et un Faisan de Colchide s'enfuient au loin.

Nous parcourons la Réserve par des sentiers aménagés dans le sous-bois en bordure des plans d'eau : dispositif qui ménage à la fois les intérêts des observateurs et ceux des oiseaux aquatiques. Nous observons longuement Colverts, Cygnes tuberculés, Courlis cendrés et Oies cendrées. A côté de ces dernières, un grand oiseau noir au bec crochu et aux joues jaunes, plonge en quête de nourriture. Il reste longtemps sous eau, de une à deux minutes, puis ressort, assez loin de son point de plongée. C'est le Grand Cormoran. Francine LIMBOURG l'a croqué avec précision et talent.

Plus loin, un autre oiseau de mer, le Goéland marin, nous fait admirer son envergure, alors qu'un Héron cendré s'envole, accompagné de Vanneaux huppés.

Nous piquêtons dans un autre coin du Braakman tout en continuant nos observations : un Goéland argenté et des Oies des moissons viennent compléter notre tableau de "chasse", ces dernières reconnaissables au large anneau jaune orange coupant leur bec noir.

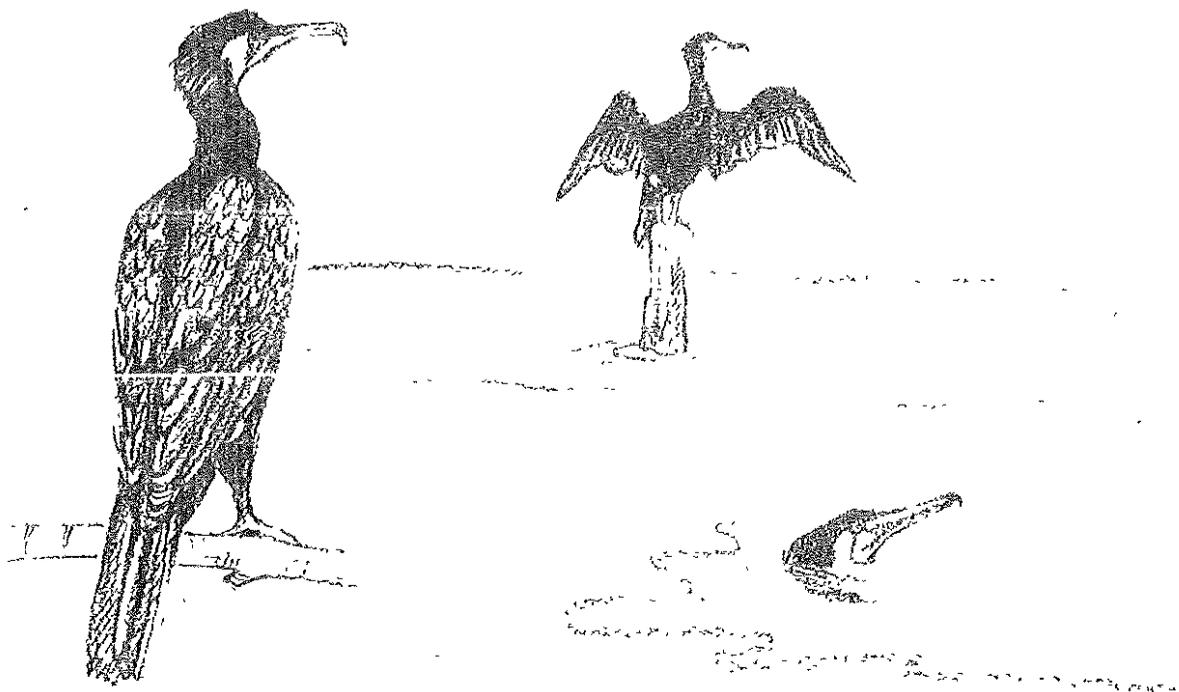
Renonçant au projet de visiter la Réserve du Zwin, nous nous attardons sur la rive droite de l'Escaut où des centaines d'oiseaux

marins profitent de la marée basse pour faire riche provende : des Courlis cendrés, des Huitriers pies, des Tadornes de Belon, des Oies cendrées, des Chevaliers gambettes, des Avocettes qui longent le rivage tout en balançant leur bec retroussé dans la vase, un Grand Cormoran et un grand nombre de Bécasseaux que nous n'avons pu déterminer...

Nous reprenons la route dans ce paysage parfaitement ordonné des Polders, avec ses maisons de poupées, ses fermes aux bâtiments non jointifs, abritées derrière leurs rideaux de peupliers au milieu de leurs champs parfaitement soignés. Dans un minuscule étang privé, à quelques mètres de la route, se baigne un Cygne tuberculé, observé par une Oie rieuse, une Oie cendrée et une Bernache nonnette placées assez mystérieusement côte à côte. Plus loin, sur une décharge publique, une multitude de Mouettes rieuses font ripaille des reliefs de notre société de gaspillage. Un humoriste crée la sous-espèce des "Mouettes trieuses".

Dans le petit port de Breskens où, dans la lumière dorée de cette fin d'après-midi, les petits bateaux de pêche aux couleurs criardes composent un tableau à la Van Gogh, les Naturalistes se ruent sur la friterie et surtout la poissonnerie. Nous rentrons en Belgique par Sluis, longeant un admirable canal avec ses rangées de peupliers courbés par le noroît. Nous faisons halte à Damme, le temps d'évoquer Uylenspiegel et de constater que les oies qui, depuis des temps immémoriaux établissent ici leurs quartiers d'hiver, sont déjà reparties vers le Nord. Un dernier arrêt à Bruges, où nous repérons un dortoir de Cygnes tuberculés près d'un pont, et où nous prenons le verre de l'amitié, non sans créer une certaine sensation avec nos bottes et nos kawés, dans ce café fréquenté par la gentry brugeoise!

Eric BOSSART et H. EVRARD



Complément d'information sur LES CORMORANS

"Un des Cormorans s'est jeté à l'eau. Profondément immergé, laissant apparaître le haut du dos seulement, il tend le cou incliné en arrière, et pointe son bec obliquement vers le ciel. Souvent il épie les poissons en plongeant la tête jusqu'au dessus des yeux. Puis il se met à pêcher : tantôt il disparaît en glissant sans effort sous l'eau, tantôt il bascule brusquement avec un petit saut. Le Cormoran est un plongeur émérite dont l'activité s'exerce surtout à proximité du fond. Pareil à un fuseau effilé, il vire et se retourne, file comme l'éclair avec une aisance stupéfiante. Tandis que ses ailes restent fermées, légèrement écartées du corps, ses pattes vigoureuses travaillent simultanément. Les plongées durent d'habitude de 20 à 45 secondes, par 3 ou 4 mètres de profondeur. Mais le Cormoran peut rester sous l'eau jusqu'à 71 secondes et atteindre une profondeur de 16 mètres."

...

"Le Cormoran ne reste pas longtemps dans l'eau. Dès qu'il a calmé quelque peu son appétit, il s'envole et gagne un poste élevé, pilotis, balise, rocher, arbre sec, ou bien se pose sur le rivage. Dressé sur ses pattes, la tête immobile, il déploie ses ailes et attend qu'elles sèchent, accélère même l'opération en les agitant comme des éventails. Ce n'est pas un jeu, mais une nécessité; en effet, son plumage n'est pas si imperméable à l'eau que celui des Grèbes ou d'autres plongeurs : il s'imbibe assez rapidement, et l'oiseau doit le faire sécher après chaque expédition aquatique."

(Paul GEROUDET : Les Palmipèdes, 1972, Ed. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel)

"Les Cormorans en effet ne possèdent pas, en quantité suffisante, de sécrétions uropygiennes, qui servent à imperméabiliser le plumage. Ils s'alourdissent donc lorsqu'ils sont mouillés. Mais il semble que cela ne soit pas un handicap pour eux, bien au contraire, puisqu'ils peuvent ainsi descendre sous l'eau plus vite et plus profondément..."

(La Faune, T.10)

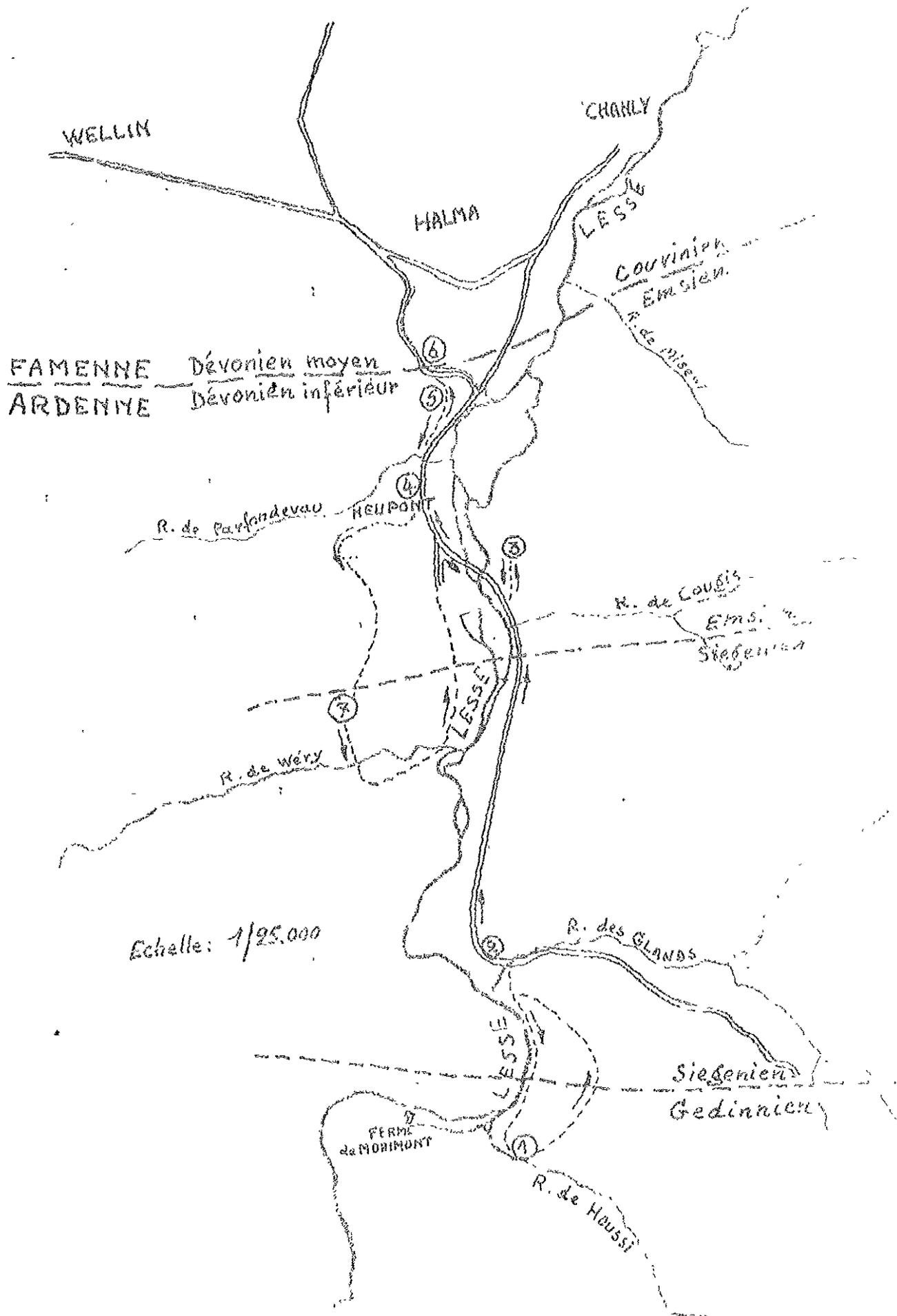
Dimanche 24 FEVRIER : INITIATION A LA GEOLOGIE (I)

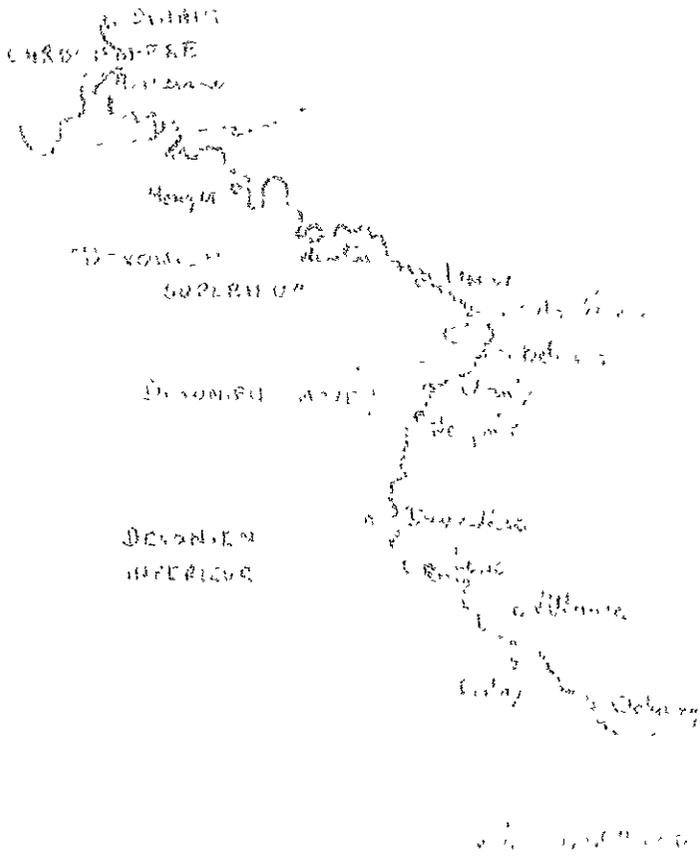
Plus de 60 participants sont au rendez-vous ce dimanche matin près de l'Hôtel du Ry des Glands, à Neupont, au pied de la côte de Redu qui permet de franchir les 200m de dénivellation qui séparent la Famenne du plateau ardennais.

Plutôt qu'un compte rendu chronologique de la journée, les participants à cette première séance d'initiation trouveront ici un rappel des observations faites, des notions abordées et des compléments d'information sous forme d'un petit lexique.

1. Situation des observations : voir carte

Les roches observées au cours de cette journée se situent dans





Yangtze River Basin

CHINA SUPERIOR

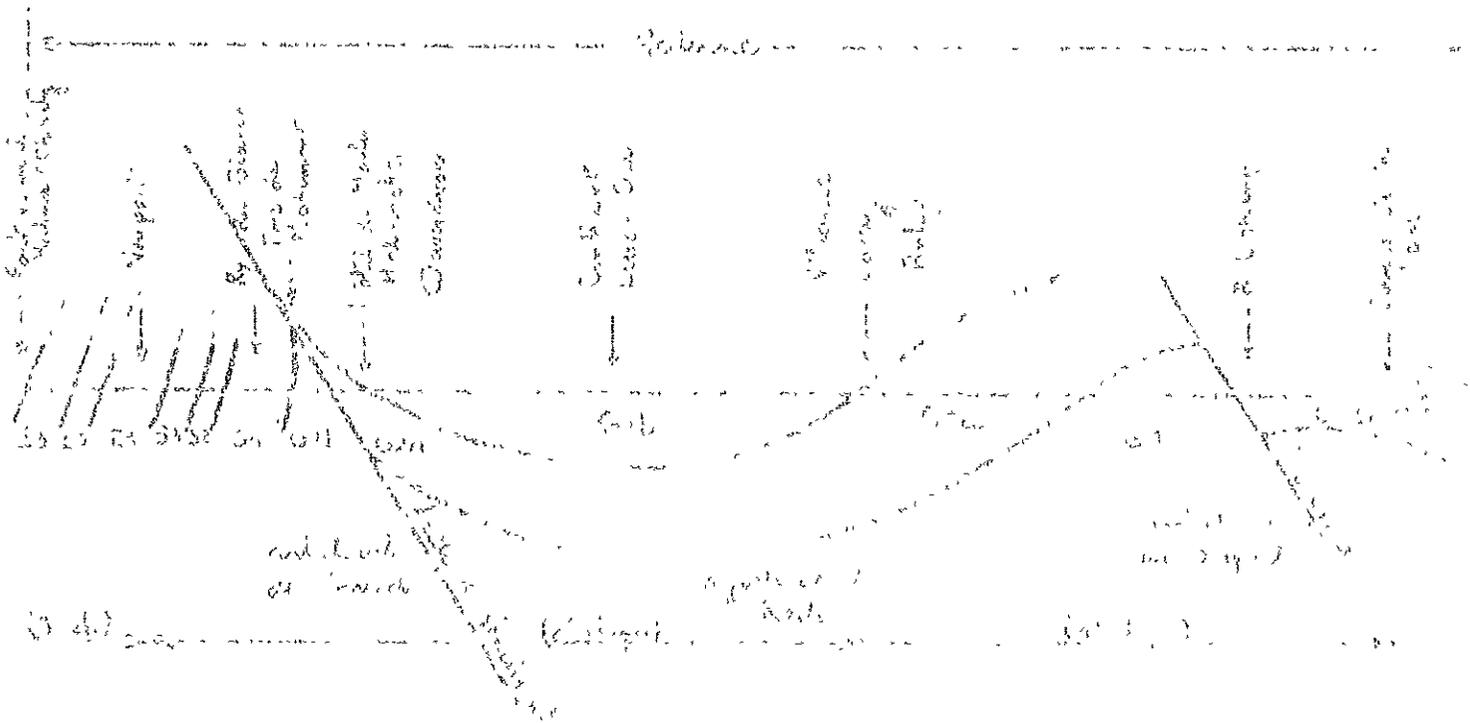
- Beijing
- Tianjin
- Jinan
- Zhengzhou

CHINA MIDDLE

- Wuhan
- Nanjing

CHINA INFERIOR

- Shanghai



## 1<sup>ERE</sup> PRIMAIRE

### Systeme Dévonien

Etages Gedinien, Siegenien, Emsien, Couvinien .

## 2. Origine des Roches :

La croûte terrestre est composée de roches.

Les roches sont un assemblage de minéraux; ceux-ci sont des corps homogènes, avec une composition chimique donnée et des caractéristiques physiques bien définies.

Ainsi le grès (roche) est constitué de grains de silice (minéral :  $SiO_2$ ) soudés par un ciment, lui-même siliceux ou calcaire.

Les minéraux peuvent se présenter sous forme de cristaux de structure atomique bien déterminée et qui grandissent par superposition continue de minces couches de matière, selon des lois de symétrie rigoureuses (7 systèmes). Ainsi le quartz est de la silice cristallisée dans le système hexagonal.

Les roches sont classées, selon leur origine, en

- A. ROCHES MAGMATIQUES (ou éruptives, ou endogènes, ou ignées...)  
Elles ont une origine profonde (granite, basalte, roches volcaniques).
- B. ROCHES SEDIMENTAIRES (ou exogènes)  
Elles se sont formées à la surface de la Terre, sur les continents ou au fond des eaux, et résultent de l'action des agents d'érosion et de transport sur des roches préexistantes (grès, schiste, poudingue...), de l'activité des êtres vivants (calcaire, houille...) ou de phénomènes chimiques (concrétions...). Presque toutes résultent d'une longue transformation du dépôt originel ou sédiment. Cette transformation n'a pas effacé les caractères propres au dépôt : disposition en strates, présence de fossiles.
- C. ROCHES METAMORPHIQUES  
Elles proviennent de la transformation d'autres roches (A - B) sous l'effet de la pression, de la température, et parfois par l'adjonction de nouveaux éléments chimiques.  
Ainsi les argiles donneront des phyllades (ardoise),  
les grès, des quartzites,  
les calcaires, des marbres (sensu stricto)...

## 3. Stratigraphie :

Les éléments dont sont constituées les roches de la région prospectée se sont déposés dans la mer dévonienne, il y a 400 millions d'années. Les niveaux les plus bas se sont évidemment formés les premiers. L'évaluation de l'âge absolu de ces niveaux est réalisée par les méthodes radio-actives. C'est ainsi qu'on a pu établir une chronologie fiable des temps géologiques (Cfr. Fiche n°1 jointe aux "Barbouillons" n°13. L'apparition de la vie est à reporter à 3.800 Millions d'années, soit le 7 mars...)

Horizontales à l'origine, les couches constituant les assises du système dévonien ont été plissées, environ 60 millions d'années après leur dépôt : Plissement hercynien, au Carbonifère. Au cours de la journée, nous les rencontrons redressés presque verticalement.

L'érosion ayant réduit les montagnes hercyniennes à l'état de pénéplaine, des strates de moins en moins anciennes vont nous apparaître successivement du sud au nord. L'affleurement 1 nous fait voir des quartzites et schistes quartzeux du Gedinnien supérieur (Assise de St-Hubert). En 2, nous observons des bancs de quartzites et des schistes bleu noir du Siegenien inférieur. A la carrière de Wagne (Chonly), au point 3, nous trouvons les quartzites bleus et verts, parfois micacés, et des schistes de mêmes teintes de l'Emsien inférieur (grès de Vireux). Les schistes lie de vin de l'Emsien moyen nous apparaissent au point 4 (Neupont) et au point 5 nous atteignons la grauwacque calcaire riche en fossiles : c'est la dernière assise de l'Emsien supérieur, donc du Dévonien inférieur. Nous avons atteint la limite nord (géologique) de l'Ardenne. Avec l'étage Couvinien, commence le Dévonien moyen et la Famenne.

### LEXIQUE

**ARGILE** : roche alumineuse, tendre (rayable à l'ongle), douée d'un grand pouvoir absorbant à l'état sec. Elle se gonfle à l'eau et devient plastique. Elle ne se déforme pas à la cuisson, mais durcit (céramique) et devient cassante.

Par déshydratation et action de pressions orientées, les argilles se transforment en schistes, roches feuilletées et clivables. Les ardoises sont des schistes durs qui peuvent se débiter en plaquettes. Le métamorphisme des schistes donne des phyllades.

**CALCAIRE** : roche carbonatée (au moins 50% de  $\text{CaCO}_3$ ), tendre (la calcite a la dureté 3), rayable à l'acier et parfois à l'ongle (craie). Elle fait, à froid, effervescence aux acides. Très peu soluble dans l'eau pure (moins que la silice), le calcaire est très soluble dans l'eau chargée de gaz carbonique (jusqu'à 2g par litre).

Les calcaires d'origine organique sont

- a) construits : calcaires coralliens se présentant en lentilles isolées (comme les atolls) ou en lignes continues (comme les récifs barrières).
- b) d'accumulation : amas de fragments de crinoïdes ("petit granit" du Carbonifère belge, de nummulites ("pierre à liards"), de coquilles (lumachelles), d'organismes planctoniques (craie)...

**CLIVAGE** : certains minéraux se fracturent suivant des plans, plus aisément que suivant d'autres : plans de clivage. Ils sont toujours en accord avec la symétrie du cristal et la disposition des atomes.

**FACIES** : ensemble des caractères lithologiques (couleur, nature, taille et origine des éléments) et paléontologiques (fossiles) qui définissent un dépôt et révèlent les conditions dans lesquelles il s'est effectué : lacustre, marin (néritique : près des côtes; récifal; bathyal : à grande profondeur)...

**GRANITE** : roche magmatique grenue formée de lamelles de mica, de cristaux de feldspath et de quartz. Il a pris naissance à 15 ou 20 km de profondeur dans l'écorce terrestre; d'abord à l'état liquide, il s'est solidifié lentement entre 1500 et 500 degrés. Les plissements ont poussé les massifs granitiques vers le haut et l'érosion a enlevé les terrains qui les recouvraient

**GRES** : sables consolidés par un ciment siliceux (grès siliceux) ou calcaire (grès calcaire). Les **ARKOSES** sont des grès grossiers riches en feldspaths (aluminosilicates de potassium, de sodium, de calcium, de baryum constituant une importante famille de minéraux).

**PENDAGE** : La **DIRECTION** d'une couche est représentée par l'intersection d'un plan de stratification avec un plan horizontal. Le **PENDAGE** d'une couche est figuré par la ligne de plus grande pente d'un plan de stratification. Il est défini par son sens (perpendiculaire à la direction) et par sa valeur angulaire (mesurée par rapport à l'horizontale).

**QUARTZ** : forme de silice cristallisée en prismes hexagonaux surmontés de pyramides hexagonales, habituellement transparent (cristal de roche), très dur (rayant verre et acier), très résistant aux agents chimiques et physiques. Il est parfois coloré (topaze, améthyste).

**Quartzite** : grès siliceux où les grains de quartz nourris de silice secondaire forment une roche très dure et très cohérente à cassure esquilleuse et luisante. Il est d'origine sédimentaire ou métamorphique.

**RIPPLE-MARKS** : rides dissymétriques interrompues, aux crêtes parallèles, marquant la surface de la zone de plage découverte à marée basse (estran). Des ripple-marks fossiles sont observables aux points 3 et 6 de notre itinéraire.

**SCHISTE** : voir **ARGILE**.

**STRATIFICATION** : disposition des roches sédimentaires en couches correspondant à l'ordre du dépôt de leurs éléments. C'est souvent leur seule structure visible, fréquemment masquée par la schistosité.

**SCHISTOSITE** : feuilletage oblique par rapport aux plans de stratification qui apparaît, en particulier dans les roches argilleuses quand elles ont subi des plissements intenses alors qu'elles se trouvaient à des niveaux profonds, sous une charge de sédiments importante (d'une puissance de 5 à 10 km). La schistosité se présente perpendiculairement à la direction de

la poussée. En Ardenne, celle-ci venant du sud, la direction de la schistosité est est-ouest.

**SILEX** : concentrations siliceuses en milieu calcaire, en particulier dans la craie. Au sein de la vase craieuse, la silice s'est condensée en une sorte de gelée, puis, peu à peu, la vase s'est durcie en craie, la gelée siliceuse s'est solidifiée à son tour en silex aux formes irrégulières (rognons). On peut aussi trouver ces rognons dans l'argile provenant de la décalcification de la craie.

**TRILOBITE** : arthropode peuplant les fonds marins pendant l'ère primaire, du Cambrien au Carbonifère. Leur corps ovoïde était divisé en trois parties : la tête ou céphalon, portant deux yeux, le thorax et le pygidium.

### BIBLIOGRAPHIE

Pierre BELLAIR et Charles POMEROL : Eléments de géologie, Ed. Armand Colin, Paris, 5e éd., 1977.

L. VAN DE POEL : Géologie et géomorphologie de la Haute-Lesse, dans Parcs Nationaux, vol. XVI, Fasc. 1, 1961, pp. 13-22.

Maurice EVRARD

### ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

DIMANCHE 17 FEVRIER : Région du Tienne d'Aise (AVE-ET-AUFFE)

C'est dans le triangle Ave-et-Auffe, Lessive, Genimont que nous passons cette "matinée ornithologique" ensoleillée et bénéficiant d'une douce température.

La région du Tienne d'Aise, couverte principalement par une végétation basse et broussailleuse, comprend des biotopes très favorables et propices à l'observation des oiseaux. La plupart de nos sédentaires sont déjà en pleine activité vocale (Accenteur mouchet, Grive draine, Rouge-orge, Troglodyte, Sittelle, Grimpereau, Bruant jaune, Pinson, Bouvreuil...) et c'est l'occasion de se remettre tout ça dans l'oreille.

Le chant, déjà très généralisé, de la Grive musicienne retient notre attention par son rythme rapide et son étonnante variété. (Retour assez précoce cette année : 10/2).

Nous nous dirigeons vers le Bois de la Héronnerie (RTT) où nous espérons voir ou entendre l'Autour des palombes (site de nidification occupé en 1979). La forêt est moins riche en espèces mais nous observons néanmoins des mésanges bleue, charbonnière, boréale et à longue queue, le chant du Roitelet huppé, Grimpereau et Sittelle, Pic épeiche, Grive draine, mais malheureusement aucune manifestation de l'Autour.

Nous sortons du bois et traversons la plaine de la Wimbe. Deux couples de Buses s'élèvent en décrivant leurs orbes caractéristiques dans les courants ascendants.

Le passage de printemps des Grives litornes et mauvis s'annonce déjà : une troupe assez importante chante en chœur dans un bouquet d'arbres.

Les tiennes, boisés en Pins noirs d'Autriche, devant le "Roantai", révèlent la présence du Pic noir et ses appels caractéristiques.

Un vol court d'Epervier entre deux bois montre combien l'espèce est discrète dans ses déplacements.

Nous retournons vers les véhicules, contents de cette agréable matinée d'observation de la gent ailée.

Marc PAQUAY

L'identification auditive prenant une place importante dans l'observation des oiseaux, il est nécessaire de bien reconnaître les chants et cris : c'est le seul indice, parfois, qui permet de déceler la présence d'une espèce.

Dans de nombreux cas, l'écoute attentive peut servir à une identification rapide et sûre. Elle sera vérifiée par l'observation aux jumelles dans les cas douteux.

Les amateurs pourront utilement, après une sortie consacrée à l'écoute,  
- relire la description du chant ou des cris figurant dans un bon livre d'identification (Par ex. : Guide des oiseaux d'Europe de R.T.PETERSON et alii, Ed. Delachaux et Niestlé).  
- écouter les enregistrements (Référence principale : J.-C. ROCHE, Guide sonore des oiseaux d'Europe, 27 disques 45t/17,5cm).

Cette série, ainsi que d'autres plus complètes, sont disponibles à la Librairie AVES (J. KESSELS), rue Gaillot, 11 - 5000 NAMUR. Tél. 081/22 72 51.

Marc PAQUAY

#### ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Lors de son Assemblée Générale Extraordinaire du 1/12/1979, la Fédération des Archéologues de Wallonie a admis notre ASBL comme membre associé. Nous pourrions ainsi disposer de l'aide de cette fédération qui a mis à son programme d'activités pour 1980 :

1. l'édition d'un guide pratique à l'usage des archéologues francophones;

2. l'organisation d'une Exposition présentée fin août à Comines, à l'occasion du 45e Congrès de la Fédération des Cer-

cles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique. Nous y présenterons le matériel du cimetière mérovingien de Wellin.

3. la subsidiation de l'édition de rapports de fouilles de grand intérêt.

Au cours du Congrès "ARCHAEOLOGIA MEDIAEVALIS" 1980, qui s'est tenu à la Maison de la Culture de Namur, les 22 et 23 février 1980, nous avons présenté les résultats de la campagne de fouilles de 1980 dans le cimetière mérovingien de Wellin.

En complément au compte rendu publié à ce sujet dans le Rapport des Activités 1979 (pp. 115-116), voici quelques précisions sur le mobilier funéraire qui a été restauré par les soins du Service National des Fouilles.

Tombe 6 : fibule discoïde de 2,8cm de diamètre, constituée d'une couronne de 16 grenats cloisonnés d'argent, disposés sur fond de cuivre métal; elle est sertie, au centre, d'une verroterie hémisphérique bleu clair, cerclée d'une couronne d'argent décorée de 8 filigranés au nombre de huit. (entre 550 et 600)

épingle en bronze, terminée en spatule, avec décor d'écailles imbriquées suggérant un corps de serpent dont la spatule serait la tête.

bague en argent, constituée d'un ruban ouvert incisé de 4 sillons parallèles.

boucle de ceinture en bronze.

perles d'ambre, de pâte de verre, décorées de motifs divers.

perle en verre bleu foncé, à côtes, présumée romaine.

fragment d'"anneau de bourse" en bronze.

Tombe 8 : couteau (ou petit scramasaxe) en fer, de 32cm.

2 silex

monnaie de bronze indéterminable

bouton en bronze

fond de gobelet épode, avec croix en relief et bossettes aux angles (entre 525 et 600)

Tombe 9 : pointe de flèche en fer à douille ouverte de 8,7cm

ciseaux en fer (18cm) : sortes de forces à tondre les moutons.

fiche à bélière de 16cm.

scramasaxe sans soie, de type inédit, de 50cm.

contreplaque triangulaire du 4e siècle, à décor en creux.

7 fragments de silex.

garniture de ceinturon (fin du 6e s. et tout le 7e), comprenant la plaque-boucle à bossettes de bronze, la contreplaque, la plaque dorsale (avec restes de tissu à armure toile) et une plaquette rectangulaire qui permettait sans doute de rattacher la trousse au ceinturon.

Nos recherches se poursuivront en 1980. Pendant les vacances de Pâques, notre petite équipe se mettra à la disposition d'A.HENIN, de Han, qui a entrepris une fouille d'urgence dans les parties encore accessibles du château fort de Han/Lesse.

## CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

### UN PARC NATUREL DE LESSE-ET-LONME?

#### A. Evolution de la législation.

Depuis que fut créé, il y a quelque vingt ans, à l'initiative de l'ASBL ARDENNE ET GAUME, le Parc National de Lesse-et-Lomme, bien des choses ont changé.

Citons d'abord la fusion des communes, qui réduisit à deux les communes concernées par ce Parc (Belvaux, Ave-et-Auffe, Eprave, Han/Lesse et Lessive ont été regroupés dans Rochefort; tandis que Tellin absorbait Resteigne).

Un second changement fut apporté par la promulgation de la loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature, dont un chapitre fixe pour l'avenir le statut des Parcs Naturels; il n'est plus question de parcs nationaux.

Enfin, troisième facteur, tout aussi important, la publication des Plans de secteur, définitif pour Rochefort, toujours en projet pour Tellin. Ces documents ne font pas mention du Parc National de Lesse-et-Lomme, mais placent ponctuellement les biotopes les plus intéressants en zone "R" ou en zone d'intérêt paysager.

Les conventions avec les communes de Rochefort et de Tellin expireront dans quelques années et, tant Ardenne et Gaume que les Naturalistes de la Haute-Lesse, se doivent, soit de préparer leur reconduction, soit de rechercher une nouvelle formule.

#### B. Les problèmes communautaires.

Une journée d'étude a été consacrée, le 23 février dernier, à l'étude de la loi de 1973 sur la Conservation de la Nature. Des exposés ont été présentés par M. le Professeur A. NOIRFALISE, Président du Conseil Supérieur, par MM. LAMBOT et SERUSLAUX, sur les principes généraux, et par MM. COLLARD et VAN ERMEN, sur des expériences personnelles, celle des Hautes-Fagnes et celle du futur Parc Naturel de la Dyle.

Plusieurs Naturalistes de la Haute-Lesse étaient présents à ces débats et ont dû constater que les spécialistes eux-mêmes ne voyaient pas très bien la voie qu'il fallait suivre pour réaliser des projets de parcs naturels.

Actuellement, toutes les initiatives sont entravées par l'absence d'arrêtés d'application de la loi de base ou par des querelles linguistiques. Il a fallu trois ans, par exemple, pour publier l'arrêté royal du 16/2/1976, sur les plantes protégées; dont une année pour obtenir l'avis de la Commission linguistique et savoir si les affiches pouvaient être bilingues.

Chacun sait que le gouvernement actuel a décidé que la Conservation de la Nature était une matière régionalisée, mais ce qu'on ignore généralement, c'est qu'en dehors de la décision de principe, aucune mesure d'application n'a été prise.

Ainsi, le Conseil Supérieur de la Conservation de la Nature se compose dorénavant obligatoirement de 3 Chambres : une pour la Flandre, une pour la Wallonie et une pour Bruxelles. L'avis des 3 Chambres est indispensable pour qu'une proposition soit émise valablement. Tout cela semble normal. Malheureusement, la Chambre de la région bruxelloise, sur le dosage de laquelle aucun accord n'est possible, n'est toujours pas créée. Le résultat est que le fonctionnement du Conseil Supérieur est bloqué pour bien longtemps.

Il faut donc attendre que l'on dépasse le stade des discussions au Parlement et que l'on s'accorde sur la représentation des deux rôles linguistiques à Bruxelles.

#### C. Les plans de secteur.

La loi sur la Conservation de la Nature prévoit que lors de la création d'une Réserve naturelle, d'une Réserve forestière ou d'un Parc naturel, la même procédure de concertation sera suivie que pour l'approbation des plans de secteur. Cela ne signifie nullement que si le plan de secteur existe, il doit être modifié. Mais cela implique que les projets de parcs naturels doivent nécessairement respecter l'affectation des sols prévue par le plan de secteur.

Si donc, dans le périmètre d'un projet de Parc naturel, figure une zone d'habitat, une zone de loisir et de séjour, une zone d'exploitation de carrière, même un zonage industriel, elles doivent être maintenues telles quelles dans le Parc projeté.

Un arrêté ministériel créant un Parc n'a donc, comme en matière de plan de secteur, d'effet que pour 3 ans et doit, avant expiration de ce terme, être confirmé par un arrêté royal.

#### D. Pourquoi un Parc Naturel?

Certains se demandent pourquoi il nous paraît indispensable de maintenir un statut particulier à la région de Rochefort. En effet, les plans de secteur fixent le cadre de l'évolution de la région et superposer à ceux-ci le périmètre d'un parc peut paraître purement théorique.

C'est oublier qu'un Parc naturel permet une gestion de la région grâce à des interventions du Ministère de la Région Wallonne et plus directement par le biais de la Rénovation rurale.

C'est ignorer qu'un Parc Naturel bien conçu représente pour la région un apport touristique important et c'est l'occasion pour les conservateurs de la Nature que nous sommes de prouver que notre action n'est pas toujours négative comme on a trop tendance à nous le reprocher.

Enfin, qui dit Parc naturel sait que cette notion implique toute une infrastructure administrative et technique qui crée nécessairement des emplois.

En accord avec une Commission de contrôle, un Conservateur veillera à la gestion touristique du Parc, créera une "Maison du Parc",

un centre d'accueil, des "abcès de fixation" pour touristes, des sentiers touristiques, mais aussi proposera la création de Réserves naturelles et forestières.

Il est en effet devenu illusoire de croire que l'on peut conserver la Nature sans créer des services pour recevoir et réglementer l'afflux des touristes qui, chaque week-end, fuient les villes devenues inhospitalières.

D. Notre projet.

C'est en tenant compte de ces considérations, qu'avec Ardenne et Gaume et avec la Commission Communale de l'Environnement de Rochefort, notre association a décidé de prendre l'initiative de proposer aux autorités compétentes la création d'un PARC NATIONAL pour la région de Lesse et Lomme.

Un périmètre provisoire regroupant environ 15.000 hectares a été esquissé et notre ami Daniel TYTECA a été chargé de réaliser un montage audio-visuel qui servira de point de départ à cette réalisation.

Edmond MEURRENS

ETES-VOUS D'ETRE CHASSEUR?

Grâce à l'amabilité de Louis MELIGNON, nous allons vous soumettre à une série de tests en vue d'évaluer votre connaissance de notre faune. Il s'agit de questions posées aux candidats chasseurs.

1. La hauteur du cerf adulte, au garrot, atteint  
a) 1,90m    b) 1,80m    c) 1,40m
2. Au point de vue pelage, le cerf mue  
a) 0 fois    b) 1 fois    c) 2 fois
3. La dentition du cerf adulte est composée de  
a) 44        b) 34        c) 32 dents
4. Combien d'incisives le cerf possède-t-il à la mâchoire supér.?  
a) 0        b) 2        c) 8
5. Le larnier est propre au  
a) daim     b) chevreuil c) cerf
6. Le bois de cerf est  
a) un os    b) un cartilage c) une corne
7. La meule est la partie située directement sur  
a) l'os frontal b) l'andouiller c) le pivot
8. Le cerf adulte perd ses bois en  
a) juin-juillet b) octobre-novembre c) février-mars
9. La repousse des bois du cerf dure  
a) 200 jours    b) 180 jours    c) 140 jours
10. Le dépouillement du cerf adulte (perte de velours) se fait  
a) mi-juillet b) octobre-novembre c) février-mars
11. Le cerf avec un bois à 4 andouillers et un bois à 5 est un  
a) 8 cors        b) 9 cors        c) 10 cors
12. La 3e tête du cerf adulte est normalement un  
a) 4 cors        b) 8 cors        c) 10 cors
13. Le rut du cerf a lieu en  
a) juin-juillet    b) septembre-octobre    c) février-mars
14. La mise bas du cerf a lieu en  
a) octobre-novembre    b) janvier-février    c) mai-juin
15. Le cerf possède un pied composé de  
a) 2    b) 4    c) 6 doigts

(Solutions dans le prochain n°)

COMPTES RENDUS DES ACTIVITES GENERALES DE MARS 1980

---

Dimanche 9 mars : INITIATION A LA GEOLOGIE (II) à HAN/LESSE

Une quarantaine d'optimistes ont décidé d'affronter le brouillard frisquet pour participer à cette 2e journée d'initiation à la géologie. Ils auront eu bien raison, car la météo s'améliorera au fil des heures...

Le compte rendu de cette journée se réduira à une synthèse des observations faites, station par station (voir carte au 1/25.000).

1. Point de rassemblement, devant le Musée du Monde souterrain, à Han-sur-Lesse.

2. Carrefour du Sourd d'Ave.

Le talus nous fait voir un contact très net du calcaire (Givétien) et du schiste (Frasnien). C'est l'occasion de faire la synthèse des observations stratigraphiques de la première journée d'initiation (voir compte rendu dans "Les Barbouillons" n°40, p.13, § 3). Dans la succession des assises que nous avons traversées du sud au nord (Gedinnien, Siegenien, Emsien, Couvinien), nous nous étions arrêtés au début du Couvinien, qui nous introduit en Famenne méridionale (Callestienne). Le Couvinien, étage de transition (grès, schistes gréseux, calcaires + ou - gréseux) est suivi du Givétien, essentiellement calcaire, dans lequel de nombreuses carrières sont exploitées : Fond des Vaux, Limites, Resteigne. C'est à la limite supérieure de cet étage que nous nous trouvons. Les schistes frasniens lui succèdent avec, à la base, une zone très fossilifère.

Ces schistes frasniens sont très tendres, se délitant en plaquettes, en "frites" ou même en "miettes". Ils sont donc beaucoup moins résistants à l'érosion mécanique que les schistes gréseux ardennais, les calcaires et les grès. Ceci explique la largeur des vallées de Famenne et l'aspect dépressionnaire de cette région (érosion différentielle).

3. Résurgence du Ry d'Ave.

Le Ry d'Ave, dont les sources se situent près de Fays-Famenne, traverse les dernières assises ardennaises avant d'aborder le Couvinien, puis le Givétien à la sortie de Wellin (Fond des Vaux), où il entame son trajet souterrain dans les calcaires. C'est notre premier phénomène karstique de la journée. On appelle ainsi les phénomènes particuliers de circulation des eaux en terrain calcaire (Karst. région calcaire de l'Istrie, près de Trieste, en Yougoslavie). Rappelons, brièvement, que le calcaire possède 3 propriétés qui permettent la formation de ces phénomènes : il est soluble (érosion chimique par les eaux acides); il est fissuré (joints de stratification et diaclases) donc il permet la pénétration des eaux; il ne se délite guère : de vastes cavités peuvent se créer sans qu'il y ait effondrement.

Nous nous trouvons ici devant la résurgence du Ry d'Ave qui ne peut prolonger son cours souterrain dans les assises schisteuses



Echelle: 1/25000  
 1cm = 92m.

du Frasnien. Ceci explique le toponyme "Sourd d'Ave" (du verbe "sourdre" = jaillir, de la même famille que "source"). Pour de plus amples informations sur les phénomènes karstiques, se référer à

- Rapport des activités 1968-1969, p.28-29  
1970, p.3-18  
1973, p.95  
1979, p.49-51

- Monographie n°1 d'Ardenne et Gaume :

B.VAN DE POEL, Géologie et Géomorphologie de la Région du Parc National de Lesse et Lomme, 3e éd., 1968.

#### 4. Anticlinal de Wavreille.

Entre Auffe et Han, le Ry d'Ave ressort des schistes frasniens pour rentrer dans le calcaire givétien. La réapparition de celui-ci demande un mot d'explication.

La carte au 1/320 000 nous montre que les étages Couvinien et Givétien que nous avons abordés successivement en passant d'Ardenne en Famenne (colombiez-les, leurs limites sont indiqués d'un trait fin continu ; leur configuration apparaîtra plus nettement) perdent leur belle ordonnance est-ouest dans la région de Han : ils ont été bouleversés par le plissement hercynien et présentent dans notre région une série de plis : alternance de synclinaux et d'anticlinaux.

Le Ry d'Ave ayant creusé sa vallée perpendiculairement à un de ces plis, nous pouvons en voir une coupe qui fait apparaître sa structure en cloche (= anticlinal). Wavreille se situe dans l'axe de cet anticlinal, d'où son nom. La carte nous montre successivement, du sud au nord, le synclinal de Belvaux, l'anticlinal de Wavreille, le synclinal de Han et l'anticlinal de Ste-Odile (chapelle d'Esparonne). Un petit croquis (Fig.1) vous permettra de comprendre comment, en surface, anticlinaux et synclinaux peuvent se distinguer grâce à la succession symétrique des strates d'âge différent, de part et d'autre de la strate la plus ancienne pour un anticlinal, de part et d'autre de la strate la plus récente pour un synclinal.

Le bloc-relief de la Fig.2 montre schématiquement comment se présente l'anticlinal de Wavreille entre la vallée du Ry d'Ave (notre station 4) et le crête du Roptsi, au nord d'Ave.

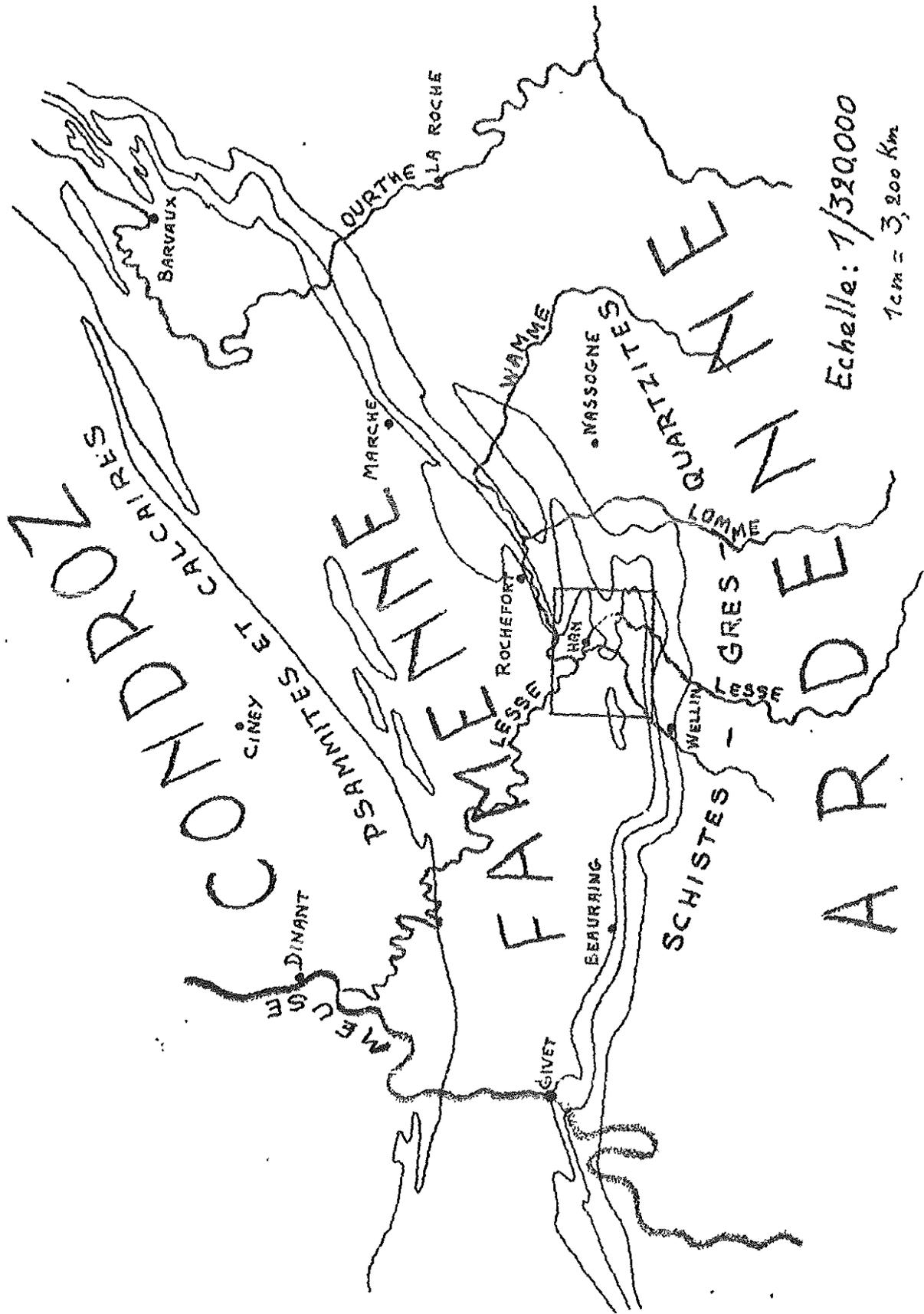
T.B. Une ligne d'incision dans le calcaire perpendiculairement au pli s'appelle "cluse"; parallèle au pli, elle prend le nom de "combe".

#### 5. Résurgence de la Lesse, au Trou de Han (sortie des grottes)

Nous retrouvons ici, en plus grandiose qu'au Sourd d'Ave, un phénomène de resurgence qui correspond à la perte de la Lesse au Gouffre de Belvaux.

#### 6. La Chayce.

En adoptant son cours souterrain actuel dans la colline de Boine, la Lesse a abandonné un méandre dans lequel nous observons son lit ancien, semé de galets, et aussi des lambeaux d'unc



Echelle: 1/320,000  
1cm = 3,200 Km

1 = strati le plus anciens

8 = strati le plus récents

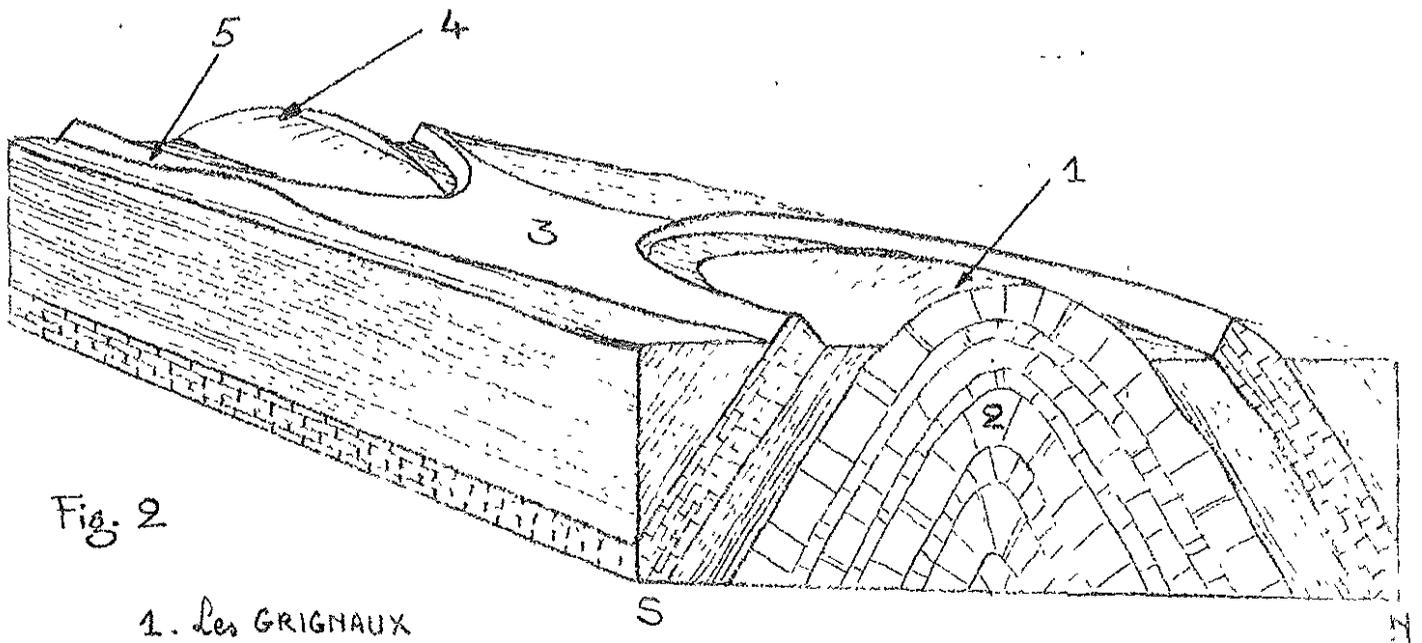
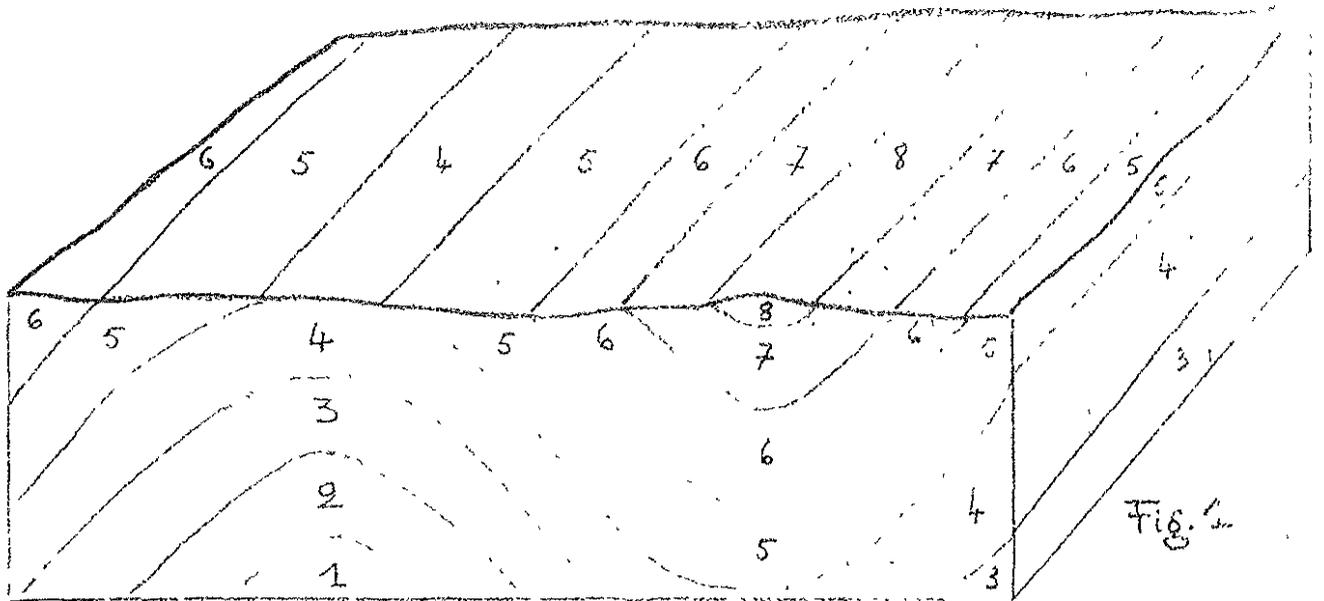


Fig. 2

1. Les GRIGNAUX
2. Anticlinal
3. Tienne d' AISE
4. Bois du ROPTAI
5. Tienne del CORE

ancienne terrasse alluviale située une vingtaine de mètres plus haut que la plaine alluviale actuelle. C'est la moyenne terrasse : la Lesse coulait à ce niveau il y a quelque 300.000 ans.

Le point 6 est situé dans le synclinal de Han où les schistes frasniens (dépression) sont encadrés par les hauts reliefs calcaires du Givétien (rochers de Griffalou au sud, Tinaumont et rochers de Serin au nord).

#### 7. Fontaine St-Martin

Petite résurgence (ou exurgence?) à la limite calcaire-schiste. (N.B.: On parle de résurgence pour une rivière qui réapparaît au jour, et d'exurgence s'il s'agit de l'apparition à l'air libre d'un cours résultant de la convergence d'un réseau de ruissellement souterrain. L'eau d'une exurgence est généralement potable; il n'en est pas de même d'une résurgence!)

8. Pique-nique au sommet de la falaise calcaire des rochers de Serin, dominant la Chavée et permettant une vue panoramique de la région parcourue.

#### 9. La Laide Fosse.

Au coeur de l'anticlinal de Ste-Odile, source, vallée en V dans les schistes et grès du Couvinien, perte dans le calcaire givétien : sur quelques mètres, un condensé des phénomènes observés le matin.

#### 10. Le Rond Tienne.

Autre exemple de méandre abandonné. La Lomme a abrégé son trajet en recoupant le pédoncule du lobe d'un de ses méandres.

#### 11. Résurgence d'Eprave et Tienne del Roche.

Résurgence des eaux du cours souterrain de la Lomme et de la Wanne (problème de pollution par les eaux de lavage des graviers de la carrière Lhoist, de Jemelle).

Abri sous roche : ancien passage de la Lomme au niveau de la terrasse moyenne.

Grotte d'Eprave : ancienne perte de la Lomme (couloir naturel en pente vers l'intérieur).

Sommet du rocher d'Eprave (Tienne del Roche) : emplacement d'un camp-refuge fortifié romain, du Bas-Empire.

CONCLUSIONS de ces deux journées d'initiation à la géologie.

Nous attendons les avis, suggestions, propositions... des participants pour donner un prolongement conforme à leurs vœux à ces premiers contacts avec la géologie de terrain...

Maurice EVRARD

Samedi 22 mars : OBSERVATION DES SOLS EN ARDENNE (Haut-Fays et Willerzie) avec Mr. DELECOUR

Ce n'est pas la première fois que les naturalistes s'intéressent à la pédologie. Que l'on se rappelle les séances d'initiation du 24/10/70 et du 8/11/70 par F.GLELHAND (cf. Rapport 1970, p. 46 et 49), ainsi que les excursions montrant les relations sol-végétation dans le Parc National de Lesse-et-Lomme du 20/8/72 (Rapport 1972, p.28) et du 24/3/73 (Rapport 1973, p.33), sans oublier celle consacrée plus particulièrement à la faune du 1<sup>er</sup> du 13/4/73 (Rapport 1973, p.49) guidée par notre ami S.JAC-QUEMART.

Notre guide de ce jour est Mr. F.DELECOUR, Chef de Travaux I.R.S.I.A. à la Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux et connu des pédologues comme étant le spécialiste de la description des sols. Il est d'ailleurs l'auteur d'un remarquable petit ouvrage de vulgarisation "Initiation à la Pédologie"(1) que tout naturaliste devrait posséder dans sa bibliothèque, ainsi que d'une plaquette "Comment décrire le sol"(2), essentiellement pratique, destinée aux non-spécialistes. Nous renvoyons nos membres à ces deux publications pour une première approche de la pédologie.

L'excursion va nous permettre d'examiner au cours de la journée, 5 profils au total, creusés dans deux types de sols très différents : sol brun acide d'une part au nord de Haut-Fays et podzol humo-ferrique d'autre part au sud de Willerzie.

Le sol brun acide est certainement le type de sol le plus fréquent en Ardenne : il occupe quelque 80% du territoire ardennais.

Rappelons que les "sols bruns" au sens large se forment sous les climats tempérés humides avec forêt de feuillus comme végétation naturelle. Ils sont biologiquement actifs et caractérisés par un humus de décomposition rapide qui se limite aux horizons de surface (humus doux du type mull, plus rarement moder (+)). Les animaux fouisseurs sont nombreux (vers de terre) et provoquent un brassage important de la matière organique au sein de la matière minérale. Leur profil est du type lessivé AEBC ou A(Bw)C. Les colloïdes argileux sont mêlés à des oxydes de fer hydratés qui donnent au sol sa couleur caractéristique. Il n'y a aucune dégradation chimique de ces argiles, tout au plus une migration en profondeur de celles-ci dans les sols bruns lessivés.

Le sol brun acide se range dans la catégorie des sols bruns à horizon B structural, c'est-à-dire sans entraînement d'argile mais avec un horizon (Bw) se différenciant de ses voisins par sa structure. Il se forme aux dépens d'une roche-mère acide et sa résistance au lessivage est conditionnée par la stabilité des complexes flocculés argile-oxydes de fer et d'alumine. Schématiquement, il se présente de la façon suivante (de haut en bas) :

(+) Voir Fiche technique n°35 pour la définition de ces termes.

- horizons holorganiques "O" de 1 à quelques cm d'épaisseur et comportant une ou plusieurs des couches O1, O2 et Oh souvent remplacée par OAh (+),
- horizons hémiorganiques Ah - fortement colorés par l'humus,
- horizons minéraux Bw subdivisés selon des critères de couleur, de structure, etc.
- roche-mère pédologique C (± meuble, permettant encore un développement significatif du système racinaire),
- roche-mère géologique R (dure, continue, ne permettant plus un développement de racines).

Les 3 profils observés à Haut-Fays sous hêtraie, sont développés sur schistes G2b (Gedinnien supérieur, assise de St-Hubert) à une altitude voisine de 400m. Ils se distinguent par la nature de l'humus ou la présence de pseudo-gley :

Point n°1 : sol brun acide à moder (présence d'un horizon OAh remplaçant Oh) sous hêtraie à luzule typique (hêtraie nue).

Point n°2 : sol brun acide à dysmoder (Oh nettement marqué) sous hêtraie à canche flexueuse et myrtille.

Point n°3 : sol brun acide à pseudo-gley à moder (OAh et taches d'oxydo-réduction dès l'horizon Ah) sous hêtraie sub-humide à luzule et carex; horizon (B) reposant sur un horizon induré, moins perméable, d'origine paléogène, appelé "fragipan".

N.B.: Pseudo-gley : aspect moucheté ou marbré de taches grisâtres (décolorées par départ des composés du fer à l'état réduit, ou ferreux) et ocre (colorées par le fer à l'état oxydé, ou ferrique) traduisant un engorgement temporaire : nappe aquifère suspendue ou zone de battement d'une nappe permanente, avec alternance de périodes de réduction et d'oxydation, et transport des substances réduites.

Le podzol est un type de sol très répandu sous les climats froids à précipitations élevées; la végétation climax est la forêt de Conifères riche en Ericacées. On l'observe parfois chez nous sur substrat très filtrant et acide et sous climat défavorable ("sol sec de climat humide") tel que celui rencontré sur le plateau de la Croix-Scaille.

La podzolisation est un processus lié à l'apparition d'humus de type mor (Cf. fiche technique n°35), produisant des acides fulviques très acides qui provoquent une altération poussée des silicates (destruction des argiles) et une complexation importante du fer et de l'alumine qui sont rendus très mobiles dans le sol. L'apparition du mor est souvent favorisée à la fois par le climat et la nature de la végétation. Celle-ci intervient par la mauvaise qualité des débris retournant au sol (résineux, bruyères...) et qui sont peu décomposables. L'activité biologique dans les podzols est très réduite.

Morphologiquement, le podzol se marque par l'apparition d'horizons blanchis (E), cendreaux, appauvris en fer et en argile

auxquels succèdent des horizons d'accumulation d'oxydes de fer (Bs) et/ou d'humus (Bh).

Les deux podzols humo-ferriques examinés dans le Gros-Bois à Willerzie (Points n°4 et 5) se trouvent sur substrat grésos-quartzitique (poudingues et arkoses du Gedinnien inférieur) : l'un est occupé par une pessière de substitution, l'autre par une hêtraie à myrtille, à  $\pm$  400m d'altitude.

Non loin de là (Point n°6), mais dans un taillis de chênes et charmes, Mr. Delecour nous montre enfin, sur sol brun acide cette fois, un humus de type "mull acide" (mull dystrophe) caractérisé par la présence sous l'horizon O1 d'un horizon Of de 1 à 2cm d'épaisseur ne surmontant pas de OAh comme dans le cas du moder examiné au Point 1.

Pierre LIMBOURG

- (1) F.DELECOUR - (1978) Initiation à la Pédologie.  
Service de la Science du Sol, Fac. des Sc. Agron. de l'Etat, 5800 Gembloux.
- (2) F.DELECOUR - Comment décrire le sol (Méthode simple).  
Service de la Science du Sol, Fac. des Sc. Agron. de l'Etat, 5800 Gembloux.

Samedi 29 et Dimanche 30 mars : L'ART RELIGIEUX DANS LES ARDENNES FRANÇAISES. Voyage culturel organisé et piloté par Roland BEHR.

Vu le caractère exceptionnel de ce week-end dans le calendrier d'une association de naturalistes, le compte rendu n'en paraîtra pas dans notre périodique. Il sera l'objet d'une publication spéciale que chaque participant recevra. Les autres membres pourront aussi se la procurer s'ils en expriment le souhait.

#### ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Samedi 8 mars : INITIATION A LA PEDOLOGIE (en salle)

Cette séance s'est déroulée dans les locaux de l'Ecole Moyenne de Wellin devant un public plutôt clairsemé... Nous nous sommes limités à commenter l'excellent manuel de F.DELECOUR (voir référence ci-dessus) en vue de l'excursion du 22 mars, en insistant sur les différentes formes d'humus (voir Fiche technique n°35).

P.L.

ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Dimanche 2 mars : Rocher de Serin, Fond de Tion à HAN/LESSE

Au départ de cette sortie (Rocher de Serin), le brouillard épais rendait l'observation directe malaisée; ainsi l'occasion nous était donnée de perfectionner encore l'identification à l'oreille.

Nous parcourons le Fond St-Martin : les mésanges noires y sont bien représentées et nous notons quelques variantes dans ce chant à répétitions.

Un couple de Roitelet huppé, en parade, dérouta certains par l'émission de gazouillis très différents du chant ordinaire.

L'observation d'un Bruant des roseaux mâle, dans le Fond de Tion, en un endroit assez inhabituel, fut la première d'un passage printanier qui s'avéra fort abondant par la suite.

Nous gravissons la "Grande Tinaumont" et "Grand Sart" pour atteindre la route de Wavreille et longer ensuite les lisières pour retourner vers notre point de départ.

Le brouillard s'étant levé, nous pouvons jouir d'un pâle soleil qui ajoute une touche gaie à notre randonnée.

Samedi 8 mars : Tienne d'Aise à AVE-ET-AUFPE.

Nous réitérons la sortie de février dans ce site admirable digne d'une protection adéquate. La météo n'est pas encore très favorable (ciel très couvert et pluie fine par moments), toutefois quelques fervents sont présents pour cette activité qui n'était pas prévue au programme.

A part les espèces traditionnelles, nous observons le Vanneau dans les prés humides, près de la station RTT de Lessive, le Pipit farlouse (cri fréquent "ist" doux, très différent du "tiz" dur du Pipit des arbres), une forte bande de Grive mauvis et une Alouette lulu, de passage probablement.

Dimanche 16 mars : Bois de Fesche (EPRAVE-MONT-GAUTHIER)

Traversée du Bois de Fesche jusqu'à Laloux.

Pas encore de grosses surprises en forêt à cette époque. Nous constaterons, une fois de plus, que c'est en bordure, et non au centre de la forêt, que l'avifaune est la mieux représentée du point de vue qualitatif.

Marc PAQUAY

ETES-VOUS DIGNE D'ETRE CHASSEUR?

Solution des tests du n° 40 :

1. c - 2. c - 3. b - 4. a - 5. c - 6. a - 7. c - 8. c - 9. c  
10. a - 11. c - 12. b - 13. b - 14. c - 15. b

## COMPTES RENDUS DES ACTIVITES GENERALES D'AVRIL 1980

---

Dimanche 13 avril : Prospection des EXTENSIONS PROJETEES DU PARC NATIONAL DE LESSE-et-LOMME : Lessive, Villers-sur-Lesse, Ave-et-Auffe.

Une cinquantaine de membres et de sympathisants se retrouvent au parking de la station RTT, à Lessive, bien décidés à profiter au maximum d'une journée qui s'annonce vraiment printanière.

Elle tiendra toutes ses promesses : chacun fera ample moisson d'observations (fleurs et chants d'oiseaux surtout), se remplira les yeux de vastes horizons et les poumons d'air pur (appellation contrôlée), sans parler des coups de soleil...

Préparé par notre Président soi-même, l'itinéraire nous conduira des grasses prairies alluviales de la dépression famennoise drainée par la Lesse et la Wimbe aux alignements de tiennes de calcaire frasnien qui flanquent au nord et au sud les affleurements de calcaire givétien qui constituent l'axe de l'anticlinal de Wavreille à l'ouest de Han.

La carte du secteur prospecté, dressée par Pierre LIMBOURG, fait bien apparaître ces particularités géologiques. Chacun peut se reporter aussi au compte rendu de la deuxième journée d'initiation à la géologie (pp. 23-28 du Rapport des activités de mars 80), en particulier au bloc-relief de la page 27, qui illustre cet aspect local de la géologie.

L'observation des prairies pâturées qui occupent le nord de la zone parcourue formant un maillage parfait de haies, de clôtures, de bouquets de saules et d'aunes accrochés aux rives de la Wimbe, amène notre guide à poser, une fois de plus, le problème de la justification d'un remembrement des terres dans ce secteur. La réponse, hélas! n'est que trop connue.

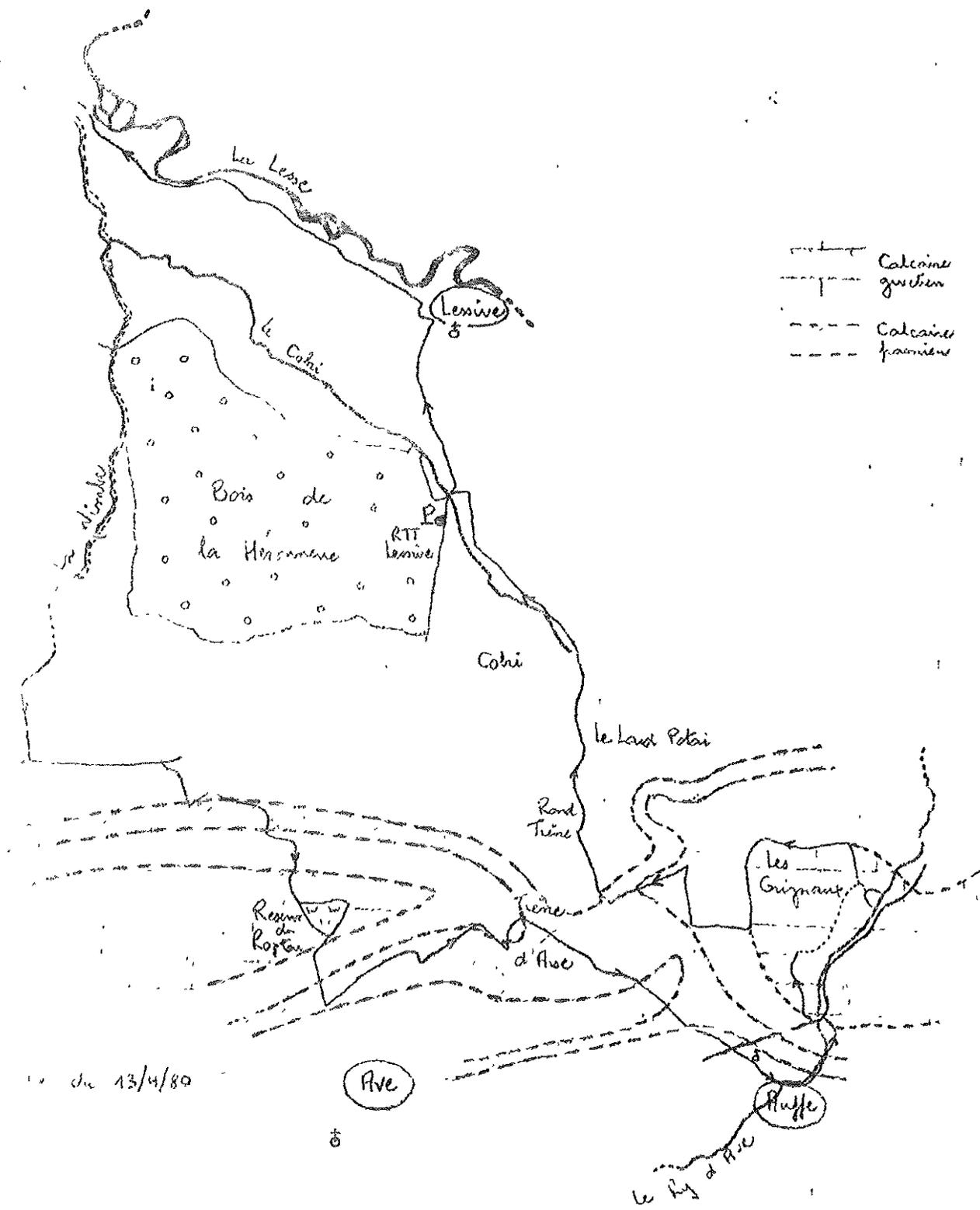
Ces prairies offrent, en ce début de printemps, une riche floraison de Cardamines dont le mauve discret sert de faire-valoir aux somptueux pissenlits. Le long des haies, dans les sous-bois, c'est la Ficaire qui brille de toutes ses constellations.

Aux Grignaux, c'est un plaisir toujours apprécié pour les anciens de faire découvrir aux nouveaux le sanctuaire des Anémones pulsatilles qui ont succédé aux Jonquilles. Une curiosité ne manque pas d'intriguer même les plus chevronnés : un exemplaire de Primula veris à fleurs roses.

A Auffe, dans le chemin frais qui suit le Ry d'Ave, au pied de Turmont, nous marchons sur un tapis d'Adoxa et d'Anémone nemorosa.

Parmi les oiseaux observés au cours de la journée, signalons de nombreuses buses (elles profitent de la protection qui a enfin été accordée à nos rapaces), les pouillots fitis et véloce, et au Tienne d'Aise, un rouge-queue à front blanc que nous observons longuement.

M.E.



Dimanche 27 avril : Excursion dans la VALLEE DE LA MEUSE, aux environs de MARCHE-LES-DAMES  
Guide : Maurice DETHIOUX

Une trentaine de Natus, nullement découragés par un samedi particulièrement pluvieux, étaient présents au rendez-vous de ce dimanche 27 avril. Le brouillard habituel du viaduc de Beez était là aussi mais il allait se lever paresseusement pour faire place à un timide soleil. En cortège, les voitures gagnèrent le point de départ de la promenade pédestre et finalement se regroupèrent au point choisi pour le pique-nique.

Un premier arrêt au haut de la falaise d'où l'on découvrait la Meuse légèrement embrumée, fut mis à profit pour donner quelques mots d'introduction. Jusqu'en 1918, la forêt domaniale de Marche-les-Dames appartenait à la famille allemande d'Arenberg. Après la guerre, elle a été confisquée et remise à l'Etat belge. Compte tenu de la valeur du peuplement, il a été décidé que le traitement qui lui serait appliqué serait celui de "série artistique", c'est-à-dire un traitement qui tient surtout compte de l'aspect esthétique. Ajoutons que depuis 1933, le site des falaises qui domine la Meuse est classé.

D'emblée, les participants ont l'occasion d'observer la sensibilité de la végétation aux nuances du climat local. Sur le versant des falaises exposé au sud et au sud-ouest, croissent le cornouiller mâle et le troène, avec Primula veris, Viola hirta, etc. Les zones orientées vers le nord abritent du hêtre, du frêne et surtout Tilia platyphyllos; les jeunes plantules de cette essence aux cotylédons en forme de crête de coq sont restées un certain temps sans identité pour beaucoup.

Sur le plateau, au sol limoneux, acide, riche en cailloux roulés, s'est installée la hêtraie-chênaie (Fago-Quercetum) avec sous-bois de ronces et de germandrée. Le houx forme de-ci de-là des buissons. La hauteur et le diamètre des troncs des hêtres et des chênes sont remarquables.

Le long du sentier, de vieux ifs (Taxus baccata) ne manquent pas d'attirer l'attention. Nous atteignons ainsi le haut de l'enceinte du site fatal, en 1934, au Roi Albert.

Le sentier continue à serpenter au sommet des falaises dolomitiques où poussent Cardaminopsis arenosa, Potentilla neumanniana, Sesleria albicans, Arabis hirsuta et une crucifère jaune que R. Behr déterminera plus tard comme Sisymbrium austriacum. Berberis vulgaris apparaît et devient de plus en plus nombreux à mesure qu'on approche de la zone d'escalade des commandos. Le buis (Buxus sempervirens) au caractère thermophile bien connu, fait également son apparition : il forme un massif dense, à l'odeur forte; tout près on découvre Rosa rubiginosa et Clematis vitalba. Un peu plus loin, le néflier (Mespilus germanica) aux feuilles veloutées retient notre attention. Au lieu-dit Belvédère, nous jetons un dernier coup d'oeil sur la Meuse qui coule paisiblement à nos pieds avant de nous diriger par le plateau vers l'endroit de casse-croûte. Au passage, nous

longeons un buisson de Prunus padus dont les feuilles sont marquées par une gale. Nous traversons une zone de forêt où les frênes poussent nombreux au-dessus d'un tapis d'aspérule odorante (Asperula odoranta) : il s'agit d'une forme de substitution de la hêtraie à mélisque.

Après le dîner, la promenade reprend. Le long du chemin empierré, des touffes de Carex pendula sont bien visibles. Nous traversons ensuite une hêtraie-chênaie semblable à celle du matin, mais on y remarque en plus de belles plages de muguet; le chèvrefeuille (Lonicera periclymenum) est présent. Nous atteignons ensuite un petit vallon planté de peupliers où un véritable tapis de cardamines en fleurs recouvre la zone alluviale. On y remarque aussi les fleurs jaune pâle de Primula elatior et un beau pied de Ribes rurum, puis nous poursuivons notre route.

Plus loin, quelques espèces retiennent notre attention : Ajuga reptans, Colchicum autumnale, Paris quadrifolia, Chrysosplenium oppositifolium, etc. Retenons, dans ce petit vallon affluent du ruisseau de Gelbressée, des plages exceptionnellement étendues d'Adoxa moschatellina et de Ficaria ranunculoides.

Nous atteignons enfin la vallée du ruisseau de Gelbressée où subsiste un bel échantillon de forêt alluviale à aulnes et frênes (Ino-Padion). Le tapis herbacé est riche en nitrophiles et comporte aussi la jolie Anemone ranunculoides, Corydalis solida, Lerium maculatum, Stallaria nemorum, etc. Nous traversons assez acrobatiquement le ruisseau qui donne naissance à un vaste étang et, par le versant gauche, en pente forte, nous progressons, en glissant, dans une hêtraie calcicole.

La promenade touche à sa fin. Dans un chemin creux, plusieurs pieds de la jolie fougère Polystichum aculeatum se sont implantés. Nous rejoignons enfin les voitures en traversant à nouveau un bel échantillon de hêtraie-chênaie.

Ainsi se termine une excursion de 8-10km, au cours de laquelle les participants n'ont jamais été à plus de 1,5km à vol d'oiseau de l'endroit où stationnaient les voitures. Ceci montre bien la richesse et la variété de cette splendide propriété aux arbres majestueux.

Remercions, pour terminer, Daisy Meurrens qui, comme de coutume, a pris beaucoup de notes, condensées dans ce petit texte.

Maurice DETHIOUX

ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Samedi 12 avril : FOND DES VAUX ET RESERVE SAINT-REMY à ROCHEFORT.

Temps splendide, température estivale.

Nous avons consacré la matinée à parcourir le Fond des Vaux à Rochefort en nous attardant sur les nombreux replats rocheux qui surplombent le vallon et d'où l'on jouit de très belles vues sur le paysage environnant.

A signaler les importantes plages d'Asplenium scolopendrium colonisant les versants ombragés.

Après avoir pique-niqué à l'endroit d'un méchoui mémorable, nous nous sommes rendus dans la Réserve de St-Remy. Deux surprises désagréables nous y attendaient : les nombreuses pistes sauvages laissées par les adeptes de moto-cross à travers les pelouses d'orchidées et l'extension des carrières Lhoist au N-E de la Réserve.

Malgré le soleil éclatant et l'air plus que printanier, peu d'espèces encore étaient en fleurs, hormis bien sûr les jonquilles et violettes toujours fidèles au rendez-vous. Notre ami Daniel a recensé la liste complète de nos observations dans les Cahiers de l'Equipe Botanique.

Daisy MEURRENS

Samedi 26 avril : VALLEE DE LA LOMME entre EPRAVE et ROCHEFORT

Par une pluie battante, nous prospectons la plaine alluviale de la Lomme en amont de la résurgence d'Eprave. Notre ami Jan FRENCKEN nous fait découvrir en bordure du Bois des Maulins une plante plutôt rare : Saxifraga granulata en boutons.

Outre les espèces habituelles en cette saison et en ces lieux (pour plus de détails, voir les Cahiers de l'Equipe Botanique), nous verrons l'anémone fausse-renoncule (Anemone ranunculoides), la subsp. palustris de la Cardamine des prés (folioles distinctement pétiolulées), la Parisette (Paris quadrifolia), des Orchis mascula, quelques belles stations de Lathraea squamaria et surtout un carex très rare chez nous, Carex montana.

Par ailleurs, nous serons agréablement surpris de constater l'extension de Dentaria bulbifera le long de la route Han-Rochefort.

Il semble que cette année soit très favorable à la floraison de nombreuses espèces tant herbacées que ligneuses.

Daisy MEURRENS



## ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

### Samedi 5 avril : Les PEREES (BELVAUX)

Parcours à travers les Péréées, passage dans la vallée le long de la Lesse et le Bois de Niau (plateau). Brume, puis beau temps, ensoleillé.

#### Observations :

- Premier retour du Pipit des arbres et du Pouillot fitis.
- "Vol chanté en spirales" de l'Alouette lulu (au moins trois chanteurs).
- Cincle plongeur : Un s'envole de la berge de la Lesse puis fait demi-tour en débitant quelques strophes de son chant grinçant. (L'endroit où l'oiseau fait demi-tour marque souvent la limite territoriale. Cette méthode a permis de déterminer le territoire du couple : en moyenne 2km de torrent.)
- Une petite troupe de Tarins des Aulnes en quête de nourriture dans les peupliers bordant la rivière.
- Autres espèces observées : Canard colvert (un couple sur la Lesse), Buse variable (un couple en vol nuptial, début des ascendances d'air chaud vers 10h), Pigeon ramier, Alouette des champs, Troglodyte, Accenteur mouchet, Rouge-gorge, Mécle noir, Grive musicienne, Grive draine (un chanteur), Pouillot véloce, Roitelet huppé, Mésange boréale (un chanteur), Mésange huppée (un ex.), Mésanges noire, bleue, charbonnière et à longue queue, Sittelle torchepot, Grimperceau des jardins, Bruant jaune, Pinson des arbres, Linotte mélodieuse (un ex.), Bouvreuil, Geai, Corneille.

### Dimanche 20 avril : FOND DES VALENNES (JEMELLE)

Itinéraire : Croix-St-Jean, étangs et Fond des Valennes, Rubiémont, Les Rabanisses, vallon du ruisseau de Haie Lagaisse.

Temps assez froid et nuageux avec quelques faibles giboulées.

#### Observations :

- Héron cendré : un ex. en vol (typique : cou replié et pattes tendues dans l'axe du corps).
- Faucon crécerelle : un couple cantonné dans un alignement de pins noirs (cris de parade entendus).
- Chouette hulotte : baguage de deux jeunes dans un nichoir placé à son intention. Les deux petites "boules duveteuses" sont âgées de 15-20 jours environ. La nidification de l'espèce, dans les nichoirs que nous contrôlons, est assez pauvre cette année suite à une pénurie de nourriture (surtout Mulots et Campagnols rous-sâtres).
- Pipit farlouse : une forte bande, en halte de migration, posée dans un pré (environ 50 ex.).
- Quelques Verdiers et Linottes mélodieuses, ainsi qu'un Chardonneret, sont observés en bordure d'un champ où pousse le mouron des oiseaux (Stellaria sp.).

- Autres espèces : Canard colvert, Buse variable, Faisan, Pigeon ramier, Tourterelle turque, Pic vert, Alouette des champs, Hirondelle de cheminée, Pipit des arbres, Bergeronnette grise, Troglodyte, accenteur mouchet, Rouge-queue noir, Rouge-gorge, Grive litorne, Merle noir, Grive musicienne, Fauvette à tête noire, Pouillot fitis, Pouillot véloce, Roitelets huppé et triple-bandeau, Mésanges boréale, nonnette, noire, huppée, bleue et charbonnière, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins, Bruant jaune, Pinson des arbres, Bouvreuil, Moineau friquet, Etourneau sansonnet, Geai, Corneille noire.

Marc PAQUAY

### CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

#### LA QUALITE BIOLOGIQUE DE NOS RIVIERES

Le Ministère de la Santé Publique et de l'Environnement vient de publier la "Carte de la qualité biologique des cours d'eau en Belgique".

Cette étude, réclamée depuis de nombreuses années, va permettre aux responsables de constater qu'il reste encore beaucoup à faire en matière d'épuration de nos eaux de surface.

On sait que la construction de collecteurs et de stations d'épuration revient en moyenne à 8.000F par habitant, ce qui, pour une ville de 10.000 habitants, comme Rochefort par exemple, représente 80 millions.

C'est peut-être beaucoup, mais n'est-ce pas plus utile à l'amélioration de la qualité de la vie qu'une autoroute de prestige à 150 millions le kilomètre et qui double la Nationale 4?

Dans la présentation du travail, le Ministre D'HOORE reconnaît d'ailleurs que l'on paie aujourd'hui les erreurs d'hier :

"Les travaux hydrauliques, la régularisation des cours d'eau, la canalisation et la fortification des rives des cours d'eau, font partie de la gestion globale du paysage et demandent en même temps une information écologique concrète afin d'aller à l'encontre de la vulgarisation croissante des cours d'eau et des impacts négatifs sur le milieu.

En effet, le bétonnage fortement croissant des cours d'eau a fait diminuer en grande partie le pouvoir auto-épurateur."

En ce qui concerne notre région, la carte et le rapport confirment ce que nous savions :

- Le SERPONT et le POIX sont des ruisseaux très pollués.
- La pollution s'installe sur la Wamme entre Harsin et le confluent avec la Lomme à Jemelle. Cette pollution augmente sensiblement dans la traversée de On.

- La LOMME est polluée à sa source, entre Remagne et Moircy. Elle l'est également depuis la résurgence d'Eprave jusqu'à son confluent avec la Lesse.
- La LESSE est polluée depuis Houyet jusqu'à l'entrée d'Anseremme.

Les causes de ces pollutions sont connues et certaines mesures ont déjà été prises pour y remédier. Deux stations d'épuration vont devenir opérationnelles à Recogne et deux autres vont être construites à Rochefort et Han-sur-Lesse.

Espérons que lors de la prochaine révision de la Carte biologique de nos cours d'eau, les pollutions signalées aujourd'hui auront disparu.

### L'INVENTAIRE DES SITES WALLONS D'INTERET BIOLOGIQUE

En supplément aux "Barbouillons" d'octobre, novembre et décembre 1979, nous avons publié des fiches techniques (n° 27, 28 et 29), reprenant le texte d'une étude d'ISIWAL (Inventaire des Sites Wallons d'intérêt biologique) sur la nécessité de protéger les dernières richesses biologiques de notre région.

Cette équipe, qui travaille au sein d'I.E.W., vient de publier sous la direction de notre ami E.SERUSIAUX, botaniste et aspirant F.N.R.S.; le relevé mis à jour des 320 sites pour lesquels des mesures particulières de protection devraient être prises. Ces sites sont classés par région naturelle et, dans la région, d'après la numérotation des cartes de l'I.G.N.

Il n'est pas possible de reprendre ici tous les sites relevés pour notre région et c'est pourquoi nous avons décidé d'adresser un exemplaire du relevé d'ISIWAL à chacun des bourgmestres des communes de la Haute-Lesse. Nous en profiterons pour attirer une nouvelle fois leur attention sur la richesse de leur patrimoine.

Ceux de nos membres qui souhaiteraient acquérir la plaquette d'Isiwal (150F) peuvent s'adresser directement à I.E.W. ou la commander par notre intermédiaire.

### LA ROUTE NATIONALE 35 EN SITE PROPRE

Chacun est d'accord pour admettre que la route N35 qui relie Marche à Rochefort est parfois peu roulante, surtout dans les traversés de Marloie, On et Jemelle.

Bien que des travaux importants aient été réalisés, il n'en reste pas moins que la circulation des camions représente une nuisance pour les riverains. C'est pourquoi l'Administration des routes avait établi un projet de dédoublement par une route N35 à 4 bandes en site propre qui, en quittant la route Liège-Marche à Baillonville, devait arriver en direct au zoning de Rochefort en traversant la N4 à Hogne.

L'Université de Liège, chargée de l'étude d'impact, la Commission Communale de Rochefort et les Naturalistes de la Haute-Lesse ont proposé de ne pas créer cette N35 en site propre, mais de réaliser d'abord la route industrielle en bordure du Gerny, c'est-

à-dire relier entre elles des routes déjà existantes. Cette route industrielle partant du zoning de Marche, longe celui de Marloie et, traversant les carrières Lhoist, arrive à l'entrée de Rochefort. Il y aurait ainsi un dédoublement de la N35 qui nous paraît largement suffisant. Le problème de la traversée de Rochefort pouvant se régler par l'élargissement de voies secondaires.

Nous ignorions quelle décision allait suivre notre suggestion. De leur côté, les protagonistes de la nouvelle route à 4 bandes s'inquiétaient et le sénateur-bourgmestre de Rochefort, M. DALEM, a interrogé le Ministre à ce sujet. Voici la réponse qui lui a été adressée et par laquelle le Ministre renonce à son projet initial et adopte nos propositions :

"J'ai l'honneur de faire savoir à l'honorable membre que mon département est bien conscient du problème soulevé par l'engorgement de la circulation au carrefour RN35 et RN49.

Un projet de contournement nord de Rochefort par une nouvelle route n°35 portée au gabarit de route express, projet susceptible de résoudre le problème évoqué, a d'ailleurs été envisagé mais abandonné provisoirement.

Dès que les possibilités budgétaires me le permettront, ce projet sera réexaminé dans le sens souhaité par l'honorable membre.

Par contre, j'ai pris la décision de réaliser en 1981, 1982 et 1983, suivant un itinéraire continu, la route du plateau du Gerny entre Rochefort et Marche. Ces travaux permettront de créer un dédoublement de la RN35 qui subit un trafic particulièrement important, notamment de poids lourds, entre les localités de Rochefort et de Marche.

Vu que ces travaux n'apporteront aucune solution au problème du carrefour des routes 35 et 49 au centre de Rochefort, j'ai invité mes services à rechercher un itinéraire permettant de prolonger la route du Gerny en contournant Rochefort par le nord jusqu'à la route n°49. Cet itinéraire suivrait des voiries communales qui seraient reprises dans le réseau de l'Etat et modernisées.

Cette solution déchargerait fortement l'actuel carrefour entre les RN 35 et 49.

Je ne manquerai pas de faire part à l'honorable membre des résultats de cette étude."

Edmond MEURENS

## COMPTES RENDUS DES ACTIVITES GENERALES DE MAI 1980

Samedi et dimanche 3-4 mai : LES ASTRES ET LES OISEAUX

Observations dans le Domaine du Bestin (TELLIN)

Malgré le temps froid et indécis, un petit groupe de naturalistes était au rendez-vous, en fin d'après-midi, près du château du Bestin.

L'activité première fut la préparation du feu de camp à laquelle tout le monde s'affaira; puis ce fut la mise en place de la grande tente scoute.

Nous nous réunissons autour du feu d'où se dégage l'odeur appétitive des saucisses grillées...

Les chants d'oiseaux s'intensifient au début de la soirée : quelques-uns d'entre nous décident alors d'effectuer une dernière ronde dans le bois et aux abords de l'étang. La Grive musicienne et le Rouge-gorge sont les derniers chanteurs que nous entendrons vers 21h30 et nous aurons encore la chance de voir passer une Bécasse des bois avant la nuit totale.

La couverture nuageuse ayant disparu, nous pouvons scruter le ciel à loisir pour y découvrir les fantastiques constellations que nous identifions et localisons grâce aux explications et à la carte du ciel du Président. Nous repérons la Grande Ourse au zénith; au nord, le Dragon et la Petite Ourse; le Cygne au nord-est; Hercule et la Lyre à l'est; au sud-est, le Bouvier, la Couronne, le Serpent et la Balance; au sud, les Chiens de chasse et la Vierge. Au sud-ouest, dans la constellation du Lion, la planète Jupiter, très brillante, ainsi que Mars éclipsent par leur éclat l'étoile Regulus. Nous situons encore le Cancer à l'ouest, le Cocher et les Gémeaux au nord-ouest.

Au lever du jour, vers 5h30, avant même de sortir du cocon douillet des sacs de couchage, nous entendons une Bécasse immédiatement relayée par le Coucou, le Rouge-gorge et la Grive musicienne.

Toute la gent ailée commence à se réveiller : Merles, Troglydites, Mésanges bleues et charbonnières, Roitelets huppés, Fauvettes à tête noire se mettent à chanter, puis c'est alors un concert général, tellement bruyant et cacophonique que tout le monde est dérouté.

Nous nous mettons en marche, après un frugal déjeuner, vers le vallon du Bestin. Le ciel a retrouvé sa couverture de nuages dans la deuxième partie de la nuit, et les organisateurs se voient forcés de supprimer du programme le spectacle prévu du lever du soleil.

Parmi nos nombreuses observations matinales, nous retiendrons surtout l'audition des cris nasillardes du Pic mar, l'abondance de Grimpereaux des jardins et des Sittelles, ainsi qu'un

Gobe-mouche noir mâle que nous observons avant de nous quitter.

Liste des espèces observées

Héron cendré : 1 ex. en vol, le soir du 3/5.  
Canards colverts : quelques ex. aux abords des étangs.  
Buse variable : 1 ex.  
Bécasse des bois : 1 ex. "croûle" vers 22h00 (vol lent accom-  
pagné de "psip, psip")  
1 ex. entendu au lever du jour.  
Pigeon ramier  
Coucou : premier chant matinal.  
Chouette hulotte : 1 ex. entendu vers 2h du matin.  
Martinet noir  
Pic épeiche : tambourinage.  
Pic mar : 1 chanteur dans la hêtraie.  
Hirondelle de cheminée  
Pipit des arbres : 1 ex.  
Bergeronnette des ruisseaux : 1 couple.  
Troglodyte  
accenteur mouchet  
Rouge-queue noir : 1 ex.  
Rouge-queue à front blanc : 1 ex. ch.  
Rouge-gorge  
Merle noir  
Grive musicienne  
Grive draine  
Fauvette à tête noire  
Pouillots fitis, véloce, siffleur  
Roitelets huppé et triple bandeau  
Gobe-mouche noir : 1 ex. mâle.  
Mésanges à longue queue, nonnette, boréale, huppéc, noire,  
bleue et charbonnière.  
Sittelle : fort abondante, ainsi que le Grimpereau des jardins  
Pinson des arbres  
Chardonneret  
Bouvreuil  
Gros-bec casse-noyaux  
Etourneau sansonnet  
Geai  
Choucas des tours  
Corneille noire

Marc PAQUAY

Page extraite de "LA HULOTTE"

Abonnement : 300F pour 10 numéros à virer au n° 210-0307433-92  
de la "Société Générale de Banque".



12.

## LE JEU DES 7 DIFFERENCES

le  
Cocou  
costumé  
en  
rapace  
(suite)

EN HAUT LE COUCOU,  
EN BAS L'ÉPERVIER...

**R**EGARDEZ attentivement le costume des deux compères et examinez en tous les détails un par un. Détachez-vous le diplôme du Parfait Observateur de la Nature ? C'est facile il suffit de trouver au moins 7 différences entre les deux oiseaux ?  
Mais attention !  
Défense absolue d'aller voir la réponse (page 44) avant d'avoir bien cherché !

Week-end des 17 et 18 mai : EXCURSION AU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
(Guide : L. Reichling)

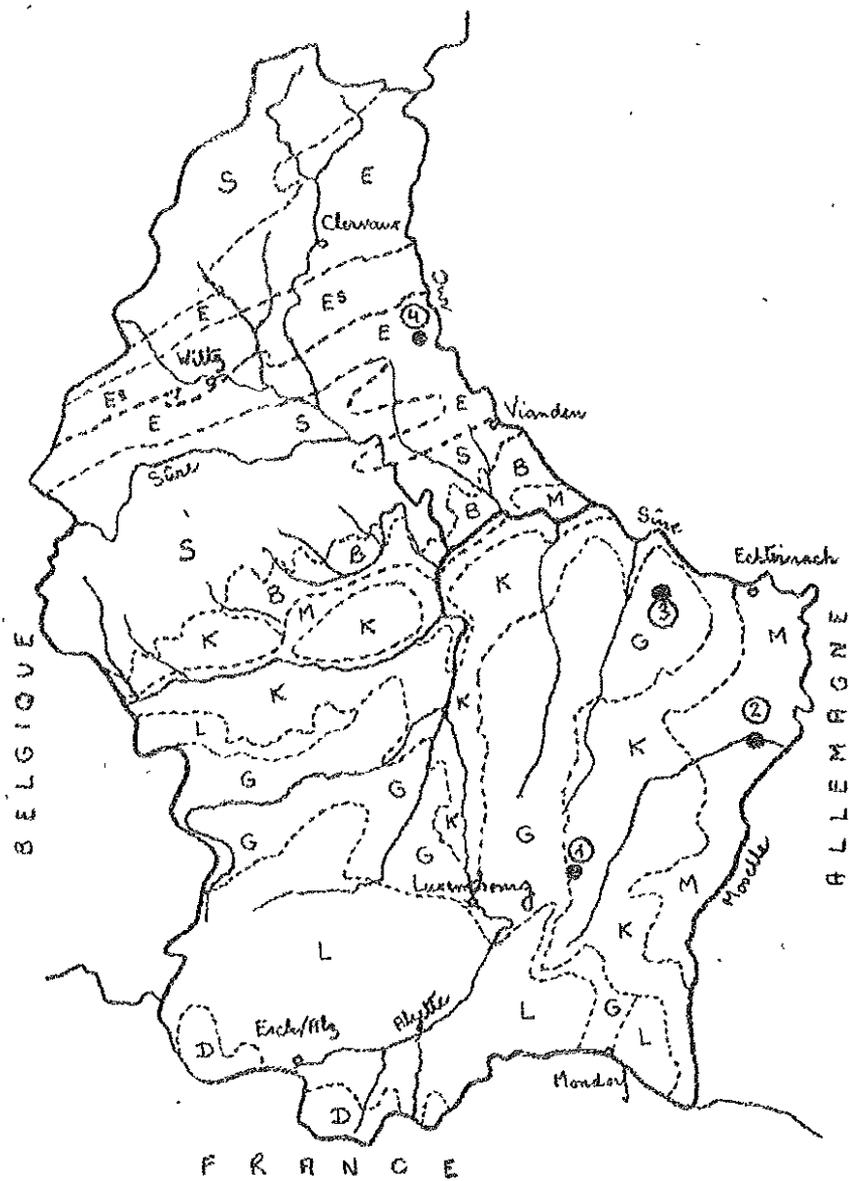
Nous devons à l'obligeance et à la compétence du Professeur L. REICHLING de Luxembourg, ce week-end merveilleux, riche en découvertes, passé dans son beau pays. Qu'il en soit remercié, ainsi que M. DETHIOUX qui s'était proposé pour le contacter. Tout au long de deux journées égayées par un soleil printanier, nous avons eu l'occasion de parcourir des sites très diversifiés et de faire la connaissance de nombreuses espèces inconnues de nous, en raison soit de leur rareté, soit de leur absence dans le territoire belge.

Le Luxembourg, comme chacun sait, est constitué de deux régions géographiques très différentes. Au nord, l'Oesling, plateau qui fait la jonction entre notre Ardenne et l'Eifel, est constitué de schistes, de grès et de quartzites du Dévonien inférieur (Primaire); son climat, rigoureux, est comparable à celui de l'Ardenne. Au sud, le Gutland, au climat plus doux, car moins élevé, s'incline en pente douce vers la Lorraine française; il est formé de couches superposées de grès et de calcaires, alternant avec des marnes, datant du Secondaire (Trias et Jurassique). L'intérêt de notre excursion, préparée de main de maître, sera précisément de nous faire découvrir les sites les plus représentatifs du Grand-Duché, tant du point de vue géologique que botanique. (Voir carte ci-jointe).

1. De Luxembourg, nous nous rendons en premier lieu à NIEDERANVEN, au lieu-dit ARNESCHT, sur une colline de marnes triasiques (Keuper à marnolithes) pour observer la flore d'une belle pelouse à orchidées (Mesobrometum). A côté de *Polygala comosa* bien connu de nous, nous découvrons avec ravissement les magnifiques fleurs bleu gentiane de *Polygala calcarea*, ainsi que de nombreux pieds d'*Orchis militaris*, au casque grisâtre, d'*Orchis purpurea* et d'hybrides de ces deux espèces : *Orchis x hybrida*. X

En pénétrant dans la chênaie-charmaie voisine, nous notons entre autres espèces : *Sorbus torminalis* (alisier), *Asperula odorata*, *Pulmonaria obscura* (aux feuilles cordées à la base et seulement connue chez nous en Lorraine), ainsi qu'une primevère à feuilles très cotonneuses à la face inférieure : *Primula veris* subsp. *suaveolens*. A la lisière, nous remarquons les feuilles d'*Inula salicina* et de deux ombellifères : *Peucedanum cervaria* (herbe aux cerfs, inconnue en Belgique) et *Bupleurum falcatum*. Nous rencontrons également un pied, plutôt rebougri, de chêne pubescent. Dans une dépression humide à molinies et colchiques, notre guide nous montre une belle station d'une petite fougère à l'allure d'arum : *Ophioglossum vulgatum*, devenue très rare chez nous.

Pendant que nous furetons à gauche et à droite, Monsieur Reichling se livre à sa passion favorite : la recherche d'insectes, particulièrement ceux du groupe des Homoptères, auquel



JURASSIQUE	{	D	Dogger
		G	Grès de Luxembourg
		L	Lias en général
TRIASSIQUE	{	K	Keuper
		M	Muschelkalk
		B	Grès bigarré
DEVONIEN INF.	{	E <sup>s</sup>	Emsien sup.
(Oesling)		E	Emsien inf. et moy.
		S	Siegénien

appartient la Petite Cigale de Montagne (*Cicadetta montana*) dont il a étudié la répartition. C'est ainsi qu'il nous fait découvrir sur pin Haematoloma dorsata, petite cigale (sensu lato) muette, joliment colorée en noir et rouge, à ne pas confondre avec *Cercopis vulnerata*, sa cousine, dont le bord antérieur des élytres est noir et non rouge... Il s'agit d'une espèce méridionale en voie d'extension, vraisemblablement à la suite des plantations de pins. Pour rester dans le domaine animal, nous aurons également le plaisir d'admirer un lézard des murailles (*Lacerta muralis*), espèce thermophile qui recherche les parois rocheuses ensoleillées.

Dans la belle hêtraie qui nous ramène au pique-nique, nous notons *Sanicula europaea*, *Circaea lutetiana* et *Melica uniflora*.

2. Le but de la randonnée de l'après-midi, qui se déroule entièrement en site forestier, est de nous montrer les contrastes entre les versants exposés au nord et ceux exposés au sud de la vallée de la Syr, peu avant sa confluence avec la Moselle, aux environs de MANTERNACH. La Syr coule, à cet endroit, dans une direction ouest-est et son lit est creusé dans le calcaire coquillier (*Muschelkalk*) du Trias Moyen.

Le versant nord que nous parcourons en premier lieu est occupé par une très belle érablière de ravin à Scolopendre, enrichie vers le bas d'espèces indiquant un colluvionnement intense. La taille des arbres est exceptionnelle, en particulier celle des érables sycomores. Le sous-bois est paré des mille fleurs blanches d'*Actaea spicata*, d'*Asperula odorata*, du Sceau de Salomon (*Polygonatum multiflorum*) et aussi du camérisier (*Lonicera xylosteum*). Nous y trouvons également *Veronica montana*, *Phyteuma spicatum*, *Lamium galeobdolon*, etc.

Nous gagnons l'autre versant, domaine de la hêtraie calcicole et, à certains endroits, de la Chênaie thermophile à *Lithospermum purpurocaeruleum*, en franchissant la Syr dans un site pittoresque à souhait. À côté de nombreuses espèces familières observées le long de l'agréable sentier grimpant à flanc de coteau, relevons tout particulièrement : la Grande Ciguë (*Conium maculatum*), aux tiges creuses et glabres tachées de pourpre, et surtout *Lithospermum purpurocaeruleum*, magnifique boraginacée bleue inconnue en Belgique, en compagnie d'une autre rareté, *Euphorbia dulcis* aux glandes de l'involucre purpurines.

Au sommet, d'où l'on jouit d'un beau panorama sur la vallée, nous avons la surprise de découvrir *Anacamptis pyramidalis* en bouton, *Fragaria viridis* aux feuilles très soyeuses-brillantes à la face inférieure et à dents dépassées par des pinceaux de poils, *Pucedanum cervaria* déjà observée et *Eryngium campestre* (*Chardon-Roland*), devenue très rare. Un peu plus loin dans la descente, nous rencontrons une violette aux feuilles très grandes : *Viola mirabilis*, inconnue de nous. Cette violette "étonnante" a la particularité de posséder à la fois des fleurs fertiles et des fleurs stériles.

Sur le chemin du retour vers le fond de la vallée, notre guide nous fera encore découvrir avec beaucoup de complaisance pas mal d'espèces que nous connaissons peu ou pas du tout : Draba muralis (sur muret calcaire), Silybum marianum (Chardon-Marie), Cardaria draba, et enfin, au rendez-vous des voitures, presque côte à côte, trois ombellifères : Peucedanum carvifolia, Falcaria vulgaris et Carum carvi.

3. Une excursion au Grand-Duché ne se conçoit pas sans une visite de la région située à l'ouest d'ECHTERNACH et dénommée "la Petite Suisse luxembourgeoise". Aussi est-ce un peu en touristes que nous nous retrouvons dimanche matin au rendez-vous de BERDORF, rejoints par quelques amis naturalistes de Charleville.

C'est l'affleurement des "Grès du Luxembourg" (Jurassique inf.) qui donne à cette portion du territoire son pittoresque incomparable. Ces grès à ciment calcaire ont été sculptés par l'érosion et offrent l'aspect de hautes murailles ruiniformes. Les plans de stratification et les diaclases créent des rochers aux formes bizarres : des cheminées abruptes voisinent avec des grottes et des gorges profondes (Schluffen). Les parois montrent souvent une altération en alvéoles formées par la dissolution et la recristallisation du ciment calcaire. Comme le grès du Luxembourg repose sur les couches imperméables de l'Hettangien inférieur, les sources jaillissent nombreuses entre les blocs d'éboulis et contribuent à créer au sein de la hêtraie un microclimat particulier de fraîcheur favorable au maintien de certaines espèces rares (bryophytes et hépatiques notamment).

Monsieur Reichling nous montre tout d'abord, dans les crevasses du ROITZBACH, une lycopodiacee très rare, Huperzia selago, portant des bulbilles à la base des feuilles supérieures, ainsi qu'une variété particulière de la Stellaire des bois, Stellaria nemorum subsp. glochidisperma, aux feuilles supérieures longuement pétiolées. Après avoir parcouru les pittoresques "Zickzack-schluffen", nous atteignons un point de vue magnifique sur les vallées de l'Ernz Noire (Mullerthal) et de la Sûre; nous y observons sur un rocher la graminée Aira praecox. Mais le "clou" de la matinée sera bien sûr cette minuscule fougère dissimulée parmi les mousses recouvrant une paroi rocheuse très ombragée, Hymenophyllum tunbrigense, espèce rarissime que les photographes auront bien du mal à fixer sur la pellicule...

4. La dernière partie de notre périple grand-ducal se déroulera dans l'Oesling, plus exactement près de Stolzembourg, au N-O de Vianden. Nous y monterons le vallon de l'AKESCHTERBACH (affluent de l'Our) pour y observer une flore au caractère montagnard accusé. Parmi les espèces recensées, relevons : Dentaria bulbifera, Ranunculus platanifolius, Cardamine flexuosa, Saxifraga granulata, Lychnis viscaria (malheureusement pas en floraison), Geranium sylvaticum, Centaurea montana, Digitalis grandiflora, Currantia dryopteris, etc.

En bordure du sentier, un bel affleurement de phyllades de l'Eusien inférieur montre des "ripple-marks" très caractéristiques, vestiges d'un ancien rivage que Bruno, se croyant à Coxyde, prend plaisir à escalader! La hêtraie à érables et dentaire fait bientôt place, au sommet, à la hêtraie à luzule typique et à la chênaie à canche flexueuse. Une dernière curiosité retiendra notre attention : de très beaux lichens en forme de minuscules champignons, *Baeomyces roseus*, aux apothécies roses presque sphériques, colonisant le talus du chemin forestier.

C'est près du bassin supérieur de la centrale hydroélectrique de pompage de Vianden, au Mont Saint-Nicolas (alt. 500m), que nous prenons le verre de l'amitié. Avant de nous quitter, notre guide, au dévouement inlassable, nous conduira devant un panorama grandiose afin que nous emportions de notre séjour au Grand-Duché une dernière image nostalgique du haut plateau disparaissant peu à peu dans la brume des lointains. Merci, Monsieur Reichling, pour votre gentillesse et votre générosité. Merci pour ces deux journées exceptionnelles.

Pierre LIMBOURG et Daisy MEURRENS

Samedi 24 mai : Prospection des EXTENSIONS PROJETEES DU PARC NATIONAL DE LESSE-ET-LOMME : Belvaux-Wavreille-Bure-Tellin.

Le temps est assez maussade, ce matin, au départ de notre promenade. Cela n'a pas rebuté une trentaine de courageux, parmi lesquels une délégation de naturalistes d'Ellezelles.

Un problème se pose dès le départ du centre de Tellin : qui a escamoté les tartines au pâté de René? Jouant les Maigret, Edmond a vite réglé l'affaire. Efficacité et discrétion, telle est sa devise!

Nous descendons la vallée du Ry des Boyes qui disparaît bientôt dans quelque diaclase pour réparaître quelques dizaines de mètres plus loin, en terrain schisteux. C'est une habitude bien connue de tous les rus de la région... C'est l'occasion pour rappeler les propriétés des roches calcaires qui rendent possibles de telles fantaisies.

Nous retrouvons une jolie fleur, *Actaea spicata*, qui nous fait évoquer le récent week-end au Grand-Duché. Ses grappes de fleurs blanches en plumets sont ravissantes.

La pluie se met à tomber au moment où nous escaladons, par la voie directe ou par un détour moins raide mais encombré de broussailles, l'éperon rocheux qui sépare deux petites vallées affluentes du Ry des Boyes. Malgré la pluie fine, on apprécie



le coin qui nous offre, sur quelques mètres carrés, un bon échantillon de la flore des tiennes calcaires de notre région : orpins (blanc, âcre, réfléchi), Aster linosyris, Bupleurum falcatum, Cotoneaster integerrima, Alisier blanc (alouchier), Nerprun purgatif, Genévrier, etc.

Recueillant soigneusement toute l'eau accumulée par les graminées et les branches basses des buissons, nos pantalons s'alourdissent et la halte du pique-nique, dans une pinède qui nous offre un abri relatif, est la bienvenue.

Quand nous repartons, le temps s'est nettement amélioré. Nous passons dans la vallée du Ry d'Howisse où nous sommes heureux de constater que quelques coins de prairies maigres, sur schiste en forte pente, coupées de grandes haies sauvages, ont échappé à la rage banalisatrice des remembreurs. Nous descendons le ruisseau jusqu'à sa disparition, assez spectaculaire dans un mini-gouffre creusé dans les calcaires givétiens. A proximité, une station d'Orchis mascula présente une quarantaine d'individus particulièrement vigoureux.

Nous nous dirigeons vers la chapelle de Notre-Dame d'Haurt après avoir prospecté rapidement une carrière abandonnée où l'accumulation de détritiques et de carcasses diverses enlève toute envie de s'attarder. Une courte halte à la chapelle nous permet de contempler un panorama reposant du village de Bure sagement étalé au pied du talus ardennais. Nous nous arrêterons encore dans une deuxième carrière, à l'ouest de la chapelle, où nous pourrions admirer quelques pieds d'Ophrys muscifera bien épanouis.

Le retour à Tellin se fait par le plateau cultivé de Corai; nous repassons le Ry des Boyes où un rossignol nous attend pour nous régaler d'un petit récital.

Maurice EVRARD

#### ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Samodi 3 mai : Les Tiennes entre Wimbe et Ry d'Ave (Froidlieu)

Niché entre les Tiennes, Froidlieu (anc. commune de Sohier) est un joli hameau qui a su conserver son caractère rural, avec ses maisons de pierre calcaire toutes simples, alignées le long de l'unique rue centrale. Deux bâtiments retiennent particulièrement l'attention : la charmante église avec son petit clocher bulbeux et l'ancien presbytère, datant tous deux du 18<sup>e</sup> siècle. On ne peut qu'envier nos amis Van Damme d'y avoir leur seconde résidence, aménagée, il faut le dire, avec un goût parfait!

La campagne est superbe, elle aussi, avec ses prairies entrecoupées de nombreuses haies, ses buissons où chante partout le

rossignol, ses boqueteaux... bref un beau coin pour remembreurs!

Nous nous sommes promenés dans ce paradis perdu, passant d'une tienne à l'autre (Tienne de Gongon sur calcaire givétien, Coputienne sur couvinien) en admirant au passage les beaux paysages de Famenne et remontant le cours du ruisseau de Gongon, affluent de la Wimbe. Sur le plan botanique, pas de raretés, mais ces fleurs familières que l'on revoit chaque printemps avec le même délice : primevères, anémones, stellaires, cardamines, violettes, etc. Dommage que l'on ait dû écourter la promenade à cause de la pluie!

Pierre LIMBOURG

### ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Dimanche 11 mai : Etang de SERINCHAMPS et environs.

La journée s'annonce belle, le soleil est au rendez-vous ainsi qu'un passereau assez discret, le gobe-mouche gris que nous observons aux jumelles mais dont nous retiendrons surtout les vols fréquents du perchoir pour happer l'insecte au vol et les "tsit" fins.

Nous nous rendons en voiture à Serinchamps où nous espérons faire quelques observations intéressantes sur ce site unique en son genre en Famenne.

La Rousserolle effarvate, espèce peu commune dans notre contrée suite au manque de biotopes adéquats, est bien représentée ici dans la roselière. Le chant est un pot-pourri assez semblable à celui de la Rousserolle verderolle, mais plus "haché" et avec de fréquentes strophes rauques caractéristiques.

Un Chevalier guignette, fréquent au passage en ces lieux, retient l'attention des naturalistes, de même qu'un long "glou, glou" liquide à attribuer au coucou femelle probablement en quête d'un nid de Rousserolle à parasiter.

Nous repassons les cris du Râle d'eau au moyen d'un enregistreur, pour l'inciter à se montrer ou se faire entendre. La réponse ne se fait pas attendre : le Râle approche très près mais reste toutefois confiné dans la phragmitaie d'où émanent ses cris bizarres, tels ceux d'un porcelet qu'on égorge. Après quelque temps, nous arrêtons l'appareil, car le "Rallus aquaticus" commence à s'énerver.

Nous pensons utile de rappeler que la méthode, aisée pour repérer une espèce difficile, est à utiliser avec prudence. La repasse du chant présente un réel danger pour les oiseaux nicheurs, aussi faut-il l'écourter au maximum.

Nous clôturons la matinée par une promenade dans la chênaie proche où nous retrouvons des espèces traditionnelles mais tou-

jours aussi passionnantes à suivre.

Dimanche 25 mai : Plateau du GERNY (ON - HUMAIN)

Le but principal de cette sortie était l'observation du Bruant proyer (*Emberiza calandra*) découvert récemment sur ce plateau cultivé.

Nous observons plusieurs individus, puis nous décelons deux chanteurs (chant "cliquetant" en trille accéléré).

Il est à noter que ce gros Bruant polygame est commun en Basse et Moyenne Belgique; les nicheurs les plus proches se retrouvent aux environs de Huy et Namur, mais n'existent apparemment pas au sud (premiers résultats de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique).

Les Vanneaux et les Alouettes sont les deux espèces les plus courantes dans la zone cultivée, les Perdrix et les Cailles sont devenues rarissimes...

Les petits bois isolés, par contre, sont très riches en oiseaux. Nous prospectons "Les Mohons" : les fauvettes sont fort abondantes et nous entendrons même une Rousserolle effarvate, de passage dans ce milieu sec, qui reste bien cachée au sein de buissons fort épais.

La pluie commence à tomber et nous décidons d'abrégier la sortie qui fut malgré tout intéressante.

Marc PAQUAY

#### CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

#### REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 MAI 1980

Rappelons qu'en vertu des Statuts de notre association, nous nous attachons non seulement à découvrir la nature, à vulgariser nos connaissances, mais aussi à la défendre contre les agressions dont elle est l'objet.

Pour assurer cette action de vigilance qui, pour être efficace, doit souvent être très rapide, nous avons créé un organe de concertation qui se réunit en présence du Comité de l'a.s.b.l., ce dernier prenant immédiatement la responsabilité des décisions prises.

Au cours de sa dernière séance, cette COMMISSION PERMANENTE DE L'ENVIRONNEMENT a eu à débattre de 19 problèmes. Plus de vingt personnes étaient présentes et nous donnons ci-dessous quelques-unes des décisions prises.

## CENTRALES NUCLEAIRES DE CHOOZ ET BARRAGE SUR LA HOUILLE

Le Gouvernement belge a reçu officiellement le dossier de l'EDF, qui comprend 1000 pages et IEW en établit actuellement un résumé. Ce résumé sera adressé à tous les conseillers communaux des communes belges limitrophes en leur demandant d'organiser dans leur commune des réunions d'information pour la population belge. Au cours de ces réunions, IEW demandera à pouvoir intervenir systématiquement.

Guy DEVILLEZ continuera à suivre l'évolution de la situation et informera le Comité de toutes initiatives qu'il y aurait lieu de prendre.

## PRE DES FORGES A MIRWART

Dans le cadre de l'exploitation du Domaine provincial de Mirwart, IDELUX a été chargé par la Deputation Permanente du Luxembourg de créer un complexe sportif sur le terrain du Pré des Forges, au Moulin de Mirwart.

Ce site, en milieu inondable, est d'un intérêt biologique évident et a d'ailleurs été repris dans la liste ISIWAL.

On y observe la recolonisation de la forêt, la nidification de nombreux oiseaux d'eau. L'ULB y a établi un programme de recherches.

Sur base du dossier scientifique réuni par ISIWAL, il a été demandé à ARDENNE ET GAUME d'introduire auprès du Gouverneur de la Province du Luxembourg une demande de création d'une Réserve Naturelle.

## POLLUTION DU SERPONT

Bien que la dernière station d'épuration du complexe industriel de Recogne ait été inaugurée en septembre 1979, le Serpont reste aussi pollué qu'avant.

La station a été mal calculée et n'a pas tenu compte que la fabrique ILA nettoie ses barattes une fois par semaine aux détergents. Les acides gras et les détergents modifient le lit bactérien et la station est devenue inopérante.

Pour lui rendre son "efficacité", IDELUX n'a rien trouvé de mieux que de refuser dans la station les acides gras et les détergents et d'envoyer ceux-ci directement dans le Serpont!

Il est décidé d'écrire au Président d'IDELUX, le Gouverneur PLANCHARD, et de lui demander ce qu'il compte faire.

Si, dans un mois, aucune réponse ne nous est parvenue, une campagne de presse sera entreprise et les autorités du Ministère de la Santé Publique seront alertées.

## VILLAGE DE VACANCES A GRUPONT

Une SPRL "La Source", à capitaux hollandais, installe actuellement à Grupont un complexe touristique qui comprendra des emplacements pour 463 caravanes, un motel, un restaurant, un dancing, une wassorette, etc.

Ce sont des ouvriers hollandais qui arrivent chaque matin sur le chantier et construisent des routes.

D'après les autorités communales, un permis de camping a été délivré en 1974. Le projet de plan de secteur plaçait le terrain de 10 hectares en zone agricole, mais le Plan définitif en a fait une zone de loisirs et de séjour.

Il est signalé que les arrêtés organisant la concertation et la publicité pour les parcs résidentiels de week-end ne sont pas applicables aux terrains de camping.

L'avocat des Amis de la Terre a déposé plainte au Procureur du Roi de Dinant et à l'Urbanisme d'Arlon. Il est décidé d'écrire dans le même sens à ces deux instances.

## NATIONALE 35

Il est donné connaissance de la décision du Ministre MATHOT de renoncer provisoirement à la construction de la N35 en site propre au-delà de Marche. La route industrielle du Gerny sera réalisée en 1981, 82 et 83. La traversée de Rochefort et le croisement avec la N49 restent à étudier. Un projet a été envoyé au Ministre par son administration mais ne reviendra pas avant longtemps.

Nous serons avertis et consultés dès que les pourparlers seront repris. La Commission communale de son côté reste vigilante.

En ce qui concerne l'amélioration de la N35 entre Rochefort et Ave, il reste à réaliser le tronçon Han/Lesse-Auffe. Ce travail est programmé pour 1981.

La Commission est d'accord pour revoir le tracé du coude au pont sur le Ry d'Ave, mais estime que l'on ne peut toucher au lit de la rivière. Des contacts seront pris avec l'Administration des routes pour revoir l'avant-projet.

## PARC NATUREL LESSE-ET-LOMME

A l'occasion de l'examen d'un projet de Parc Naturel sur la Méhaigne, le Ministre MAYSTADT a estimé que la création d'un Parc Naturel impliquait l'établissement d'un plan particulier d'aménagement, procédure compliquée qui implique l'intervention d'un Bureau d'études. Selon le Prof. NOIRFALISE, Président du Conseil Supérieur, il y a lieu d'amener le nouveau Ministre à revoir cette position.

Il semble bien qu'il existe une certaine unanimité pour la création du Parc Naturel de Lesse-et-Lomme.

Edmond MEURENS

## COMPTES RENDUS DES ACTIVITES GENERALES DE JUIN 1980

---

Lundi et Dimanche 7-8 juin : HERBORISATION EN HAUTE-MARNE

Sous la houlette de notre ami Roland BEHR, nous avons parcouru différents sites particulièrement intéressants de cette région très attachante de la France.

Au départ de DOULAINCOURT, où certains avaient logé, nous nous sommes promenés dans la hêtraie chaude à Carex alba et Melittis melissophyllum et orchidées du Bois de Saint-Brice. C'est d'ailleurs Melittis melissophyllum que nous admirerons d'abord et que nous aurons l'occasion de revoir sous différentes colorations durant tout le week-end : il s'agit d'une grande et très jolie labiée velue dont la corolle blanche à rose est tachetée de pourpre et dont le calice très ouvert est cilié au bord. Cette espèce, probablement disparue dans nos régions, existe ici en grand nombre dans ce bois thermophile.

Une euphorbe, aux capsules munies de verrues cylindriques, nous intéresse également : il s'agit d'Euphorbia serrulata (anciennement verrucosa).

Nous notons au bord du sentier Genista pilosa, une abondance de sauge (Salvia pratensis) et d'ancolie (Aquilegia vulgaris), ainsi que Lonicera xylosteum ou camérisier, également typique des chènes thermophiles.

Enfin, nous tombons en admiration devant la "Reine des orchidées d'Europe", Cypripedium calceolus. Cette orchidée possède 2 étamines (au lieu d'une seule chez les autres orchidées de notre région). Elle est sans nectar, mais les insectes, attirés par l'odeur ou par une certaine ressemblance avec d'autres fleurs jaunes, arrivent sur la deuxième étamine (avortée), tombent et glissent dans le label en forme de sac. Ils fécondent la fleur en rencontrant le stigmate verruqueux, touchent l'étamine visqueuse, y portent le pollen, ressortent par de très petits trous. La fécondation de cette orchidée nécessite donc l'intervention de très petits insectes; de plus grands resteraient prisonniers.

Nous avons observé également des chênes pubescents, pas mal d'orchidées, dont Anacamptis pyramidalis (au label trilobé). (1)

Nous remarquons encore Ornithogalum pyrenaicum (ou asperge des bois), Carex digitata et flacca, la raiponce globuleuse (Phyteuma orbiculare), Viola mirabilis et Viola arvensis, et, à l'état végétatif, Thalictrum aquilegifolium.

---

(1) En ce qui concerne les orchidées nombreuses et spectaculaires observées durant ces deux jours, se reporter au complément spécialisé rédigé par Daniel LITTEAU.

Nous arrivons ainsi au Fond de la Combe où nous notons surtout la présence de Sanguisorba officinale (la grande sanguisorbe), de Pyrola rotundifolia (style saillant), de Sanicula europaea, ainsi que de deux orchidées : de très beaux exemplaires de la neottie nid-d'oiseau (Neottia nidus avis) et Ophrys insectifera.

D'autres espèces, plus courantes pour nous, ne sont pas reprises ici.

L'après-midi, nous prospectons le Val de Joux à Roches-sur-Rognon.

Nous trouvons d'abord là très jolie Anacamptis pyramidalis et une station très abondante d'Aconit napel à l'état végétatif. Grâce aux yeux perspicaces d'Anne-Marie GOHLMONT, nous avons l'occasion d'observer Asarum europaeum (ou asaret) que nous ne connaissions pas : ses feuilles réniformes sont très luisantes et sa fleur en cloche (3 pétales) est enfoncée sous la mousse et a une odeur caractéristique de noix de muscade.

Nous notons la calcicole Melica nutans et revoyons avec plaisir Lithospermum purpuro-caeruleum, la très jolie borraginacée que nous avons vue dans le Luxembourg avec M. REICHLING.

Dans la prairie alluviale, nous trouvons en fleurs (jaunes) Aconit vulparia (aconit tue-loup) et la ravissante campanule agglomérée (Campanula glomerata).

Nous visitons ensuite le "Cul du Cerf", phénomène remarquable d'érosion régressive provoquée par l'infiltration dans les assises du Rauracien (oolithiques et coraliennes) puis par l'exurgence au niveau de l'Oxfordien marneux, donc imperméable. Certains trouveront ici des fossiles caractéristiques du Rauracien, tandis que d'autres partiront en vain à la recherche de plantes rares. *Le site principal de l'affleurement*

En passant par Chaumont, nous irons admirer, dans la Basilique, la célèbre déploration polychrome et le bel Arbre de Jessé sculpté.

Nous terminons la première journée de ce week-end en logeant à LANGRES.

Le dimanche, sous la direction éclairée de M. ROYER, nous nous dirigeons d'abord vers les marais de Germaines. En passant, nous observons, au point culminant de ce grand plateau de Langres, à 512m d'altitude, une tour de transmission.

Pour arriver au marais, nous traversons des champs où nous avons l'occasion de noter de nombreux pieds de Tetragonolobus maritimus, grande papilionacée jaune, Muscari comosum qui possède un bouquet de fleurs stériles au sommet, à nouveau Melittis et des ancolies, ainsi qu'Anacamptis, l'Ophrys frelon et bien d'autres espèces moins particulières à cette région.

Dans la hêtraie que nous traverserons ensuite, nous ne retiendrons que les espèces les plus caractéristiques comme Viola rupestris (en feuilles) qui est une variété de V. sylvestris à pilosité rase, que l'on rencontre exclusivement sur calcaire et dans des endroits secs, comme ici sur du Bathonien à oolithes.

Nous verrons encore Carex ornithopoda et Carex alba (avec ses utricules en boules), Helianthemum canum aux fleurs plus petites et aux feuilles tomenteuses plus petites également que la variété que nous connaissons bien chez nous (Helianthemum nummularium); la globulaire, l'anémone pulsatille en fruits; une espèce subméditerranéenne, Coronilla minima; la renoncule des bois (Ranunculus nemorosus) au pédoncule sillonné et sans stolons; Helianthemum apenninum, qui est blanc et se rencontre également à Givet; Polygala amarella et des feuilles de Gentiana lutea (grande gentiane jaune).

Comme arbustes, citons spécialement Prunus mahaleb (Bois de Sainte-Lucie), le genévrier (Juniperus communis) et Berberis vulgaris.

Citons encore Poa bulbosa (ou vivipare), Trifolium montanum, Ribes alpinum et, relativement près des marais, Sanguisorba officinalis, Daphne laureola aux feuilles plus luisantes que Daphne mezereum, et la fougère aigle (Pteridium aquilinum) pour laquelle la flore indique "parfois sur la craie", mais connue chez nous uniquement sur sols siliceux et qui pousse sur sol oligotrophe.

Le marais de Germaine est considéré comme un marais primitif à tuf imboisable, le dépôt de carbonate calcique entourant les racines ne permettant pas aux arbres de survivre.

Il existe beaucoup de sources dans ce marais : dans les parties les plus humides, nous avons des touradons de Schoenus nigricans (choin); dans les parties les plus sèches, de la mollinie; nous y trouvons également Carex davalliana.

La vue est très prenante et, sur l'autre flanc du marais, nous observons, de haut en bas, des hêtres sur oolithes, des chênes sur oolithes et marnes, des peupliers trembles. Enfin, le marais sans aucun arbuste.

D'après M. ROYER, le spectacle est encore beaucoup plus beau en août, lorsque le marais est coloré par Swertia perennis, la gentiane pneumonanthe, Sanguisorba officinalis, la parnassie et Epipactis palustris.

Nous verrons néanmoins Schoenus nigricans x ferrugineus, Ranunculus polyanthemoides, c'est-à-dire la variété à segments étroits de la renoncule des bois (nemorosus); Senecio helenitis (spathulifolius)(RR).

Nous distinguerons les deux ombellifères, Selinum carvifolia (pointes blanches) et Silaus pratensis (pointes rouges), et enfin Galium boreale.

Daniel restera longtemps à photographier Dactylorhiza traunsteineri.

Nous partons ensuite vers les marais du Val Clavin en nous arrêtant au passage, à 450m d'altitude, aux sources de l'Aube, où nous voyons Viola mirabilis, Calamintha sylvatica, Asarum europaeus, Phyteuma spicatum et, dans l'eau, Apium nodiflorum et les rutilants populages (Caltha palustris).

Les marais du Val Clavin sont des marais secs marneux situés sur la commune d'APREY. La première à découvrir l'orchidée minuscule, Verminium monorchis, sera bien entendu Anne-Marie GOHIMONT. Outre les orchidées (voir Complément), nous notons Helianthemum apenninum, Polygala calcarea, Helianthemum canum, la globulaire, les feuilles très rudes de Deschampsia media qui pousse sur la marne à nu et possède de grosses écailles à la base (il s'agit d'une espèce méditerranéenne), Cytisus decumbens qui forme de jolis coussins fleuris, et le choin, Schoenus ferrugineus. Albert GOHIMONT nous fait découvrir la petite fougère Botrychium lunaria.

Nous clôturons ce week-end chargé en allant voir les sources et gorges de la Vengeance où nous observons Poa vivipara, Sanicula europaea, Dentaria pinata (à l'état végétatif), Actaea spicata, de nombreux pieds de scolopendre et la délicate Cystopteris fragilis, ainsi que l'orme des montagnes.

Pendant le retour vers notre marais sec, M.ROYER nous conduira à une station de Lis martagon, malheureusement encore en boutons.

Nous remercions encore bien vivement M.ROYER de nous avoir fait découvrir les richesses botaniques de ce coin de France, ainsi que notre ami Roland BEHR qui a su programmer ces deux journées selon un horaire serré et enrichissant au maximum.

Sur le chemin du retour, sur le conseil de R.BEHR qui souhaite que nous ne rations rien, nous visiterons l'église romane de Vignory. C'est Maurice EVRARD qui, grâce aux documents qui lui ont été confiés, sera notre mentor.

Daisy MEURENS

### LES ORCHIDEES DE LA HAUTE-MARNE

#### Complément au compte rendu de l'excursion des 7 et 8 juin 1980

Les participants à l'excursion en Haute-Marne ont été particulièrement gâtés en orchidées, puisque nous en avons compté, au cours de ces deux journées, pas moins de 24 espèces et 2 hybrides.

Aux abords de Doulaincourt, la floraison de Cypripedium calceolus était exceptionnellement abondante cette année : environ 70 pieds fleuris, dont 11 avec deux fleurs! (en 1976 : 5 plantes fleuries; en 1977, 2; en 1978, 14; en 1979, 0!). Il semble donc, d'une part, que le biotope convienne parfaitement aux exigences écologiques de l'espèce (sous-bois clairs des régions montagneuses à climat tempéré continental, sur sols neutres à basiques, éventuellement calcaires), et, d'autre part, que les récents arrêtés préfectoraux d'interdiction de la cueillette aient reçu l'approbation d'une grande partie du public! Parmi les autres espèces affectionnant les sous-bois clairs, nous avons pu admirer Ophrys insectifera, Listera ovata,

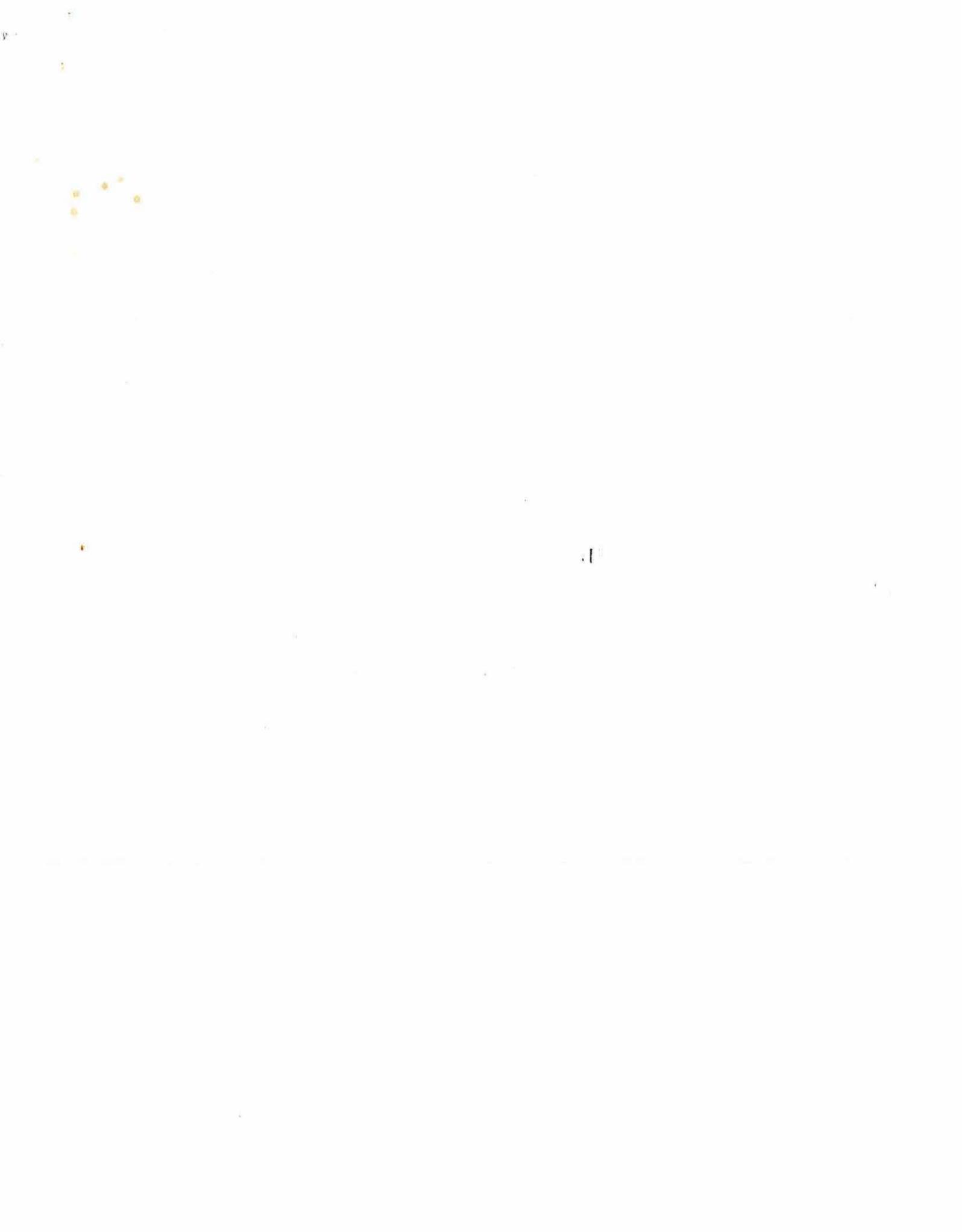
Platanthera chlorantha, P. bifolia, Epipactis atrorubens, E. helleborine, Neottia nidus-avis, Cephalanthera damasonium, Gymnadenia conopsea, Orchis mascula, O. purpurea et l'hybride Orchis x hybrida (O. purpurea x O. militaris), un seul individu). Ce dernier croisait assez curieusement en l'absence d'un des deux parents (O. militaris), ce qui peut s'expliquer par la relative fertilité de cet hybride provenant de deux espèces assez proches l'une de l'autre. Cephalanthera rubra existe également ici, très localisé sur une pente boisée très clairière (un seul individu en boutons observé cette année). Sur une pelouse en bordure de la Forêt, fleurissaient quelques pieds d'Anacamptis pyramidalis.

Sur les talus des routes de la région, on a pu observer la présence de l'orchis bouc (Himantoglossum hircinum) de-ci, de-là.

En route vers Germaine, le deuxième jour, nous commençons par remarquer que les talus regorgent d'orchidées : Orchis militaris (particulièrement abondant), Anacamptis pyramidalis, Orchis mascula se reconnaissent au passage depuis les voitures. Aux abords du marais de Germaine, les fossés et talus des chemins abritent en outre Aceras anthropophorum, Ophrys fuciflora, et, en sous-bois, Ophrys insectifera, Listera ovata, Epipactis atrorubens, Neottia nidus-avis, Gymnadenia conopsea. Non loin du marais, nous trouvons, en présence de ses parents, un pied de l'x Orchiaceras spurium (Aceras anthropophorum x Orchis militaris), hybride entre deux genres différents, témoin de la richesse passée du site (un certain nombre de pelouses autrefois très riches en espèces ont été converties en terrains de culture).

Le marais lui-même recèle peu d'espèces : Epipactis palustris, Dactylorhiza incarnata, et surtout Dactylorhiza traunsteineri, typique avec son épi lâche et pauciflore, ses fleurs (d'une couleur violet foncé) présentant un labelle à lobe central aigu, plus long que les lobes latéraux, ceux-ci fortement réfléchis, les sépales latéraux dressés à la verticale, l'éperon conique, court et assez épais, ses feuilles enfin, peu nombreuses (3 à 4) et linéaires à étroitement lancéolées. Cette dernière espèce, considérée comme "étrangère au territoire de la Flore" (Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines), existe au moins en cinq sites de Haute-Marne, nous dit notre guide, M. ROYER.

Une dernière visite dans une pelouse de la région de Langres (Aprey) nous a permis de voir rassemblées un certain nombre d'espèces intéressantes, notamment Herminium monorchis, minuscule orchidée verdâtre dont les yeux de lynx d'Anne-Marie GOHLIANT nous ont découvert deux individus commençant à peine à fleurir. Ailleurs dans la pelouse, croissent Platanthera bifolia, Ophrys insectifera, O. fuciflora, Orchis militaris, O. purpurea, Gymnadenia conopsea, G. odoratissima (en boutons), Listera ovata et Dactylorhiza majalis (cette dernière espèce, hygrophile, profite des fonds humides de la pelouse).



Samedi 28 juin : Prospection dans le PARC NATIONAL DE LESSE-ET-LONME  
et ses extensions projetées.  
Thème : SPLENDEURS ESTIVALES du Parc.

Oh! ironie du sort! En fait de spendeurs estivales, un crachin hargneux au départ qui, vexé de n'avoir pu décourageux 13 optimistes, ou inconscients, ou masochistes, se muera bientôt en pluie de Toussaint à laquelle viendra s'ajouter, au cours de l'après-midi, pour récompenser les 3 insensés qui prolongeront l'épreuve après le pique-nique, un vent glacial à décorner les boeufs et à défriser les moutons de M.LEDOUX qui nous regarderont traverser le plateau d'Hamerenne, pliés en deux, avec l'air de se demander comment on peut s'aventurer dans un temps pareil avec une si mince couche de laine sur le dos. Voilà le résumé de la journée...

Quelques joies quand même dans toute cette eau : la découverte d'une station d'ornithogale des Pyrénées près de l'autel de la Nature au Bois Niau, le fumet de la soupe aux pois du bistrot au bord de la Lesse qui nous accueille pour le pique-nique, la présence fidèle à notre rendez-vous annuel de la néottie nid-d'oiseau dans un minuscule lambeau de hêtraie au creux du Fond St-Martin, et enfin l'accueil amical de Maurice et Suzanne FROGNEUX, au coin d'un bon feu de bois, du guide détrempe d'une promenade estivale qui avait pris des airs de retraite de Russie.

Eric BOSSART, un des trois insensés dont il est question plus haut, a dressé la liste des oiseaux observés au cours de cette journée. Comment il s'y est pris pour les voir à travers le rideau de pluie ou pour les entendre à travers son capuchon et le tambourinage des gouttes, vous le lui demanderez à l'occasion!

Maurice EVRARD

Le matin (Pérées) :

Accenteur mouchet	Mésange huppée
Bruant jaune	Mésange nonnette
Fauvette à tête noire	Pinson des arbres
Grimpereau des jardins	Pipit des arbres
Grive musicienne	Pouillot fitis
<u>Gros-bec</u>	Pouillot siffleur
<u>Merle noir</u>	Pouillot véloce
Mésange bleue	Rouge-Gorge
<u>Mésange boréale</u>	Sitelle torchepot
Mésange charbonnière	Troglodyte

L'après-midi (Rochers de Serin et environs) :

Accenteur mouchet	Mésange nonnette
Alouette des champs	<u>Pic noir</u>
Corneille noire	Pinson des arbres
Geai des chênes	Pipit des arbres
Grive musicienne	Pouillot siffleur
Linotte mélodieuse	Pouillot véloce

Merle noir  
Mésange charbonnière  
Mésange huppée

Rouge-gorge  
Troglodyte

Eric BOSSART

### ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

#### PROSPECTION des 13, 14, 15 et 16 juin.

Notre première journée, celle du vendredi 13 juin, nous mènera dans la plaine alluviale de la Lesse, entre Han et Eprave.

À hauteur du talus du lotissement du Malispré, nous retrouvons plusieurs pieds d'Anthericum liliago, Chamaespartium sagittalis, Satureia acinos et le cortège des plantes habituelles à ce biotope; plus loin, dans une petite prairie de fauche, nous déterminons quelques espèces communes dont Papaver rhoeas, Cerastium holosteoïdes et Matricaria recutita (réceptacle creux et fleurs tubulées à 5 dents) ou matricaire camomille.

Nous nous dirigeons ensuite vers le tienne "Sur le mont" et nous ne trouverons sur son flanc que quelques pieds de Platanthera bifolia. Les orchidées dont nous avons noté la présence sur le sommet les années précédentes ont été détruites par des "touristes" peu scrupuleux.

À la Rouge-Croix, nous notons quelques plantes classiques de cet endroit, par exemple, Trifolium montanum, Ranunculus bulbosus, Platanthera chlorantha et le tilleul à petites feuilles (Tilia cordata).

Nous prospectons ensuite au pied du Château royal, à partir du confluent du Vachaux, le chemin qui longe la Lesse (rive droite) entre Villers/Lesse et Ciergnon. Ne citons ici que les moins communes parmi les espèces rencontrées : Silene nutans, Prunus padus, Ribes uva crispa et Ribes rubrum, Asplenium adiantum nigrum et Asplenium septentrionale, de nombreux pieds de buis (Buxus sempervirens), Cardamine impatiens, Digitale lutea et Aconitum vulparia (aconit tue-loup) en abondance.

Le détail de ces découvertes sera publié dans les Cahiers de l'Equipe Botanique.

Daisy MEURRENS

Notre prospection du samedi 14 juin débute au Bois de la Héronnerie, où aucune espèce particulièrement intéressante ne fut rencontrée. Les amendements ont fait disparaître depuis longtemps les plantes les plus rares des prairies humides entourant le bois (Ophioglossum vulgatum, Epipactis palustris, Dactylorhiza incarnata, ...), contribuant à la banalisation de nos campagnes. Nous nous contentons donc d'exercer nos connaissances botaniques en

(ré)identifiant quelques espèces fréquentes dans la région, notant la différence entre Ranunculus nemorosus (strie en long) et Ranunculus acris (pas de sillon)...

L'après-midi fut consacré à la visite des tiennes entourant Ave : les pelouses sèches, bien que menacées par des périls divers (envahissement par les épineux, motos, prélèvements par des horticulteurs venus de certain pays limitrophe!), semblent mieux résister au recul généralisé de nos espèces sauvages. Nous avons noté Ornithogalum pyrenaicum, Astragalus glycyphyllos, Bupleurum falcatum, etc. Nous avons eu aussi le plaisir de découvrir des stations nouvelles de quelques orchidées intéressantes : Coeloglossum viride, Ophrys apifera, Dactylorhiza majalis (cette dernière, devenue très rare dans la région, se trouve sur un fragment de prairie épargné par les amendements), Ophrys fuciflora.

Le lendemain, dimanche 15 juin, nous commençons par nous re-familiariser avec quelques espèces litigieuses d'ombellifères, au nord de Tellin. Un peu plus loin, apparaissent dans des sous-bois diverses orchidées et l'ornithogale des Pyrénées (au Trou des Nutons), puis, dans une prairie, nous voyons une station inédite de Pyrola minor.

La visite des deux éperons rocheux dominant la vallée du Ry des Boyes nous permet de passer en revue un éventail quasi complet de la flore des Xerobrometum (notamment Aster lynosiris, Rosa pimpinellifolia, Polygonatum odoratum, Seseli libanotis, Cotoneaster integerrima, Anthericum liliago, Globularia elongata...). Aux environs du Corai, ce sont à nouveau les orchidées qui tiennent la vedette (zone déjà prospectée antérieurement). Sous les pins, subsiste une des dernières stations de Cephalanthera longifolia dans la région (une vingtaine de pieds).

Les orchidées se retrouvent en nombre important dans les anciennes carrières près de Bure : à proximité, une pelouse (hélas traversée par une piste de stock-car) abrite de belles populations d'Ophrys insectifera et d'O. fuciflora.

Le lundi 16 juin, une rapide visite au Fond des Vaux (Roche-fort) nous a permis de découvrir encore quelques beaux représentants de Mesobrometum et de Xerobrometum avec leur cortège typique (notamment Geranium sanguineum, plus quelques plantes dont la présence est plutôt insolite : Erodium cicutarium, Calistegia sepium). Une pelouse exposée plein sud, dominant la vallée à l'endroit où celle-ci fait un angle vers l'est, abrite l'une des plus spectaculaires concentrations, pour la région, de la phalangère à fleurs de lis, Anthericum liliago.

Dimanche 29 juin : Excursion dans la basse vallée du BOCQ.

Le temps très instable de ce début de matinée a peut-être fait hésiter quelques assidus de notre équipe; il leur a donné tort en fin de compte, car les éclaircies ont été s'élargissant et si la promenade s'est achevée sous la pluie, elle n'en fut pas moins très belle et surtout fort intéressante. Sous la conduite de notre ami Jacques DUVIGNEAUD, il ne pouvait d'ailleurs en être autrement.

Avant le départ, auprès des voitures garées sur une place à Yvoir, notre guide, à l'aide de cartes et de schémas, nous fait un bref exposé sur la géologie de la vallée et nous détaille avec clarté les différents thèmes qu'il se propose d'illustrer au cours de l'excursion.

Dominant le confluent du Bocq et de la Meuse, l'éperon rocheux sur lequel s'érige la chapelle N-D. de Bonne Garde, constitue notre premier objectif. La chênaie-charnaie à primevère que traverse le chemin d'accès nous livre déjà une ample moisson d'espèces, notamment Reseda lutea, Cardaminopsis arenosa, Ceterach officinarum, Epilobium lanceolatum, Carex divulsa, Viola hirta, Ligustrum vulgare. Les affleurements de calcaire du Tournaisien autorisent ici l'extension des espèces thermophiles de la flore des lisières de la buxaie, bien représentée entre Givet et Yvoir. Certaines de ces espèces se heurtent d'ailleurs, à cet endroit, à la limite de leur aire géographique : Geranium sanguineum, Lophocloa cristata. Un peu en contrebas de la chapelle, dans une clairière à exposition sud, nous pouvons noter Seseli libanotis, Koeleria pyramidata, Bromus erectus, Festuca lemanii, Sedum reflexum, Brachypodium pinnatum, Melampyrum arvense, etc...

L'un des thèmes de la journée est le contraste saisissant qui peut exister entre la végétation des versants exposés au nord et celle des versants exposés au sud. La manière la plus frappante de saisir ce contraste consiste à effectuer un transect nord-sud (donc perpendiculaire à l'orientation de la vallée). L'endroit choisi se situe au N-W de Bauche, au lieu-dit Les Roches.

Le versant exposé au nord, donc sur la rive gauche du Bocq, porte une frênaie-érablière, établie sur calcaire frasnien. Notre guide nous explique qu'elle comporte en réalité trois milieux : au sommet, la falaise calcaire colonisée par Asplenium scolopendrium, Dryopteris filix-mas, Cystopteris fragilis (une calcicole stricte); plus bas, des éboulis calcaires où se complaît Actaea spicata; et en bas de pente, des blocs et des dépôts limoneux convenant à Mercurialis perennis, Polystichum aculeatum (pétiolules élargis et limbe rigide comme du parchemin), Lunaria rediviva (également calcicole stricte). Pour rappel, les versants calcaires abritent Hedera helix en tapis quand le sol est sec, du Lamium galicobdolon s'il est moins sec et de l'Alium ursinum quand le sol est un peu plus profond.

Nous redescendons vers la route où, tout à l'heure, nous avons noté au passage, parmi beaucoup d'autres espèces, Epilobium montanum,

Conium maculatum, Myosotis sylvatica, Aconitum vulparia, Lunaria rediviva, Impatiens noli-tangere.

Le long du Bocq, sur une banquette alluviale de limon modelée par les crues périodiques de la rivière, nous relevons entre autres Primula elatior, Ribes uva-crispa, Ribes rubrum, Veronica montana, Petasites hybridus. Sur l'eau, les jolies fleurs blanches de Ranunculus fluitans.

Nous observons alors le versant exposé au sud, couvert par une chênaie-charmaie à primevère, dont l'aspect varie avec la situation : en bas de pente, la variante à mercuriale; plus haut, la variante thermophile et plus haut encore, la variante nitrophile. Pour y accéder, une piste de chevreuil, très raide et glissante de surcroît, met à rude épreuve nos talents de grimpeurs et tenté même de renverser le sens de la progression de certains. Mais tout effort mérite une récompense et notre guide nous l'accorde en nous faisant découvrir l'unique station belge de Cynoglossum germanicum, une Boraginacée bisannuelle aux grandes feuilles radicales luisantes; la plante est en ce moment en fruit et les crochets qui hérissent ses akènes lui permettent d'emprunter le pelage des chevreuils pour se répandre le long des pistes. Nous observons le cortège habituel des plantes nitrophiles : Alliaria petiolata, Galium aparine, Ribes uva-crispa, Sambucus nigra, Glechoma hederacea, Geranium robertianum, Urtica dioica, Campanula persicifolia,...

La voie ferrée Yvoir-Ciney, aujourd'hui désaffectée, nous tend le piège de ses billes savonneuses qu'une algue recouvre d'une pellicule terriblement gluante par temps humide. Notre guide nous montre une station de Pyrola minor (style très court et droit) et plus loin, quelques pieds de Dactylorhiza maculata subsp. Meyer (feuille argentée en-dessous, labelle trilobé). En outre, Melica ciliata, Oenothera biennis, Rosa arvensis, Lithospermum officinale et Hieracium maculatum (plusieurs feuilles caulinaires, rétrécies à la base).

Après le pique-nique, pris sur l'herbe, nous nous rendons à Bordon, à l'ouest de Durnal et entreprenons la traversée de l'Herbois, chênaie silicicole établie sur psammites famenniens. Nous relevons de nombreux Quercus petraea (feuilles longuement pétiolées), Mespilus germanica (néflier), Sorbus aucuparia, Sambucus racemosa, Iru-nus serotina, Frangula alnus, Betula pendula, Betula pubescens, Sarothamnus scoparius, Vaccinium myrtillus, et de nombreuses plantes herbacées, dont Holcus mollis, Teucrium scorodonia, Deschampsia flexuosa, Hypericum pulchrum, Luzula luzuloides, Luzula sylvatica, Lonicera periclymenum, Veronica officinale, Hieracium lachenelii, Pteridium aquilinum,...

L'ancienne carrière des Pirettes (également psammites famenniens) nous livre encore : Rumex scutatus, Potentilla norvegica, Potentilla argentea, Centaurium erythraea, Herniaria glabra, Aphanes arvensis, Leontodon taraxacoides, Vulpia bromoides, Vulpia myuros, Inula conyza, Epilobium adenocaulon (tige avec côtes, inflorescence

glanduleuse), Ceranium columbinum (longs pédoncules, feuilles comme C. dissectum), Erigeron canadensis, Epilobium lanceolatum (pas de côtes), Epilobium lanyi (feuilles à bord poilu), Aira caryophylla, Aira multiculmis.

Sur la rive gauche, à l'exposition nord, le bois du Sergent est une frênaie-érablière sur éboulis psammitiques enrichis d'apports schisteux et limoneux. Nous dénombrons beaucoup de fougères : Dryopteris x tavelii (pinnules tronquées et serrées), Dryopteris carthusiana, Polystichum setiferum (pétiolules grêles, pinnules perpendiculaires au rachis), Currania dryopteris, Asplenium scolopendrium, Dryopteris dilatata (tache noire au centre des écailles). Noté également : Festuca altissima, Aconitum vulpina, Anemone ranunculoides, Evoymus europaeus.

À l'exposition sud, sur un versant assez raide et sur sol acidifié : Stellaria holostea, Deschampsia flexuosa, Lonicera periclymenum, Vaccinium myrtillus, Luzula luzuloides, Leucobryum glaucum.

Le long de la voie ferrée : Juncus conglomeratus, Festuca tenuifolia, Cystopteris fragilis, Polystichum x bicknellii, Sagina apetala, Cerastium brachypetalum, Asplenium septentrionale, Asplenium adnigrum, Sedum telephium subsp. fabaria, Asplenium rutaburaria, Cnidium molluscum.

Avant de rejoindre la gare de Bauche, la voie ferrée passe sur un îlot anticlinal frasnien, ce qui justifie la présence de quelques calcicoles parmi les dernières plantes notées : Carex digitata, Campanula persicifolia, Bromus ramosus, Apera interrupta, Arabis hirsuta subsp. sagittata, Calamagrostis epigeios.

Et ainsi s'est trouvé abondamment illustré un autre thème majeur de cette journée : l'alternance fréquente des sols calcaires et siliceux de la basse vallée du Bocq se traduit immédiatement dans la végétation, démontrant à suffisance les rapports étroits qui existent entre celle-ci et la nature géologique du terrain.

Un grand merci à notre ami Jacques DUVIGNEAUD, pour nous avoir donné une leçon si vivante.

Arlette et Paul GELIN

#### Bibliographie :

J. DUVIGNEAUD : Une vallée mosane à protéger : la basse vallée du Bocq. Natura Mosana, vol. 31, n° 2, avril-juin 1978.

## CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

### LA TRISTE HISTOIRE DU "CAMPING" DE GRUPONT.

Décembre 1974. Le pouvoir communal de Bure (fusionnée depuis avec Tellin), délivre l'autorisation d'exploiter un camping au lieu-dit "Clusure", sur la rive gauche de la Lomme, pas bien loin de Grupont.

Mise à part l'enquête légale menée à Bure du 22 janvier au 2 février 1974, rien n'a été fait pour informer la population de la nature et de l'ampleur du projet. Bien que voisins du futur camping, les habitants de Grupont ne sont pas mis au courant.

Pourtant, 463 emplacements pour caravanes, un centre commercial, toute une infrastructure, c'est l'équivalent de 3 villages de vacances de 150 maisons. Et cela, aux portes d'un village de 180 habitants.

Heureusement, ce mastodonte touristique reste dans les cartons. Tant et si bien qu'au projet de plan de secteur, le terrain concerné figure en zone agricole. Ouf! ce camping ne se fera donc pas.

C'est compter sans le capitalisme hollandais et son goût prononcé pour les investissements du genre. Intervention auprès du ministre, modification du plan de secteur, et cela, bien sûr, dans le secret. Étonnement, à la publication du plan de secteur! Le terrain incriminé figure en zone de loisir avec possibilité de résidence.

Mars 1980, les travaux commencent. La firme chargée de leur exécution est hollandaise. On construit une digue le long de la Lomme, un important réseau d'égouts et des routes, en attendant le reste.

Dès l'ouverture du chantier, un comité de défense s'est constitué. Plainte a été déposée. La seule autorisation qu'ait jamais obtenu le promoteur est celle de 1974.

Les démarches menées auprès de la commune restent sans suite : l'actuel pouvoir communal de Tellin se dit engagé par la décision prise à Bure en 1974. Une pétition circule à Grupont, signée par la plupart des habitants. Les travaux n'en continuent pas moins.

A moins d'une intervention autoritaire du pouvoir central, peu probable, ce caravanning se réalisera donc. Ce sera un peu moins de rives vierges sur nos cours d'eau, encore un peu moins de terres agricoles, et beaucoup de rancœur chez ceux que révoltent les pratiques de propriétaires ne voyant dans la terre que l'occasion du profit.

Jacques DUPUIS

## COMPTES RENDUS DES ACTIVITES GENERALES DE JUILLET-AOÛT 1980

---

### Dimanche 20 juillet : EXCURSION DANS LA VALLEE DE L'OUR (LESSE-OUR)

Le compte rendu de cette journée d'exploration de la vallée de l'Our se résumera à fort peu de chose : le temps n'était guère favorable aux observations et aux "topos" prolongés. Dès le matin, c'est la douche! Les inondations du 21 juillet se préparent; elles resteront célèbres dans les annales du camping et du caravanning dans les plaines alluviales de nos rivières!

Pourtant, la renommée de la région à prospecter a attiré des amateurs, surtout de la vallée de la Meuse, de Godiune à Liège.

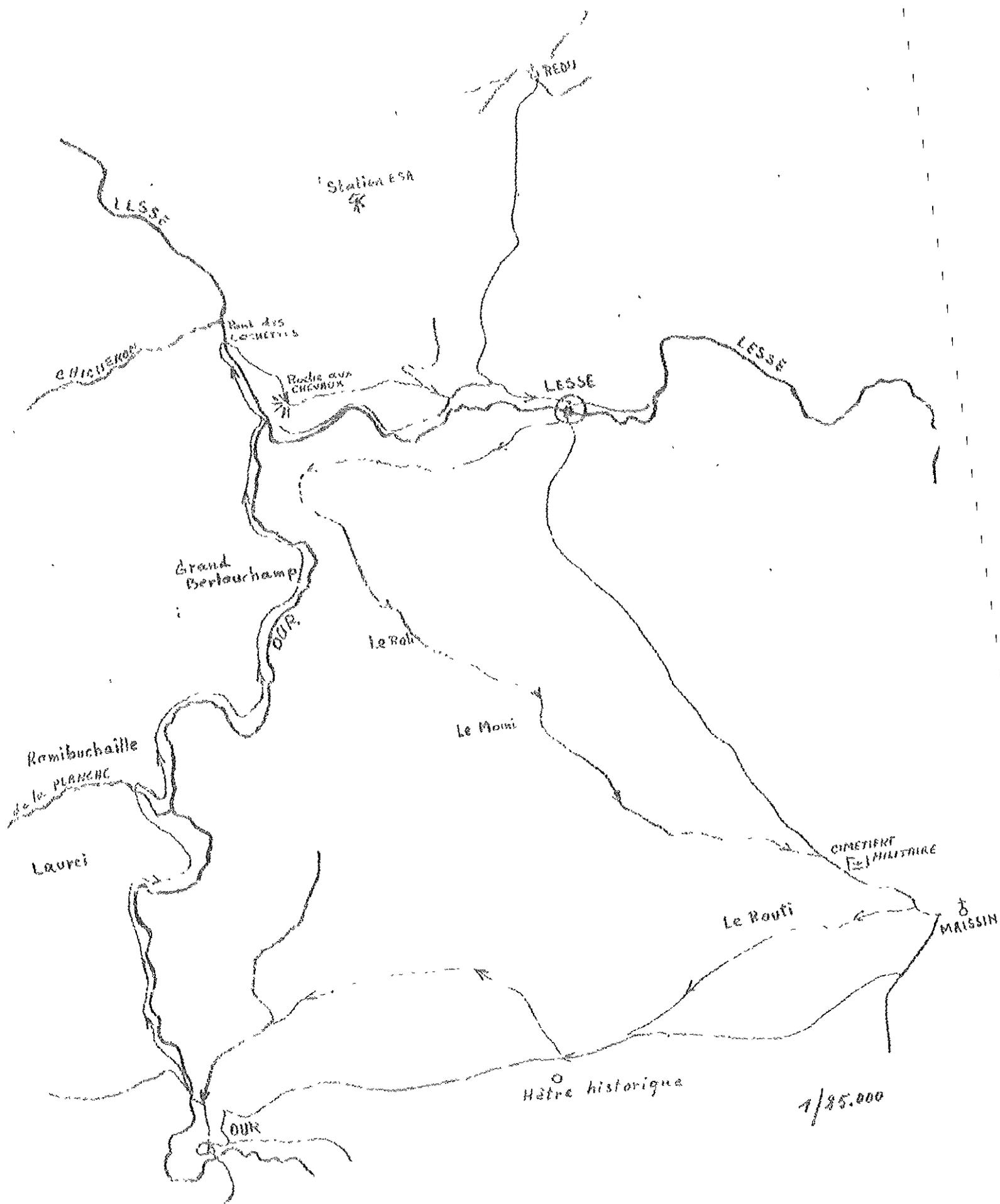
Le champ d'observation étant le plus souvent limité aux bords du capuchon ou aux baleines du parapluie, le train est rapide dès le départ du pont de Lesse. Le guide décide d'allonger le circuit et nous quittons la vallée pour une incursion sur le plateau, par Maissin, son cimetière militaire de 1914 et ses vieilles maisons ardennaises. Dans la forêt entre Maissin et Our, nous repérons le hêtre qui garde dans son écorce le souvenir du soldat français Henri OLLIVIER qui y grava son nom le 22 août 1914, sans doute quelques heures avant que ne débutent les combats sanglants de Maissin. Nous quittons les bois et débouchons en vue d'Our dont les toits d'ardoises luisent sous la pluie. Démocratiquement, l'avis de la majorité fait abandonner le projet de pique-nique en plein air et nous allons demander l'hospitalité à la seule auberge du village. Elle nous est accordée avec cordialité, malgré nos bottes crottées et nos pantalons dégoulinants. Merci au patron si compréhensif! "Toi, l'hôtelier quand tu mourras..."

Quand nous quittons l'auberge, le temps s'est légèrement amélioré, mais de gros nuages menaçants roulent toujours dans le ciel. Nous redescendons l'Our par la rive gauche, longeant pendant un bon bout de temps une haute clôture de chasse. Les dégâts provoqués par une charge en gibier trop importante sont considérables : par dizaines, des troncs sont pelés, le sol est dénudé. Bien des arbres vont mourir, l'érosion va s'accroître sur ce versant très raide exposé plein sud, de sorte que la régénération spontanée du taillis est dès maintenant compromise. Certaines communes, éblouies par le revenu immédiat des locations de chasse, ne sont-elles pas en train de sacrifier leur capital forestier?

Nous arrivons aux "Deux Eaux", le confluent Our-Lesse. Non sans peine, car le sentier est encombré d'arbres abattus par le vent et qui pourrissent sur place, nous descendons la Lesse pour la traverser au Pont des Cochettes. Nous regrîmons l'autre versant pour contempler le site de la crête de la "Roche aux Chevaux" où nous évoquons Solutré et les grandes battues des hommes préhistoriques qui se terminaient par la chute dans le vide des hardes de chevaux sauvages.

Nous regagnons le pont de Lesse ... sous le soleil, et clôturons la journée par une bonne 8° que Franz Binsfeld va dénicher derrière les fagots du "Vieux Fournil".

Maurice EVRARD



Dimanche 17 août : EXCURSION DANS LE PARC NATIONAL DE LESSE-et-LOHME (Han/Lesse)

Nous nous retrouvons assez nombreux au départ de Han-sur-Lesse pour une nouvelle redécouverte du Parc de Lesse-et-Lohme; les "anciens" sont toujours heureux de faire découvrir à des "nouveaux" les paysages enchanteurs de notre région.

Maurice EVRARD nous montrent les fouilles qui se continuent à Han dans un étroit secteur des vestiges du château fort : le reste du site est maintenant occupé par un parking et par un complexe résidentiel. Les secrets du vieux château sont à l'abri pour longtemps : les archéologues du XXI<sup>e</sup> siècle béniront sans doute les promoteurs d'aujourd'hui!

Pour nous consoler... regardons les fleurs. Nous faisons un petit crochet dans une prairie dégoulinante de rosée pour constater que la gentiane croisettes (Gentiana cruciata) a terminé sa floraison. Nous sommes quand même heureux de constater qu'elle tient le coup.

Nous traversons le bois de pins qui couvre le flanc oriental de Turmont et nous atteignons le sommet, face à l'anticlinal de Wavreille. C'est l'occasion d'expliquer ce phénomène géologique et celui de la cluse du Ry d'Ave, caractéristiques de la géologie de notre région (Cfr. Rapport des Activités 1978, p. 54-55), et aussi ce qu'est un Xerobrometum. Ce nom barbare a été donné par les phytosociologues à la pléiose calcaire sèche (xero) où poussent le brome érigé (Bromus erectus) et son cortège de plantes-satellites comme l'anémone pulsatille, l'ail à tête ronde, l'aster linosyris (jaune), l'Inula conyza, le Cotoneaster integerrimus, etc., etc. Ces endroits sont particulièrement chauds et constituent de véritables refuges pour certaines espèces végétales.

De là, nous nous rendons au Bois Niau où l'histoire de l'ermite Edmond d'Hoffschmidt nous sera contée, une fois de plus... La légende s'emparant très vite des faits historiques les mieux établis, les vieux murs ruinés de l'Ermitage peuvent en témoigner! - il est suggéré qu'un syllabus à l'usage des guides de promenades soit rédigé à partir de la monographie de Madame MAQUET-TOMBU, publiée par "Ardenne et Gaume". Maurice EVRARD, qui ne sait comment occuper ses loisirs, se charge de ce travail. Il paraîtra dans un prochain numéro des "Barbouillons"...

Nous parcourons le Bois Niau avec, à notre gauche, la tiliaie-orme à scolopendre, et à notre droite, le taillis de chênaie à charme puis nous allons rendre hommage à notre "Mère-Nature", devant l'autel que l'Ermite lui a dressé dans le Bois des Gaudrées, sur lequel nous déchiffrons les vers de Lamartine qu'Edmond y a fait graver :

Ton temple, c'est l'espace, ô Puissance infinie.  
Tes autels sont le ciel, et la terre et les mers.  
Que toute la nature à tes pieds s'humilie,  
Reçois l'encens de l'Univers.

Après avoir traversé la Lesse à Belvaux, nous escaladons (la phase est épique pour quelques-uns...) la falaise du Maupas, un deuxième "Xerobrometum". De cet éperon rocheux, les différentes terrasses de la Lesse sont particulièrement bien visibles et c'est l'occasion de réexpliquer ce phénomène de géomorphologie (Cfr. Rapport des Activités 1973, p. 33 et 34).

L'après-midi, en traversant le Bois Banal de Wavreille, nous trouvons une très belle station de Monotropa hypopithys ou sucepin, assez grande plante parasite des mycorhizes des pins.

Nous allons ensuite prospecter une troisième pelouse sèche au sommet de Griffaloux. La vue est splendide sur le "Parc à gibier" avec ses aurochs et ses daims, le Belvédère de Han-sur-Lesse, le Massif de Boine dans lequel la Lesse a creusé les célèbres grottes, la "Chavée", ce méandre abandonné par la Lesse où, par temps de crue, s'écoule le trop-plein refusé par le Gouffre de Belvaux.

C'est par la plaine alluviale de la "Chavée" que nous rentrons à Han. En passant, nous irons revoir l'exurgence appelée "Fontaine Saint-Martin", autre phénomène karstique qui voit l'eau affleurer au contact des calcaires et des schistes. Le bicarbonate de calcium contenu dans cette eau, sous l'influence de l'air, précipite du carbonate calcique autours des racines et brindilles qui y baignent, et forme des "crons" ou "tufs" que l'on retrouve dans le fossé à côté du faux cresson (Apium nodiflorum : ombellifère), du vrai cresson (Nasturtium : crucifère) et de la menthe aquatique.

En longeant le sentier où nous retrouvons le tapis de pervenches (Vincæ minor), nous rejoignons le village de Han et la cohue des touristes.

Daisy MEURRENS

#### ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Dimanche 1er juin : LA MONTAGNE SAINT-PIERRE, avec les NATURALISTES BELGES. (Rapport omis dans les derniers "Barbouillons")

En ce dimanche pluvieux, quelque 30 membres des Naturalistes Belges et des Naturalistes de la Haute-Lesse se retrouvent devant l'ancienne maison communale de Lanaye, où l'un des conservateurs, Monsieur Charles TIHON, nous propose, en guise d'introduction, un montage audio-visuel montrant les extraordinaires richesses naturelles (botaniques, entomologiques, paléontologiques...) du site de la Montagne Saint-Mierre.

Le reste de la journée (rejoints par l'autre conservateur, Monsieur Claude PUTS, l'après-midi), nous parcourons les Thiers surplombant les vallées du Geer et de la Meuse à hauteur d'Eben-Emael, Lanaye et Lixhe. Le but de l'excursion étant essentiellement "orchidophile", je me borne ici à citer les espèces d'orchidées rencontrées : Cephalanthera damasonium, Epipactis helleborine, E. atrorubens, Listera ovata, Coeloglossum viride, Gymnadenia conopsea, Platanthera chloranta, Ophrys insectifera, Orchis purpurea, O. mili-

taris, Dactylorhiza majalis, D. maculata ssp. meyeri, Aceras anthropoporum, et deux hybrides : Orchis x hybride (O. militaris x O. purpurea, plus abondant que les parents dans sa station!) et l'x Orchiaceras spurium (hybride entre espèces provenant de deux genres différents : Orchis militaris x Aceras anthroporum).

Daniel TYTECA

#### ACTIVITES DE VULGARISATION ET D'ACCUEIL

La période des vacances voit de plus en plus fréquemment les Naturalistes sollicités pour guider des groupes dans la région. Nous répondons favorablement à ces demandes, dans la mesure du possible.

#### ECOLE SUPERIEURE D'AGRICULTURE DE GROENINGE (NL)

Une classe terminale de cette école est venue passer quelques jours au camp du Roptai, à Ave. La soirée du vendredi 13 juin a été consacrée à la mise au point avec les responsables, de la visite du Parc National de Lesse-et-Lomme, programmée pour le lendemain.

Le samedi 14 juin, après une causerie d'Edmond MEURRENS sur les problèmes de conservation de la nature dans la région et l'organisation des groupements de défense de l'environnement, c'est sous une pluie généreuse que nous avons fait admirer à nos hôtes très intéressés, les attraits de notre contrée.

#### "JEUNES ET NATURE"

"Jeunes et Nature" est une société de Naturalistes qui a son siège à Wavre et qui tend à donner aux jeunes (de moins de 27 ans) la base indispensable pour comprendre les problèmes de protection de la nature et pratiquer celle-ci de manière efficace.

En dehors des excursions que cette association organise dans les divers milieux naturels du pays, elle met chaque année sur pied des camps d'étude et de formation.

C'est ainsi que le 16 juillet, nous avons eu l'occasion de recevoir une vingtaine de ces jeunes au local du CYRES à Auffe, où ils arrivaient pleins d'enthousiasme pour découvrir la région de Lesse-et-Lomme.

Après un exposé introductif destiné à leur montrer comment la géologie de notre région explique la diversité de ses paysages (géomorphologie et couvert végétal), ils purent avoir un aperçu d'ensemble grâce aux diapositives que Daniel TYTECA avait préparées sur les biotopes les plus remarquables et la flore caractéristique. La soirée se termina par une libre discussion sur les problèmes d'environnement auxquels nous sommes confrontés.

Le lendemain, ce fut la découverte sur le terrain (par une des rares journées ensoleillées de ce mois!) du Parc National de Lesse-et-Lomme : Nieu et l'Ermitage, Les Pérées et le Tienne Moseray, Belvaux, le Maupas, les Rapides de la Lesse, le Gouffre de Belvaux,

le Ry d'En Paule, le Banal Bois, Griffaloux, la Chavée et les Tinai-monts, la Fontaine Saint-Martin, les Rochers de Serin, la Laide Fosse, Han-sur-Lesse, Turmont...

Signalons aussi que, deux jours plus tard, après s'être remis de leurs fatigues et sous une pluie qui préparait les inondations du 21 juillet, ces jeunes, sous la conduite de l'Ingénieur des Eaux et Forêts Conservateur du Parc, Arthur PIRAUX, ont travaillé au nettoyage de la lande des Pécées, à Resteigne.

#### MANIFESTATIONS DU 150e ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE BELGE A GENBES.

Le Comité organisateur de ces manifestations nous avait demandé d'organiser une promenade dans les bois de Genbes, le samedi 23 août. Elle fut centrée surtout sur l'évolution du paysage forestier et de son exploitation par l'homme. Ce fut l'occasion de montrer les vestiges de la forêt primitive, dont les belles hêtraies des versants ombragés s'opposent aux hêtraies plus pauvres et plus monotones des plateaux, et surtout à la forêt des versants sud, secs et rocailleux, où les hêtres mal venus sont obligés de composer avec les chênes et les bouleaux.

Mais les restes de la forêt "climax" sont rares : des siècles de défrichements, d'exploitation, de pâturage, d'essartage... ont laissé des traces dans le couvert végétal. Il est passionnant de les découvrir, comme aussi d'évoquer l'intense activité du petit peuple des forestiers, écorceurs, fagotiers, faudeurs et autres boquillons, qui animaient autrefois les versants de cette belle vallée de l'Almache qui nous semble si tranquille aujourd'hui...

E.M. et M.E.

#### CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

##### LES PRECIPITATIONS EN JUILLET 1980

La moyenne des précipitations est de 850mm en Famenne et de 1000 à 1100mm en Ardenne.

Cela signifie qu'il tombe chaque année dans notre région 850 litres d'eau par m<sup>2</sup>. Bien entendu, cet arrosage n'est pas régulier, et la pluie est normalement plus abondante en hiver.

Ce ne fut pas le cas en 1980, puisque le 21 juillet, une flottille de quelque 200 caravanes a descendu la Lesse entre Houyet et Anseremme!

Alors qu'en juillet les précipitations sont en moyenne de 74mm ou 74 litres par m<sup>2</sup>, elles ont atteint, en 1980, 177mm ou 177 litres au m<sup>2</sup>, provoquant des crues qui n'auraient rien eu de catastrophique au temps où les plaines alluviales n'étaient pas occupées par des campings et des caravanings.

Cet événement, dont il fallait faire mention dans notre chronique, laissera des séquelles dans notre environnement et les berges de la Lesse, qui, à Houyet, dépassait de 4,5m son niveau normal, resteront encore longtemps couvertes de carcasses, matelas et oripeaux divers, si nous ne pressons pas les autorités de procéder au nettoyage indispensable.

Sans vouloir épiloguer sur les responsabilités de chacun, ce ne sont pas les "sinistrés" qui entreprendront le nettoyage de la rivière. Déjà ils sont réinstallés et attendent de pied ferme la prochaine crue!

#### LA POLLUTION DU SERPONT

Dans les "Barbouillons" de juin dernier (p. 55), nous annonçons l'envoi d'une lettre au Gouverneur Planchard au sujet de la pollution du Serpont par les usines du zoning industriel de Recogne.

En effet, malgré la mise en service de deux stations d'épuration, cette rivière est plus polluée que jamais.

Le Gouverneur reconnaît la situation. Mais les stations d'épuration ne peuvent être mises en cause : Monsieur Planchard nous a fait parvenir les résultats des prélèvements effectués par la FUL à la sortie des stations en mars et mai 1980. Ils sont satisfaisants.

Et pourtant le Serpont reste pollué!

C'est donc d'ailleurs que vient le mal, et le Gouverneur le reconnaît implicitement lorsqu'il nous écrit : "... sans vouloir préjuger des responsabilités de l'une ou l'autre usine, il apparaît que cette pollution pourrait provenir d'un "court-circuitage" des eaux au niveau des égouts intérieurs des industries...".

C'est exactement ce que nous avons dénoncé : ne passent par la station que les eaux légèrement polluées; tout le reste va directement à la rivière!

En prélevant des échantillons à la sortie de ces stations, il n'est dès lors pas difficile à la FUL de conclure à leur bon fonctionnement!

Mais la Fondation Universitaire ne pourrait-elle prendre l'initiative d'effectuer en même temps des prélèvements dans le Serpont lui-même, immédiatement en amont et en aval des industries. Des conclusions significatives pourraient être tirées de la comparaison de ces données.

#### LE CONTOURNEMENT DE MARTELANGE EST ABANDONNE

Nous avons toujours estimé qu'une bonne route "dorsale" traversant le Luxembourg, reliant Namur à Arlon et au réseau routier international était indispensable.

C'est pourquoi nous étions partisans de transformer la route N4 en autoroute légère et d'envisager même le contournement de Tennesville et de Martelange.

Dès que notre proposition a été refusée et que, pour plaire à certains, les Ministres successifs eurent maintenu leur décision de réaliser les autoroutes de prestige E40 et E9 en sites propres, nous avons modifié nos positions. En effet, il ne pouvait plus être question de réaliser les contournements que nous avons acceptés d'abord.

C'est ce que nous expliquions dans les "Barbouillons" de 1979 (p.77). Rien que le contournement de Martelange allait coûter 1 milliard 500 millions!

Malgré ce chiffre impressionnant, malgré l'avis contraire du Conseil Provincial, malgré les protestations des agriculteurs et des associations de protection de la nature, le Ministre Mathot décidait, à la fin de 1979, que ce contournement serait réalisé et qu'une première tranche de 500 millions était programmée pour 1980, la fin des travaux étant prévue pour 1983.

Il arrive que la protection de la Nature profite des vicissitudes de la politique et de la succession rapide des titulaires des départements ministériels. Ce fut le cas ici, puisque le Ministre Chabert vient de déclarer que le contournement de Martelange ne serait pas réalisé.

En échange, il a promis à la Wallonie la construction de l'auto-route A8 en site propre, et ce contre l'avis de la population du Hainaut occidental.

Il faut bien trouver des compensations aux dépenses consenties à Zeebrugge!

#### EQUILIBRE DE LA NATURE ET ... HUMOUR

Voici un extrait du "Précis d'Ecologie" de Roger DAJOZ (Ed. DUNOD, 1972).

"Le bourdon, écrit Darwin, visite seul le trèfle rouge, parce que les autres abeilles ne peuvent pas en atteindre le nectar. Nous pouvons considérer comme très probable que, si le genre Bourdon venait à disparaître ou devenait rare en Angleterre, le trèfle rouge deviendrait aussi rare ou disparaîtrait complètement.

Le nombre de bourdons dans un district quelconque dépend, dans une grande mesure, du nombre de mulots qui détruisent leurs nids et leurs rayons de miel.

D'autre part, chacun sait que le nombre de mulots dépend essentiellement de celui des chats, et le colonel Newman a constaté que les nids de bourdons sont plus abondants près des villages, ce qu'il attribue au plus grand nombre de chats qui détruisent les mulots.

Il est donc parfaitement possible, conclut Darwin, que la présence d'un animal félin, dans une localité, puisse déterminer dans cette même localité l'abondance de certaines plantes en raison de l'intervention des souris et des bourdons.

Haeckel ajouta alors que le trèfle, abondant grâce aux chats, sert de nourriture principale au bétail et que les marins mangent surtout de la viande de bœuf.

Donc les chats contribuent à faire de l'Angleterre une grande puissance maritime.

Thomas Huxley alla plus loin, en suggérant que les vieilles filles anglaises, en raison de leur amour immodéré pour les chats, sont à l'origine de la puissance de la marine anglaise."

## ACTIVITES. DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Durant les mois de juillet et août 1980, nous avons continué l'exploration du cimetière mérovingien découvert à WELLIN en 1978. Le matériel exhumé sera traité par les laboratoires du Service National des Fouilles durant le prochain hiver : les comparaisons avec les mobiliers découverts ailleurs et les précisions quant aux datations ne peuvent donc se faire avec certitude au stade actuel des recherches. Ceci explique le caractère provisoire de ce bilan. Une présentation des objets restaurés et des travaux de 1979 et 80 sera organisée au printemps prochain.

### A. LES FOUILLES

Deux tranchées (80/I et 80/II) ont été ouvertes cette année.

La première (80/I), entre la ferme HENRY et le mur du cimetière, avait pour but de déterminer l'extension de la nécropole vers l'ouest. Elle avait 7m de long et 3,50m de large. Ce secteur, exploré entre le 30 juin et le 1er août (et entre les averses!) a livré deux tombes mérovingiennes à caisson maçonné (numéros 12 et 13) et une fosse en terre libre (n°14).

La deuxième tranchée, de 9,50m de long sur 3m de large, a été ouverte à la limite est du secteur fouillé en 1979. Elle nous a permis d'explorer les tombes 10 et 11 (déjà localisées en 1979) et 3 nouvelles sépultures (numéros 15, 16 et 17). Ce travail s'est déroulé du 29 juillet au 29 août.

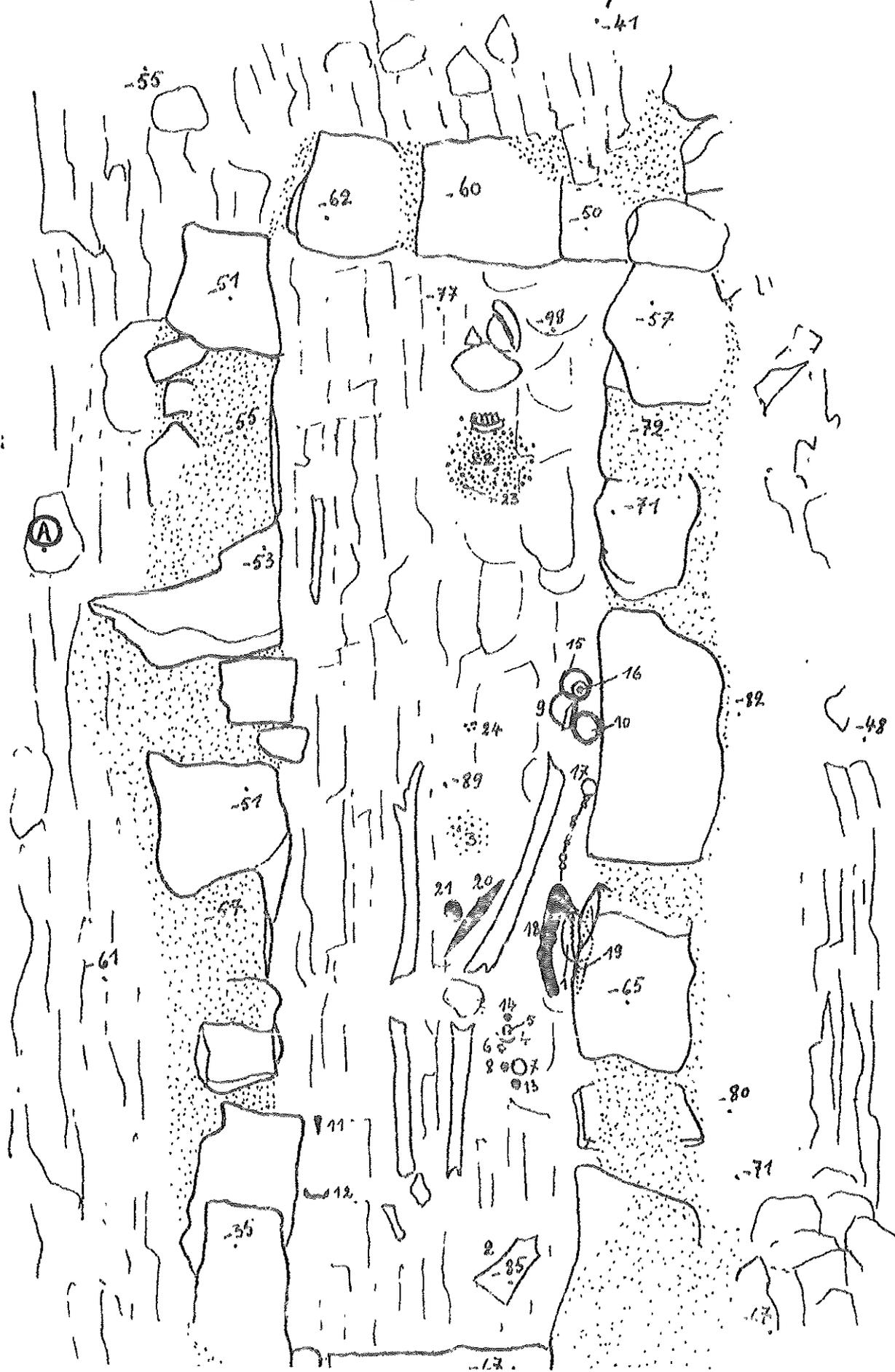
La fouille a nécessité 729 heures de travail et le remblayage 86 heures. Le volume de terre déplacée a été de + ou - 52 m<sup>3</sup>. 18 personnes ont participé aux travaux, mais dans une proportion très variable (2h au moins, 233h au plus). En moyenne, 3 fouilleurs ont été présents simultanément sur le chantier.

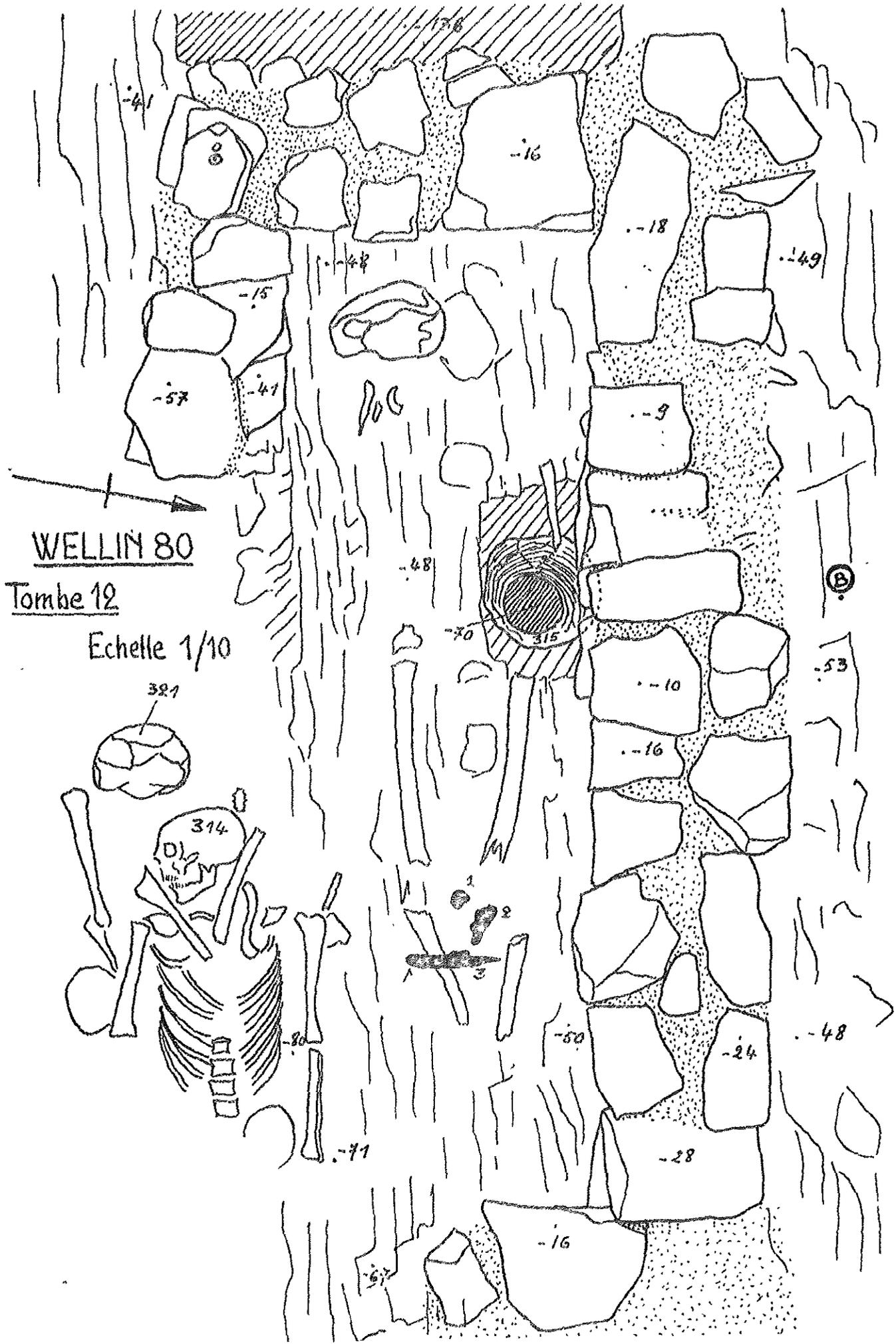
### B. BILAN ARCHEOLOGIQUE

1. L'habitat médiéval (12e - 13e s.) se prolonge dans la tranchée 80/II : murs, fossés... Une abondante céramique a été recueillie dans un secteur comprenant l'emplacement d'une cheminée, ainsi que des ossements d'animaux (déchets de cuisine). Le bris de cette céramique a dû être provoqué par un incendie dont les traces sont nettement visibles sur plusieurs mètres carrés. Un plan d'ensemble des restes des bâtiments médiévaux sera dressé prochainement. Trois nouveaux trous de pieux ont été observés sans qu'il soit possible, jusqu'à présent, de les attribuer à l'habitat médiéval ou au cimetière mérovingien.

2. Le cimetière postérieur au 13e siècle se prolonge dans la partie sud de la tranchée 80/I (15 squelettes orientés tête à l'ouest, bras le long du corps, sans mobilier funéraire ni parure).

WELLIN 80 Tombe 13 Echelle 1/10





WELLIN 80

Tombe 12

Echelle 1/10

327

314

1

2

3

B

67

### 3. Le cimetière mérovingien.

#### a) TOMBE 12 (voir plan et coupe)

Son caisson, constitué de moellons irréguliers liés par un mortier terreux, mesure 2m x 0,60m (dimensions intérieures). Le chevet a été établi en partie sur une fosse comblée, de près d'un mètre de profondeur, dont la destination reste inexpliquée. Sa paroi sud a réutilisé la paroi nord de la tombe 13 (les deux plans se superposent donc partiellement : la pierre de niveau -57 est commune), mais elle a ensuite été détruite en grande partie par des inhumations postérieures (numéros 314 et 321). Ce caisson est conservé sur une hauteur de près de 50cm à l'angle S-W : le niveau de référence 0 a été pris à cet endroit.

La roche a été peu entamée par le creusement de la fosse dans laquelle le caisson est bâti. Les terrassiers mérovingiens ont recoupé (mais s'en sont-ils aperçus?) un vase cinéraire (n°315) qui avait été déposé dans une excavation taillée dans la roche et profonde de 20cm. Ce vase était rempli de fragments d'ossements calcinés et contenait aussi une épingle en bronze repliée. Fait d'une céramique brune très épaisse, sans décor, ce vase est à fond plat et présente une carène très marquée. Seule, sa partie inférieure a été conservée. Les spécialistes ne s'accordent pas, jusqu'à présent, sur sa datation : âge du Fer ou âge du Bronze? (= avant ou après -700?).

Le squelette de cette tombe, fortement corrodé, n'avait pas été déplacé. Le mobilier funéraire comportait un couteau en fer (3), un silex (2) et un coquillage fossile (1), l'ensemble situé sous les genoux.

#### b) TOMBE 13 (voir plan et coupe)

Sa fosse étant creusée à une plus grande profondeur, cette tombe (plus ancienne que la tombe n°12), a été peu perturbée. La dernière assise de son caisson, fait de gros moellons réguliers liés par de l'argile brun-rouge, était intégralement conservée. Les dimensions intérieures sont de 2m x 0,55-0,60m. Comme son voisin, le squelette était très corrodé, mais non dérangé.

Le mobilier, très abondant, permet de préciser qu'il s'agit de la tombe d'une femme. En voici l'inventaire :

1. coquille de cyprée, percée d'un trou de suspension à son extrémité la plus aiguë; un fragment d'anneau en bronze était encore engagé dans l'orifice. Les Mérovingiens regardaient ces coquilles (importées depuis les mers chaudes des Tropiques) comme des gages de fécondité. Des tombes féminines de Honnay-Revogne et de Wancennes ont livré les mêmes coquillages. (Cfr. G.FAIDER-FEYTMANS, La Belgique à l'époque mérovingienne, Ed. R. du L., Bruxelles, 1964).
2. Vase apode en verre (6e siècle).

## COMPTES RENDUS DES ACTIVITES GENERALES DE SEPTEMBRE 1980

---

Dimanche 14 septembre : DESCENTE DE LA LESSE DE HOUYET A ANSEREMME

Pour une fois, les Naturalistes de la Haute-Lesse ont décidé de ménager leurs jambes : c'est en barque qu'ils vont excursionner dans la basse Lesse. Les plus rassis, confortablement installés dans des transats, occupent trois grandes barques manœuvrées par de jeunes manieurs de gaffe (Faut-il les appeler "gaffeurs"?) bien musclés. Il fait gris et froid mais cela n'empêche pas une dizaine de courageux de dédaigner le confort des barques et d'opter pour l'aventure des kayaks.

Et la descente commence. Malheureusement, les débris des caravanes emportées par les crues du 21 juillet dernier souillent les berges et même le lit de la rivière ; les pimpantes demeures de week-end et de vacances font piètre figure : bosselées, écrasées, écartelées, démantibulées, elles étalent à nos yeux navrés leurs tôles, leurs contreplaqués et leurs plastiques.

L'aulnaie-frênaie alluviale que nous visitons à la Station 1 a pris des allures de décharge sauvage où le matelas à petites fleurs crache ses entrailles de dacron, où le frigo écrabouillé se soulage de son polystyrène plus expansé que jamais et où le seau hygiénique rose bée entre le divan en simili-je-ne-sais-quoi et le châssis orphelin de sa carcasse et même de ses roues que les pilleurs d'épaves ont récupérées. Le nettoyage de la rivière et de ses rives pose un problème de taille auquel les Naturalistes ne sont pas insensibles (voir plus loin la Chronique de l'Environnement).

Pierre LIMBOURG nous commente le paysage végétal de cette station : il s'agit de la forêt riveraine des levées alluvionnaires inondées à chaque crue importante. Mais le cortège des plantes accompagnatrices de l'aulne glutineux, du frêne, de l'érable sycomore, ont été ravagées par l'inondation et nous cherchons en vain *Stellaria nemorum*, *Impatiens noli-tangere*, *Aconitum vulparia* ou *Ranunculus platanifolius*.

Pierre nous rappelle aussi que, géologiquement, nous nous trouvons dans le Famennien : ses assises (Fa1c et Fa2a) schisto-psammittiques constituent la Famenne septentrionale. C'est une bande de transition entre les schistes tendres de Famenne centrale, en amont de Houyet, et les psammites et grès du Condroz (Fa2) (voir coupe). Topographiquement, cette zone joue le même rôle de transition : le bourrelet de Famenne septentrionale nous fait passer de la dépression famennienne au plateau condrusien.

A la Station 2, en amont d'Hulsonniaux, nous ne quittons pas les barques pour observer l'érablière de ravin sur schistes et psammites famenniens, à exposition nord. C'est l'occasion de découvrir, pour certains, le tilleul à grandes feuilles et l'orme de montagne. Nos barques glissent sous leurs frondaisons. Nous remarquons aussi, sur les berges, les deniers d'argent de *Lunaria rediviva*, à l'aloï moins apprécié que celui de sa cousine, la monnaie du pape (*L. annua*) qui

enrichit nos bouquets secs.

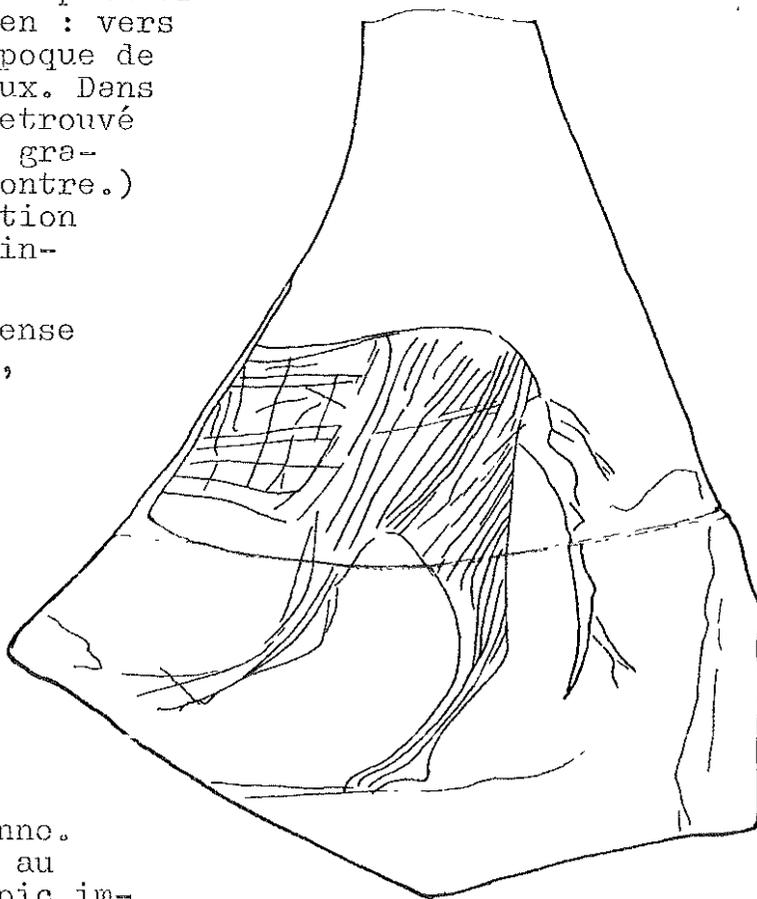
A la gare de Gendron, nous entrons dans le Condroz. Nous allons traverser le massif de calcaire carbonifère de Furfooz-Falmignoul (Tournaisien + Viséen), fortement plissé, et qui constitue le noyau du synclinal d'Anthée-Falmignoul, dont le soubassement est formé de psammites Fa2 (Assise de Montfort) qui affleurent en formant de plus hauts reliefs (tiges) au sud (gare de Gendron) et au nord (confluent Lesse-Meuse, à Anseremme).

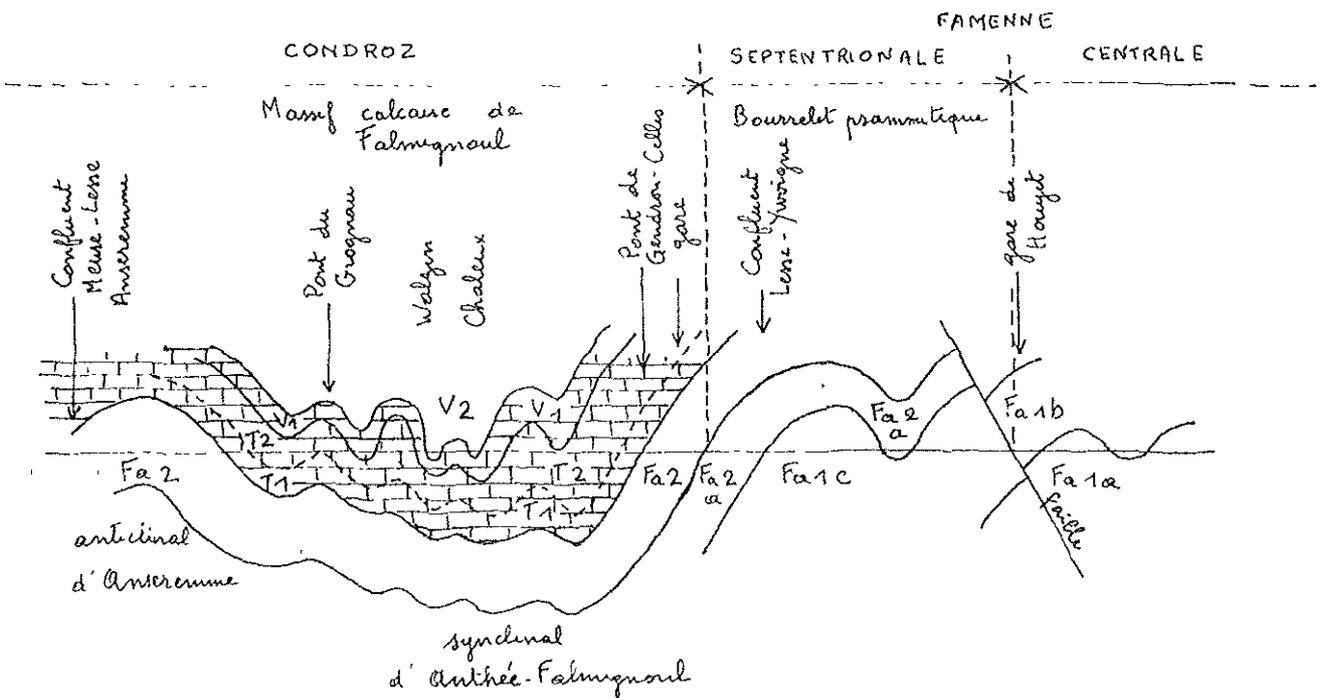
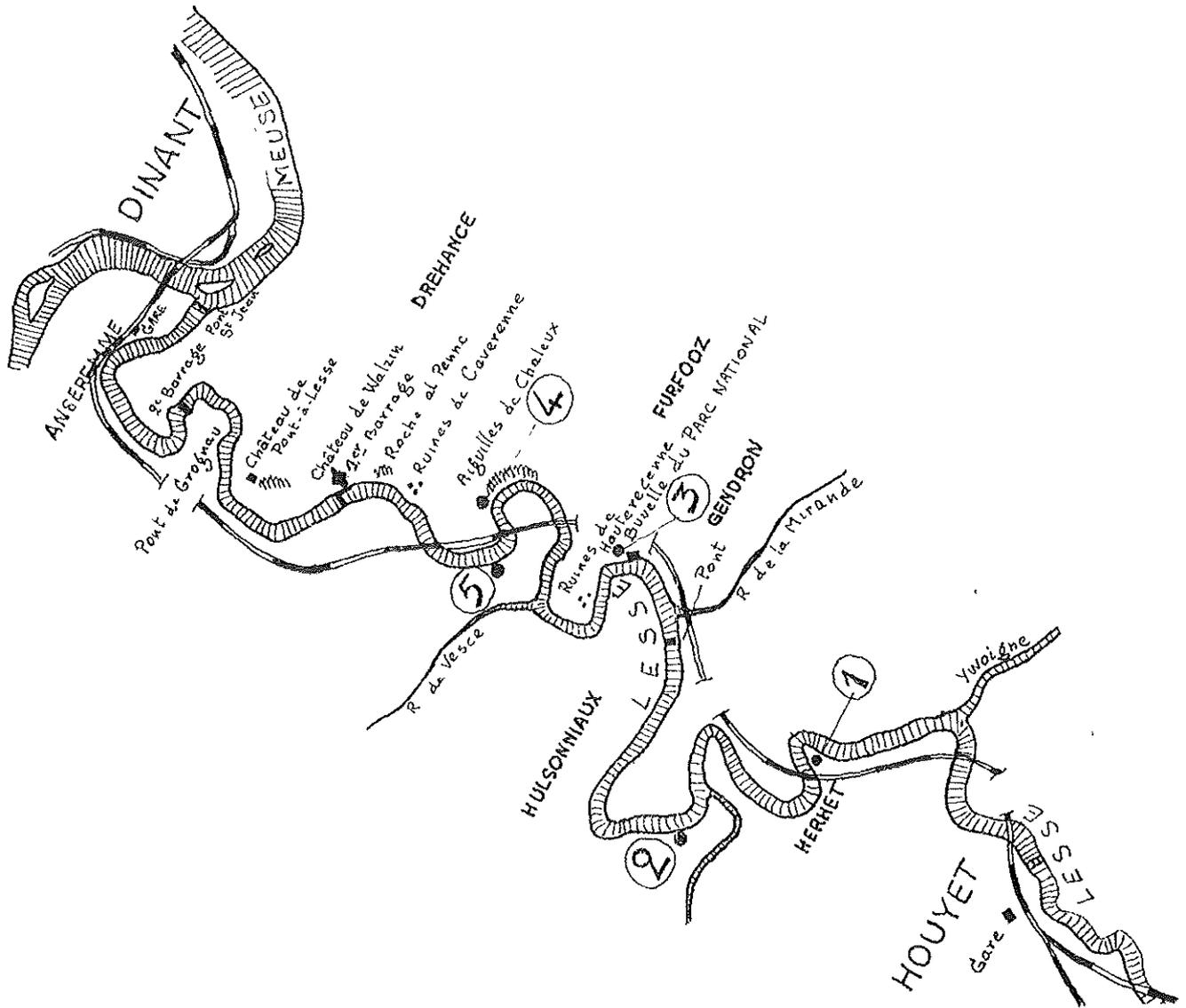
La Station 3, à la buvette du Parc National de Furfooz, est l'endroit choisi pour le pique-nique : la soupe chaude est la bienvenue, surtout pour les kayakeurs, aspergés et transis.

Le calcaire carbonifère offre les conditions idéales à la naissance des phénomènes karstiques, tout comme les calcaires givétiens et frasniens de notre région. Les multiples grottes de cette portion de la vallée de la Lesse ont été utilisées par l'homme préhistorique qui s'y est abrité et y a enseveli ses morts. Après le pique-nique, nous visitons le Trou du Frontal qui servit d'habitat au Paléolithique supérieur (faciès culturel Magdalénien : vers -15.000. C'est la grande époque de l'art des cavernes : Lascaux. Dans le Trou du Frontal, on a retrouvé une plaque de schiste avec gravure d'aurochs : voir ci-contre.) Au Néolithique, une excavation a servi de sépulture à 16 individus.

Au Trou des Nutens, immense salle de 25m de profondeur, les archéologues du siècle passé ont retrouvé des restes du Moustérien (1<sup>er</sup> phase de la glaciation de Würm : -60.000 à -35.000) et encore du Magdalénien (fin de cette glaciation : -15.000 ans).

Sur le plateau, nous observons, trop rapidement, les vestiges romains du camp de Hauterecenno. Bien défendu naturellement au sud et à l'est, par des pics impressionnants, le site avait été fortifié à l'ouest et au nord par de solides remparts. Les murailles de l'ouest sont bien visibles et illustrent l'habileté des Romains à allier le souci de l'esthétique à celui de





la solidité : derrière des parements de moellons réguliers et bien équarris, le noyau du mur présente des pierres plus plates, posées en arêtes de poisson et noyées dans un mortier résistant. (Nous retrouverons la même technique utilisée encore au 11e siècle au château fort de Liresse que nous fera visiter G.Hossey, en janvier prochain.) Nous nous arrachons aux vieux murs et aux tapis roses d'euphraises qui égayaient le plateau, pour reprendre nos embarcations et continuer notre croisière.

A notre 4e Station, c'est encore la préhistoire qui nous retient quelques instants au Trou de Chaleux, où plus de 30.000 silex du Paléolithique supérieur (toujours du Magdalénien) ont été recueillis par Ed. Dupont qui y fouilla au siècle passé. Il y trouva aussi des objets en os (aiguilles, une épingle à cheveux, pointes de javelot) et des éléments de parure (coquilles fossiles du Bassin de Paris, dents de squales perforées...). Puis, les plus ingambes s'attaquent à l'ascension du versant boisé (une hêtraie-chênaie calcicole sur sol brun calcaire) qui nous amène au sommet des célèbres "aiguilles" où nous nous grisons de larges horizons et de vent frais, pour nous consoler de n'y plus trouver, à cette saison, la flore des xerobrometum qui nous est si familière.

Quelques centaines de mètres plus loin, c'est la Station 5 et la dernière halte botanique : la barque amirale envoie deux éclaireurs à l'assaut de la berge rocheuse assez peu accueillante : ils rapportent, pour les livrer à l'observation de tous, des feuilles de *Dentaria bulbifera*, *Pelleborus viridis* et *Polystichum aculeatum*.

Le reste de la descente se fait en compagnie de canards colverts qui apprécient les fonds de musette. De jeunes bergeronnettes des ruisseaux, plus farouches, nous observent de loin, en se balançant sur un galet ou une branche basse.

Nous admirons l'imposant château de Walzin, couronne de pierre au sommet de la falaise. Nos kayakeurs franchissent avec maestria les deux barrages et nous retrouvons bientôt nos voitures à la gare d'Anseremme, heureux des bonnes heures passées sur "notre" rivière.

Maurice EVRARD

Samedi 20 septembre : GRANDE FÊTE DES NATUS

Le chroniqueur de service doit avouer ici son embarras. Une fête se raconte-t-elle? Quand je vous aurai dit que la journée connut un ciel et un soleil de Côte d'Azur, que la "prairie des scouts" mise amicalement à notre disposition par Colette Henricot est un coin idyllique, que les feux flambaient clair et mêlaient leur parfum rustique au fumet des brochettes et autres boudins de campagne, que le vin et la limonade coulaient sans retenue, qu'il y eut des crêpes pour tout le monde, que la Lesse était claire et tiède aux pieds des constructeurs de radeaux et autres embarcations de fantaisie, que la randonnée cycliste connut un miniponde crevaisons, que la cueillette des champignons alimenta une dégustation apprê-

ciée, que personne ne se noya au cours de la descente de la Lesse en radeau (venu tout droit des chantiers AUBRY & Cie), que ... et que..., vous n'aurez encore saisi qu'un pâle reflet de l'atmosphère de liesse et d'amitié qui fut celle de cette grande journée. Les absents auront compris qu'ils avaient eu tort, une fois de plus. Eric, qui fit 50km en vélo pour venir participer à notre grande rencontre (et autant pour regagner Orgeo!) les convaincra sans peine que rien n'excuse de se priver de tels moments!

M.E.

## CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

### LE NETTOYAGE DE LA LESSE

Dans notre dernière chronique, nous signalions (p.76) la nécessité d'intervenir pour que soient nettoyées au plus tôt les berges de la Lesse entre houyet et Anseremme.

La Commission de l'Environnement a décidé d'écrire à ce propos aux administrations communales concernées.

M. WAUTHY, député-bourgmestre de Dinant nous a immédiatement répondu que le problème échappait malheureusement à sa compétence mais qu'il continuait à suivre l'affaire.

Voici, pour l'information de nos lecteurs, le point de la question, exposé par notre correspondant :

.....

" Je tiens à vous informer que, dès le 23 juillet 80, je me suis mis en rapport avec les services du Ministère de la Défense Nationale, en vue d'obtenir le concours de l'armée pour effectuer les travaux souhaités; la réponse que j'ai obtenue a été négative.

D'autre part, il convient que vous sachiez que j'ai proposé que des équipes spécialisées soient engagées pour effectuer ces travaux de nettoyage; il m'a été répondu que deux entreprises avaient été désignées par le Ministère des Travaux Publics, pour la réalisation de ce travail.

Pour votre information, je vous dirai que notre commune n'a aucune autorité en ce qui concerne l'entretien de la rivière et des berges; c'est l'Administration de l'Hydraulique qui a tout pouvoir en la matière; c'est pourquoi, j'interviens à nouveau auprès des responsables de cette Administration afin qu'un effort particulier soit fait dans les plus brefs délais."

.....

## LES RAISONS D'ESPERER

Chacun connaît ou a connu de vieilles personnes qui, malgré un vocabulaire réduit, ont toujours, quelles que soient les circonstances, un proverbe ou un dicton à énoncer, qui leur permettent d'avoir réponse à tout et qui leur tiennent lieu de philosophie...

Souvent les dictons se contredisent et chacun cite celui qui correspond à ses besoins du moment.

Notre propos d'aujourd'hui n'est pas de prendre position pour "la bouteille à moitié pleine" ou pour "la bouteille à moitié vide", ni de susciter des vocations ou de refréner des enthousiasmes. Mais nous souhaitons voir ensemble, à la lecture des titres de nos dossiers, le chemin que les "Protecteurs" de la nature ont parcouru en quelques années et l'influence dont ils disposent aujourd'hui dans la Région Wallonne.

Dans ces actions récentes, notre association des Naturalistes de la Haute-Lesse ne représente qu'un maillon d'une chaîne et, par conséquent, notre apport à la cause que nous défendons, s'il n'est pas déterminant, complète une action plus large menée avec d'autres.

Nous songeons ici spécialement à ARDENNE ET GAULE, à L'ENVIEENNE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE, à INTER-ENVIRONNEMENT.

Si les deux premiers mouvements sont déjà anciens, le dernier cité l'est beaucoup moins, puisqu'il est né d'une nouvelle conception de la démocratie dans nos pays superdéveloppés. En effet, depuis 1968, la démocratie ne se contente plus d'élections plus ou moins régulières, sur des programmes de plus en plus semblables et de plus en plus vagues, mais souhaite assurer des contacts réguliers, une "concertation" permanente avec ceux qu'elle a élus.

Dans cet esprit sont nés et ont grandi des groupes de pression parmi les consommateurs, les familles, le monde du travail, et aussi les Protecteurs de la nature.

Ces mouvements d'opinion et principalement celui de la protection de la nature ont-ils influencé les décisions prises? Ne perdons pas de vue que c'est toujours au pouvoir politique que revient, en fin de compte, le choix des décisions finales.

Le problème est donc de savoir si, par la persuasion, la raison ou la pression du nombre, des résultats ont été obtenus et lesquels.

Nous allons essayer de répondre à cette question par des exemples pris dans notre région. Chacun pourra alors conclure.

BARRAGE SUR LA LESSE. L'action contre la construction du Barrage Lesse III a été menée sous la présidence de M. JADOT et avec la collaboration de tous les bourgmestres de la région. Il y a eu, au cours des 15 dernières années, des interventions de plus en plus scientifiques pour dénoncer l'erreur qui allait être commise. Actuellement, il semble bien que, sans que l'erreur ait été reconnue, le projet soit relégué aux oubliettes.

HYDRAULIQUE AGRICOLE. On se souviendra, et l'Ourthe en porte chaque jour témoignage, des travaux entrepris par les services de l'Hydraulique Agricole en vue du curage, de la rectification, de "l'aménagement rationnel" de nos rivières. Des protestations unanimes ont amené le pouvoir central à mettre au point une procédure de concertation qui, si nous sommes suffisamment influents, peut empêcher à l'avenir le retour de parcelles catastrophes. Depuis mars 1977, chaque fois qu'un travail est projeté par l'Hydraulique Agricole dans la région, les Naturalistes sont consultés et nous devons reconnaître que, jusqu'ici, nos arguments ont trouvé des échos favorables.

AUTOROUTE E40. Lorsque nous estimions que la mise à quatre bandes de la R.N.4 permettrait d'éviter la création en site propre d'une autoroute E40, on nous considérait comme de doux rêveurs. Aujourd'hui, la preuve est faite mais, sous la pression de puissants intérêts financiers, les travaux de l'E40 se poursuivent dans un gaspillage effréné de milliards. Un ministre voulait même s'obstiner à construire en outre un contournement inutile de Martelange. Ce contournement, qui à lui seul allait coûter 1 milliard 500 millions, a pu être évité de justesse à l'occasion d'une crise ministérielle et d'un changement de titulaire aux Travaux Publics.

Ce combat contre l'E40 a été la preuve que le lobby automobile qui englobe les importateurs, les pétroliers, les gros entrepreneurs, les transporteurs et les banquiers, constitue une force supérieure à celle des Protecteurs de la nature...

LES PLANS DE SECTEURS. Chaque association a pu librement donner son avis sur les projets de plan de secteur. Nous ne nous sommes pas fait faute de faire valoir nos arguments. Un seul des projets est devenu plan définitif pour notre région, celui de Dinant-Cincy-Rochefort. Nous avons pu constater que s'il n'a pas été tenu compte de tous les souhaits énoncés par les Conservateurs de la nature, ce plan nous donne dans l'ensemble satisfaction. Et si nous n'avions pas fait d'observations, et si notre ami R. DAMOISEAU, qui siège en notre nom à la C.R.A.T. n'avait eu que les propositions des lotisseurs, sa position aurait été bien plus difficile pour maintenir le projet initial et même l'améliorer tant soit peu.

EMPLOI DU 2-4-5-T. Ce produit éminemment toxique, puisqu'il engendre la célèbre Dioxine de Seveso, était utilisé dans certains cantonnements par l'Administration des Eaux et Forêts. Avec d'autres associations, nous sommes intervenus auprès de cette Direction Générale et avons obtenu des assurances pour l'avenir. Il semble donc que, dans ce cas précis, satisfaction ait été obtenue. Bien entendu, comme toujours, la vigilance continue à s'imposer.

ROUTE N35. Depuis des années, le projet existe de prolonger en site propre la R.N.35 (Liège-Marche) jusque Gedinne. Grâce à la convergence de nombreux éléments que nous avons pu rassembler, et malgré les insistances personnelles du Sénateur-Bourgnestre de Rochefort, il a été décidé de renoncer, provisoirement, à la construction de cette route en site propre au-delà de Marche.

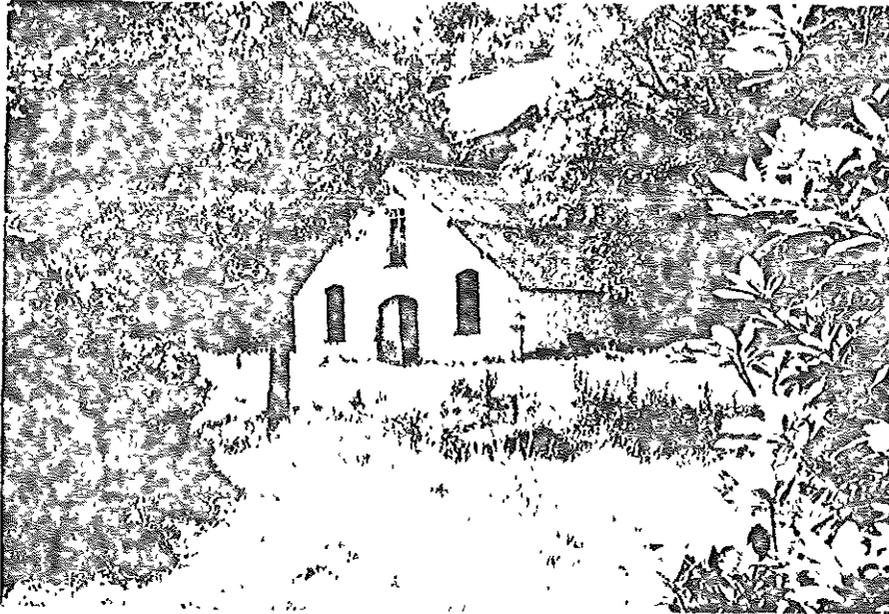
Nous arrêterons ici l'énumération de quelques gros problèmes dont la correspondance s'étend sur plusieurs années. Certains se soldent par de modestes et toujours fragiles victoires, d'autres par de cuisantes défaites.

C'est le moment de faire appel, une fois de plus, aux citations des anciens et de rester fermement pessimistes car, "la différence entre un optimiste et un pessimiste c'est que le pessimiste est mieux informé".

Mais nos actions justifient aussi de garder l'espoir car, comme le disait Guillaume le Taciturne, "Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer".

Nous verrons, dans une prochaine chronique, quels sont les résultats obtenus dans différents problèmes d'intérêt local et, notamment, ceux qui sont du ressort de la Commission Communale de l'Environnement de Rochefort.

Edmond MEURRENS



FOURNEAU SAINT-MICHEL : Halle de coulée (Photo noir et blanc)

#### ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Le vendredi 26 septembre, les membres de l'équipe et des sympathisants se sont retrouvés pour faire le bilan de 4 campagnes de fouilles. En vrac, les dispositifs ont défilé (parfois inversés!), faisant surgir, en vrac également, de bien bons souvenirs. Une petite exposition du matériel exhumé fut aussi présentée. Nous comptons bien rééditer, pour l'ensemble des Naturalistes et pour la population de Wellin, rétrospective et exposition.

En attendant, voici la suite du compte rendu des fouilles de juillet-août 1980.

d) TOMBE 10

Cette sépulture avait été localisée l'an passé, le crâne étant apparu au pied de la paroi est de notre tranchée. Au sommet du crâne, nous avons recueilli un gros ardillon de boucle de ceinture.

La boucle elle-même, en bronze étamé, a été retrouvée cette année, à droite de la tête, accompagnée de trois écussons au décor assorti, têtes des rivets qui fixaient le retour de la ceinture après son passage dans la boucle.

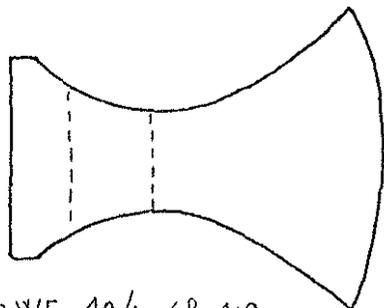
Le croquis ci-contre présente cet ensemble de la garniture de ceinture, vue de face et de profil.

Ces pièces étaient en place, une trace noirâtre, nettement visible sur le fond de la fosse marquait l'emplacement du cuir de la ceinture.

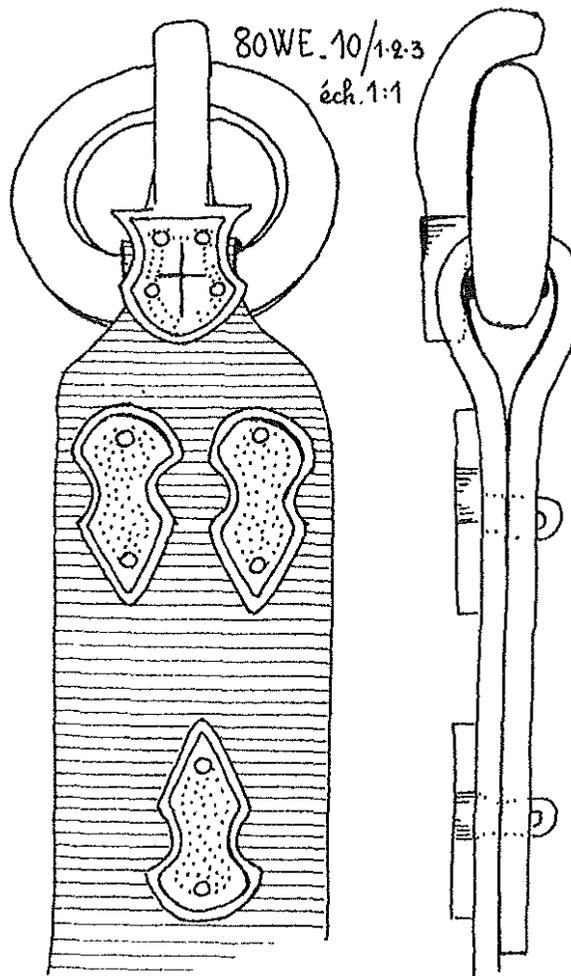
À proximité de ces objets, se trouvaient un silex et des pièces de fer, sans doute une fiche à bélière et un couteau.

Cette tombe a aussi livré une hache symétrique qui était placée à côté du genou gauche, le tranchant vers la paroi.

Hache et garniture de ceinture permettent de situer chronologiquement cette sépulture entre 530 et 580.



80 WE. 10/4 éch 1:2



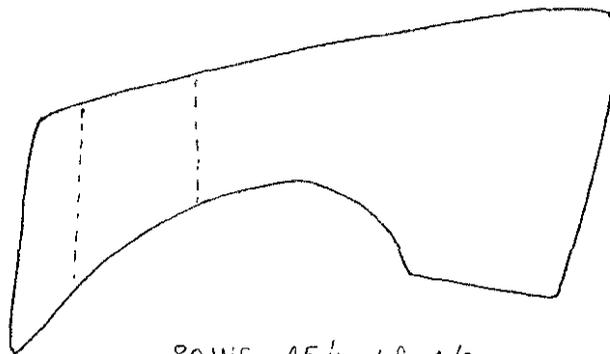
c) TOMBE 11

Localisée aussi en 1979 (le crâne se situait dans l'angle N-E de la tranchée), cette tombe en terre libre avait été perturbée par un fossé médiéval qui avait enlevé sa paroi sud, sans toutefois déranger le squelette de son occupant. Celui-ci devait avoir été inhumé dans un cercueil car une dizaine de clous ont été retrouvés le long de la paroi nord et au pied. Le dépôt funéraire, comportant un couteau, une plaque carrée en fer, une boucle en fer, un silex et une fiche à bélière, était concentré à l'extérieur du tibia gauche.

f) TOMBE 15

Les fosses 10, 15, 16 et 17 sont contiguës. Elles semblent avoir été creusées en une seule opération. Les pierres arrachées au sous-sol, grès schisteux donnant des fragments allongés, ont été entassés pour former des séparations peu ordonnées entre les défunts. (Voir plan de la tombe 16, ci-contre.)

Comme sa voisine, la tombe 10, cette sépulture peut être attribuée au 6<sup>e</sup> siècle par suite de la présence d'une francisque (voir croquis), déposée à portée de la main droite, le tranchant contre le sol. La francisque précède le scramasaxe dans l'évolution de l'armement des Mérovingiens. Le reste du mobilier funéraire se situait à gauche du crâne : boucle de bronze avec ardillon scutiforme, couteau, silx et objet de fer non identifié.



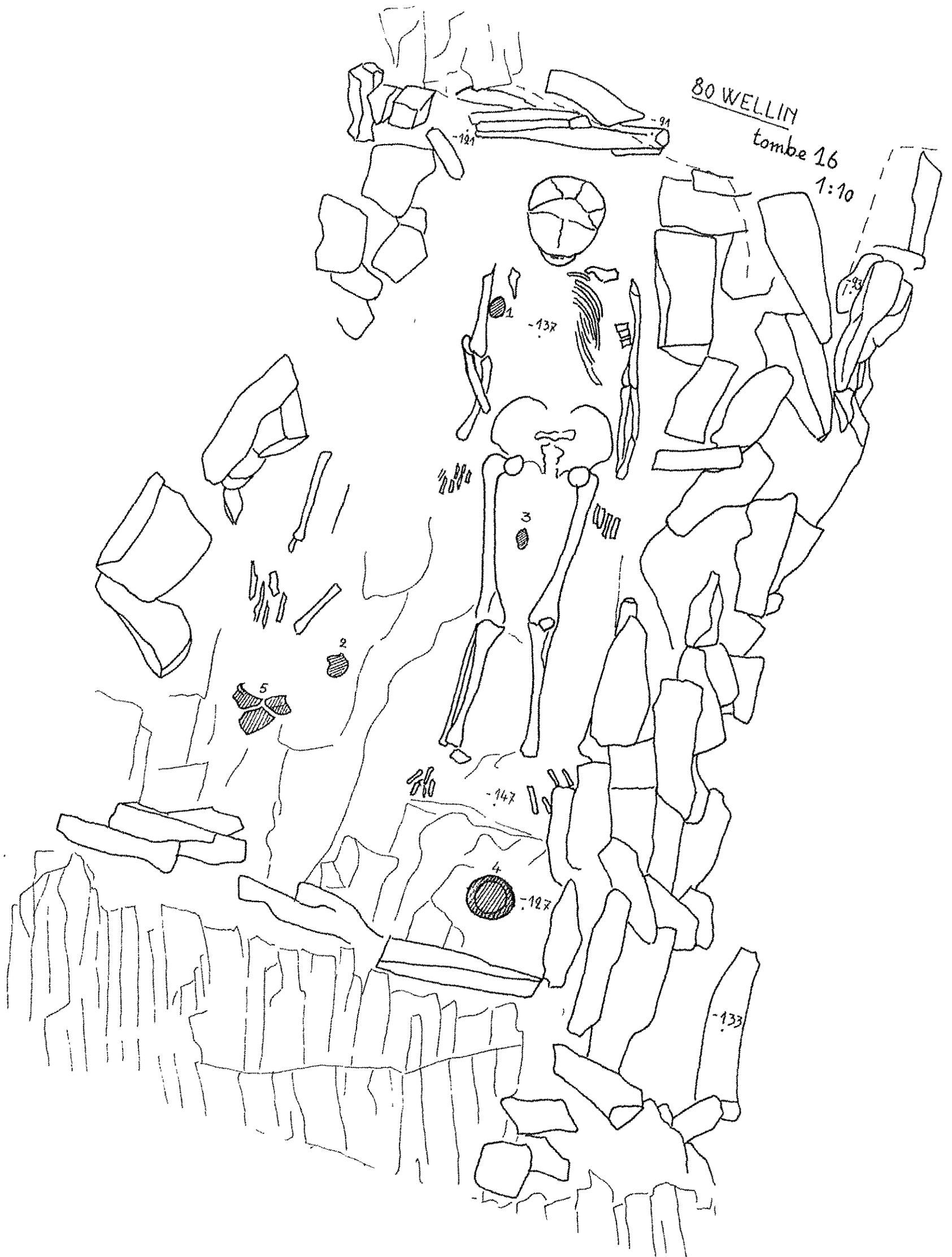
80 WE - 15/4 éch 1/2

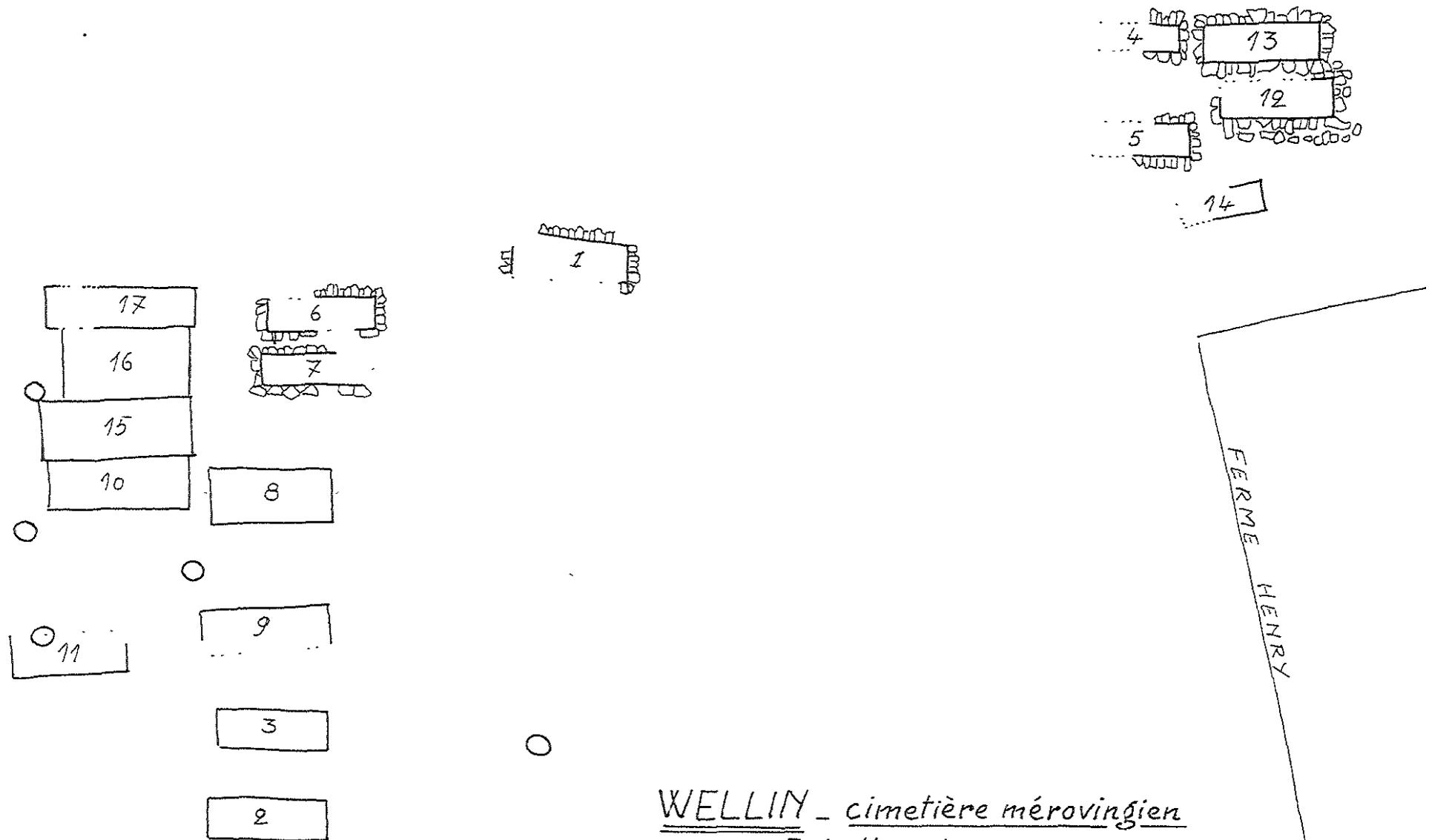
g) TOMBE 16 : Voir plan ci-contre.

Cette tombe nous a valu une grande joie : elle nous a fourni notre premier vase mérovingien intact (ou presque!) : n°4 du plan. Il était situé dans l'angle N-E, sur une petite plateforme de roche réservée par les fossoyeurs. C'est une céramique grise, devenue très friable, présentant une surface externe presque noire. Ce vase est caréné et présente une assez large ouverture. Son col est marqué de sillons parallèles qui se retrouvent dans le bas de l'épaule, ménageant ainsi une bande lisse décorée au poinçon de 13 rectangles constitués chacun de 12 carrés ou creux (voir croquis). Ce décor est imprimé de façon peu régulière. Ce genre de céramique était en usage dans la seconde moitié du 6<sup>e</sup> siècle. Deux boucles de fer complétaient l'équipement de cette tombe : l'une située contre l'intérieur de l'humérus droit (n°1), l'autre entre les fémurs (n°3).

À droite du squelette, quelques ossements non encore déterminés, semblent appartenir à un enfant inhumé à côté de l'adulte, probablement sa mère. À l'endroit présumé des pieds, 3 tessons jointifs (n°5) d'un pot à bec avaient été déposés.

Le n°2 du plan localise une masse de mâchefer.

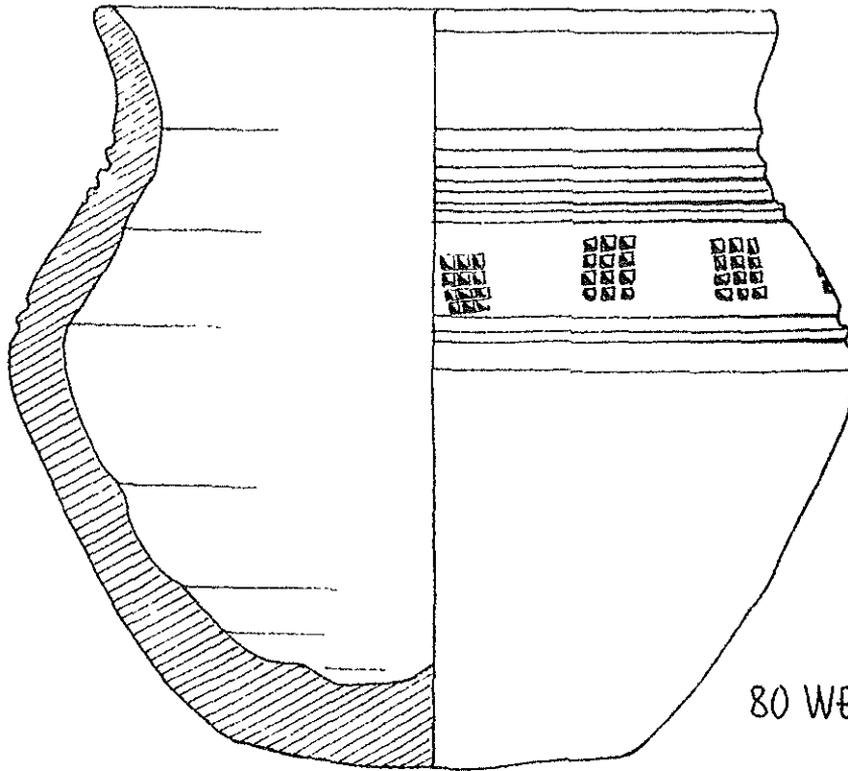




WELLIN - cimetière mérovingien

Echelle · 1:100

- . trous de pieux (datation non précisée)
- ..... : limites présumées (parois détruites ou inaccessibles)



h) TOMBE 17

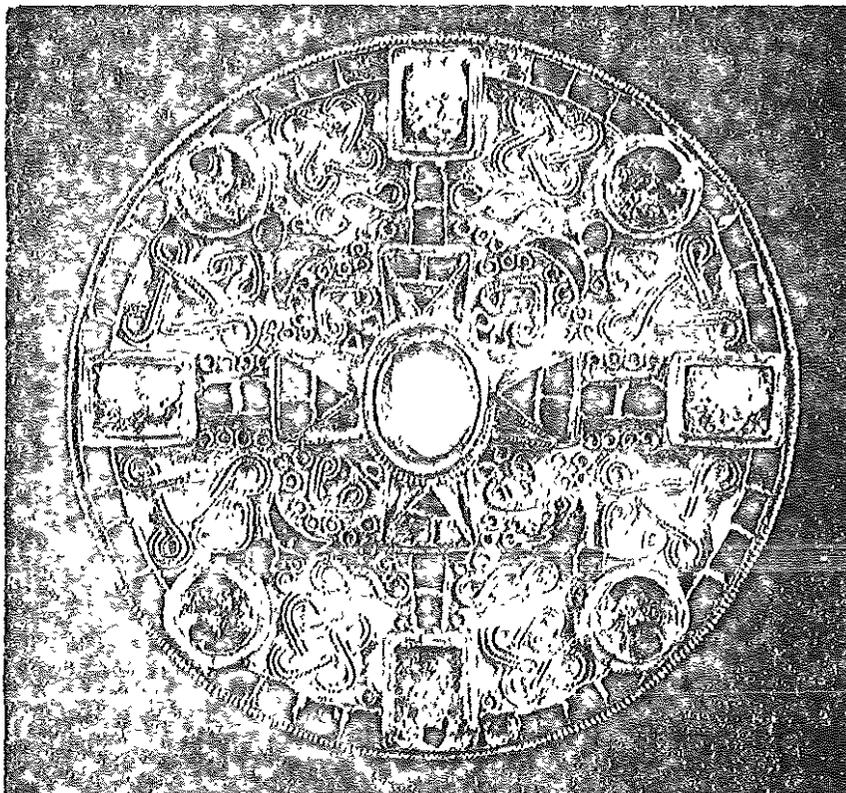
Alors qu'elle présentait un squelette dans un état de conservation assez exceptionnel, cette tombe avait été perturbée par le creusement, au 13<sup>e</sup> siècle, d'une excavation qui en a recoupé la partie est, tranchant les deux tibias, mais apparemment sans déplacer un couteau de fer, localisé à droite du tibia droit, et seul élément retrouvé du mobilier funéraire.

CONCLUSIONS PROVISOIRES

Une évolution chronologique se dessine dans la partie explorée du cimetière mérovingien de Wellin (Voir plan général ci-contre) : les tombes du secteur sud sont les plus anciennes (2<sup>e</sup> moitié du 6<sup>e</sup> siècle). Le cimetière s'est ensuite développé vers le nord (Tombes 8,9,3,2,11 : 7<sup>e</sup> siècle).

La prochaine campagne de fouille tentera de préciser cette première constatation et les limites de la nécropole.

Maurice EVRARD



Il ne s'agit pas ici de la fibule de Vellin...  
mais de la fibule en orfèvrerie cloisonnée de  
la tombe 90 de ROSNEER (1er quart du 7e siècle).  
Echelle : 4/3

Cliché réalisé d'après une reproduction en couleur.  
Il eût été plus avantageux d'éliminer le fond, trop  
uniformément sombre.

## COMPLEMENT AUX COMPTES RENDUS DES ACTIVITES DE SEPTEMBRE 1980

---

### ACTIVITES GENERALES

Dimanche 21 septembre : JOURNEE DE LA PROTECTION DE LA NATURE  
A VIROINVAL

L'Entente Nationale pour la Protection de la Nature a organisé sa 27e Journée sur le territoire du futur Parc de Viroin-Hermeton avec comme devise : "Pour la création de Parcs naturels".

C'est le Cercle des Naturalistes de Belgique et spécialement le Centre d'Ecologie du Viroin qui avaient été chargés de l'organisation matérielle de la journée. Une trentaine de nos membres ont participé aux deux excursions.

Le matin, sous la direction d'un "Guide-Nature", ils ont parcouru, à Matagne-la-Grande, le versant nord du plateau calcaire des Mires, avec vue sur le village situé dans la dépression schisteuse de la Fagne. Cette Fagne correspond exactement à la Famenne de notre région, c'est-à-dire, à une altitude d'environ 200m, des schistes frasniens et famenniens en dépression et un bourrelet calcaire appelé "Caestienne".

Nous traverserons une hêtraie calcicole avec les espèces que chacun connaît bien : le charme, l'érable champêtre, le coudrier, le tilleul à larges feuilles, la mercuriale et le lierre. C'est au cours de l'excursion du matin que nous admirerons en fleurs et en abondance la gentiane germanique.

Au début de l'après-midi, à Vierves, nous entendons les discours du Président STENUIT, du Vice-président DELAUNOIS, de J.TOINT, Président d'I.E.W. et de L.WOUE, du Centre d'Ecologie du Viroin. Tous ces orateurs insistent sur la nécessité de créer des Parcs Naturels pour sauver ce qui reste encore de nature dans notre pays. J.TOINT donne la position d'I.E.W. qui estime que la loi de 1973 sur la Conservation de la Nature doit être modifiée pour établir une procédure plus simple.

L'après-midi, nous effectuons une excursion dans la vallée du Viroin où nous découvrons de magnifiques paysages ainsi que des tiennes qui, eux aussi, rappellent le relief de nos régions. Au cours de notre randonnée, en direction de la France, nous effleurons l'Ardenne pour constater la différence de végétation (Chênaie sessiliflore à luzule : Luzulo-quercetum).

Ce fut ensuite le retour vers Vierves d'où les 2.500 participants à cette journée se dispersèrent bien décidés à se revoir l'an prochain.

Edmond MEURRENS

ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Dimanche 7 septembre : L'EQUIPE BOTANIQUE A MUNO

L'inauguration de la "Nouvelle" Réserve Naturelle de Muno par ARDENNE ET GAUME ayant été postposée, la sortie prévue à Muno fut peu suivie!

Nous avons donc parcouru le site à quatre, par une journée splendide, et nous ne pouvons qu'engager tout un chacun d'y faire une incursion en se rendant en Gaume.

Nous avons revu la Roche à l'Appel, remarquable poudingue constitué de galets cimentés par du sable. Nous nous trouvons ici au contact de trois terrains géologiques : le Jurassique (au-delà de la rivière), l'assise inférieure du Gedinnien (assise de Fooz) et le Cambrien. Dans la revue "Parcs Nationaux", éditée par "Ardenne et Gaume", une étude de Ph. de Zuttere et J. Théâtre explique en détail ces phénomènes géologiques (Vol. XXIX, 1974, Fasc. 2, p. 54-77).

Nous avons noté pas mal d'espèces dont *Mentha X verticillata* (hybride *aquatica X arvensis*), *Impatiens noli tangere*, les *Polygonum hydropiper* et *persicaria*, *Ranunculus flammula*, *Hypericum pulchrum*, *humifusum*, *perforatum*, etc., etc.

Nous trouvons abondamment les fougères *Thelypteris limbosperma* et *Blechnum spicant*.

Comme champignons, quelques russules, les amanites *rubescens* et *vaginata* var. *fulva*, des bolets (*badius*, *chrysenteron*) et une espèce rare sous épicea : *Sparassis crispa* ou clavaire crépue.

Comme arbres, signalons l'aulne, le hêtre, le bouleau, les deux chênes, la bourdaine, *Prunus padus*, le sureau à grappes (*Sambucus racemosa*).

Sur le poudingue, de très beaux bouquets de *Calluna vulgaris* nous ravissent et, en escaladant le rocher, nous aurons le plaisir de contempler un orvet, un lézard (*Lacerta muralis*) et un criquet.

En redescendant du poudingue, dans la chênaie-hêtraie, nous admirerons une belle station de *Digitalis purpurea*. Nous sommes ici sur un sol acide avec des myrtilliers et la fougère aigle (*Pteridium aquilinum*).

Nous terminons la promenade en longeant l'ancienne voie de chemin de fer qui va être aménagée pour les piétons et les cyclistes.

Nous déterminons encore quelques plantes : *Gnaphala uliginosum*, *Lapsana communis*, *Lysimachia namorum*, etc...

Daisy MEURRENS

## COMPTES RENDUS DES ACTIVITES GENERALES D'OCTOBRE 1980

Samedi et dimanche 11-12 octobre : EXCURSION DANS LA REGION VOLCANIQUE DE L'EIFEL

Malgré la bonne volonté et l'inlassable patience de notre guide, Monsieur Karl MEHLEN, de Prüm, malgré aussi le dévouement et la compétence de notre interprète bénévole, notre ami René LONCHAY, des problèmes de langue ont rendu difficile la prise de notes au cours de ces deux journées d'exploration dans l'Eifel. Si l'on ajoute à cela que, le samedi tout au moins, le froid et la pluie ont encore compliqué la tâche du chroniqueur de service et que, de plus, celui-ci était aussi soucieux de "casser des cailloux" dans la louable intention de se réchauffer et d'étoffer sa collection d'échantillons minéraux, chacun admettra que ce compte rendu ne soit pas une restitution exhaustive des commentaires de notre guide...

Il nous a semblé plus utile de tenter de réaliser un aperçu général des phénomènes volcaniques et de leur origine, avant de rappeler l'itinéraire et les observations principales de ces deux journées.

### SOURCES UTILISEES

- MICHELIN : Guide vert de l'Allemagne.
- Maurice KRAFFT : Guide des volcans d'Europe, Delachaux et Niestlé.
- P.BELLAIR et Ch.POMEROL : Elements de géologie, Armand Colin.
- P.MACAR, Prof. ULg., intervention à la journée de recyclage des professeurs de géographie du 20/11/1973, à Liège, sur "La tectonique des plaques".

### I. LE VOLCANISME ET SON ORIGINE.

#### A. STRUCTURE DE LA TERRE : Fig. 1 et 2

La différence de vitesse de propagation des ondes permet de distinguer des zones séparées par des surfaces de discontinuité.

Dans le schéma, l'échelle n'est pas respectée.

La croûte ou écorce terrestre comprend

- les socles continentaux (surtout granitiques)
- la couche océanique (surtout basaltique)

Cette croûte est séparée du manteau supérieur (ultrabasique) par la discontinuité de Mohorovicic (= le Moho).

Croûte et manteau supérieur constituent la Lithosphère. Celle-ci se décompose en plaques, mobiles sur l'Asthénosphère qui offre une plus faible résistance aux contraintes : zone probable de compensations isostasiques (enfouissement sous les masses continentales) et point de départ des courants de convection qui seraient le moteur du déplacement des plaques et de la montée du magma dans la croûte terrestre.

Fig. 1

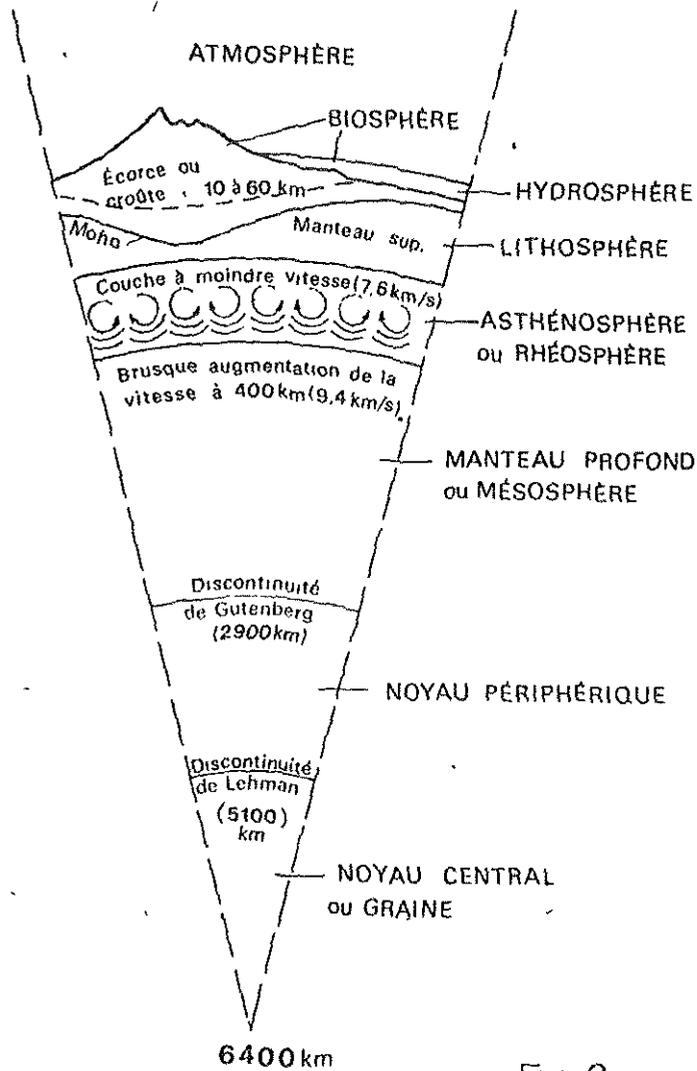
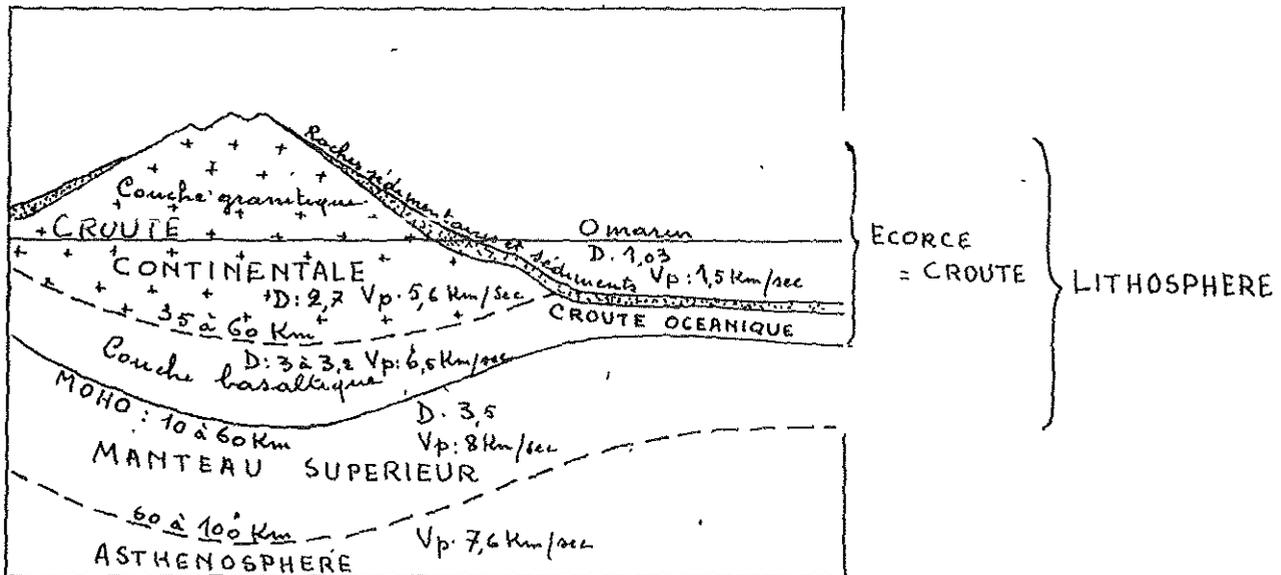


Fig. 2



B. TECTONIQUE DES PLAQUES : Fig. 3, 4 et 5.

Les principales plaques sont : Eurasie  
Afrique et Atlantique oriental  
Amérique et Atlantique occid.  
Pacifique  
Inde, Océan Indien et Australie  
Antarctique.

Les plaques s'écartent l'une de l'autre à partir des dorsales océaniques, à la suite de l'émission continue dans ces zones de magma basaltique.

Cette "théorie des plaques" est née de 3 constatations :

- 1) similitudes géologiques intercontinentales (ex.: Am. du Sud - Afrique)
- 2) symétrie dans la succession des différences de paléomagnétisme de part et d'autre de la dorsale
- 3) symétrie dans l'âge des couches sédimentaires de part et d'autre de la dorsale.

Les zones favorables aux phénomènes volcaniques (et aux séismes) apparaissent donc

- 1) le long des dorsales océaniques : dans l'Atlantique, les Açores et l'Islande se situent sur la dorsale;
- 2) aux points de rencontre de deux plaques. Si les déplacements sont lents (2-5cm/an), cette rencontre donne naissance à des plissements montagneux (ex.: plissement alpin au contact Eurasie-Afrique). Si les déplacements sont rapides (5-10cm/an), la croûte océanique s'enfonce obliquement sous la croûte continentale de la plaque voisine (phénomène de subduction) ce qui entraîne des frictions, donc des fusions (activité volcanique basique ou acide). Cette zone est alors marquée par des fosses marines précédant un "arc volcanique" en bordure du continent.

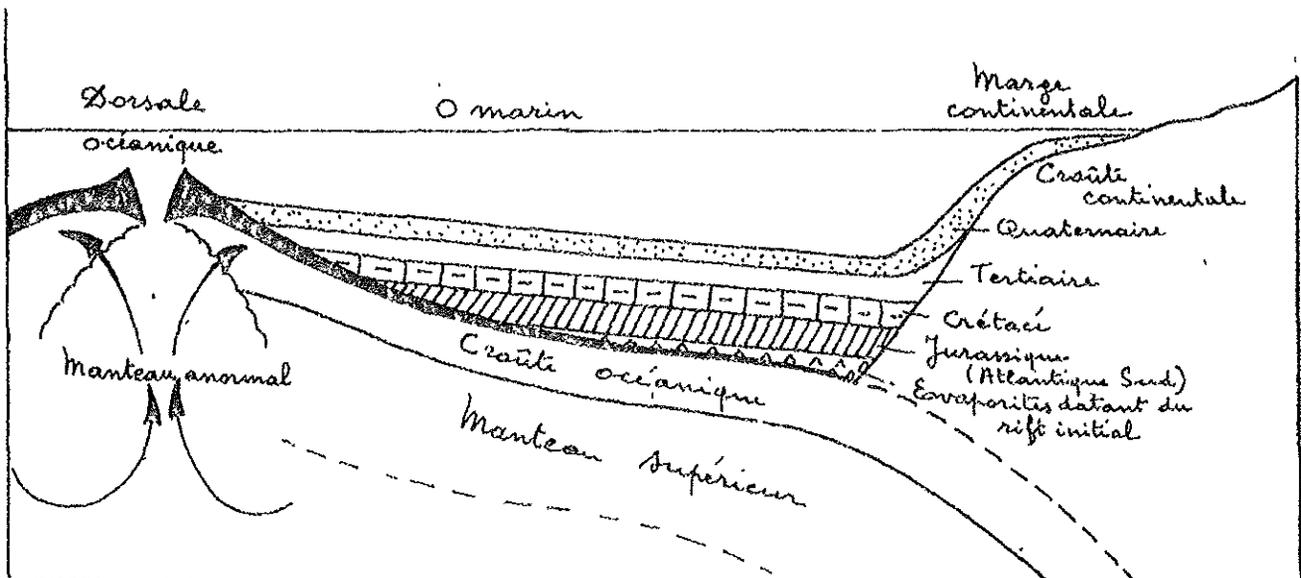


Fig. 3

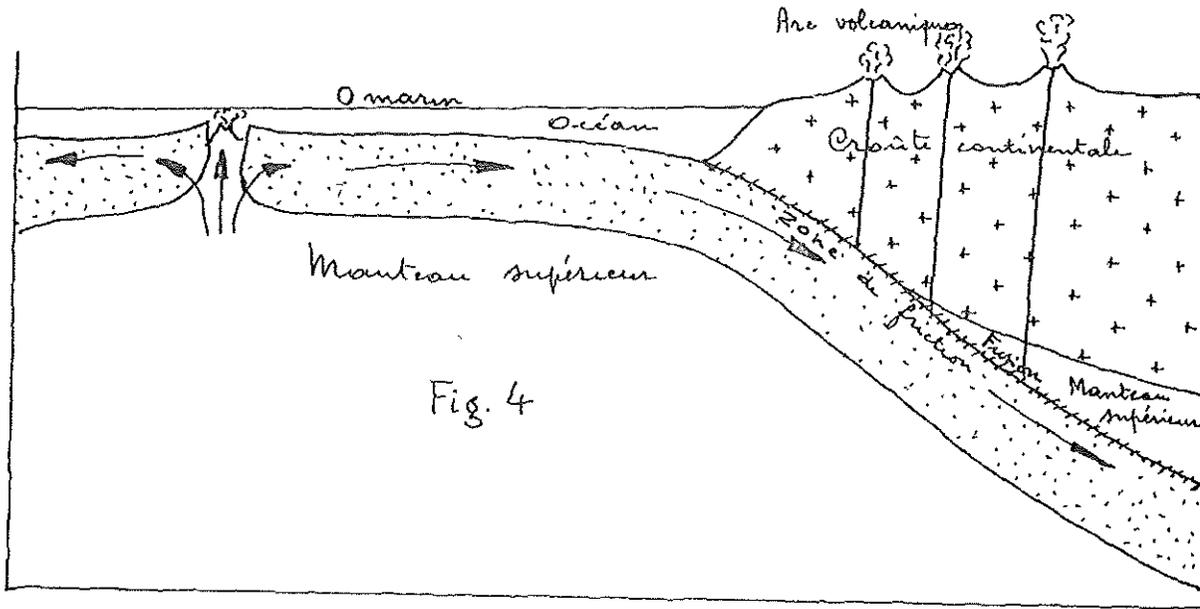


Fig. 4

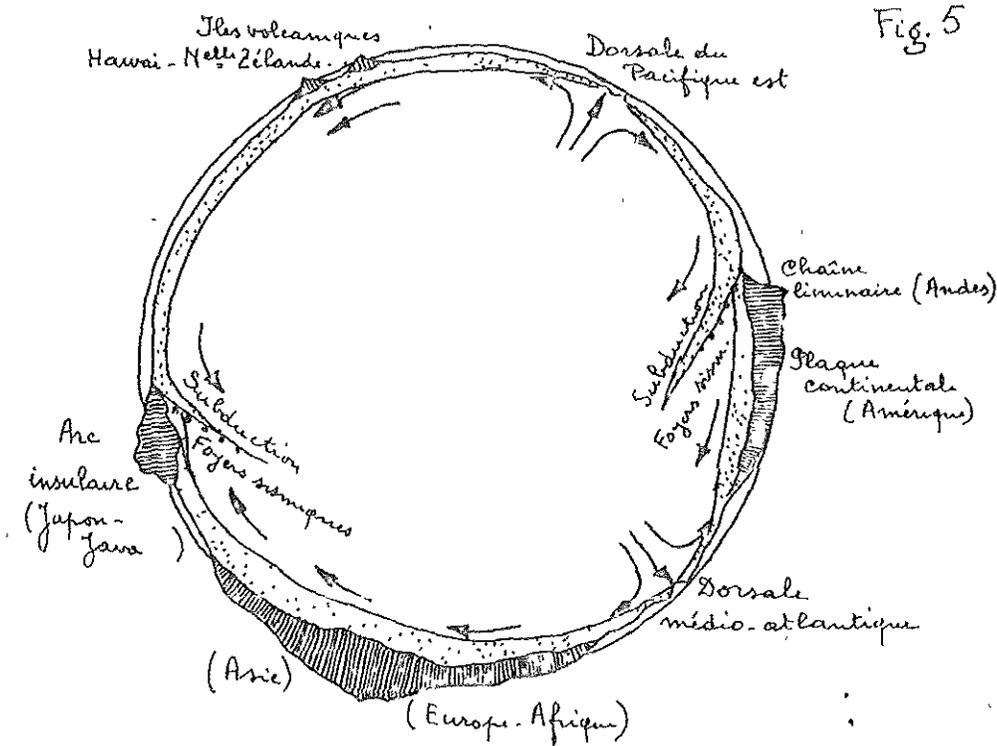


Fig. 5

C. PHENOMENES VOLCANIQUES

Le volcan-type est constitué d'une montagne conique au sommet de laquelle s'ouvre le cratère, en forme d'entonnoir. Au fond de celui-ci débouche la cheminée par laquelle monte le magma d'origine interne. C'est l'amoncellement des produits de projection qui forme le cône lui-même.

En réalité, les éruptions sont de différents types et donnent

naissance à autant de types d'édifices volcaniques. Cette variété est liée aux différences de viscosité des laves, celle-ci variant avec la température, la vitesse d'émission et l'acidité.

a) Volcans en saillie : Fig. 6

Type hawaïen : cône surbaissé, large cratère, longues coulées de lave basaltique très fluide. Peu de scories, de cendres, de lapillis (= éléments de 2 à 30mm de diam.).

Type strombolien : cône constitué de laves fluides et de projections grossières (bombes et lapillis) formant des strates alternées (strato-volcan).

Type vulcanien : cône presque uniquement constitué de cendres et de lapillis car la lave, visqueuse, sort difficilement.

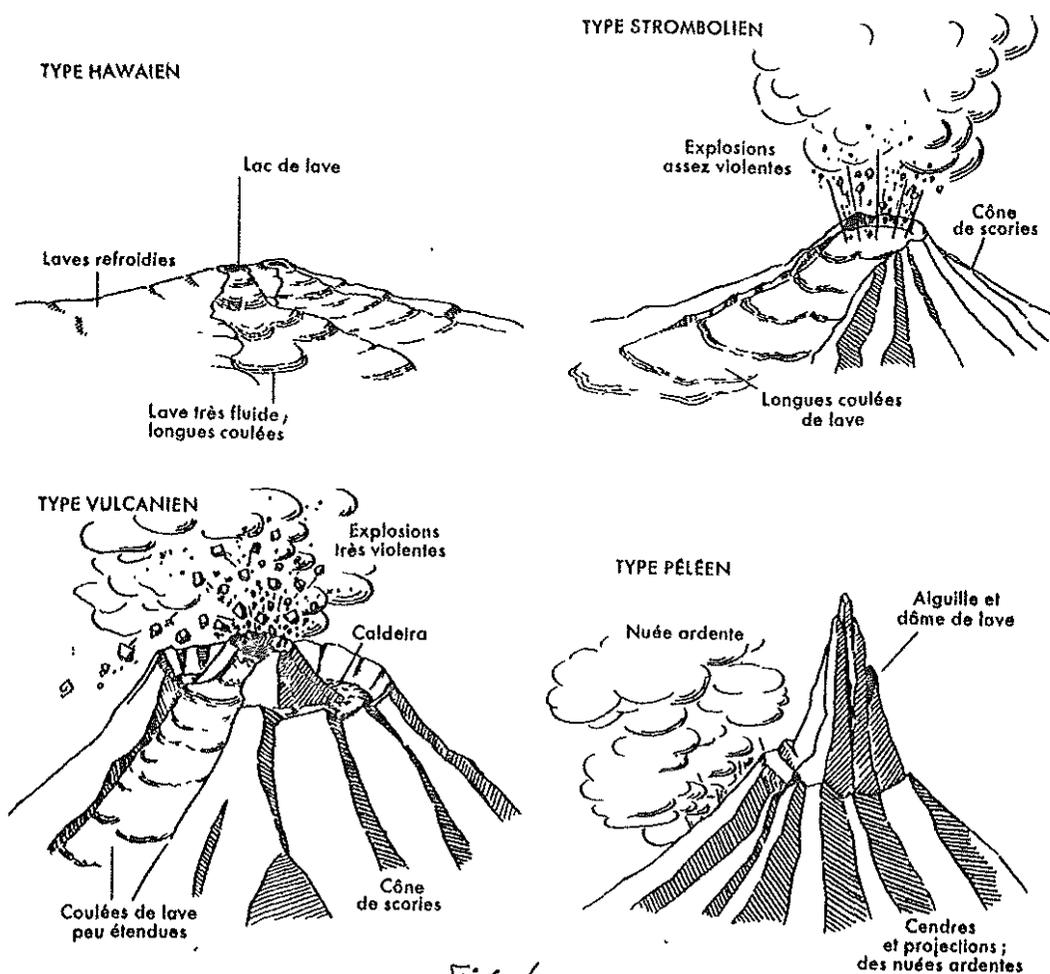


Fig. 6

Figure extraite de A. RUDEL : Géologie (Ed. Bordas)

- Type péléen : la lave acide est trop visqueuse pour couler : elle s'étale en un dôme pustuleux (Puy de Dôme). Ce type peut provoquer une "nuée ardente", véritable aérosol de gouttelettes de lave brûlante et de blocs qui détruisent tout sur leur passage.

b) Caldeiras : (= marmites)

Ce sont des dépressions provoquées par une explosion projetant du matériel, volcanique ou non. Il peut même ne pas y avoir apparition de lave, car la montée de celle-ci n'est due qu'à l'accumulation de gaz sous pression. Elles peuvent être dues aussi à un effondrement qui se produit par suite du vide laissé par l'émission de laves et de cendres.

## II. NOS OBSERVATIONS DANS L'EIFELE

Le volcanisme en Allemagne résulte d'un contrecoup du plissement des Alpes. Le graben du Rhin (graben : fossé d'effondrement entre deux failles), particulièrement bien marqué en Alsace, entre les Vosges et la Forêt Noire, s'approfondit encore de 5mm/an.

Les éruptions de l'Eifel, qui datent du Tertiaire et du Quaternaire, sont de types strombolien et vulcanien. Des caldeiras, d'explosion ou d'effondrement, sont actuellement occupées par des "maare", dépressions circulaires (+ ou -) de quelques centaines de mètres de diamètre, remplies d'eau. Leur socle est fait, le plus souvent, de roches sédimentaires du Dévonien ou de calcaires et grès du Trias.

### PREMIERE JOURNEE

#### 1. Départ de PRUM

Siège d'une abbaye fondée en 721 (dont a dépendu le domaine de Villance), dont les bâtiments de style baroque hébergent aujourd'hui un lycée.

Au nord de la ville, un premier cratère a attiré, dès hier, les naturalistes les plus zélés : c'est le résultat de l'explosion d'un dépôt de munitions de la dernière guerre!

#### 2. Station du Goldberg à ORMONT (N-E)

Carrière ouverte dans des matériaux volcaniques provenant de deux éruptions (discordance dans les dépôts de scories et basaltes). Le tout est encaissé dans des schistes de Wiltz (Emsien). Le Muschelkalk (Trias) apparaît au sud du site. Nous récoltons du basalte avec des cristaux noirs d'augite et de mica.

#### 3. Station du Stellelnkopf à l'W. de STEFFELN

Ce volcan était en activité il y a 20.000 ans. La basalte remplissant sa cheminée fourmille de cristaux d'augite. La roche encaissante est un poudingue tertiaire (Buntsandstein : début du Trias).

#### 4. Station à la source minérale de DUPPACH

Notre guide, qui n'a pas oublié des gobelets, nous fait goûter cette eau ferrugineuse, utilisée dans la région pour faire la pain et les gâteaux. En face de l'édicule qui abrite cette source, s'élève une cheminée secondaire du volcan du Steffelnkopf.

#### 5. Station de l'Eishöhle et du Mühlsteinhöhle à ROTH

Dans un basalte à haut pH (5-6), s'ouvrent des grottes qui fournissent de la glace en période de canicule! Cette glace se forme en été par suite de la décompression de l'air qui débouche d'étroites galeries.

Nous pénétrons dans une galerie proche où, aux 18e et 19e siècles, on extrayait des meules de moulin. On observe, dans le basalte des parois et de la voûte, les cavités d'où sont sorties ces meules. Pour d'autres, le travail a été interrompu et le disque de pierre est toujours en place. Les fermiers de Roth occupaient à cette besogne d'extraction leurs loisirs hivernaux. Des chevaux étaient utilisés pour sortir les meules de la galerie qui s'enfonce jusqu'à 80m dans la colline.

Nous pique-niquons à GEROLSTEIN, dans un élégant salon de dégustation où, grâce à notre guide, nous sommes gentiment reçus malgré nos vêtements trempés et nos souliers crottés!

#### 6. Station du Mosenberg, à l'W. de MANDERSCHEID

Dans le brouillard, nous faisons le tour d'un lac de cratère. Un sondage réalisé à cet endroit a donné 32° à 50m de profondeur. La neige n'y tient pas. Malheureusement, le brouillard ne nous permet pas d'apercevoir le cratère voisin, occupé aussi par un lac. Ces deux cratères étaient en activité il y a 8 ou 10.000 ans. Leurs cheminées sont encore en communication.

#### 7. Station des Maare de GEMUNDEN, au S. de DAUN

Le Gemündener Maar, né d'une explosion sans écoulement de lave, est rempli d'eau de pluie et de ruissellement. Sa profondeur est de 60 à 70m. Sa formation est un signe du ralentissement de l'activité volcanique il y a 10.000 ans. La force volcanique se libère sans que le magma basaltique atteigne la surface. Il y a alors effondrement sans émission de lave.

À la nuit tombante, nous parcourons encore les bords du Totenmaar (=Weinfelder Maar). Au bord de l'entonnoir boisé où le lac est blotti, se dresse une émouvante petite chapelle au milieu d'un cimetière. De nombreuses lanternes sont allumées sur les tombes; leurs flammes dansent dans l'obscurité. La chapelle, du 18e s., est tout ce qui reste d'un village qui fut détruit par une explosion provoquée par les travaux d'extraction de la lave.

De retour à Prüm, au cours d'un souper "typique", petite fête improvisée à l'occasion des noces d'argent de Marie-Christine et Michel Delvaux de Fenffe. Ad multos annos!

## DEUXIEME JOURNEE

Renforcé de nouveaux arrivants, notre groupe repart de Prüm vers Gerolstein.

Notre guide nous arrête pour nous faire observer une coulée de basalte sur Buntsandstein (Trias) et la marque de l'érosion différentielle dans le paysage : la lave, plus dure, forme des reliefs dans la dépression. A GEROSTEIN, nous remarquons les vastes bâtiments d'exploitation des sources thermales. 40.000 bouteilles en sortent chaque jour. La ville, arrosée par la Kyll, s'étale au pied de falaises de calcaire dolomitique (Givétien).

### 1. Station à la carrière de HOHENFELS

Dans une coulée de basalte (avec cristaux d'augite), nous observons des orgues basaltiques, assez peu régulières à vrai dire. Ce phénomène résulte du retrait provoqué par le refroidissement de la lave dans une coulée déjà arrêtée. Il s'agit donc d'une fissuration de la masse et non d'une cristallisation.

### 2. Station de DREIS

Abondante moisson de petites bombes volcaniques dans un vaste talus de lapillis, sur les bords d'un énorme cratère, occupé cette fois par une belle campagne de prés et de cultures. Sous le soleil retrouvé, le paysage est séduisant de calme, de sérénité. Nous cassons maintes bombes pour y découvrir les cristaux d'olivine qui les farcissent.

A MAYEN, après le pique-nique, nous visitons la ville dont le château du 13<sup>e</sup> s. est bâti en basalte noirâtre. Un clocher dont les pans forment spirale provoque une étrange illusion d'optique : d'où qu'on le regarde, il semble pencher vers la gauche. A un carrefour, nous retrouvons des meules de moulin en basalte, placées là comme éléments décoratifs : souvenirs des fabriques de pâte à papier qui prospéraient ici autrefois.

### 3. Station de MENDIG

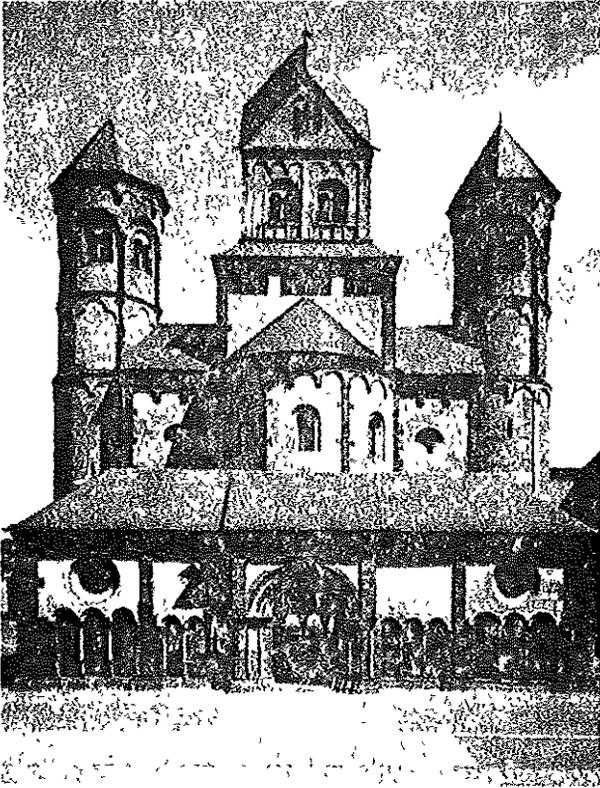
Avant d'entrer dans la localité, nous récoltons des échantillons de pierre ponce, épars dans un champ dont la terre rougeâtre provient de limon éolien décalcifié. La ponce est une roche éruptive vitreuse, à structure vacuolaire : les bulles de gaz emprisonnées lors du refroidissement la rendent si légère que sa densité est inférieure à 1.

A Mendig aussi, on exploite des sources minérales (Reginaris brunnen) et nous observons avec curiosité une sorte de mini-geyser : il s'agit d'une source captée dans une machinerie partiellement en verre qui permet de constater les variations régulières de son débit.

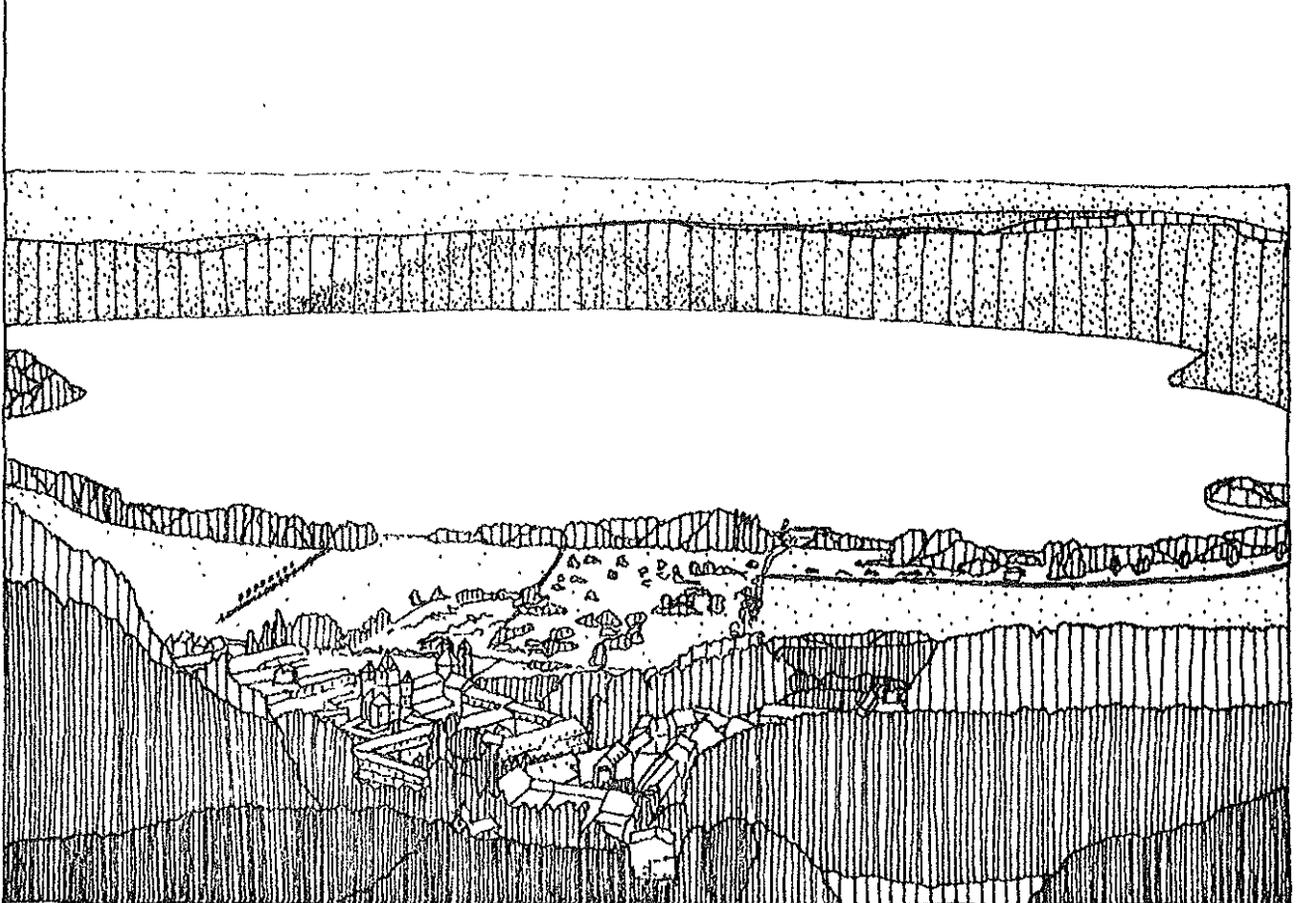
### 4. Station à MARIA LAACH

Nous trouvons ici le plus vaste maar de l'Eifel (2km de diamètre moyen), dû à un effondrement. L'éruption, au début du Quaternaire, a projeté vers l'est des sables ponceux jusqu'au-delà du Rhin. Ils sont à l'origine de l'industrie de la pierre ponce des environs. A quelques centaines de mètres du lac, se dresse l'abbaye de Maria

Laach dont l'abbatiale fut construite en partie au 12e siècle.



C'est une basilique romane à trois nefs et deux transepts marqués extérieurement par des tours. L'entrée se fait par un vaste parvis à arcades (sorte de cloître) du 13e s., décoré de beaux chapiteaux. Notre ami Roland BEHR improvise pour nous une visite commentée de l'intérieur, mais son initiative n'est guère appréciée du guide "officiel" de l'abbaye... Dans le chœur oriental, l'autel est surmonté d'un étrange baldaquin du 13e s., constitué d'une sorte de tiare gothique ajourée reposant sur 6 colonnes inclinées. Le monument est grandiose, un peu froid et lourd dans son aspect extérieur, à cause surtout de l'emploi du basalte sombre dans les soubassements et les bandes lombardes. Il s'agit là, bien sûr, d'un avis tout personnel du chroniqueur qui ne peut s'empê-





## ACTIVITES MYCOLOGIQUES EN HAUTE-LESSE

### SORTIE GENERALE DU 20 SEPTEMBRE 1980 DANS LES BOIS DE NEUPONT

Cette très belle journée d'automne a rassemblé bon nombre d'amateurs de champignons. Dans un petit bois de conifères, nous trouvons une quantité d'*Amanita spissa*. Certains la confondent avec *Amanita pantherina*, espèce plus rare et toxique, mais en quelques mots, Paul PIROT remet son monde dans le droit chemin.

#### A. spissa

Ecailles du chapeau grises  
(aspect d'une carte de géographie)  
Bulbe du pied sans rebord  
Haut du pied strié  
Odeur de rave

#### A. pantherina

Ecailles du chapeau blanches  
et isolées  
Bulbe du pied à rebord à an-  
gle droit

Quelques trouvailles de la journée :

Rozites caperata : espèce peu commune mais assez abondante cette année, appelée communément, et pour cause, Pholiote ridée.

Limacella guttata : proche des Amanites, mais sans volve. Le haut du pied pleure de minuscules gouttelettes.

Fistulina hepatica : la trouvaille habituelle de Ghislaine.

Boletus porphyrosporus : espèce propre aux sols acides qui se caractérise par ses couleurs sombres et par des spores pourpre foncé.

Cordyceps militaris : espèce entomophage ressemblant un peu à une clavaire.

Lepiota fulvella : petite lépiote des bois de conifères dont le chapeau fauve est couvert d'écailles fines au centre, lui donnant un aspect pelucheux, tandis que la marge est glabre (rare).

Rhodophyllus nidorosus : espèce toxique à forte odeur de chlore.

Geastrum fimbriatum : qui rappelle la forme d'une étoile de mer.

Nous trouvons aussi quelques stations d'Amanita phalloïdes (abondante cette année) ainsi que le très rare Phaeocollybia christinae au chapeau rougeâtre et brillant et dont le pied profondément radicant est de la couleur du chapeau.

Arllette GELIN

### SORTIE BOTANIQUE DU 18 OCTOBRE 1980 DANS LES BOIS DE St-REMACLE A SOILLER

Voir compte rendu dans les "Cahiers de l'Equipe Botanique".

SORTIE GENERALE DU 25 OCTOBRE 1980 DANS LES BOIS DE SOHIER (Grand Vivier) ET LES BOIS DE WELLIN (Bois d'Hâr)

La perspective d'une récolte fructueuse a attiré de nombreux naturalistes, ce matin, à Wellin. Aussi décidons-nous de former deux groupes : le premier, qui fera surtout de l'initiation sous la conduite de Jean-Claude, explorera les bois de Sohier. Le deuxième, formé de naturalistes déjà plus avancés, ratissera les bois situés au nord de Wellin, à la limite du schiste et du calcaire. Monsieur MARCHAL, très entouré et harcelé de questions, animera ce groupe en lui faisant partager son enthousiasme pour la mycologie.

A.G.

PREMIER GROUPE

Les pluies qui nous avaient longuement arrosés durant la semaine précédente s'étaient arrêtées ce samedi 25 octobre pour permettre à 50 mycologues en herbe de s'initier à la détermination des champignons au cours de la promenade tracée dans le "Grand Vivier" de Sohier.

Le site était particulièrement propice, quoiqu'en cette fin de saison, il nous fallait nous contenter des "restes"...

Les forêts prospectées, principalement des pessières, s'étalent sur un sol schisteux, entre le ru d'Holène et son affluent, formant un milieu humide, terrain de prédilection pour les champignons.

Cette matinée d'initiation avait pour but non pas une énumération exhaustive de toutes les espèces de champignons rencontrés, mais plutôt une recherche des critères d'identification.

Avant de se disperser dans la forêt, des indications quant à l'habitat furent détaillées. Ainsi certaines espèces de champignons parasites ou saprophytes montrent une relation très étroite à l'égard d'un substrat particulier :

- le bois mort pour certains marasmes
- les souches pour l'armillaire couleur de miel, les hypholomes...
- les troncs pour les polypores...
- les boulaies à conifères pour l'amanite tue-mouches...
- les mélèzes pour le bolet élégant...
- les milieux à humus pour les coprins...

Dès la première halte, à bonne distance d'un Phallus inapudicus nauséabond, les spécimens recueillis ont pu nous permettre d'établir les signes distinctifs des grands genres :

- les amanites : à lamelles, volve et anneau
- les lépiotes : à lamelles avec anneau sans volve
- les russules : à lamelles libres, sans anneau, sans volve et avec pied friable
- les lactaires : ou russules à lait
- les hydnes : à aiguillons
- les bolets : à tubes
- les polypores : à tubes, mais à chair coriace
- les lycoperdons : représentants des gastéromycètes.

Ont servi d'exemples pour cette classification les espèces suivantes :

- Amanita citrina (amanite citrine)
- Agaricus silvicola (agaric des bois)
- Agaricus silvaticus (agaric sylvestre)
- Russula foetens (russule fétide)
- fragilis (r. fragile)
- nigricans (r. noircissante)
- ochroleuca (r. ocre)
- Piptoporus betulinus (polypore du bouleau)
- Boletus piperatus (bolet poivré)
- Hydnum repandum (pied de mouton)
- Lepiota procera (lépiote élevée)
- rhacodes (l. déguenillée)

Seul, Clitocybe nebularis (clitocybe nébuleux) était représenté en grande quantité pour satisfaire les quelques gourmets du groupe.

-----

En pénétrant sous les aulnes et les bouleaux, près du gué, les espèces furent plus variées. Cela nous a permis l'identification des espèces suivantes en précisant les caractères de la chair :

1. le goût
  - poivré de Boletus piperatus
  - doux ou aigre des russules
  - l'écroté du lait de Lactarius rufus
  - la saveur douce de Hypholoma capnoides
  - l'amertume de Hypholoma fasciculare
2. l'odeur
  - de choux pourris de Marasmius perforans
  - anisée de Clitocybe odora
  - de pomme de terre de Amanita citrina
  - anisée de Agaricus silvicola
  - de savon de Tricholoma saponaccum
  - spermatique de Inocybe geophila
3. la consistance
  - gélatineuse de Merulius tremellosus
  - gluante de Pholiota lenta
  - lardacée des lamelles de Russula cyanoxantha
4. la couleur
  - rougeâtre de Hypholoma sublateritium
  - fauve de Pluteus cervinus
  - à marge blanche de Ripartites tricholoma
  - rouge de Tricholomopsis rutilans
  - bleue de Tricholoma nudum

C'est en conjuguant toutes ces caractéristiques que l'on peut déterminer avec un maximum de sécurité les espèces comestibles en rejetant les espèces toxiques, voire vénééreuses.

-----

Une troisième halte s'imposait pour reconnaître ce qui fut la récolte possible de cette journée : Cantharellus tubaeformis. Ses critères d'identification sont presque semblables à ceux de sa cousin, la chanterelle bien connue. Nous avons profité de cette halte pour observer la curieuse Leotia lubrica, l'étonnant Xylaria hypoxylon, le rare Pseudohydnum gelatinosum et les différents Mycena : polygramma (strié), pura (odeur de radis), galopodus (lait blanc) et galericulata.

Mais si les champignons sont comestibles, la détermination creuse l'appétit, et pour éviter l'intoxication par abus de nouvelles connaissances, Edmond MEURRENS, notre guide, nous a entraînés d'un bon pas vers le lieu du pique-nique.

Edmond ne nous en voudra pas s'il apprend que nous avons pu identifier "à la sauvette" et pour les plus avertis :

- |                               |                                   |
|-------------------------------|-----------------------------------|
| - <u>Collybia platyphylla</u> | - <u>Hypoglyphorus pustulatus</u> |
| - <u>Psathyrella spadicea</u> | - <u>Scleroderma aurantium</u>    |
| - <u>Russula fellea</u>       | - <u>Collybia maculata</u>        |
| - <u>Hypoxylon fragiforme</u> | - <u>Lycogala epidendra</u>       |
| - <u>Tyromyces caesius</u>    | - <u>Clitocybe inversa</u>        |
| - <u>Trametes gibbosa</u>     | - <u>Tricholoma album</u>         |

et... le dangereux Galerina marginata, confondu au premier abord avec Pholiota mutabilis, comestible.

Jean-Claude LEBRUN

N.B.: Les personnes qui voudraient retrouver ces espèces dans un guide simple pourront utiliser le Guide des champignons, de LANGE (Ed. Delachaux et Niestlé).

#### DEUXIEME GROUPE

Nous trouvons de nombreux cortinaires qui mettent à l'épreuve la perspicacité de notre guide. Retenons que pour déterminer un cortinaire, il doit être récolté jeune, afin de noter la couleur initiale des lamelles.

Nous observons encore :

Tricholoma acerbum : espèce robuste, à chapeau cannelé et à pied floconneux dans sa partie supérieure

Tricholoma sculpturatum : qui a la particularité de prendre, aux endroits où la corruption débute, une coloration jaune citron

Hygrophorus dichrous : tellement gluant qu'il est malaisé de le cueillir

Pluteus chrysophaeus : au pied jaune.

Nous traversons une coupe à blanc et nous trouvons sur places à charbon quelques espèces typiques : Tephrophana atrata, Copri-

nus boudieri, Hebeloma anthracophilum, Flammula carbonaria.

À midi, les deux groupes se retrouvent et confrontent leurs récoltes autour de feux d'enfer. (Merci à Maurice qui a abrégé sa promenade afin de réchauffer les mycologues dont l'allure n'est jamais très rapide.)

-----

L'après-midi, nous continuons notre prospection tous ensemble, cette fois, à travers le Bois du Boule, à Sohier. La distinction entre Pholiota lenta et Cortinarius delibutus est bien ardue pour certains : ils sont tous deux visqueux, possèdent une cortine et des lamelles brun rouillé (à revoir l'année prochaine). Nous trouvons encore :

Tremella encephala : sa masse gélatineuse est assez semblable à Tremella mesenterica, mais son noyau est consistant et dur.

Mycena rorida : dont le pied baigne dans une masse gélatineuse.

Nous trouvons aussi en quantité de magnifiques cortinaires violacés dont l'odeur fétide rappelle le bouc et même la corne brûlée : Monsieur Marchal le détermine comme Cortinarius hircinus ou camphoratus.

Arlotte GELIN

N.B. : L'abondance des matières nous oblige à reporter aux prochains "Barbouillons" la publication de l'inventaire général des champignons récoltés en Haute-Lesse durant l'automne 1980.

## CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

### LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT DE ROCHEFORT

Au cours de ses quatre années de fonctionnement, la Commission Consultative de l'Environnement de Rochefort s'est prononcée sur de nombreux problèmes et a rendu des avis qui ont chaque fois été transmis au Conseil Communal.

Il est intéressant de savoir dans quelle mesure il a été tenu compte de ces avis et si la Commission de Rochefort a effectivement rendu des services en matière de qualité de la vie dans la commune.

On peut certainement regretter que la Commission doive toujours examiner les problèmes de sa propre initiative et qu'il soit exceptionnel que le Collège sollicite son avis.

Les avis sont donc souvent rendus sans disposer de l'ensemble du dossier, sans avoir le temps nécessaire, parfois même lorsque

la décision politique est déjà prise.

Il en est ainsi principalement en ce qui concerne la délivrance des permis de bâtir, où des contournements de la loi sur l'aménagement du territoire ont été tolérés par le Collège échevinal.

Est-il nécessaire de rappeler ici les "pavillons de chasso" qui sont en réalité de grosses villas bien isolées, le "hangar agricole" qui n'est autre qu'un dépôt de marchandises pour entrepreneur, la "bergerie" qui est une seconde résidence, ou encore le "clapier" qui, sur plusieurs ares, dépare la dépression famenoise près du Bois de la Héronnière à Lessive?

Tout ce volet est négatif et, comme disait déjà La Fontaine, "selon que vous serez puissant ou misérable..."

L'Echevin de l'Environnement, M. ZABUS, qui assure les contacts entre les autorités communales et la Commission, essaie de régulariser ces rapports, mais ne rencontre pas toujours auprès de ses Collègues du Conseil la compréhension ou la bonne volonté qui seraient de mise.

Sans vouloir énumérer les dizaines de problèmes qui ont été examinés en ces quatre années, nous pensons cependant qu'il est souhaitable, non seulement pour les quelque 200 Naturalistes de la Haute-Lesse qui habitent le Grand-Rochefort, mais aussi pour les autres, de parcourir quelques-uns des dossiers que nous avons traités.

Immondices. Sur avis de la Commission, la ville a régularisé les ramassages d'immondices, a réduit le nombre de dépôts existants, a organisé le ramassage sélectif des encombrants, du papier et du verre. Il existe peu de communes de 10.000 habitants qui en sont déjà là. Des pourparlers sont en cours avec les services provinciaux pour centraliser l'épandage dans des endroits qui seraient mieux surveillés.

Chalets et caravanes. Le nombre de chalets et de caravanes installés irrégulièrement dans les 13 anciennes communes est considérable. Il y en aurait environ 150 en infraction. Le Collège s'est engagé, -et à part quelques exceptions cet engagement a été tenu - à ne plus permettre aucune implantation en dehors des zones prévues à cet effet au plan de secteur.

Piste cyclable. Le Collège a demandé qu'à l'occasion de l'élargissement de la RN49 Rochefort-Ciney, on profite de la partie expropriée, mais non utilisée, pour installer deux pistes cyclables. Le Collège a appuyé cette demande et l'Etat, auteur du projet (et quel projet!) a accepté la proposition.

Réservoir de mazout au bord de la Lomme. Un marchand de matériaux de construction avait imaginé de construire, sans autorisation, un dépôt de mazout de 400.000 litres au bord de la Lomme. La Commission a appuyé les habitants du quartier et ordre a été donné d'arrêter les travaux.

Le même entrepreneur qui a construit, il y a dix ans, un hangar

sans autorisation, a voulu reprendre la même initiative en pleine ville de Rochefort. L'interdiction lui a été notifiée.

Epuration des eaux. La pose des collecteurs et la construction de stations d'épuration pour les eaux usées de Rochefort ont commencé. La Commission a entendu les auteurs de projets et, à son initiative, une station provisoire sera installée à l'entrée de la commune.

Village de vacances de 200 maisons. Un promoteur hollandais envisageait de construire 200 chalets au Corbois. Grâce à un Comité de quartier, encadré par les membres les plus avertis de la Commission, la concertation a été organisée et le projet a été rejeté.

Aménagement urbain. Alors que Rochefort est réputé pour ses rues arborées, le Parc des Roches était dépareillé par une "friterie". Des propositions ont été étudiées, notre ami Pierre Dubois a présidé un Groupe de Travail et les travaux d'aménagement vont commencer. En attendant, la friterie a été enlevée.

Les sites classés. Les autorités n'avaient antérieurement qu'un respect très faible pour les Sites classés. C'est ainsi que la Mare de Wavreille avait été écornée sans aucune réaction, que la chapelle Reine-Astrid à Briquemont a failli être entourée d'une étable de 80 vaches normandes!

Heureusement, grâce au Père Albert van Iterson, la Commission a chaque fois été alertée et le Conseil Communal a bien volontiers suivi ses avis.

-----  
C'est donc souvent par ignorance et faute de s'être informé que des décisions regrettables sont prises.

Aussi longtemps que l'information ne circulera pas mieux entre le Collège, l'Echevin et la Commission, des difficultés subsisteront.

Sans doute un bilan général devra-t-il être établi à la veille des prochaines élections communales. Mais jusqu'ici, grâce à la collaboration de l'Echevin, des membres de la Commission et des Naturalistes dans les quartiers, nous pouvons provisoirement estimer que les résultats ne sont pas tellement négatifs.

Edmond MEURRENS

ACTIVITES DES EQUIPES ORNITHOLOGIQUES

Samedi 4 octobre 1980 : OBSERVATIONS DES PREMIERES MIGRATIONS

Lieux : Les Rabanisses (JEMELLE) et environs d'Hamerenne  
(ROCHEFORT)

Temps : froid en début de matinée (gelée dans les fonds et brouillards) puis ensoleillé.

Observations :

- Buse variable : 2 ex. près d'Hamerenne
- autour des palombes : 1 ex. en vol à découvert (au-dessus des champs, près du hameau). La bonne luminosité nous permet de voir qu'il s'agit d'un immature (rayures longitudinales sur fond roussâtre au ventre; taille assez petite : probablement un mâle).
- Pigeon ramier : quelques bandes en vol vers le S-W.
- Tourterelle turque
- Alouette des champs : passages réguliers (petites bandes ou individus isolés).
- Pipit farlouse : idem.
- Bergeronnette grise : plusieurs groupes de 5 à 10 ex.
- Troglodyte.
- Rouge-queue noir : 2 ex. (Rabanisses); entre 10 et 15 ex. au total observés aux environs d'Hamerenne (oiseaux en halte de migration : le rouge-queue noir se déplace durant la nuit).
- Rouge-gorge.
- Merle noir.
- Grive litorne : quelques ex.
- Grive draine : quelques ex.
- Grives mauvis et musicienne : les bandes de mauvis en route vers le sud sont assez nombreuses. Les deux espèces semblent se mélanger en vol ainsi que dans la plupart des haies et bosquets se trouvant le long de notre parcours.
- Pouillot véloce : beaucoup ont déjà quitté notre pays, très peu d'ex. observés, dont un chantant.
- Roitelet huppé : 2 chanteurs dans un bouquet d'épicéas à Hamerenne.
- Mésanges boréale, noire, bleue, charbonnière.
- Grimpereau des jardins.

- Bruant jaune.
- Pinsons des arbres et du Nord : fortes bandes séparées ou mixtes (les Pinsons du Nord sont encore peu nombreux en ce début d'octobre).
- Verdier.
- Linotte mélodieuse : peu abondante, petites bandes.
- Moineaux domestique et friquet.
- Tarin : une grosse bande observée aux Rabanisses.
- Etourneau.
- Geai.
- Pie.
- Corneille.
- Corbeau freux.

Marc PAQUAY

Dimanche 19 octobre 1980 : OBSERVATIONS AUX PERES (BELVAUX)

Le jour n'est pas encore levé lorsque je rejoins Maurice sur les Péréas à Belvaux. Le temps froid a tout saupoudré de givre. Nous nous intéressons aux étoiles qui scintillent. Vénus, Jupiter et Saturne montent à l'est. La vallée de la Lesse est noyée dans un épais brouillard. Un hibou moyen-duc passe d'un vol silencieux. Avec l'Orient qui blanchit commencent les premiers cris d'oiseaux. Merles et grives musiciennes s'éveillent bruyamment, couvrant les faibles "tic, tic, tic..." des rouges-gorges. Bientôt ce sont les cris plaintifs des accenteurs. Dans le ciel encore sombre passent, en isolés ou par petits groupes, des pipits, des pinsons, des tarins, des verdiers, des bruants jaunes..., que l'on identifie aux cris qu'ils émettent fréquemment pour se repérer entre eux. La nuit presque partie, les étoiles pâlisent. Avec la clarté envahissant le Bois Niau, toutes les mésanges s'éveillent et, pendant quelques minutes, donnent l'impression qu'elles occupent tous les arbres à la fois. Quand le jour est vraiment là, les cris diminuent car les oiseaux commencent à chercher leur petit déjeuner. Maurice décide de faire de même et se met à la recherche de champignons.

Michel DAVID

Dimanche 26 octobre : BAGULGE A FORRIERES

Le temps est beau et calme : bonnes conditions pour le baguage. Cependant la date trop tardive ne permet plus d'espérer beaucoup de variété, car la migration est terminée pour la plu-

part des espèces. Ce sont surtout les fringilles qui forment l'arrière-garde.

Espèces observées :

- Roitelet huppé (*Regulus regulus*) : 1 mâle, le plus petit de nos oiseaux (5 grammes).
- Troglodyte (*Troglodytes troglodytes*) : 1 adulte. Beaucoup l'appellent aussi roitelet. Il est un peu plus gros et surtout plus remuant. Il est très difficile à maintenir en main car il est doué d'une force étonnante pour sa petitesse. La puissance de son chant en est d'ailleurs la preuve.
- Grimpereau des jardins (*Certhia brachydactyla*) : Parce qu'il a un cousin, le grimpereau des bois, qui lui ressemble comme un frère jumeau, il est nécessaire d'effectuer un peu de calculs après avoir mesuré l'ongle du pouce d'une patte et le bec. Selon l'ornithologue Lars SVENSSON, si l'ongle est inférieur à  $0,14 \times \text{bec} + 5,6$ , c'est le Grimpereau des jardins, et si l'ongle dépasse  $0,14 \times \text{bec} + 5,6$ , c'est le Grimpereau des bois. Inutile de dire que la distinction se fait au millimètre.
- Bouvreuil (*Pyrrhula pyrrhula*) : 2 femelles de l'année et 1 adulte. L'âge est aisément identifiable grâce aux grandes couvertures couleur chamois non muées qui restent dans l'aile chez les jeunes de l'année. Elles ne disparaîtront qu'en juillet - août de l'année suivante.
- Verdier (*Carduelis chloris*) : 1 mâle et 1 femelle adultes. La migration du verdier est assez tardive. Elle commence seulement. Les gros passages vont se faire début novembre quand les cynorhodons seront bien "cuits" par les gelées. Les mâles se distinguent principalement par la couleur jaune du vexille externe des rémiges primaires qui atteint le rachis (nervure de la plume) ainsi qu'à la queue sur les deux vexilles. Chez la femelle, le jaune n'atteint pas le rachis.
- Tarin (*Carduelis spinus*) : 3 mâles et 3 femelles. Si la distinction des mâles est aisée par la calotte noire de leur tête, la détermination de l'âge est plus délicate car les grandes couvertures de l'aile montrent moins de contraste que celles des bouvreuils.

Michel DAVID

## COMPTES RENDUS DES ACTIVITES GENERALES DE NOVEMBRE 1980

---

### Dimanche 9 novembre : EXCURSION GEOLOGIQUE DANS LA VALLEE DE LA MEUSE

L'exploration géologique de la vallée de la Meuse de Hastière à Namur s'étant déroulée en deux journées (9/11 et 14/12), un compte rendu global paraîtra dans "Les Barbouillons" de janvier prochain.

### Samedi 22 novembre : LA LESSE PAR MONTS ET PAR VAUX

#### 6e étape : HALMA-CHANLY

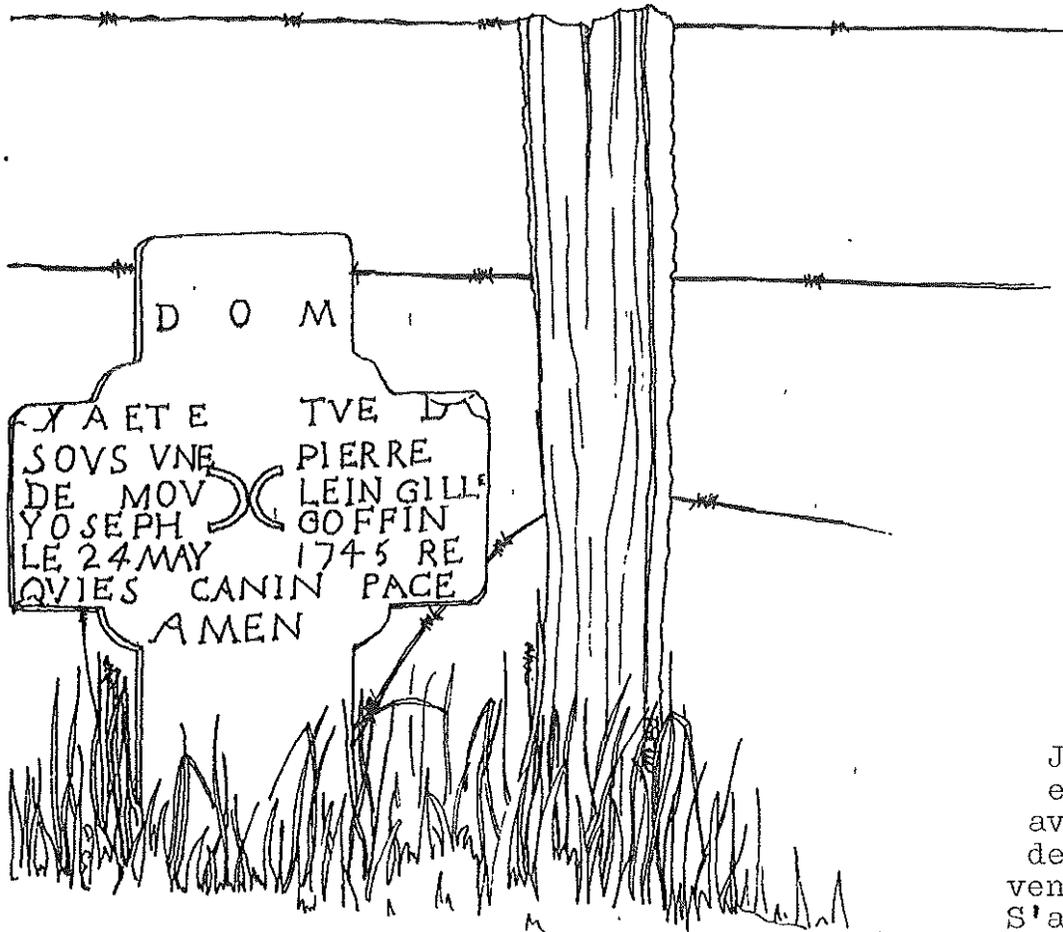
Pour cette 6e randonnée "par monts et par vaux", le rendez-vous se fait près du pont de Neupont.

Nous passerons la matinée à prospecter la zone rive gauche, entre Neupont et Wellin. A froid, notre guide nous fait grimper la Chournouye; les nouveaux venus s'étonnent d'un départ aussi essoufflant, mais les habitués du coin savent que l'on va déboucher bientôt, aux Erguimaux, en face d'un des plus beaux panoramas de la région, où la halte se prolonge volontiers. Dominant l'étroite vallée du Ry de Wéry, la bordure steppique du plateau qui cache mal sa trame de schiste gréseux, permet au regard d'escalader le talus ardennais de croupe en croupe, jusqu'aux hauteurs de Redu et de Daverdisse. La Lesse, qui se glisse entre ces bombements, se devine au ruban violet des aunes qui ondule dans le vert des résineux plantés dans la plaine alluviale.

Pierre LIMBOURG nous montre comment le modelé du relief répond fidèlement à la stratification géologique, si l'on fait abstraction de la vallée elle-même qui recoupe les assises du sud au nord. Tout au long de la matinée, il reprendra sa démonstration chaque fois qu'un exemple particulièrement parlant s'offrira à nous. C'est ainsi qu'après avoir atteint le Tienne de Chassepierre qui culmine à 370m dans les grès et quartzites de l'Emsien inférieur, la dépression de Gaumont Fosse marque nettement un changement de roche-mère : dans la moindre taupinière, les yeux les moins exercés reconnaissent les schistes lie-de-vin de l'Emsien moyen qui ont été érodés en une douce combe qui s'ouvre en direction de Chanly et abrite le petit ruisseau de Parfondevau.

Avec l'Emsien supérieur, aux roches plus résistantes, nous repassons de 315 à 340m d'altitude. C'est le dernier bourrelet ardennais face à la Famenne. Dans les assises couviniennes (grès, calcaires et schistes), s'égrènent sous nos yeux les villages du "piémont" : Lomprez, Wellin, Halma, Chanly, Resteigne, dominés au nord par les "tiennes" calcaires du Givetien qui nous cachent en partie la dépression famennoise (moins de 200m d'altitude), laquelle se redresse au loin pour constituer le flanc sud du plateau condruzien, où brille le château royal de Ciergnon, surmonté de la ligne des toits du village de Mont-Gauthier.

A notre point d'observation, nous déchiffrons, sur une vieille croix de pierre plantée sur le talus de notre chemin, une inscrip-



tion qui ne manque pas de susciter des commentaires : Que faisait Gilles Joseph GOFFIN en cet endroit avec une pierre de moulin? D'où venait-elle? S'agissait-il, ici sur la hauteur, d'un moulin

à vent? Questions sans réponses... Une chose est sûre, le tailleur de pierre était un piètre latiniste!

Par la voie Fisisse (l'ancienne route Namur-Arlon, construite par l'Impératrice Marie-Thérèse : Francis COLLET pourrait nous faire une "fiche" à son sujet...), nous redescendons vers Neupont d'où nous gagnons la carrière de Wagne pour y pique-niquer à l'abri (relatif) du vent.

L'après-midi se déroule sur l'autre rive de la Lesse.

Nous remontons le Ry de Cougis sur quelques centaines de mètres avant d'escalader le flanc nord de sa vallée pour atteindre la plateau des Belles-Plumes par un sentier qui nous réserve une petite découverte botanique : dans les schistes gréseux qui le bordent, quelques touffes d'Asplenium septentrionale font bon ménage avec des lichens variés. La station est en pente vers le sud, mais assez ombragée.

Nous traversons le plateau par le Lairi où nous rencontrons M. DEVIS, le locataire de la chasse des bois communaux de Chanly-Resteigne. L'occasion est belle de confronter les vue des Naturalistes et celles d'un "vrai chasseur" sur les problèmes de la faune sauvage, de la chasse, de l'ouverture de la forêt au public, etc. En fait de confrontation, nous assistons plutôt à un long plaidoyer pro domo : il faut dire que le fusil est rarement un instrument de dialogue!

La nuit tombait quand nous avons quitté notre Nemrod régional pour regagner les voitures par Wichaudave, le Blanc Baty, Devant l'aufort et le Baligan...

Maurice EVRARD

Un peu d'HUMOUR,

tiré de LA HULOTTE,

le journal le plus lu

dans les terriers...



*Au moyen-âge, on savait reconnaître les mérites de la Belette : au lieu de l'exterminer stupidement, comme aujourd'hui, on s'ingéniait à l'attirer dans les maisons où elle jouait avec brio le rôle du Chat domestique - personnage complètement inconnu à l'époque.*



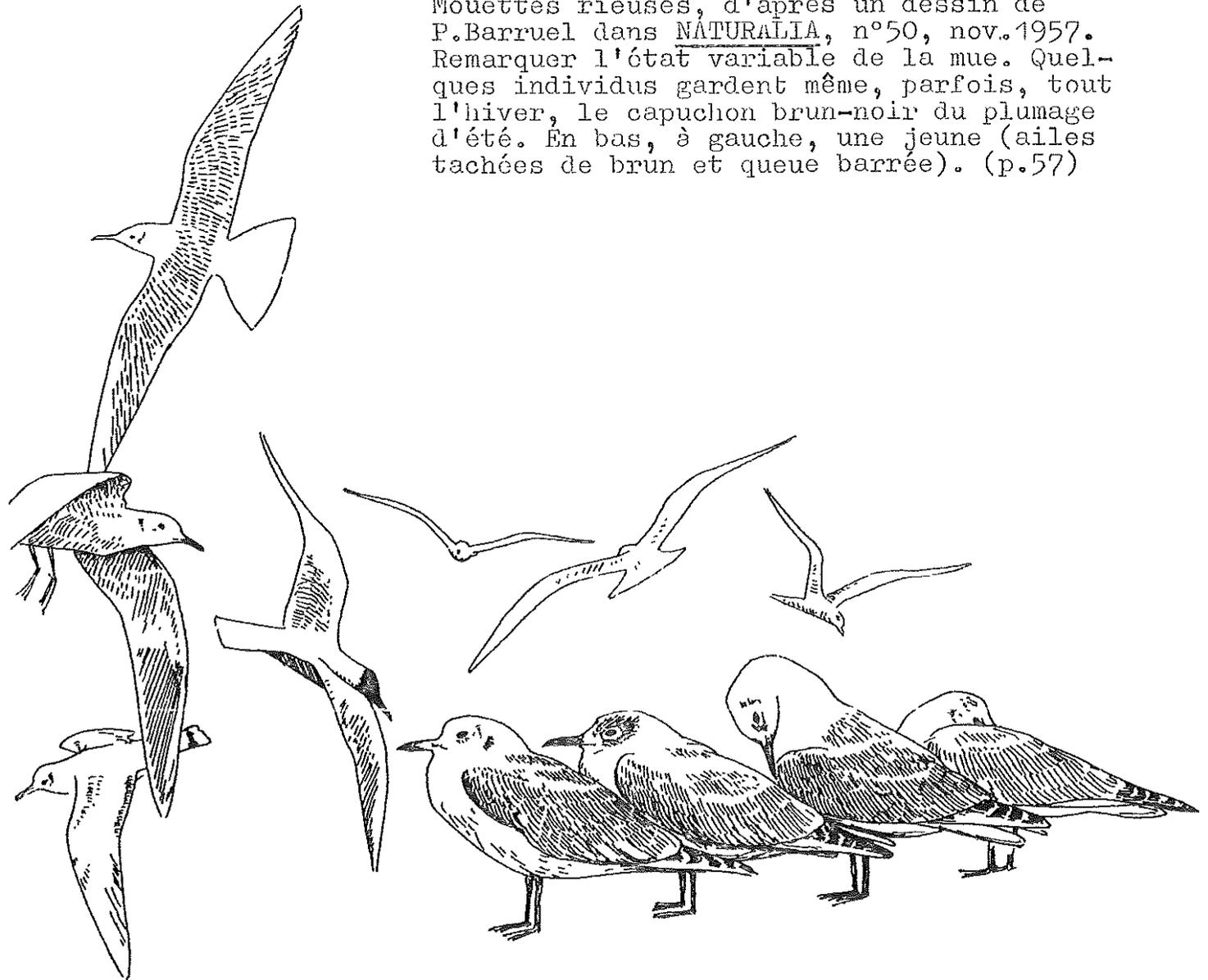
ACTIVITES DES EQUIPES ORNITHOLOGIQUES

Samedi 15 novembre : EXCURSION AU ZWIN

Cette journée du 15 novembre fut malheureusement très mauvaise du point de vue météorologique (vent très fort accompagné de pluies fréquentes) mais ceci fut compensé par l'observation d'espèces rares chez nous et dont nous ne possédons que très peu d'expérience.

Il faut toutefois remarquer que, suite au temps plus doux, beaucoup d'espèces de canards et d'échassiers sont repartis vers le nord; les oiseaux que nous avons observés sont, pour la plupart, des espèces hivernantes régulières en ces lieux.

Mouettes rieuses, d'après un dessin de P. Barruel dans NATURALIA, n°50, nov. 1957. Remarquer l'état variable de la mue. Quelques individus gardent même, parfois, tout l'hiver, le capuchon brun-noir du plumage d'été. En bas, à gauche, une jeune (ailes tachées de brun et queue barrée). (p.57)



En voici la liste détaillée :

1. Estuaire du ZWIN : visite avec un guide ornithologue, le matin.

Grèbe castagneux : 1 ex.

Héron cendré : plusieurs ex.

Tadorne de Belon : nombreux

Canard colvert : très nombreux sur les plans d'eau

Sarcelle d'hiver : une forte troupe dans la réserve

Fuligule morillon : peu

Alouette hausse-col : quelques individus dans une bande d'Alouettes des champs (les cris différents nous sont signalés par le guide, mais nous n'avons pas l'occasion de les observer de près aux jumelles).

Pipit farlouse : très abondant dans les prés salés

Accenteur mouchet : 1 ex. dans les dunes (entendu)

Pinson des arbres et Pinson du Nord : une bande sur la digue

Linotte à bec jaune : quelques ex. dans la réserve

Étourneaux : très nombreux

Corneille mantelée : assez nombreuses

Poule d'eau (pas de Foulque!)

Huîtrier pie

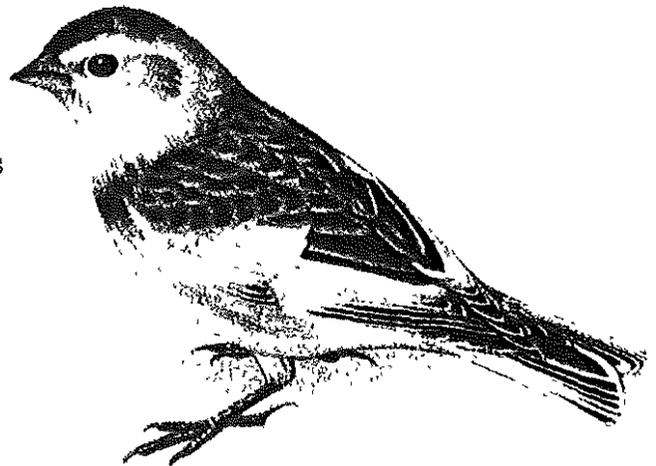
Pluvier argenté (tache noire à la base de l'aile, sur sa face inférieure)

Bruant des roseaux : 1 ex. dans les dunes

Bruant des neiges : très bonnes observations de l'espèce à courte distance : 1 juvénile en bord de mer (dunes), puis 2 ex. (1 juvénile et 1 mâle adulte) dans la réserve, se nourrissant de salicornes.

A l'envol, l'espèce lance un cri roulé musical rappelant celui du Serin cini.

Le Bruant des Neiges d'après l'Image 14, Série 57 "Les Oiseaux nicheurs d'Europe" (Passereaux), éd. ARTIS, Bruxelles



Tourne-pierre

Courlis cendré

Chevalier gambette

Bécasseau variable

Chevalier aboyeur : 1 ex. (déterminé à grande distance par le guide)

Avocette : environ 10 ex. au total dans l'estuaire

Goéland marin, argenté, Mouette rieuse : très abondants, surtout en fin de journée, moment où les laridés se rassemblent dans le site pour y passer la nuit.

A noter aussi l'observation du Grand cormoran, de la Cigogne blanche et des Oies cendrées (une forte troupe) dans

la réserve. Ces espèces ont été élevées au Zwin et circulent librement dans l'estuaire, dans le parc ou dans les polders.

2. Polders et zones humides près de la frontière hollandaise :  
après-midi.

Bécassine des marais : 2 ex. dans une prairie inondée  
Grèbe castagneux : plusieurs ex. sur un canal  
Epervier : 2 ex. en vol de chasse au-dessus d'une réserve  
(marais et plan d'eau) sur le territoire hollandais  
Perdrix : 4 et 5 ex. dans les polders  
Vanneaux : dans les polders  
Avocette : quelques ex. (Hollande)  
+ des espèces reprises dans la liste précédente.

Dimanche 30 novembre : REGION HAN-SUR-LESSE, LESSIVE  
(les Grignaux, Tienne d'Aise, Cobri,  
Laid Potai)

Temps : assez froid, épaisse couche de neige, ciel couvert.

Observations :

Espèces hivernantes traditionnelles : Mésanges, Merle, Grive litorne, Bruant jaune, Tarin, Gros-bec, Verdier, Buse, Héron.

Notons surtout un vol de 33 Grues cendrées en formation V vers le sud.

Marc PAQUAY

LISTE DES CHAMPIGNONS

récoltés en Haute-Lesse du 20 septembre au 25 octobre 1980

---

Localisations : 1. Bois de Neupont  
 2. Bois de Sohier  
 3. Bois de Wellin

<u>ESPECES</u>	1	2	3
Amanita muscaria	x	x	x
spissa	x	x	
pantherina	x		
rubescens	x	x	
citrina	x	x	x
vaginata (var. grisea)		x	
(var. fulva)	x		
phalloides	x		
Limacella guttata	x	x	
Lepiota procera	x		
fulvella	x		
cristata	x		
Pluteus cervinus	x	x	
chrysopheus			x
Psalliota sylvaticus	x		
silvicola	x		
Coprinus comatus	x		
atramentarius		x	
lagopus			x
boudieri			x
micaceus		x	
disseminatus			x
Drosophila velutina			x
candolleana		x	
hydrophila	x		
spadicea		x	

	1	2	3
Conocybe sp.			x
Psathyrella gracilis			
Paneolus sphinctinus			x
Geophila capnoides	x	x	
fasciculare	x	x	x
sublateritium	x	x	
Dryophila mutabilis		x	
lenta	x	x	
carbonaria			x
Gymnopilus penetrans	x	x	
Galera marginata		x	
Stropharia aeruginosum		x	
Cortinarius delibutus	x	x	x
elatior		x	x
infractus		x	x
hinnuleus			x
erythrinus		x	
rubicondulus		x	
hirsinus		x	
cinnamomeum	x	x	
alboviolaceus	x		x
paleaceus		x	
semisanguineus	x		
cyanopus			x
cephalixus			x
Hebeloma crustuliniforme		x	x
anthracophilum			x
mesophaeum	x	x	
Rozites caperata	x		
Naucoria escharioides		x	
Tubaria furfuracea		x	x
Inocybe geophylla		x	x
Rhodophyllus nidorosus	x		

	1	2	3
<i>Clitopilus prunulus</i>		x	
<i>Ripartites tricholoma</i>		x	
<i>Rhodopaxillus nudus</i>	x		
<i>Melanoleuca</i> sp.	x		
<i>Tricholoma rutilans</i>	x	x	
<i>acerbum</i>			x
<i>saponaceum</i>	x	x	x
<i>scalpturatum</i>			x
<i>virgatum</i>		x	
<i>album</i>		x	
<i>Tephrophana atrata</i>			x
<i>Collybia platyphylla</i>		x	
<i>butyracea</i>	x	x	x
<i>maculata</i>	x	x	x
<i>radicata</i>	x	x	
<i>dryophila</i>	x	x	x
<i>peronata</i>	x	x	x
<i>distorta</i>		x	
<i>Phaeocollybia christinae</i>	x		
<i>Mucidula mucida</i>		x	
<i>Marasmius alliaceus</i>	x		
<i>perforans</i>	x	x	x
<i>rotula</i>	x	x	x
<i>confluens</i>		x	
<i>Mycena polygramma</i>	x	x	x
<i>pura</i>	x	x	x
<i>epipterygia</i>		x	
<i>galericulata</i>	x	x	x
<i>rorida</i>		x	
<i>galopoda</i>	x	x	
<i>Omphalia</i> sp.		x	

	1	2	3
Clitocybe mellea	x	x	x
clavipos		x	
nebularis	x	x	x
inversa	x	x	x
infundibuliformis		x	
odora	x		x
sueveolens		x	
aurantiaca		x	
Cantharellus cibarius	x	x	
tubaeformis		x	
Laccaria laccata	x	x	x
Schizophyllum commune		x	
Panellus stypticus		x	
Hygrophorus niveus	x	x	
pustulatus		x	
dichrous			x
miniatus		x	
eburneus		x	
Lactarius piperatus	x		
chrysorrhoeus			x
obscuratus		x	
flavidus		x	
camphoratus		x	
terminosus	x		
deliciosus	x		
turpis	x		
pyrogalus		x	
helvus		x	
Russula ochroleuca	x	x	x
delica	x		
lepida	x	x	
emetica		x	x
nigricans	x	x	x

	1	2	3
Russula densifolia	x		
foetens	x	x	
cyanoxantha	x	x	
fragilis		x	x
fellea		x	
puellaris		x	
integra		x	
Boletus edulis	x		
chrysenteron	x	x	x
subtomentosus	x	x	
badius	x		
piperatus		x	
erythropus	x		
porphyrosporus	x		
Leccinium scabrum		x	x
Paxillus involutus	x		
Fistulina hepatica	x		
Ganoderma applanatum		x	
Heterobasidion annosum	x	x	
Bjerkandera adusta		x	
Ustulina deusta	x		
Tyromyces caesius		x	x
stypticus		x	
Piptoporus betulinus		x	
Trametes gibbosa		x	
Irpex obliquus	x	x	
Merulius tremellosus		x	
Griphola gigantea		x	
Trametes rubescens		x	
versicolor	x	x	x
Polyporus varius		x	
Stereum hirsutum	x		
sanguinolentum		x	

	1	2	3
Hydnum repandum	x	x	
Clavaria rugosa		x	
pistillaris			x
cinereus		x	
Tremella mesenterica		x	
encephala		x	
Geastrum fimbriatum	x		
Lycoperdon perlatum	x	x	
pyriforme		x	x
umbrinum	x		
Scleroderma vulgare		x	
Calocera viscosa	x		
Neobulgaria pura		x	
Bulgaria inquinans	x		
Xylaria hypoxylon	x	x	x
Hypoxylon fragiforme		x	
Cordyceps militaris	x		
Helvella lacunosa		x	
crispa		x	
Lycogala epidendron		x	

Arlette GELIN

## COMPTES RENDUS DES ACTIVITES GENERALES

### EXCURSION GEOLOGIQUE DANS LA VALLEE DE LA MEUSE

Dimanche 9 novembre : Première journée

d'Hastière à Rouillon : le Calcaire Carbonifère

D'Hastière à Yvoir, la Meuse recoupe, dans un parcours grandiose, toutes les couches du Dinantien aussi appelé "calcaire carbonifère" en raison du fait qu'il supporte le terrain houiller. Le Dinantien s'y déploie dans un large synclinal, lui-même plissé en nombreux synclinaux et anticlinaux. Les calcaires, souvent de teinte foncée, sont crinoïdiques (dits "petit granit"), oolithiques, dolomitiques ou à grain très fin comme dans le "marbre noir de Dinant"; certains niveaux renferment des cherts. Un faciès de calcaire récifal, massif, mal stratifié, dit "faciès waulsortien", peut se placer à la limite du Tournaisien et du Viséen : il est à noter que ces formations waulsortiennes sont beaucoup plus épaisses que les sédiments correspondants de la série normale. A la fin du Dinantien, des mouvements du sol ont provoqué un remaniement des dépôts conduisant à la formation de brèches interstratifiées plus ou moins sous-marines.

L'excursion s'est déroulée en car de façon à faciliter l'accès aux différents sites et aussi pour permettre les commentaires durant le trajet. L'itinéraire, matérialisé par les numéros figurant sur la carte géologique qui suit ce compte rendu, longe pratiquement toujours la rive gauche de la Meuse, à l'exception d'une incursion dans les Fonds de Leffe, immédiatement au nord de Dinant.

1. Hastière-Lavaux, rive gauche de la Meuse : coupe dite "du sentier des Vignes", permettant d'observer le passage du Dévonien au Carbonifère : psammites du Famennien sup. d'une part, calcaires et macignos d'Étroeungt d'autre part; un rocher numéroté avec précision marque l'endroit suggéré par les géologues pour fixer la limite (repère international).
2. Ancienne carrière de Maurenne (Hastière-Lavaux) offrant une belle coupe dans le Tournaisien moyen et sup. Du sudvers le nord : Calcaire de Landelies avec grands Tétracoralliaires, Calcschistes de Maredsous, riches en fossiles, Calcaire d'Yvoir formant la semelle d'un récif waulsortien dolomitisé.
3. Le Chamia de Waulsort formé par le Calcaire de Landelies (Tournaisien moyen) et recoupé par une faille.
4. Les grands rochers de Waulsort : "récif waulsortien" dans le Tournaisien sup.
5. Le Synclinal de Freyr (observé depuis la rive gauche de la Meuse) : calcaires massifs du Tournaisien sup. surmontés des niveaux de Marbre noir de Dinant (Viséen inf.).
6. Le récif de Moniat, grand récif waulsortien d'Anseremme (Tournaisien sup.) constitué d'une masse de dolomie caverneuse traversée par le tunnel du chemin de fer.

7. Tranchée du chemin de fer à Anseremme, à l'est du tunnel, avec, notamment, bel affleurement du Calcaire d'Yvoir à gros cherts noirs (Tournaisien sup.).
8. Le site du Rocher Bayard (observé depuis la rive gauche de la Meuse) avec, successivement, du nord au sud : le Calcaire de Leffe, formant la célèbre aiguille, ainsi que les autres calcaires du Tournaisien sup., les Calcschistes de Marcdsous masqués par une vire boisée, le Calcaire de Landelies (grosse barre de calcaire crinoïdique), enfin les schistes du Tournaisien moyen et inf. occupant le flanc méridional boisé de la colline. Plus au sud, on peut voir les grès famenniens exploités dans une grande carrière et formant le noyau de l'anticlinal d'Anseremme. A noter ici l'épaisseur très réduite du Tournaisien sup. (+ ou - 35m) en l'absence de récif waulsortien (comparer avec les affleurements des points 4 et 6).
9. L'Anticlinal du Bastion (observé depuis la rive gauche) : les deux flancs sont constitués des bancs calcaires du Tournaisien sup. reposant sur les calcschistes de Marcdsous (Tournaisien moyen) dissimulés sous la vire boisée centrale. Entre les deux sites précités, des carrières ont exploité le Marbre noir de Dinant (Viséen inf.) formant le noyau d'un synclinal. C'est à cet endroit que le géologue E. Dupont a défini, en 1883, l'Assise de Dinant.
10. La coupe du Synclinal des Fonds de Leffe, le long de la route de Huy (N.48), montrant la succession complète des différentes assises du Tournaisien sup. et du Viséen inf. et moyen, depuis les Calcschistes de Marcdsous jusqu'au Calcaire de Lives avec bancs de "petite brèche" (cf. description détaillée de la coupe dans le Guide géologique "Ardenne-Luxembourg" pp. 53-54).
11. Les Fonds de Leffe (route de la vallée) permettant d'observer la suite de la coupe précédente, notamment la Grande Brèche du Viséen sup.
12. Ancienne carrière souterraine de "marbre bleu belge" à Anhée : passage du Viséen sup. au Namurien (Houillier) sur le flanc sud du synclinal d'Anhée.
13. Le site du Rocher de Poilvache (observé depuis la rive gauche) : Viséen sup. correspondant soit à une émergence anticlinale du substratum viséen du bassin namurien d'Anhée, soit, comme le suggère H. Pirlet, au front retourné d'un pli couché (cf. profil où les deux hypothèses sont présentées) : les avis des géologues restent partagés (R. Conil, 1977).
14. La faille de l'un près de l'auberge de Praule : contact anormal entre les grès famenniens au sud et la dolomie viséenne de Sovet au nord; la faille est matérialisée par l'axe d'un ravin.
15. La Grauwacke de Rouillon (Couvinien) dans le virage de la route de Fraire, succédant aux grès rouges de Burnot (Ebasien sup.) et marquant le passage du Dévonien moyen au Dévonien inférieur de l'anticlinal de Godinne. La route entame ensuite un épais travertin dépo-

sé au début de l'époque holocène (Ère Quaternaire) par le ruisseau de Rouillon dont les eaux sont issues du Calcaire carbonifère.

Pierre LIMBOURG

Dimanche 14 décembre : Deuxième journée

de Rouillon à Namur : du Synclinorium de Dinant à celui de Namur

La deuxième partie de notre excursion géologique n'a pu se faire en car : l'incertitude du temps (le pays est resté enneigé jusqu'à ces derniers jours) nous a fait renoncer à réserver un autocar. Les observations seront donc limitées à des points précis proches d'aires de stationnement (voir cartes).

Nous suivons, au cours de cette journée, la rive droite de la Meuse. Le manque de temps et la pluie nous ont empêchés, en effet, de visiter le point 23 situé sur l'autre rive.

Nos observations géologiques de ce jour peuvent se regrouper en trois parties :

1. Nous achevons le transect du flanc nord du Synclinorium de Dinant, dont le synclinal d'Anhée nous avait permis d'observer les assises les plus jeunes (Namurien) et de "redescendre" la séquence (H1 - V - Tn - Fa - Fr - Gv - Co - E). Les synclinaux de Rivière et de Walgrappe, séparés par l'anticlinal de Lustin, font la transition entre ce synclinorium et
2. la zone anticlinale du Condroz, bouleversée par des failles qui expliquent des discordances bien marquées à Dave (Co sur S1). Cette zone nous présente les assises les plus anciennes du transect, celles du Silurien. Elle nous fait aussi passer au
3. versant sud du Synclinorium de Namur dont nous devions observer (au point 23), sous les murs de la Citadelle, les schistes et grès namuriens (H1) dont une veinette de houille annonce le "Houiller productif" (H2), tout proche.

N.B.- Pour être complets, signalons que les observations de la première partie de la journée ont été suivies d'un retour à Godinne, non commandé par la géologie, mais qui répondait à l'aimable invitation de Lucie SENCIER qui nous offrait l'hospitalité de sa demeure escarpée et néanmoins accueillante, pour notre pique-nique.

16. Noyau de l'Anticlinal de Lustin reconnaissable aux grès et schistes rouges de l'Emsien sup., visibles à droite de la route.

17. Falaises abruptes des Rochers de Frênes : calcaires givétien et frasnien, permettant une vue remarquable, en amont, par une trouée de la roche. Une grotte est à visiter; son entrée s'ouvre

au niveau du plateau.

18. Ancienne carrière de Lustin, taillée au coeur du synclinal de Walgrappe, en face de la station de pompage et d'épuration de Tailfer. Des grès gris vert y apparaissent en gros bancs alternant avec des schistes gréseux. Rippled marks bien visibles. Nous retrouvons ici les assises du Famennien inférieur et moyen. Sur le plateau, la végétation acidophile contraste avec la végétation calcicole du point 17.

19. Ancienne carrière de marbre de Tailfer, ouverte dans le calcaire à stromatopores du sommet du Frasnien moyen (Fr2) sur le flanc nord du synclinal de Walgrappe.

20. Carrières de Dave (observées au passage), ouvertes dans l'Emmien inférieur (quartzites gris verdâtre).

Depuis le point 18, nous retransersons une séquence qui va du Famennien au Gedinien, celui-ci reposant sur le Silurien dont nous observons un affleurement au point suivant.

21. Route de Naninne, à la sortie de Dave, à 1.300m de la Meuse, le talus présente des schistes grossiers calcaro-gréseux du S1.

22. Site de la Chapelle Notre-Dame de Bon-Secours :

Au sud de ce point, le poudingue de Naninne recouvre le flanc nord du Silurien condruzien, marquant la transgression de la mer dévonienne (Couvinien). Ces assises couviniennes reposent en discordance sur le Silurien (toutes les assises du Dévonien inférieur font défaut).

De la chapelle, un sentier nous permet de suivre une coupe allant du Famennien au Tournaisien, et c'est en face d'un affleurement massif de dolomie caverneuse (dolomie de Namur : Tn3), que nous interrompons, sous la pluie et dans la nuit tombante, la traversée du flanc sud du synclinorium de Namur.

Maurice Evrard

#### PETIT LEXIQUE - AIDE-MEMOIRE

Anticlinal : pli simple en forme d'arche ou de voûte de tunnel.

Brèche : roche sédimentaire détritique résultant de l'agglomération de cailloux par un ciment siliceux, gréseux, voire argileux; la brèche se distingue du poudingue par le fait que les cailloux sont toujours anguleux. La "Grande brèche" viséenne est formée de blocs calcaires, anguleux, cimentés par une pâte calcaire ou schisteuse le plus souvent rouge.

Calcschiste : calcaire très argileux qui a, comme le schiste, la propriété de se débiter en feuillets.

Chert : concrétion de nature siliceuse voisine des silex et apparaissant sous forme de nodules dans certains calcaires.

Dolomie : roche sédimentaire constituée de l'agrégation de petits cristaux de dolomite, c'est-à-dire d'un mélange à parties égales de carbonate de calcium et de carbonate de magnésium; quand on frappe sur un échantillon, il se dégage souvent une odeur d'oeufs pourris ou d'acétylène due à des hydrocarbures. Sur le terrain, elle se présente habituellement en massifs à parois abruptes, criblés de cavités par suite de la dissolution du calcaire.

Faciès : Ensemble des caractères lithologiques et paléontologiques qui définissent un dépôt et révèlent en même temps les conditions géographiques, climatiques et biologiques dans lesquelles il s'est effectué.

Faille : Fracture de l'écorce terrestre, indépendante mais généralement oblique par rapport à la direction des strates et accompagnée de rejet, c'est-à-dire du glissement vers le haut ou vers le bas, des terrains situés d'un côté de la fracture par rapport à ceux situés de l'autre côté. (A ne pas confondre avec la diaclyse, simple cassure sans déplacement.)

Grauwacke : Roche sédimentaire détritique de nature siliceuse composée d'éléments variés pris dans un ciment argileux et siliceux fossilifère décalcifié.

Macigno : Grès à ciment argilo-calcaire.

Marbre : Dénomination technologique s'appliquant à certaines roches, en général des calcaires, susceptibles de prendre un beau "poli" et présentant, ainsi travaillée, un aspect plus ou moins décoratif.

Phthanite : Roche argilo-siliceuse, voisine des cherts et des silex, très dure et compacte, de couleur généralement noire, et se fragmentant en plaquettes.

Poudingue : Roche sédimentaire détritique résultant de l'agglomération de galets ou de graviers par un ciment calcaire, siliceux, gréseux, ferrugineux, voire même argileux.

Psammite : Grès auquel une forte proportion de paillettes de mica, disposés en lits parallèles, confère une certaine aptitude à se laisser débiter en feuillet.

Récif : Calcaire corallien construit. C'est un calcaire massif, représentant d'anciens récifs de coraux plus ou moins comparables à ceux de nos mers actuelles et dont les squelettes se retrouvent à peu près entiers et en position de vie, à l'endroit même où les organismes se sont développés.

Stromatopores : Groupe d'animaux fossiles de l'embranchement des Coelentérés. Ils ont vécu du Cambrien au Crétacique, ont constitué d'abondants récifs dans les mers primaires, principalement dévoniennes. Leurs squelettes avaient la forme de larges plateaux calcaires à surface ondulée.

Synclinal : Pli simple en forme de gouttière; le pli synclinal, concave vers le haut, s'oppose au pli anticlinal, qui est concave vers le bas.

Synclinorium : Structure géologique complexe formée d'un grand pli synclinal à l'intérieur duquel se dessinent plusieurs petits plis (anticlinaux et synclinaux) de moindre importance.

Travertin : Tuf calcaire. Roche sédimentaire formée par précipitation chimique de calcaire à partir du bicarbonate de calcium soluble que véhiculent les eaux douces.

#### BIBLIOGRAPHIE

Waterlot G., Beugnies A., Bintz J. (1973) - Guides géologiques régionaux : Ardenne-Luxembourg, Masson.

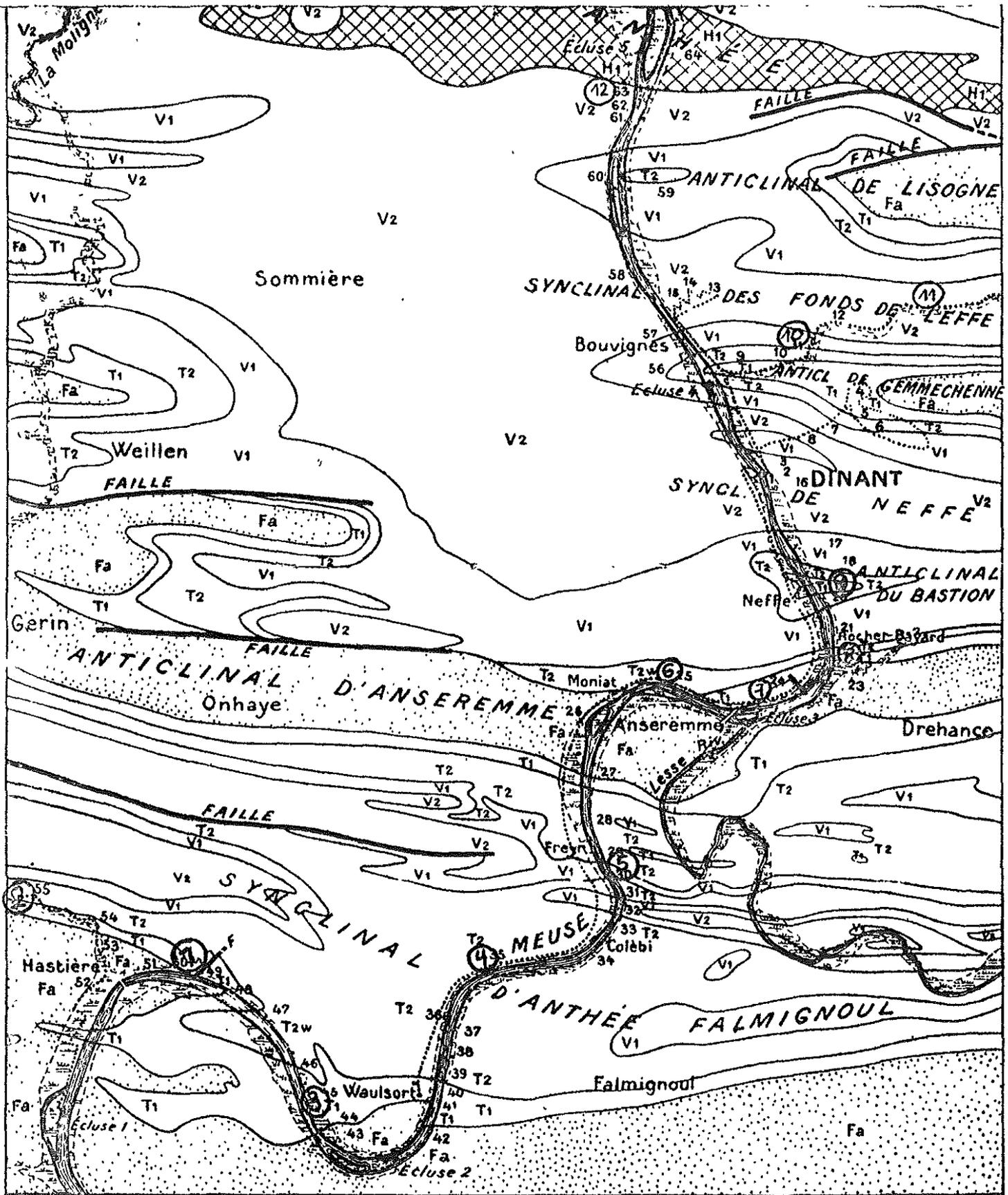
Leriche M. (1953) - Livrets-guides d'excursions géologiques, 1er fascicule, 2e édition revue et complétée par M.Lecompte, Inst. Roy. des Sc. Nat. de Belgique.

Conil R. (1977) - Excursion dans le Dinantien classique de la vallée de la Meuse, le 4/12/76, avec les Naturalistes de la Haute-Lesse (non publié).

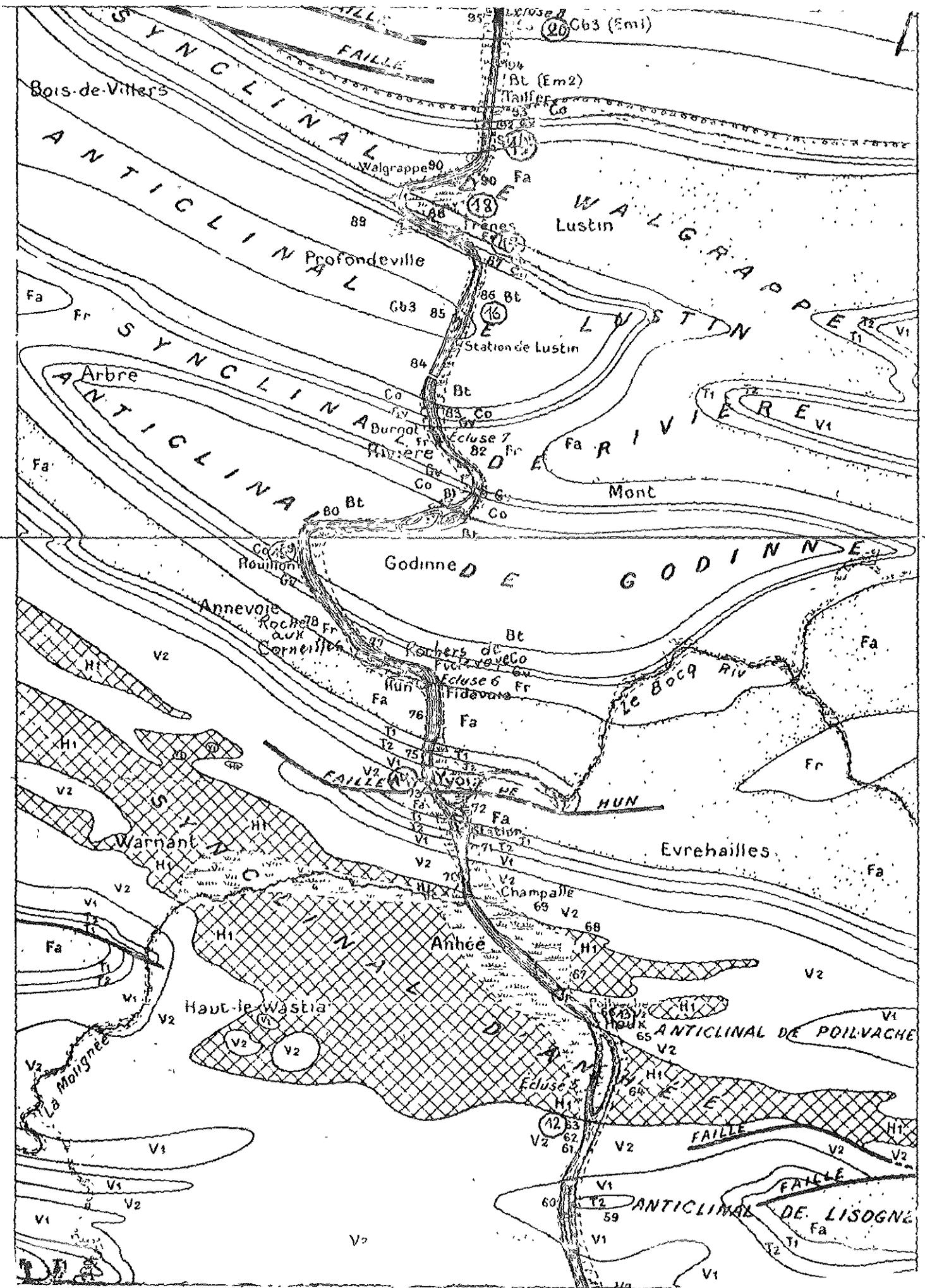
Lombard A., Bruge H. (1958) - Glossaire des termes géologiques et minéralogiques, Les Naturalistes Belges, tome 39, n°2, 58-84

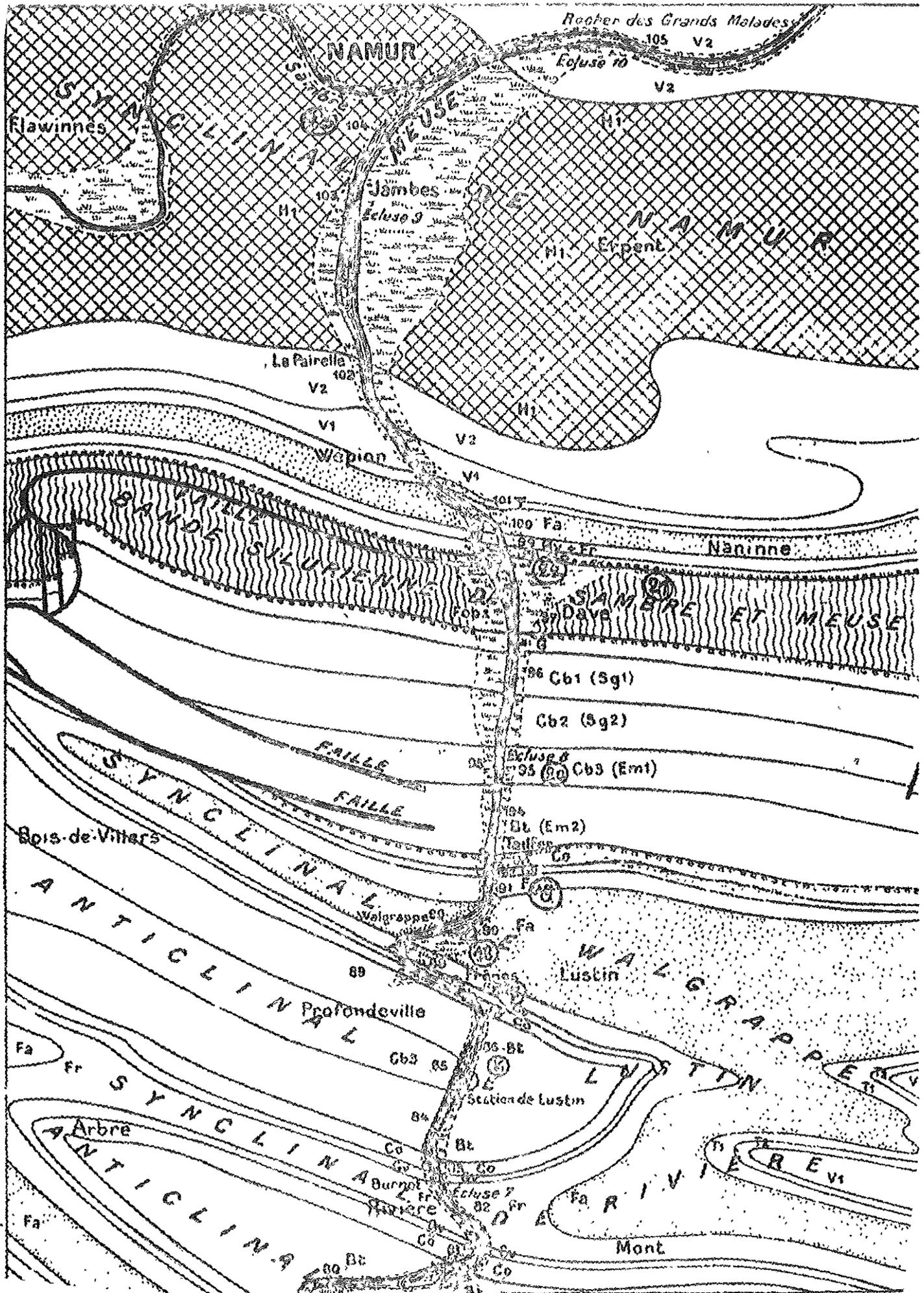
N.B.- En complément à ce compte-rendu, vous trouverez

1. p. 139-141, les cartes géologiques permettant de localiser les stations 1 à 23 dans le texte;
2. p. 142-143, une échelle stratigraphique de la vallée de la Meuse entre Namur et Waulsort, dressée par P.Limbourg;
3. p. 144, un profil le long de la vallée de la Meuse, de Namur à Waulsort. En regard du site de Poilvache nous reproduisons l'interprétation de H.Pirlet, d'après une coupe dessinée par F.Kaisin et modifiée par E.Groessens. (Echelles différentes!)
4. p. 145, un article de M. l'abbé M. Questiaux, tiré de "L'Avenir du Luxembourg" du 12/4/1980, concernant la géologie de la région qui nous occupe et illustrant l'importance des interprétations des coupes géologiques.



Carte géologique de la vallée de la Meuse entre Namur et Waulsort.





# Echelle stratigraphique de la vallée de la Meuse entre Namur et Waulsort (Bord Nord du Synclinal de Dinant)

## I Système Carbonifère

### - HOULLER

- Westphalien (H2) : 'Mantles productif..
- Namurois (H1) : Schistes noirs, phyllonites, grès, etc "Mantles non productif.."

### - DINANTIEN

#### ● Visein (V)

V2 ● Visein supérieur (= assise de Bièvre et de Waulsort)

- Couches de passage du Dinantien au Namurois (alternance de calcaire gris noir à lits de charbon, carbonates et schistes noirs)
- Marne bleu beige, compact et à venes de calcaire
- Grande hêche

● Visein moyen (= assise de Namêche)

- Calcaire de Laves, compact, gris noir ou bleu foncé, avec bancs de "petite hêche"
- Calcaire de Neffe, souvent très pur et de teinte claire

V1 ● Visein inférieur (= assise de Dinant)

- Calcaire et dolomite de Sovet; "dolomite viseinienne"
- Marne noir de Dinant

#### ● Tonnaisien (T)

T2 ● Tonnaisien supérieur (= assise de Cellis)

- Calcaire violacé de Lèffe, à charbon blanchâtre
  - Calcaire noir crinoïdique "Petit Granite"
  - Calcaire d'Yver à gros charbon noirs
- } niveau ordinaire des 'réseaux waulsortiens', (T2W)

T1 ● Tonnaisien moyen (= assise de Mandarins)

- Calcaires de Mandarins, micrités, en grandes plaquettes
- Calcaires de Landetris, crinoïdiques, de teinte bleue
- Schistes à grain fin, très fossilifères à *Spiriferina perreuta*

● Tonnaisien inférieur (= assise d'Hastière et d'Étrovingt)

- Schistes et calcaires d'Hastière, crinoïdiques, bleu foncé ou noirs
- Calcaire, marne et grès de Étrovingt (Strunien)

Légende actuelle	Légende de la carte
V3c	} V2
V3b	
V3a	
V2b	V2
V2a	V2
V1b	V1
V1a	V1
Tn3c	} T2
Tn3b	
Tn3	
Tn2c	} T1
Tn2b	
Tn2a	
Tn1b	T1
Tn1a	T1

I Système Dévonien

- DEVONIEN SUPERIEUR

● Famenmien (Fa)

Fa2 ● Famenmien supérieur (= ass. d'Event et de Montfort)  
"Psammite du Condroy, (grès micacés)

Fa2b Fa2c  
Fa2a Fa2b

Fa1 ● Famenmien moyen (= ass de Marimbang)  
Schistes ± grès altérant avec psammite à rigole marles

Fa1c, Fa2a  
Fa1b Fa1c  
Fa1b Fa1b

● Famenmien inférieur (= ass de Senzilles)  
Schistes verts ou violacés

Fa1a Fa1a

● Frasmien (Fr)

Fr2 ● Frasmien supérieur (= ass de Matagne)  
Schistes

Fr3 Fr2

Fr1 ● Frasmien moyen (= ass de Franes)  
Calcaires avec brachiozoaires, parfois iddomitiques

Fr2 } Fr1

● Frasmien inférieur  
Schistes noirs

Fr1 }

- DEVONIEN MOYEN

● Givétien (Gv)

Gv Calcaire de Givet, bleu foncé, à *Stingocephalus burtini*

Gv

● Couvinien (Co)

Co - Calcaires à *Calceolaria sandalina* (= ass de Couvin)  
- Granwacke avec niveaux de grès et schistes rouges (= ass de Ronillon)  
+ à la base Pondingue de Tailfer

Co

- DEVONIEN INFÉRIEUR

● Emsien

Bc ● Emsien supérieur (= Burnetien)  
Schistes et grès rouges + pondingues de Burnet

E2

Cb3 ● Emsien inférieur (= ancien Collenien supérieur)  
Grès verts de Wépion

E1

● Siegénien

Cb2 ● Siegénien supérieur (= ancien Collenien moyen)  
Granwacke et grès d'Acoz

S2

Cb1 ● Siegénien inférieur (= ancien Collenien inférieur)  
Grès quartzite de tinte claire = grès du Bois d'Assise

S1

● Gedinien

G ● Gedinien supérieur (= ass de Fooz)  
Schistes ligacés et psammite  
+ à la base - Pondingue de Dave

G

III Système Silurien

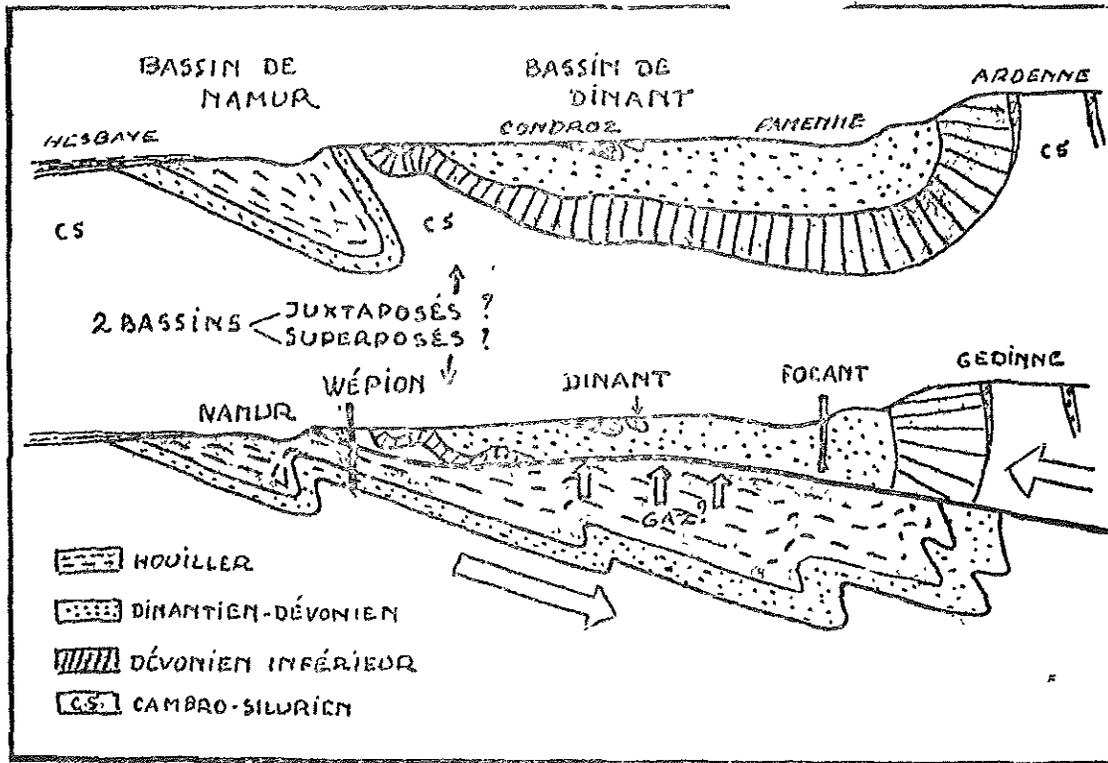
Sl ● Silurien  
Schistes très tendres



Trop beau  
pour être vrai ?

-145-

# Y-a-t-il réellement du gaz dans le sous-sol wallon ?



Quand, au début du siècle, André Dumont tâta le sous-sol de la Campine, il avait tout d'abord réfléchi, puis imaginé que sous les centaines de mètres de sable se cachait un prolongement des roches charbonnières du Limbourg hollandais ; on a foré et on a trouvé le bassin charbonnier qui nous procure aujourd'hui la presque totalité de l'extraction belge.

Il y a 20 ans, on auscultait le sous-sol du Condroz afin de savoir où l'on avait le plus de chance de trouver du pétrole ; on a foré à Rosée, mais ce fut « zéro ».

Avant de forer (car cela coûte cher !), il faut accumuler les probabilités ; mais comme l'énergie coûte de plus en plus cher, on se contente volontiers des probabilités de plus en plus faibles.

Le charbon, il faut aller le chercher et, à partir de 1.000 m de profondeur cela devient difficile ; le gaz, lui, comme le pétrole en général, soit tout seul et même s'il faut descendre plus bas, cela vaudrait la peine de le libérer.

Voici d'une façon très schématisée et très simplifiée, comment, semble-t-il, on peut imaginer l'anatomie de notre sous-sol.

1. Le massif ardennais au sens large est une vieille montagne sédimentaire, provenant du fond d'un ancien océan plissé, chiffonné, il y a des centaines de millions d'années, et ensuite rabotée comme une planche par l'érosion.

2. Dans cette vieille montagne on distingue deux bassins : le bassin de Namur, en forme d'une vaste gouttière courant du Borinage au Pays de Herve, et le bassin de Dinant formant l'Entre-Sambre-et-Meuse et le Condroz.

3. Chacun de ces bassins est comparable à un plat rempli de pâte feuilletée surmontée d'une croûte de sucre, les roches contenant les veines de charbon, appelées Houiller.

4. Dans une hypothèse simple, ces deux bassins sont juxtaposés, celui de Dinant empiétant légèrement sur l'autre par endroits ; la croûte sucrée est épaisse et profonde dans le bassin-gouttière de Namur, surtout aux deux extrémités, Borinage et Liège ; par contre elle est

limitée et peu profonde au milieu du bassin de Dinant, de Bioul à Anhée, avec un petit gisement à la gare de Dinant sous le parking près du monument au Roi Albert.

5. Dans une hypothèse plus compliquée, on peut imaginer que le bassin de Namur ne soit pas une simple gouttière, mais un immense bassin se prolongeant loin sous celui de Dinant, soit que l'Ardenne, poussant, devant elle le Condroz ait glissé vers le nord sur le bassin de Namur, soit que le bassin de Namur, poussé par des forces venant du Nord, se soit enfoncé sous le bassin de Dinant.

Comment le savoir ? En creusant par sondage. C'est ce qui s'est fait, il y a une trentaine d'années, à Wépion dans le domaine de la Marlagne : perçant le bord nord du bassin de Dinant, premier plat, le sondage a recoupé la croûte sucrée du second plat, puis la pâte feuilletée, puis bientôt le fond du plat : dès lors inutile de descendre plus bas.

Aujourd'hui on insiste pourquoi ne pas sonder plus au sud, au milieu du Condroz ou en Famenne ? Le Condroz n'est-il pas comme une vaste cloche écrasant le second plat bourré de charbon imprégné de gaz comprimé ? Il faudrait pour cela descendre à plus de 6 km de profondeur ; Wépion, Rosée et Forest n'ont pas dépassé les 3 km ; à cette profondeur, le charbon serait sans doute inaccessible : cela n'a aucune importance puisque désormais gaz et pétrole ont la priorité et d'ailleurs nos réserves de houille sont suffisantes pour plusieurs siècles, tandis que le gaz comprimé ne demande qu'à gicler triomphalement au grand profit de la Wallonie.

Mais n'est-ce pas trop beau pour être vrai ?

M. QUESTIAUX.

L'AVENIR DU LUX.

12-4-1960

Samedi 27 décembre : LA LESSE PAR MONTS ET PAR VAUX  
8e étape : VILLERS-SUR-LESSE ET ENVIRONS

Lors de notre précédente randonnée d'hiver, nous avons quitté la Lesse à Chanly, au moment où elle entrait en Famenne, et nous la retrouvons cette fois à Villers-sur-Lesse, avant sa traversée du Condroz. C'est donc dans la partie nord de la Famenne que nous conduira notre périple de ce jour. Nous avons enjambé en quelque sorte la Calestienne et la Famenne du sud que nous retrouverons, comme chaque année, dès les premiers beaux jours, pour des excursions botaniques.

Les schistes famenniens constitueront le cadre géologique de cette promenade consacrée aux paysages de la dépression.

Dans la plaine alluviale de Villers-sur-Lesse, nous admirons les deux fermes du Domaine, celle de Villers et celle de Jamblinne. Au pied du château royal de Ciergnon, sur le bord du confluent du Vaux et de la Lesse, serpente le chemin qui mène à la Collire et qui longe la propriété royale. Ce château de Ciergnon fut construit à l'initiative de Léopold Ier, puis remanié par Léopold II en 1891, dans un site d'où l'on découvre toute la largeur de la Famenne, soit un peu plus de 20 km.



*Le pavillon de Ciergnon, appartenant à S.M. le Roi Léopold I<sup>er</sup>. D'après une gravure de l'époque. (Collection du Musée de la Dynastie.)*

Ce flanc de colline présente une colonisation végétale intéressante, mêlée de plantes introduites pour agrémenter la propriété. Témoin, le buis, qui y pousse abondamment, trouvant dans ce bas de pente ensoleillé un milieu tout à fait favorable. Nous avons l'occasion de noter la présence de différentes fougères, dont plusieurs touffes d'Asplenium septentrionale.

En traversant le village de Ciergnon, nous soulignons une nouvelle fois les deux dangers qui menacent l'équilibre et l'harmonie de nos paysages ruraux. Ce sont, d'une part, l'évolution des techniques agricoles qui pousse à l'arrachage des haies, des bosquets, et à la construction d'étables et de hangars semi-industriels; d'autre part, l'arrivée de citadins, "riches en capitaux mais pauvres en traditions", qui viennent reproduire à la campagne le chalet suisse où ils ont passé de si belles vacances!

Pour atteindre Fenffe, nous traversons le Bois des Auges, typique de la Famenne schisteuse : chênaie à charmes, avec quelques érables, frênes, coudriers et cornouillers sanguins. Le chêne reste le bois noble dominant; le reste est exploité en taillis et utilisé comme bois de chauffage.

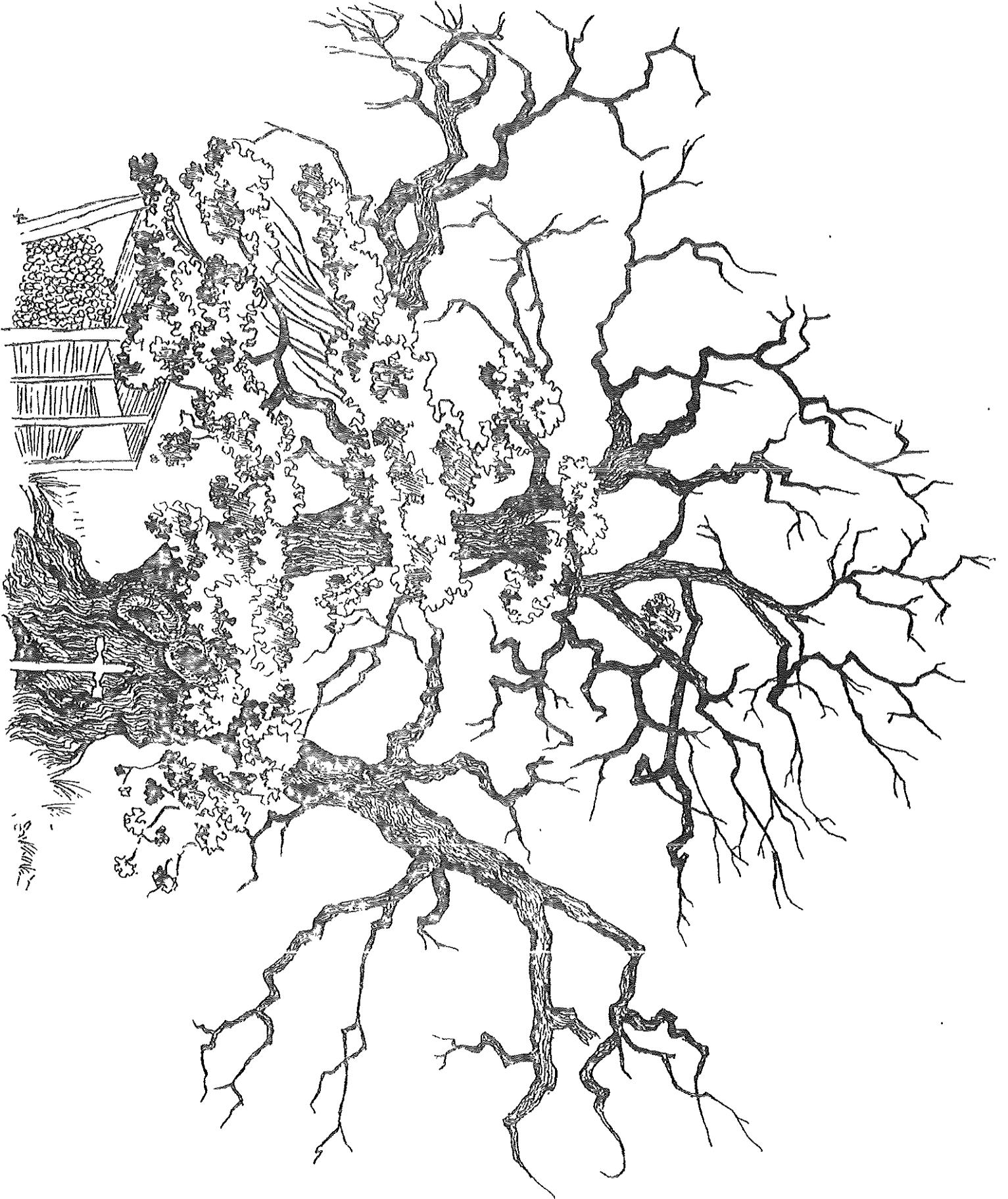
Nous arrivons ainsi au château de Fenffe, blotti au fond d'une étroite vallée, au bord d'étangs romantiques où nagent quelques cygnes. Cette ferme-château fut construite par Renard de Rouveroy et sert actuellement de seconde résidence au prince Albert. Il s'agit d'un grand quadrilatère avec tourelles d'angle et dont le corps de logis, très important, donne sur les étangs. Ce domaine fut acheté par Léopold II à la famille DELVAUX de FENFFE pour compléter sa propriété et faire partie, plus tard, de la Donation royale.

Un très vieux chêne noueux marque le centre du village qui semble mort en cette saison, n'étant plus habité que les week-ends d'été par des seconds résidents. La plume sensible de notre ami Raoul COMMERCE a figolé pour vous le portrait de ce vieux Famennois...

Nous traversons le tracé de la future autoroute E40 et constatons, une fois de plus, l'étendue des dégâts qui sont faits à notre région pour la plus grande joie des bétonneurs. C'est d'autant plus triste qu'il s'agit de travaux inutiles, l'E40 faisant double emploi avec la N4 existante.

Après l'église d'Hérock, nous découvrons la vaste plaine de la Lesse avec ses falaises et ses bois de versants entourant le hameau de Lissoir. Il s'agit d'un large méandre où l'on distingue nettement les terrasses anciennes. Les cailloux roulés que nous rencontrons témoignent des anciens tracés de la rivière. Nous retrouvons d'ailleurs ces galets, utilisés comme pavés, dans les courettes des maisons d'Hour. Ce village est ancien : il faisait partie du Concile de Rochefort dès avant le XI<sup>e</sup> siècle. Son église, reconstruite en 1857, gardent les fonts baptismaux de style romano-byzantin (10<sup>e</sup>-11<sup>e</sup> s.) de l'ancienne chapelle d'Hour-la-Grande, aujourd'hui chapelle du cimetière, que nous avons également vue en passant.

La traversée du village, si uniforme vu de loin, nous fait découvrir les maisons "restaurées" avec briques de parment ou blocs de béton, petits auvents, barrières prétentieuses, poteaux colorés dans tous les tons, végétation exotique, statuettes, etc.



S. W. K. 1872

Dans les villages que nous avons parcourus, il est de plus en plus rare de trouver encore des maisons en colombage traditionnel. Pourtant, même lorsque le torchis a été remplacé par la brique, ces murs donnent à un village un cachet incomparable.

La traversée de Wanlin, avec son gigantesque caravaning (400 emplacements), ne fait que confirmer notre impression. Tout bâtisseur croit devoir innover et rivaliser avec le voisin, mais rarement de bon goût et de simplicité!

De loin, on remarque la cheminée de la briqueterie locale : la brique de Wanlin était déjà employée au 17<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'une activité autrefois très commune dans cette partie de la Famenne. Les schistes famenniens se désagrègent en une argile utilisable pour la fabrication des briques et même des tuiles. Les toponymes locaux en perpétuent le souvenir : "la fosse à l'oseye (= argile)" à Frandeux, la Briqueterie à Rochefort, Briquemont...

La brique est d'ailleurs le matériau dominant dans tous les villages traversés au cours de la journée. Elle en fait l'unité, comme le calcaire des villages de Calcestienne et le quartzite pour les villages ardennais.

Dans un parc, toujours à Wanlin, nous sommes intrigués par la présence d'un pin dont les aiguilles, assez grandes, sont groupées par trois : Pierre Limbourg le déterminera comme étant le pin jaune des Montagnes Rocheuses (*Pinus ponderosa* Dougl.).

Longeant la falaise de la rive gauche de la Lesse, nous découvrons les méandres de Vignée ainsi que le château, en partie du 18<sup>e</sup> s., et qui sera bientôt bordé par l'autoroute. Les méandres seront, quant à eux, recouverts par un "ouvrage d'art" de quelques centaines de millions. Dans les falaises appelées à être nivelées, nous regardons une dernière fois les pentes qu'égaie, l'été, la floraison rose d'un oeillet rare, *Dianthus carthusianorum*.

Les plus courageux, en arrivant à Villers-sur-Lesse, vont encore voir la nouvelle église avec ses fonts baptismaux du 12<sup>e</sup> s., pendant que d'autres admirent, à travers les grilles, le château, propriété des Comtes de Cunchy au 18<sup>e</sup> siècle, que l'on restaure à l'intention, paraît-il, du prince Philippe.

Mais il n'y a pas que des rois et des princes à Villers-sur-Lesse! N'y avons-nous pas découvert avec émotion la maison natale de Louisa MAILLET et celle de ses enfants?...

Daisy MEURRENS

### Bibliographie

- A. DEMSULDRE - Le village dans son paysage - Le Condroz et la Famenne. Ed. Min. Trav. Publ.
- J. LAMBINON - Inventaire des sites - Province de Namur, Survey 1962.
- E. NEMERY - La Famenne. Histoire d'une région naturelle, Ed. Duculot, Combloux, 1975.

## CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

### LA RENOVATION RURALE EN FAMENNE

En sa séance du 6 novembre 1978, le Comité ministériel des Affaires wallonnes a défini la rénovation rurale comme "une opération de développement global combinant dans un schéma directeur, aménagement et développement, et associant effectivement dans sa préparation la population intéressée, le pouvoir local, les administrations et les ministres compétents".

C'est nous qui soulignons "la population intéressée" parce que la volonté de l'exécutif wallon était bien, par la participation active des habitants, de réaliser une rénovation rurale qui réponde aux souhaits du plus grand nombre et non pas aux intérêts privés de quelques-uns.

Le Conseil communal de Rochefort, sur proposition de la Commission de l'Environnement, a décidé de profiter de cette législation nouvelle et de solliciter l'appui des Affaires Wallonnes pour une opération de Rénovation Rurale sur son territoire.

Elle a chargé le "Conseil Economique Famennois" et "Idélux" de la préparation du dossier et les premières conclusions ne se sont pas fait attendre.

Le Conseil Economique Famennois propose la création d'une route à quatre bandes, une "dorsale", reliant l'E40 à l'E9, avec contournement de Barvaux, Bomel, Hotton, Marche et Rochefort!

Négligeant la consultation avec les populations intéressées, les contacts ont déjà été pris avec le Ministre des Travaux Publics et M. CHABERT a fixé rendez-vous aux huit bourgmestres intéressés pour le printemps prochain. Le Secrétaire d'Etat à la Région wallonne viendra même sur place à la fin de janvier pour assister à la séance inaugurale de la "Rénovation rurale en Famenne".

Les groupements de l'Alliance Agricole Belge de Marche, La Roche et Durbuy ont protesté et se demandent si "en cette période de récession économique, le moment est bien choisi pour entreprendre de telles dépenses inutiles et s'opposent dès maintenant à toutes nouvelles expropriations abusives de terres agricoles".

En réalité, on contourne la législation sur la Rénovation rurale pour réaliser le projet insensé de route N35 en site propre, de Marche à Rochefort-Lessive-Eprave-Ave-et-Auffe, que l'on avait abandonné. Que devient dans tout cela la véritable RENOVATION RURALE?

## L'EXPLOITATION COMMERCIALE DU COURS DE LA LESSE

Vous trouverez ci-dessous le fac-simile de la communication publiée par <sup>HEBDO</sup> 2000, n° 164 du 8/1/81 à laquelle nous avons accepté de souscrire.

### **A propos de l'exploitation des descentes de Lesse entre Ciergnon et Houyet**

Lors du dernier conseil communal de Houyet, un accord sous réserve a été donné à une société d'organiser des descentes de Lesse, entre Ciergnon et Houyet.

Nous nous permettons de soumettre à la réflexion de chacun les remarques suivantes : l'exploitation commerciale des descentes de Lesse entre Ciergnon et Houyet constitue :

1. Une source de dégradations et de nuisances non négligeable pour le milieu :
  - nécessité d'aménager le cours de la rivière pour permettre le passage aisé des canots
  - abandon de déchets par les pique-niqueurs (bouteilles, boîtes à conserves, papiers...)
- dérangement important de la faune par le bruit et par les poursuites dont elle fait l'objet (poursuites des canards par ex.), et ce, au moment le plus sensible, celui de la reproduction. Notons qu'en aval de Houyet, de nombreuses espèces d'oiseaux ont déjà disparu ou se sont fortement raréfiées.
2. une gêne sérieuse pour les agriculteurs riverains :
  - nécessité de clôturer les prairies pour que le bétail n'entrave pas le passage des canots. L'entretien de ces clôtures sera lourd (crues)
  - envahissement des prairies riveraines par une foule de pique-niqueurs
  - modification des gués pour permettre le passage aisé des canots.

De plus, la portion de Lesse considérée se prête mal au canotage :

- les transports en commun entre Ciergnon et Houyet sont rares et limités (bus)
- le cours est constitué en majeure partie de zones à courant lent. Les zones rapides sont souvent peu profondes ou très étroites et dangereuses en raison des buissons et des arbres qui bordent la rivière.
- le paysage est un attrait incontestable pour les adeptes du kayak. Dans la zone considérée, pour celui qui descend la Lesse, il se résume souvent à deux berges verti-

## L'HYDRAULIQUE AGRICOLE ET LA CONCERTATION

Un arrêté ministériel du 28 mars 1977 pris par le Ministre des Travaux Publics, compétent à l'époque, prescrit, en son article 2, qu'une concertation préalable à la décision de procéder à l'exécution de travaux d'hydraulique agricole doit être organisée.

Effectivement, depuis cette date, nous avons été consultés pour notre région, sur tous les travaux envisagés et nous avons chaque fois, de manière très constructive, pu faire valoir notre point de vue.

Après les inondations du 21 juillet 1980, un Bureau d'Etudes privé a proposé à différentes communes de faire effectuer des

cales.

La Lesse et ses biotopes riverains forment un ensemble très riche des points de vue biologique et esthétique. La sauvegarde de cette richesse suppose l'adoption d'activités qui en respectent les caractéristiques.

Il serait regrettable qu'au moment où un nombre croissant de personnes oeuvrent pour la protection de notre patrimoine naturel, l'entièreté des 30 km de rivière qui traverse le territoire communal de Houyet soit aliéné à l'exploitation intensive des descentes de Lesse. Cette activité qui ne profitera qu'à un nombre très limité de personnes est des plus néfastes pour le milieu et se fera au détriment d'autres activités tout aussi rentables mais beaucoup moins perturbantes à savoir, l'agriculture, la promenade, la pêche.

La promotion d'un réseau de promenades diversifiées (longueur, intérêt esthétique, historique et écologique) n'attirerait-elle pas un public aussi nombreux mais plus discret et mieux réparti au cours de l'année ?

En raison des arguments invoqués, les associations sous-mentionnées s'opposent vivement à ce projet. Elles espèrent que, conscients de l'enjeu de leur décision, ceux dont l'autorisation est nécessaire pour entreprendre une telle exploitation, tiennent compte de tous les aspects du problème et s'y opposent également.

Les Amis de la Terre  
régionale Ciney-Dinant  
AVES Namur  
Jeunes et Nature  
Les Naturalistes de la Haute-Lesse

des travaux, entièrement aux frais de l'Etat, pour "régulariser" le cours de la Lomme.

Rien que pour la traversée de la ville de Rochefort, l'estimation des travaux s'élève à 352 millions et il y aurait 8 barrages d'un mètre de haut...

La Commission de l'Environnement qui a eu connaissance du dossier a arrêté la position qu'elle prendrait sur ce projet, lors de la réunion de concertation, estimant qu'il fallait réduire les travaux au strict minimum. Les Naturalistes de la Haute-Lesse, comme ARDENNE ET GAUME, comme les associations de pêcheurs, avec qui nous nous étions concertés, adoptaient la même attitude.

Mais nous avons tous oublié les effets de la "Régionalisation", ou plutôt la manière dont certains la pratiquent.

En effet, la concertation en matière d'hydraulique agricole ayant été pronuquée par un "Ministre national", le Secrétaire d'Etat à la Région Wallonne, Monsieur Melchior WATHELET, qui a repris ses compétences, l'ignore souverainement et s'estime assez savant pour prendre seul dorénavant, "au nom de la Wallonie", les décisions en matière d'hydraulique agricole.

Plus besoin de cette concertation qui avait été "concedée" par l'Etat central!

M. le Secrétaire d'Etat a, en effet, "fait savoir au Sénateur-Bourgmestre de Rochefort, qu'il marquait son accord sur les propositions soumises par l'Administration de l'Hydraulique agricole en ce qui concerne les travaux à effectuer sur la Lomme" (Avenir du Luxembourg, 19/12/80)!!!

La jeunesse est un défaut dont on se corrige chaque jour. Peut-être n'est-il pas trop tard pour que le plus jeune de nos ministres se souvienne de l'engagement pris par ses prédécesseurs après le saccage des berges de l'Ourthe, et qu'avant toute signature du dossier, il fasse organiser la concertation prescrite par la législation.

Edmond MEURRENS

#### ITALIE : Abolition de la chasse?

Les 800.000 signatures indispensables pour l'organisation d'un référendum qui abolirait la chasse en Italie ont été réunies. Un institut de sondage aurait révélé que les 3/4 de la population italienne sont profondément hostiles à la chasse et à la réglementation actuelle.(...) Si le Parlement italien ne vote pas une autre loi pour éviter ce référendum, il y a de fortes chances pour que celui-ci aboutisse à la suppression de la chasse en Italie en 1981.

(CONSEIL DE L'EUROPE, Faits nouveaux - Nature, n°80-7/12.

ACTIVITES DES EQUIPES ORNITHOLOGIQUES

Samedi 15 décembre : Soirée audio-visuelle (Wellin)

Les "grands patrons" des équipes ornithologiques, Michel DAVID et Marc PAQUAY, nous ont présenté ce soir deux très intéressantes causeries illustrées de diapositives. Ils ont poussé la gentillesse jusqu'à en faire eux-mêmes le résumé.

A. LA MAISON ET L'OISEAU

Il n'est pas besoin de grandes dépenses ni de travaux compliqués pour obtenir une faune abondante et très diversifiée autour de chez soi. Une faune sauvage, abondante et variée, procure bien des joies, car sa présence à quelques pas des fenêtres permet de découvrir de nombreuses scènes de la vie animale auxquelles il est rarement possible d'assister lors des promenades dans la nature.

1. Afin d'obtenir le plus de faune possible, il faut veiller à contenter les espèces forestières autant que celles des champs qui cherchent les espaces découverts, la pleine lumière. Il faut créer ce que l'on appelle l'effet de lisière. C'est en lisière, entre bois et champs, que l'on obtient la plus grande diversité de la faune. Les grands arbres prenant beaucoup de lumière, on a intérêt à les placer le plus possible en limite de propriété, côté nord et est, afin qu'ils freinent les vents froids, et créer ainsi un microclimat où les oiseaux aiment à venir lorsque le temps est mauvais. Rechercher une grande diversité d'arbres à feuilles caduques (tilleul, bouleau, sorbier, hêtre, érables plane et sycomore, charme, chêne) et quelques résineux.

2. Le meilleur des résineux, c'est le mélèze. L'écureuil en apprécie les jeunes pousses. Les cônes attirent les becs-croisés lorsqu'il y en a dans la région, mais aussi et surtout les tarrins à partir de février, lorsque les graines des aulnes sont tombées. Une année de bonne fructification, une dizaine de chardonnerets sont restés tout un hiver sur nos deux mélèzes. Les mésanges nonnettes visitent aussi volontiers les cônes du mélèze.

3. Le sorbier des oiseleurs, en plus de son effet décoratif important par ses fleurs puis par ses fruits, intéresse surtout les merles, les grives, les bouvreuils et les étourneaux. Sous les arbres au feuillage léger comme le sorbier, le bouleau, le robinier, il est bon de constituer un sous-bois dense de charme, coudrier, emmêlé de ronces.

4. Les arbres à feuilles caduques présentent l'avantage d'être dénudés six mois sur l'année, permettant une meilleure observation que les résineux. De plus, ils fournissent un bon tapis de feuilles mortes dans lesquelles merles, rouges-gorges, accenteurs, mésanges, etc. aiment fouiller en hiver et au printemps, car cette couverture maintient une bonne humidité et

sert de refuge à une microfaune très abondante.

5. Les arbres n'intéressent que peu d'oiseaux pour la nidification. La pie pour mettre son nid le plus haut possible, et les cavernicoles (pics, mésanges, sittelles, grimpereaux) qui recherchent les cavités dans les vieux troncs. Si l'on aide les cavernicoles avec des nichoirs, on résout aisément leurs problèmes. La plupart des autres espèces (fauvettes, rousserolles, merles, grives, rouges-gorges, troglodytes, accenteurs, pouillots), nichent dans les buissons épais, souvent très près du sol.

Aussi, plus le fouillis sera dense, avec des orties, des framboisiers, on peut espérer des espèces peu communes (rousserolle verderolle, hypolaïs ictérine) et, peut-être, le grand chantre de la nuit, le rossignol.

6. Parmi les plantes les plus intéressantes pour constituer d'excellents fouillis, la ronce. Avec la protection de ses épines acérées, elle apporte une grande abondance d'insectes attirés par ses fleurs très mellifères et ses fruits. Les oiseaux sont aussi très intéressés par les mûres, notamment les fauvettes.

7. Etablir un point d'eau est également très important pour l'observation. Il faut veiller à ce que les oiseaux puissent s'y abreuver aisément et disposent d'une partie en faible pente qui leur permette de s'y baigner. Il faut aussi éviter tout rebord qui empêche les animaux qui y tombent d'en ressortir. Comme sur les routes, les hérissons sont souvent parmi les victimes. L'abreuvoir aura plus d'efficacité encore s'il est abrité sous un arbre et si la végétation est bien dégagée sur ses bords.

8. Les plantes grimpantes sont beaucoup trop peu utilisées, notamment le lierre commun. Elles peuvent servir à la nidification d'espèces semi-cavernicoles telles que les bergeronnettes, les rouges-queues, le troglodyte, le rouge-gorge... Elles permettent aussi de masquer les vieux hangars, les abris de jardin... qui souvent cadrent mal avec l'architecture des habitations.

9. Les tas de bois sont de peu d'importance pour les oiseaux mais indispensables pour les mammifères. Sous un tas de bois peuvent se réfugier nombre d'espèces, telles que hérissons, lapins, hermines et belettes, rats, souris, s'il n'y loge une fouine ou un putois.

On peut remplacer le tas de bois par des amas de grosses pierres en y aménageant des labyrinthes et en recouvrant le tout des branches des tailles d'arbres et des tontes de haies, en terminant par la plantation d'un lierre ou d'une clématite pour couvrir l'ensemble.

10. Après avoir vu les grands arbres qui apportent leur ombre bienfaisante l'été avec une importante moisson d'insectes et de graines, le sous-bois et les ronciers pour la nidification ainsi que les plantes grimpantes, le point d'eau pour désaltérer et baigner, les tas de bois-refuges, il reste un point important de

l'environnement : le parterre sauvage. Contrairement aux arbres situés en limite de la parcelle, le parterre de plantes sauvages se situe au centre du terrain. Il faut en effet qu'il soit bien dégagé pour recevoir beaucoup de soleil. Le but est d'y faire pousser le plus grand nombre d'espèces de plantes sauvages utiles aux oiseaux par leurs graines, en automne et en hiver. Les plantes les plus intéressantes sont l'armoise et la tanaïsie. L'armoise, plante vivace, domine en hauteur. En septembre-octobre, elle est irrésistible pour le serin cini, le plus petit de nos granivores. La tanaïsie, elle, domine par la surface occupée, car elle est très envahissante. Ses jolies fleurs jaunes attirent des quantités d'insectes que viennent pourchasser les jeunes pouillots véloces et fitis et les quatre espèces de fauvettes.

En août, cette végétation serrée, haute d'environ un mètre, recèle une quantité étonnante d'insectivores qu'il est difficile d'observer parce qu'ils se montrent très discrets.

En automne, après les premières gelées, les tiges se dessèchent et les graines sont mûres. Amateurs des graines de tanaïsie, extrêmement petites, qu'ils prennent avec leur bec très fin, les sizerins flammés viendront souvent si leurs passages sont importants.

Lors des premières neiges, les bouvreuils viendront égrener ce qui reste sur les armoises. En se faufiletant par les trouées sous les tas de neige, l'accéteur mouchet ramasse toutes les graines tombées. Cet oiseau ne prend jamais les graines sur les plantes, mais uniquement quand elles sont tombées, à l'inverse du bouvreuil qui ne les ramassera pas sur le sol. Le chardonnet aime aussi visiter les plantes sauvages l'hiver, mais il devient rare à cause de la résurrection de la tenderie autorisée par l'Exécutif Wallon.

11. Planter un vieux piquet est excellent car il sert de plaque tournante à toute une série d'hôtes qui vont du jardin au verger, des pruniers à la pelouse, du tas de bois aux orties. C'est très utile pour observer la nourriture que récoltent les oiseaux. Ainsi, durant le nourrissage des jeunes, nous avons pu observer que la femelle d'un moineau domestique transportait presque exclusivement des chenilles vertes, tandis que le mâle ne capturait que des grands cousins, insectes que l'on appelle "faucheux" en wallon.

12. Sur le jardin lui-même, il y aurait aussi beaucoup à dire. Il est également un endroit privilégié pour l'observation, surtout des espèces qui exigent un terrain nu pour se poser. Il faut laisser une bande d'herbe non tondue le long des haies. Elle sert de protection contre les chats, en période de nidification, car ils préfèrent marcher dans une herbe courte où ils sont plus à l'aise pour éviter d'être surpris par un chien et pouvoir se sauver rapidement.

13. Pour terminer, une excellente manière d'observer les oiseaux c'est de constituer une aire de nourrissage assez grande.

20 m<sup>2</sup> au minimum. Le nourrissage hivernal permet de faire survivre beaucoup d'oiseaux et d'observer certaines espèces peu communes. Nous avons pu voir ainsi l'alouette des champs et le bruant proyer qui, en d'autres temps, ne quittent pas les grandes étendues cultivées. Les oiseaux ont une excellente mémoire des lieux de nourrissage. La preuve en est donnée par le baguage, qui permet la reprise d'oiseaux des années précédentes.

Michel DAVID

## B. LES RAPACES

Les diapositives présentées nous ont montré les traits principaux des rapaces que l'on peut rencontrer en Famenne, ainsi que quelques aspects de leur nidification.

### 1. Les Rapaces nocturnes

La Chouette hulotte nous semble un bon exemple pour l'introduction de cette famille, les Strigidés.

Cette chouette assez massive et à la forme plutôt rondelette, revêt un plumage très mimétique dans son milieu, variable dans la teinte. C'est ainsi que plusieurs oiseaux capturés dans une même zone forestière montrent des phases brunes, grises ou rousses. Les phases de plumage ne sont, comme chez la Buse variable, ni en rapport avec les sous-espèces, les races géographiques, ni avec l'âge et le sexe des oiseaux.

Le biotope préférentiel de la hulotte est la forêt de feuillus entrecoupée de clairières ou coupes.

L'espèce est cavernicole durant la période de nidification, mais son trou d'arbre lui sert aussi de refuge durant les journées d'hiver. Malheureusement, les cavités d'arbres ne sont guères répandues en forêt et le placement de nichoirs artificiels s'impose si l'on veut maintenir l'espèce à une densité raisonnable. Cet acte de protection est, en plus, fort intéressant pour la connaissance précise de la biologie de ces oiseaux.

La ponte se produit très tôt dans la saison : à la fin de février pour certains couples, en mars pour la majorité. La taille de cette ponte est variable en fonction de l'abondance de nourriture; ce fait est d'ailleurs une généralité chez les Rapaces.

La chouette hulotte profite largement des augmentations cycliques des campagnols roux et des mulots et il n'est pas rare de trouver une quinzaine de proies dans le nichoir au début de l'élevage des jeunes. Ce rapace, moins spécialisé toutefois que le hibou moyen-duc, se nourrit également de toutes sortes de gros insectes, de batraciens, oiseaux ou mammifères.

La Chouette chevêche préfère les régions cultivées alternant avec des haies et des vergers. On la trouve très souvent dans et aux abords des villages où il semble qu'elle s'adapte progressivement à habiter certains bâtiments en remplacement des vieux vergers, qui malheureusement disparaissent de plus en plus.

La Chouette effraie est encore plus attachée aux bâtiments et aux abords des villages. La plupart des nicheurs se rencontrent dans les clochers d'église, les greniers ou les granges et autres annexes des fermes.

Le Hibou moyen-duc chasse à découvert et habite les boqueteaux isolés et les lisières des bois. Son régime est très spécialisé et l'analyse des pelotes de réjection est très souvent fort monotone (80% des proies sont des campagnols des champs).

## 2. Les Rapaces diurnes

Ils sont répartis dans deux familles principales : les Faucons et les accipitres.

La première est représentée chez nous par un oiseau bien connu à cause de son vol sur place caractéristique : le Faucon crécerelle.

L'allure des faucons est typique (ailes longues et pointues) et de près on remarquera les grands yeux uniformément sombres, le bec court muni d'une "dent" à la partie supérieure.

Les faucons ne construisent jamais de nid; la crécerelle occupe la plupart du temps celui d'une corneille noire ou d'une pie.

Cette espèce a un régime alimentaire très spécialisé, comme le Hibou moyen-duc, et elle subit dès lors les fluctuations spectaculaires du campagnol des champs. L'hiver rigoureux de 1978-79 a décimé les effectifs de ce faucon et, à l'heure actuelle, il reste toujours peu abondant en Famenne.

La seconde famille rassemble les autres rapaces diurnes (Buse, Autour, Epervier, Milans, Busards...).

L'Epervier est une espèce discrète à toute époque de l'année. Ses apparitions foudroyantes au coin d'un bois ou le long d'une haie à la poursuite d'un oiseau ne durent que l'espace d'un instant. Le nid est bâti dans les plantations denses de conifères (épicéa, mélèze ou pin sylvestre). Le nid occupé se signale par une abondance de duvet blanc sur son bord : la femelle mue durant l'incubation ou au début de l'élevage des jeunes. Durant cette période, c'est le mâle qui approvisionne la famille en nourriture. Celui-ci va rarement au nid : il préfère utiliser un poste de relai situé à proximité de l'aire.

La recherche de ces postes est très intéressante car on peut y trouver des restes de repas et déterminer ainsi une partie du régime alimentaire.

L'Autour des palombes est la réplique, en plus grand, de l'épervier et son comportement est assez analogue. Cette espèce est actuellement en nette progression dans notre région.

La Buse variable est, parmi les espèces de rapaces diurnes, l'une des plus communes. Qui ne connaît son vol en orbes accompagné de ses cris miaulants? Elle trouve probablement dans notre contrée un milieu qui lui convient. L'aire volumineuse de ce rapace est construite le plus souvent dans l'emfourchure d'un chêne proche du territoire de chasse.

Marc PAQUAY

Dimanche 21/12 : Observations à l'étang de  
SERINCHAMPS

Temps : doux, ciel couvert (pluie en début de ma-  
tinée).

Observations :

Héron cendré : un ex. en vol

Canard colvert : une bande assez nombreuse sur  
l'étang

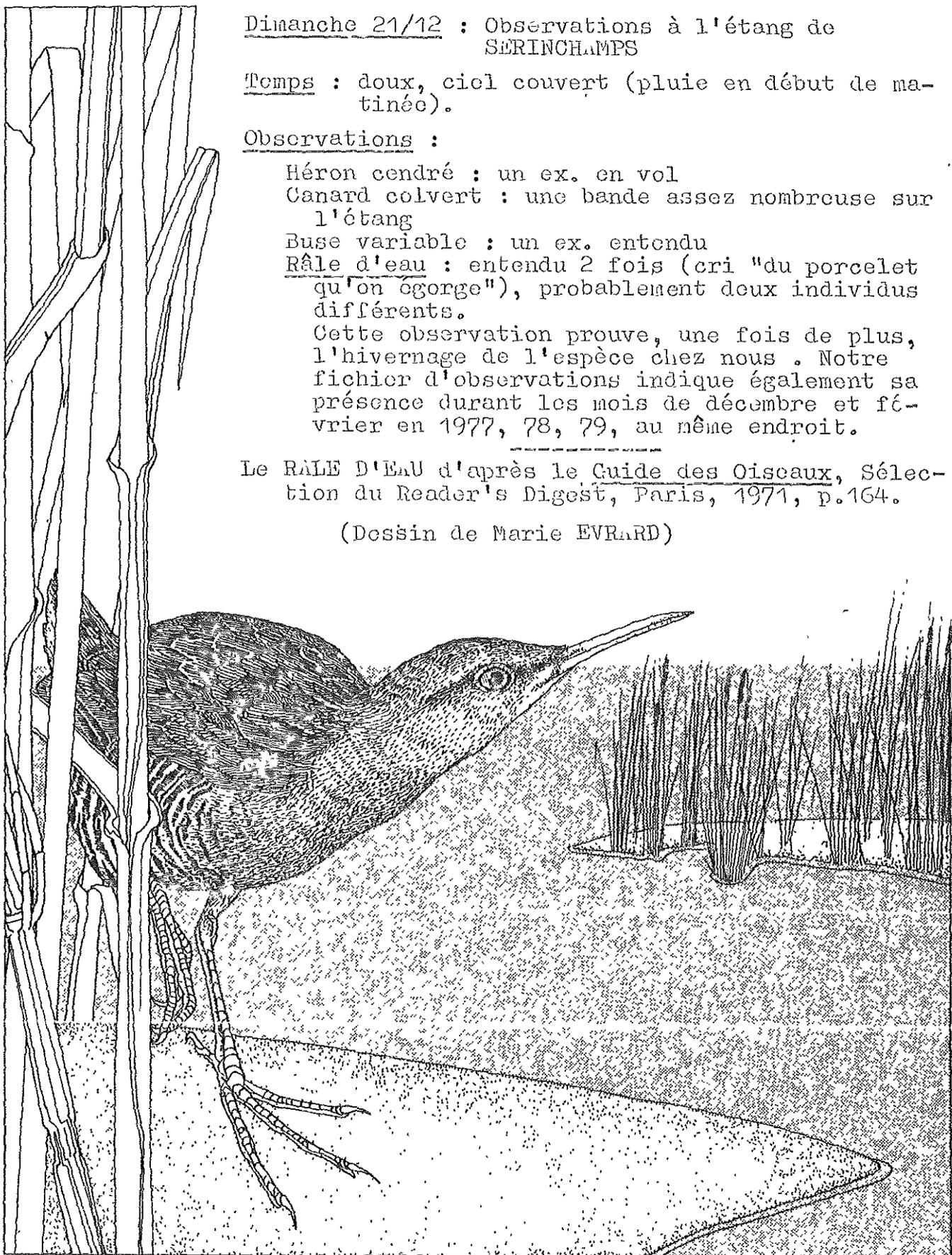
Buse variable : un ex. entendu

Râle d'eau : entendu 2 fois (cri "du porcelet  
qu'on egorge"), probablement deux individus  
différents.

Cette observation prouve, une fois de plus,  
l'hivernage de l'espèce chez nous. Notre  
fichier d'observations indique également sa  
présence durant les mois de décembre et fé-  
vrier en 1977, 78, 79, au même endroit.

-----  
Le RÂLE D'EAU d'après le Guide des Oiseaux, Sélec-  
tion du Reader's Digest, Paris, 1971, p.164.

(Dessin de Marie EVRARD)



Pigeon ramier : quelques ex.  
Pic épeiche : un ex.  
Alouette des champs : un ex. en vol  
Troglodyte  
Rouge-gorge  
Grive litorne : une petite bande en pâture  
Merle noir  
Roitelet huppé  
Mésanges bleue, charbonnière, boréale  
Grimperceau des jardins  
Pinson des arbres  
Verdier : 6 ex. dans un charme, se nourrissant des graines  
Tarin des aulnes : quelques ex. observés  
Gros-bec : une dizaine d'individus dans des haies d'aubé-  
pinc  
Etourneau  
Geai  
Pie  
Chouca  
Corneille

Marc PAQUAY

DETERMINATION DES ARBRES ET ARBUSTES DE NOS FORETS  
PAR LES BOURGEONS

1. Bourgeons opposés (2 b. à chaque noeud)

a) Plante grimpante (liane) :

- Tige cannelée, les anciennes se désagrégant en filaments :  
Clématite des haies
- Tige cylindrique; b. à écailles herbacées s'ouvrant très tôt :  
Chèvrefeuille des bois

b) Plante non grimpante :

1° Cicatrices laissées par la chute des feuilles très bien marquées :

- B. noirs : Frêne
- B. rougeâtres, globuleux; rameaux à lenticelles saillantes et moelle importante : Sureaux
  - + Moelle blanche = S. noir
  - + Moelle brunâtre = S. à grappes
- B. verdâtres ou brunâtres; moelle peu apparente :  
Erables
  - + B. verdâtres, glabres, écartés du rameau :  
E. sycomore
  - + B. verdâtres, glabres, appliqués sur le rameau :  
E. plane
  - + B. bruns, garnis de poils blanchâtres :  
E. champêtre

2° Cicatrices foliaires peu visibles

- B. effilés : Cornouillers
  - + B. appliqués contre la tige; rameaux rouges :  
C. sanguin
  - + B. à fleurs globuleux déjà formés :  
C. mâle
- B. ovoïdes :
  - o B. nus entourés de 2 petites feuilles plissées; B. à fleurs terminaux très gros déjà formés; rameaux pubescents : Viorne mancienne
  - o B. recouverts d'une seule écaille rougeâtre; rameaux glabres : Viorne obier
  - o B. recouverts d'écailles vertes; rameaux verts quadrangulaires : Fusain

2. Bourgeons alternes distiques (disposés sur 2 rangs)

a) Ecorce des troncs âgés lisse (ou s'écailleant facilement) :

- 1° B. aigus :
  - B. minces, en forme de fuseau, de plus d'1 cm :  
Hêtre
  - B. ovoïdes allongés, de moins d'1 cm; tronc cannelé :  
Charme
- 2° B. globuleux; présence de chatons déjà formes :  
Noisetier

b) Ecorce des troncs âgés crevassée :

- B. ovoïdes à 2-3 écailles rouges dont une plus petite les rend bossus : Tilleuls
- B. ovoïdes brun noir insérés obliquement au-dessus de la cicatrice foliaire : Ormes

3. Bourgeons alternes spiralés (disposés sur plusieurs rangs)

a) Présence d'aiguillons ou d'épines :

- 1° Aiguillons détachables par pression du doigt :
  - Aiguillons vigoureux, recourbés : Eglantier
  - Aiguillons fins :
    - + Rameaux retombant en arceaux; feuilles  $\pm$  persistantes : Ronces
    - + Rameaux ne retombant pas; aiguillons grêles : Framboisier
- 2° Epines faisant corps avec le bois, souvent au bout d'un rameau :
  - B. globuleux rougeâtres; écorce plutôt claire : Aubépines
  - B. globuleux brun noirâtre; écorce noirâtre : Prunellier

b) Absence d'aiguillons ou d'épines :

- 1° Ecorce des troncs âgés blanche, se pelant par feuillets minces : Bouleaux
  - + Jeunes rameaux portant des verrues : B. verruqueux
  - + Jeunes rameaux pubescents : B. pubescent
- 2° Ecorce des troncs âgés crevassée :
  - B. paraissant enveloppés d'une seule écaille les recouvrant comme un capuchon :
    - o B. en massue, violacés; présence de cônes : Aulne glutineux
    - o B. aplatis contre le rameau : Saules
  - B. à écailles nombreuses, agglomérés à l'extrémité des rameaux : Chênes
- 3° Ecorce des troncs âgés lisse ou gercée :
  - B. nus sans écailles; rameaux avec nombreuses lenticelles : Bourdaine
  - B. avec écailles :
    - o B. glabres, pointus et piquants : Merisiers
    - + B. brun rouge; écorce lisse se détachant en lanières horizontales : Merisier
    - + B. beiges ou brun foncé; écorce noirâtre à odeur désagréable : Cerisier à grappes
    - o B. glabres, globuleux, à écailles vert luisant avec liseré brun : Alisier
    - o B. poilus ou feutrés, au moins au bord des écailles :
      - o B. à écailles pourpres densément velues portés sur des pédicelles allongés : Sorbier des oiseleurs
      - o B. coniques à écailles garnies au bord d'un duvet floconneux blanc : Alouchier
      - o B. vernissés, coniques,  $\pm$  visqueux : Peuplier tremble

L'ACCES DES BOIS ET FORETS AU PUBLIC

Le goût de plus en plus répandu du public pour les promenades en forêt et les mesures d'intimidation utilisées par certains propriétaires ou locataires de chasse nous font un devoir d'informer les automobilistes et les promeneurs sur leurs droits à pénétrer en forêt.

Nous avons, à leur intention, consulté le Code forestier et la jurisprudence récente en ces matières controversées.

Il est évidemment primordial de savoir que cette réglementation est légèrement différente suivant que les bois et forêts appartiennent à des particuliers ou au domaine public.

I. Circulation des véhicules

a) sur les routes nationales, provinciales ou communales traversant une forêt.

Il est à peine besoin de dire que la circulation en forêt sur des routes nationales, provinciales ou communales est soumise aux dispositions du Règlement général relatif à la Police de la circulation routière (Code de la route).

Les autorités provinciales ou communales sont seules compétentes pour prescrire des règlements complémentaires en matière de circulation sur ces voies et pour y placer les signalisations officielles.

b) sur les routes privées non interdites.

Les chemins forestiers privés dont l'accès n'est pas interdit de manière apparente, soit au moyen de barrières, soit au moyen de panneaux, doivent être considérés comme librement accessibles au public et donc assimilés aux voies publiques dans le sens du code de la route.

En effet, il résulte de la jurisprudence en la matière que l'on doit entendre par "voie publique" toute voie ouverte à la circulation publique. Le caractère public d'une voie est une question de fait.

En conséquence, la circulation y est également soumise au règlement général relatif à la police de la circulation routière.

II. Circulation des piétons

a) Domaine public.

Il s'agit des bois et forêts soumis au régime forestier, donc appartenant à l'Etat (75.245 ha), aux provinces (2.687 ha), aux communes (204.416 ha) et aux établissements publics (11.174 ha).

Toutes ces propriétés sont gérées par l'Administration des Eaux et Forêts. Elles sont accessibles au public sauf indications exceptionnelles (Ex.: réserve naturelle).

Dans ces bois et forêts, il est, en principe, interdit de sortir des chemins et des sentiers existants.

L'article 165 du Code forestier (Loi du 19 décembre 1854) dit textuellement : "Quiconque, sans motifs légitimes, sera trouvé, dans les bois et forêts, hors des routes et chemins ordinaires, ... pourra, suivant les circonstances, être condamné à une amende..." Cet énoncé laisse évidemment beaucoup de latitude à l'agent verbalisant et au juge qui sera appelé à prononcer la peine.

Il faudra prouver, par exemple, que la détermination d'une fleur n'est pas un "motif légitime" et que la "circonstance" implique la condamnation!

En pratique, cette disposition de la loi de 1854 n'est donc pas applicable aux naturalistes dans l'exercice de leurs activités.

#### b) Domaines privés.

Dans les bois et forêts appartenant à des particuliers, chacun est autorisé à circuler à pied sur les chemins et sentiers, sauf si ces bois sont clôturés ou si une indication en interdit l'accès (Arrêt Cour de Cassation du 4 février 1974).

Il est toutefois interdit de sortir des chemins et sentiers existants et de pénétrer dans les sous-bois (Art. 165, loi du 19/12/1854).

Usant de son droit de propriété, le propriétaire, quel qu'il soit, peut, sur ses chemins privés, tolérer la circulation, la supprimer ou y apporter toutes restrictions jugées utiles.

L'article 165 du Code forestier cité plus haut, s'applique à toutes les forêts en général. En cas d'infraction dans des forêts privées, les poursuites n'ont lieu que sur plainte du propriétaire.

### III. La chasse

Il faut savoir que toutes les barrières, grillages, clôtures placées en forêt ne peuvent jamais entraver la circulation et doivent permettre le passage des promeneurs sur les voies publiques.

Le droit de chasse, tant sur les propriétés publiques que privées, est exercé, contre paiement, par des particuliers. Ceux-ci peuvent, suivant des cahiers des charges, organiser des battues sur "leur" chasse.

Ces battues doivent, dans les bois publics, être annoncées à

l'Ingénieur des Eaux et Forêts du cantonnement et être clairement indiquées, 24 heures d'avance, à l'entrée des bois, avec la date précise de la battue.

Une mention permanente "Attention! Tir à balles!" n'a donc qu'un effet d'intimidation, surtout en dehors des périodes de chasse.

Sont, en effet, seules autorisées toute l'année, la chasse aux ramiers et aux lapins (qui se tirent aux plombs) et la chasse au sanglier (qui se tire à balles et en général en battues). La battue doit être annoncée comme dit ci-avant.

La loi du 28 février 1882, qui régleme la chasse, prescrit en son article 2, qu'il est interdit de chasser "après le coucher et avant le lever du soleil", sauf le lapin qu'il est permis "d'affuter une demi-heure avant le lever et une demi-heure après le coucher du soleil".

#### IV. Les feux.

Chacun connaît les dommages causés par les incendies de forêts et ce malgré la réglementation extrêmement sévère.

Le code forestier stipule en son article 167 qu'"Il est défendu d'allumer du feu dans l'intérieur des bois et forêts".

Les seules exceptions autorisées concernent les "fosses à charbon", les coupes et l'essartage.

Signalons aussi qu'en plaine, le Code rural du 7 octobre 1886 prescrit en son article 89-8° qu'il est interdit d'allumer un feu à moins de 100 mètres de la lisière d'un bois.

Par conséquent, si un promeneur veut allumer un feu, il peut le faire, mais jamais en forêt et toujours à au moins 100 mètres de la lisière de celle-ci.

#### V. La cueillette dans les bois.

En matière de cueillette dans les bois, le Code forestier ne badine pas et apporte la preuve qu'il date de 136 ans!

Voici ce que dit son article 107 : "Aucune extraction, aucun enlèvement de pierre, de sable, de minerai, terre ou gazon, tourbe, bruyères, genêts, herbages, feuilles vertes ou mortes, engrais existant sur le sol des forêts, ne pourront avoir lieu que du consentement du propriétaire".

Et la loi ajoute que si le propriétaire est une commune, il faudra l'approbation de la Députation permanente!

Ce texte reste bien entendu valable dans son esprit, mais personne n'a encore été condamné pour avoir cueilli une fleur, des myrtilles ou des champignons.

Il n'empêche que le texte existe et l'intention du législateur de protéger toutes les richesses de la forêt, apporte la preuve qu'à l'époque déjà, existait une conception écologique de la forêt.

#### VI. Promenades de nuit.

Bien qu'il ne soit pas coutumier de se promener la nuit en forêt, la circulation n'y est pas interdite.

La réglementation reste la même, que le soleil soit levé ou non.

Edmond MEURRENS

LA HETRAIE CALCICOLE (Carici-Fagetum)

1. Structure

Futaie mélangée avec le hêtre comme essence dominante. Essences accompagnatrices : le chêne sessile et même le chêne pédonculé, le tilleul à grandes feuilles, le merisier, l'érable sycomore et le frêne.

Strate arbustive : (diversement développée selon l'endroit) comportant notamment le coudrier, le charme, l'érable champêtre, le troène, la viorne mancienne et quelquefois le houx.

Strate herbacée : bien développée.

Strate muscinale : peu importante (sauf en pente nord).

2. Milieu

a) géographique et écologique

Ce type de forêt n'est plus très fréquent. On en trouve encore quelques exemplaires dans le district calcaire mosan sur les affleurements des calcaires compacts du Dévonien (Givetien, Frasnien) et du Carboniférien (Viséen, Tournaisien) en en Lorraine belge sur le Bajocien. Elle existait autrefois sur les craies du Pays de Herve et du bassin de Mons. Ses taillis de substitution sont beaucoup plus répandus.

b) pédologique

Elle occupe les sols bruns calcaires peu profonds (10-30cm) ou même très superficiels du type rendzinoïde. Ce sont des sols limono-caillouteux (lettre G de la carte pédologique) à charge calcaire (k) ou argilo-calcaire (K).  
Classe de drainage : b (sols à drainage favorable, non humides).  
Type d'humus : mull ou mull calcique.

3. Composition floristique et typologie

Cette forêt est caractérisée par :

1) la présence d'espèces calcicoles comme Ligustrum vulgare, Cornus mas, Viburnum lantana, Lonicera xylosteum, Clematis vitalba dans les ligneux et par Cephalanthera damasonium, Carex digitata, Primula veris et même parfois Polygonatum odoratum.

2) l'abondance d'espèces d'humus doux comme l'anémone, la violette des bois, le lamier jaune, etc. Deux espèces sont particulièrement fréquentes : le lierre (Hedera helix) qui tend à couvrir le sol et la mercuriale pérenne (Mercurialis perennis).

3) par endroits, le buis (Buxus sempervirens) en fait partie et peut y former un sous-bois dense.

On y distingue les types suivants :

- a) la variante à Sesleria albicans, Vincetoxicum officinale et Campanula persicifolia sur les sols superficiels des versants ensoleillés,
- b) la variante des plateaux et des versants ombragés où le frêne, le merisier et l'érable sycomore sont très fréquents ainsi que le tilleul à grandes feuilles. Le carex glauque y a son optimum. Le sol étant plus profond que dans les autres variantes et même partiellement décalcifié (pH 6 à 6,5 en surface), les calcicoles strictes y sont moins bien représentées.
- c) la variante typique, dépourvue des espèces des autres variantes, occupe des sols présentant des caractères intermédiaires par rapport aux deux autres.

#### 4. Données sylvicoles

Sur les sols profonds de la seconde variante, le hêtre peut atteindre 25 à 32 mètres. Dans la variante typique, les hauteurs sont un peu moins élevées; elles sont nettement plus faibles dans la variante à Sesleria albicans.

#### 5. Les taillis de substitution de la hêtraie calcicole

Les rares exemplaires de hêtraie calcicole qui subsistent de nos jours faisaient partie de forêts réservées (bois seigneuriaux, ecclésiastiques). Partout ailleurs, le traitement en taillis ou taillis sous futaie était de rigueur.

Comme le hêtre supporte mal les recoupes fréquentes, il a cédé la place à des essences plus adaptées à ce traitement : les chênes, le charme et le coudrier. Ainsi la forêt de substitution de la hêtraie calcicole est une chênaie à charme et primèvre officinale (Querco-Carpinetum primuletosum). Au niveau de la strate herbacée les différences floristiques induites par ce traitement sont peu sensibles : Frimula veris est plus fréquent, de même que Viola hirta, tandis que Carex digitata et Orchis mascula régressent légèrement. Par contre, dans les ligneux, les essences heliophiles sont favorisées : Clematis vitalba, Ligustrum vulgare notamment.

Le traitement en taillis a pour résultat de niveler les différences floristiques entre les diverses variantes, les rendant malaisément discernables.

Maurice DETHIOUX

PROTECTION DES HAIES EN FLEMENNE ET EN ARDENNE

Si le remembrement s'est avéré nécessaire pour améliorer les conditions d'exploitation des terres agricoles en Belgique, est-il nécessaire de le pratiquer de la même manière en Famenne et en Ardenne où l'agriculture est considérée comme défavorisée en raison de la qualité moindre des sols et nécessite de plus en plus les subventions de l'Etat?

Faut-il uniformiser ces régions avec celle de la Hesbaye et saccager des paysages base d'un tourisme croissant?

En Famenne, où les marais et les étangs sont inexistantes, ce sont les haies qui habillent les campagnes, leur donnent un aspect agréable et permettent la vie d'une faune qui leur est spécifique. Une trop grande réduction de ces haies entraîne la disparition de certaines espèces d'oiseaux déjà rares (fauvette grisette, pie-grièche...) et favorise la prolifération d'autres (étourneaux, moineaux friquets...) qui concurrencent parfois dangereusement le maintien d'espèces cavernicoles.

Les haies de chez nous peuvent être divisées en trois types :

1. Les haies d'environ 1,25m de haut, taillées une fois l'an, servent de clôtures dans les prairies.  
Elles disparaissent rapidement en raison de la main-d'oeuvre qu'elles exigent.  
Elles sont excellentes pour la reproduction des petits passereaux, surtout des fringillidés, qui y trouvent un abri sûr contre les corvidés.
2. Les grandes haies qui proviennent souvent d'anciennes haies tondues laissées à l'abandon et servent actuellement de brise-vent aux cultures et d'abri pour le bétail.  
Elles sont moins intéressantes pour la nidification des oiseaux mais elles leur fournissent une nourriture abondante, surtout pour la période hivernale (canelles, cynorrhodons, samares...)  
Elles sont d'un grand intérêt esthétique pour les paysages de la Famenne.
3. Les haies de talus et celles croissant dans les amoncellements de pierres bordant des champs cultivés. Ces haies sont souvent très larges, de plusieurs mètres, et sont formées d'un fouillis dense de plantes très diverses (ronces, framboisiers, épines noires, clématites, églantiers...) avec quelques arbres tortueux, bas branchus, qui constituent de véritables petites réserves de flore et de faune, INDISPENSABLES à certaines espèces d'animaux.  
Au moment de la floraison des aubépines, églantiers, genêts, etc., les "mixed-border" géants que forme ce type de haies sont d'un intérêt esthétique sans égal.

L'importance du rôle écologique et paysager des haies est malheureusement encore trop peu prise en considération par les Comités de remembrement, face aux impératifs de la mécanisation de l'agriculture. Il est vrai que les Commissions consultatives étant formées en principal par des cultivateurs et des propriétaires terriens qui ne recherchent que la facilité pour l'exploitation moderne des terrains, il pourrait difficilement en être autrement.

Il est TRES URGENT de protéger les haies de la Famenne et de l'Ardenne en exigeant qu'il en soit établie une étude approfondie lors de chaque remembrement, de manière à :

- supprimer les subsides prévus pour l'enlèvement (sauf dans les cas jugés indispensables),
- accorder une subvention de compensation aux exploitants agricoles qui sont appelés à devoir maintenir des haies qui sont reconnues être des entraves à leurs exploitations.

Michel DAVID

LES ALTERITES KAOLINIFERES EN ARDENNE OCCIDENTALE

par L.VOISIN

Professeur à l'Université de NANCY II

(Le problème de l'origine et du mode de formation du kaolin, une des "richesses" industrielles de notre région, préoccupe depuis longtemps les Naturalistes. A l'occasion de la journée de géologie du 11 février 1979 (voir Compte rendu des activités générales dans le RAPPORT DES ACTIVITES 1979, pp 7-13), nous avons soumis le problème à notre guide, le Professeur L.VOISIN. Il a eu l'amabilité de rédiger pour nous une synthèse de la question. Nous l'en remercions très vivement.)

Il est bien connu que le massif ardennais se trouve recouvert, de façon plus ou moins continue, d'anciennes altérites kaolinifères. En Ardenne occidentale, une partie du Plateau de Rocroi, à l'ouest de la Meuse, et, à l'est du fleuve, les Plateaux de la Haute-Lesse essentiellement, sont encore feutrés d'argiles blanches à toucher talqueux dont l'élaboration remonte à l'Ere tertiaire.

La kaolinite  $(Si_2)(Al_2)O_5(OH)_4$

C'est un minéral argileux qui résulte le plus souvent d'une néoformation en milieu continental dans certaines conditions de drainage et de température.

Au départ, le mécanisme fondamental est l'hydrolyse des silicates, c'est-à-dire la décomposition par l'eau des sels minéraux. Cette opération nécessite, pour n'être ni freinée ni bloquée, une bonne exportation des ions libérés, c'est-à-dire un drainage suffisant et l'établissement d'un milieu évolutif à faible pH (milieu acide).

Le second impératif géochimique pour que se réalise la néoformation argileuse en question est la présence conjuguée, dans les nappes permanentes des franges altérées, d'alumine et de silice en solution. L'exportation totale de la silice compromettrait le résultat.

Ces conditions ont pu, ou peuvent, être réalisées dans les secteurs du globe à climats chauds et relativement humides passés ou présents (pluviosité supérieure à 2m/année, température moyenne 20-30 degrés).

La nécessité d'un drainage suffisant implique, en outre, l'existence d'un certain relief et la possibilité de percolations dans le milieu altérable. Ces conditions étaient sans doute établies en Ardenne occidentale pendant de longs épisodes de l'Ere tertiaire.

Bien entendu, aux mécanismes d'altération météorique s'ajoutent éventuellement les mécanismes hydrothermaux ne relevant pas des conditions climatiques. Ils n'ont pas été signalés en Ardenne.

## Les zones kaolinifères du Plateau de ROCROI

### A. Dans les phyllades reviniens

La zone la plus connue se situe sous le placage sableux de SEVIGNY-LA-FORET. Les fossés de drainage, au plancher de l'exploitation principale l'ont entamée. De même, le hameau de ROUGE-VENTRE, au nord de la NEUVILLE-AUX-JOUTES, est installé sur un matelas de kaolin. La route qui monte, au nord du cimetière, vers le village, s'y encaisse.

Les argiles kaolinifères se retrouvent encore à l'ancienne briqueterie de BROGNON où elles passent, latéralement, aux altérites sableuses locales.

D'autre part, le kaolin a été révélé de façon très nette lors des travaux d'installation du bassin supérieur dans la centrale de transfert E.D.F. de REVIN, aux Marquisades de St-Nicolas. Le cryptorelief dessiné en profondeur par l'enveloppe de la roche saine, y supporte à la fois les argiles kaolinifères, une blocaille résiduelle plus ou moins désagrégée et des sables fins piégés surtout dans les secteurs de soutirage sur diaclases et sur failles.

À l'inverse, de nombreuses portions du plateau ont été débarrassées de leurs argiles tertiaires. Cela se remarque dans la région de ROCROI-GUE D'HOSSUS, dans la forêt des POTHEES, dans le secteur entre ETEIGNIERES et la Cense MEUNIER et, surtout, sur les hauteurs qui environnent la CROIX-SCAILLE.

### B. Dans le substrat devillien

Il existe de grandes cellules d'altération dans les secteurs où affleurent les roches devilliennes. Ces dernières, grès ou phyllades, sont particulièrement sensibles aux agressions chimiques. Elles peuvent encore être surmontées, dans certaines "cuvettes" topographiques, par plus de dix mètres de produits d'altération riches en kaolin. C'est le cas aux environs de SECHEVAL-RIMOGNE et à l'ouest de FUMAY (Bassin de l'ALYSE). Il faut noter qu'en Belgique, dès 1927, F.CORIN signalait des faits analogues à GRAND-HALLEUX et dans la région de FALIZE-LIGNEUVILLE, au sud du massif de STAVELOT.

## La zone des kaolinières belges : les Plateaux de la HAUTE-LESSE

Elle se situe, pour l'essentiel, sur les schistes et grès, infra-dévonien, au nord du parallèle de GEDINNE, entre les hauteurs de la CROIX-SCAILLE, à l'ouest, et celles de SERPONT-St-HUBERT, à l'est. C'est d'ailleurs aux limites du Massif du SERPONT que furent découvertes, en 1907, à CONTRANHEZ et MAITEREAU, les premiers gisements exploitables. Il se trouve qu'actuellement, c'est encore dans

cette région, au S-E de LIBIN, que subsiste la dernière grande carrière en activité.

Vers l'ouest, d'autres gisements furent utilisés : au nord de MALVOISIN, près de HAUT-FAYS, dans la région de REDU et aux Baraques de TRANSINNE... A quoi il faut ajouter, à l'est du Massif du SERPONT, les environs de FREUX.

En réalité, des restes d'argiles kaolinifères subsistent en bien d'autres endroits. Citons, sans prétendre être complet, les environs de LA ROCHE (substrat siegenien), les arkoses gedinniennes à l'ouest de WILLERZIE, les altérites recoupées en tranchées par la route à quatre voies de BOUILLON à LA ROCHE aux approches sud et nord de SAINT-HUBERT.

Plus loin, vers l'est, les travaux routiers aux environs de MARTELANGÉ ont recoupé des schistes altérés de façon identique, etc.

Il reste, cependant, que c'est aux alentours de MALVOISIN, HAUT-FAYS et LIBIN que les carrières ont révélé "une altération complète jusqu'à 10 à 20m sous la surface du sol. Le schiste est changé en une argile blanche, plastique, compacte..." (FOURMARIER P. et MICHOT J. - 1962).

Dans la masse schisteuse, les bancs gréseux ou arkosiques ont servi de drains verticaux assurant, par leur relative pénétrabilité, la progression en profondeur des eaux agressives. Les altérations sont d'ailleurs toujours plus intenses au contact de ces bancs fissurés souvent chargés de goethite, ce que souligne le contraste des couleurs.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

Les modalités et les périodes d'altération ont sans doute été les mêmes de part et d'autre de la Meuse. Des grands feutrages à kaolin qui ont pu exister, il ne reste aujourd'hui que les fonds de poches après les nettoyages superficiels intervenus au Quaternaire. Ceci explique la discontinuité des gisements.

Le décapage a été plus complet dans les zones de grande dissection : bassin de la LESSE basse et moyenne, entailles de la SEMOIS et de ses affluents, vallée de la MEUSE. Les possibilités de retrouver des traces d'altération anciennes n'existent plus, dans ces régions burinées, qu'aux endroits de pénétration très profonde de l'agression chimique : le long des mégadiaclases et des grandes failles... Au hasard des carrières, des talus ou des tranchées, sur les hauteurs ou les flancs des vallées, peuvent alors se découvrir de minces liserés d'altérite, larges de quelques centimètres, au sein desquels s'est conservé le kaolin blanchâtre.

Indications bibliographiques (sommaires)

- ASSELBERGS E., 1920 - Le kaolin en Belgique  
Ann. des Mines de Belg., T.XXI, p.1059-1067
- 1946 - L'Eodévonien de l'Ardenne  
Mém. Inst. Géol. Louvain, T.XIV
- CAILLIERE S. et HENIN S., 1963 - Minéralogie des argiles  
Masson éd. (Fr)
- DOSOGNE Ch., 1950 - Les gisements de kaolin de Brûly, de Haut-Fays et de Malvoisin  
Bull. Soc. belge de Géol. ..., T.LIX, 2,  
p. 213-225
- FABRY J., 1943 - Recherches sur les "kaolins" de l'Ardenne  
Ann. Soc. Géol. de Belg., T.66, p.150-160
- FOURMARIER P. et MICHOT J., 1962 - Un exemple de destruction du clivage schisteux à l'intervention des agents atmosphériques  
Bull. Soc. Géol. de Belg., T.85, p.385-387
- MILLOT G., 1964 - Géologie des argiles  
Masson éd. (Fr)
- VOISIN L., 1968 - Observations sur les formations superficielles aux Marquisades de St-Nicolas (Ardennes)  
Ann. Soc. Géol. du Nord, T.88, p.203-207 (Fr)

LES PRINCIPALES FORMES D'HUMUS ET CLE DE DETERMINATION

1. Principales formes d'humus

La forme d'humus est un reflet fidèle de l'ensemble des activités biologiques, elles-mêmes conditionnées par l'ensemble des facteurs écologiques. C'est pourquoi la forme d'humus constitue un très intéressant critère de classification des stations naturelles.

Suivant les conditions de saturation par l'eau, on distingue 3 ordres d'humus : les humus submergés (non envisagés ici), les humus semi-terrestres et les humus terrestres.

a) Les humus terrestres :

Le MULL : Humus de bonne qualité des forêts feuillues sur sol suffisamment riche et peu acide (aussi des bonnes terres de culture et des prairies). Disparition rapide des débris organiques apportés en surface. Humus incorporé intimement à la matière minérale, avec laquelle il forme des complexes argilo-humiques (vers de terre). Minéralisation rapide. En forêt, à la fin de l'été, il n'y a pratiquement pas de litière : très mince horizon O1 sur horizon humifère Ah.

Le MODER : Humus dû, essentiellement, à l'action de petites espèces fauniques (larves d'insectes, vers non fouisseurs). La masse de l'humus est constituée de fins débris coprogènes, plus ou moins remaniés. Plus riche en acides fulviques. Peu de complexes argilo-humiques. Les processus de décomposition-humification sont nettement ralentis et il y a formation d'horizons holorganiques : O1, Of et Oh en proportions variables; présence d'un horizon OAh.

Le MOR : Humus formé en conditions climatiques et chimiques défavorables. L'action des champignons inférieurs est très importante. Peu de produits humiques de synthèse. La décomposition est très lente et il y a accumulation importante de litière brute : dominance de l'horizon Of.

b) Les humus semi-terrestres :

L'ANMOOR : Humus formé en conditions semi-permanentes de saturation par l'eau et dû à l'activité alternée d'une microflore aérobie et anaérobie, d'une faune aquatique et terrestre. La décomposition est lente mais l'incorporation des substances fines au substrat minéral est très forte. Il n'y a pratiquement pas de litière : un peu de O1. L'anmoor est gris foncé à noir; gorgé d'eau, il présente un aspect boueux; il paraît terreux à l'état modérément humide (frais).

La FOURBE : Humus formé en conditions de saturation (sub)permanente, à partir de végétations à base de mousses, de laïches, de roseaux... La décomposition et l'humification sont

extrêmement lentes et très incomplètes. Débris et résidus s'accumulent en couches épaisses (plusieurs mètres, parfois), constamment imbibés d'eau, à structure fibreuse.

N.B.: Entre toutes ces formes, existent de nombreux intermédiaires (exemples : moder mulleux, dysmoder) et des variantes, liées à d'autres facteurs du milieu (exemples : mull calcique, anmoor calcique).

(d'après F.DELECOUR : Initiation à la Pédologie)

## 2. Définition des horizons

- Ol : horizon organique formé de débris végétaux peu ou pas fragmentés (litière).
- Of : horizon organique formé de résidus végétaux <sup>+</sup> fragmentés, <sup>+</sup> fortement transformés (blanchis, squelettisés...) et comportant moins de 70% de substances fines.
- Oh : horizon organique formé essentiellement de substances fines (humus); très foncé, gras et lisse sous les doigts.
- OAh : horizon généralement mince (1-3cm), noir, un peu rugueux sous les doigts, produisant un léger crissement lors du malaxage; la limite entre OAh et Ah n'est pas nette dans le profil.
- Ah : horizon minéral superficiel, d'aspect franchement terreux, nettement coloré par les composés de l'humus.

## 3. Clé de détermination des familles d'humus

### A. Conditions d'engorgement temporaire ou nul (humus terrestre formé en aérobiose)

- 1° Horizon organique très mince ou absent, réduit à Ol :
  - Ah brun à brun foncé, épais, non effervescent aux acides : MULL
  - Ah brun foncé à noir, épais, effervescent aux acides : MULL CALCIQUE
- 2° Horizon organique comportant Of et/ou Oh :
  - a) Oh nettement marqué, continu :
    - Of fortement développé, nettement plus important que Oh; pas de OAh : MOR
    - Of et Oh d'importance <sup>+</sup> égale; présence d'un OAh : DYSMODER
  - b) Oh mince, discontinu ou absent, mais présence d'un OAh : MODER

### B. Conditions d'engorgement permanent ou subpermanent (humus semi-terrestre formé en anaérobiose)

- 1° Horizon organique très mince, réduit à Ol; humus gris foncé à noir, massif, aspect boueux et gras au toucher à l'état humide, aspect terreux à l'état frais : ANMOOR
- 2° Horizon organique épais à structure fibreuse : TOURBES

(d'après F.DELECOUR, in G.E.O., n°6,2 - 1979)

### MODE DE VIE DES CHAMPIGNONS

L'absence de chlorophylle empêche les champignons d'exploiter directement le carbone contenu dans l'atmosphère comme le font les plantes vertes; ils sont donc obligés de se procurer des substances organiques élaborées par d'autres organismes.

Ils doivent s'adapter à l'un ou l'autre mode de vie.

I. Ils peuvent vivre en SAPROPHYTES sur des substances organiques mortes ou décomposées telles que :

- le bois pourri : espèces lignicoles (*Trametes quercina*)
- les feuilles mortes : espèces foliicoles (*Marasmius peronatus*)
- l'humus : espèces humicoles (*Lepiota rhacodes*)
- le fumier : espèces fimicoles (*Coprinus sterquilinus*)
- les excréments : espèces coprophiles (*Stropharia semiglobata*)
- les débris d'animaux : plumes, sabots, cornes (*Onygena corvina*).

N.B. Ils jouent un rôle considérable dans le cycle général de la matière : c'est grâce à eux que les cadavres animaux et végétaux sont décomposés et retournent à l'état minéral dans le sol.

II. Ils peuvent aussi vivre en PARASITES; dans ce cas, ils prélèvent les matières nutritives sur un hôte vivant. Cet hôte peut être :

- un arbre : champignons destructeurs du bois (*Fomes annosus*)
- une plante : espèces responsables de très nombreuses maladies de plantes (taches noires de l'érable dues à *Rhytisma acerinum*; déformation de l'euphorbe petit-cyprès attaquée par *Uromyces pisi*)
- un champignon : espèces mycophages (*Boletus parasiticus* sur scléroderme)
- un insecte : espèces entomophages (*Cordyceps militaris* qui parasite les chenilles, les chrysalides, les larves).

N.B. Certaines espèces saprophytes du bois (armillaire) peuvent, à l'occasion d'une blessure de l'arbre, devenir parasites et entraîner la mort de l'arbre. A partir de ce moment, elles redeviennent saprophytes.

III. Dans le cas où il y a équilibre entre les deux antagonistes (hôte et champignon), il y a SYMBIOSE. Dans cette association, chacun des deux partenaires tire un profit mutuel. Le cas le plus classique de symbiose est celui rencontré chez les lichens : (algue + champignon); l'algue fait bénéficier le champignon de sa chlorophylle, tandis que le champignon assure l'humidité nécessaire à la survie de l'algue.

Il existe parfois une association bénéfique entre des végétaux et des Basidiomycètes; le mycélium de ces champignons pénètre et entoure les racines et radicelles des plantes d'un manchon de filaments et forme ainsi des MYCORRHIZES. Les champignons vivent

alors aux dépens des plantes. De leur côté, les racines profitent des échanges de substances avec le milieu extérieur. Les champignons mycorrhiziques par excellence sont les bolets : ainsi *Boletus elegans* vit exclusivement sous les mélèzes. D'autres espèces sont moins sélectives : *Amanita muscaria* vit en symbiose avec le bouleau, le pin ou l'épicéa; les hygrophores forment des mycorhizes avec les graminées des prairies ou le noisetier.

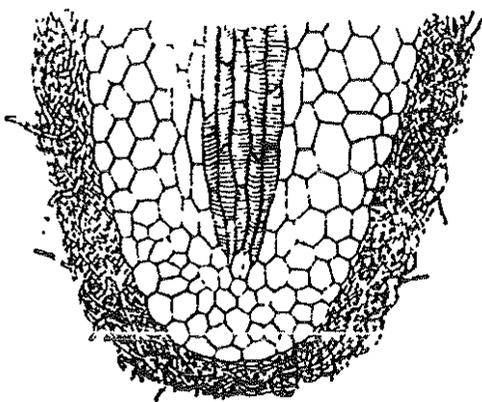
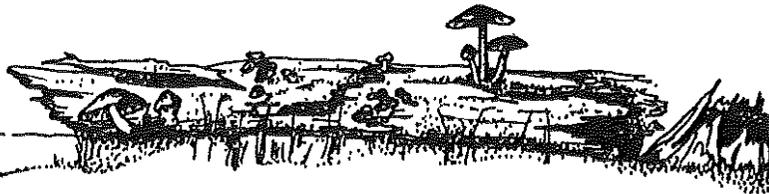
Arlette GELIN

Succession de champignons parasites et saprophytes, destructeurs d'un arbre, puis du bois

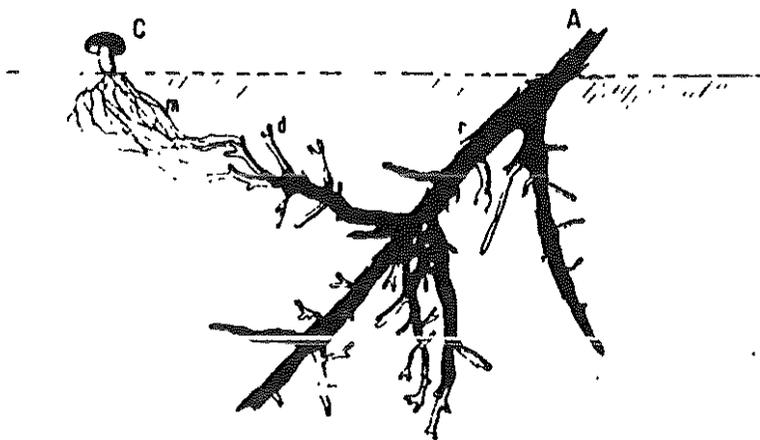
1. L'orage a brisé une branche de hêtre; un animal a provoqué une blessure au collet, 2. *Mucedula mucida*



pénètre par la plaie d'orage, progresse de haut en bas; *Clitocybe mellea* attaque l'arbre à la base; polypores et pholioties leur succèdent. 3. Le hêtre est mort: le polypore amadouvier conquiert le bois. 4. Le tronc s'effondre. Sur la souche et le bois mort, les agents destructeurs croissent et se succèdent: *Pholiotis*, *Polyporus*, *Plut* des *Calocères*, *Volvaria bombycina*, *Naucories*, *Diosaphilis*; sur le bois, réduit bientôt en sciure, *Aleuria micropus*, *Clavaires*, *Myxomycètes*, *Volvaires*.



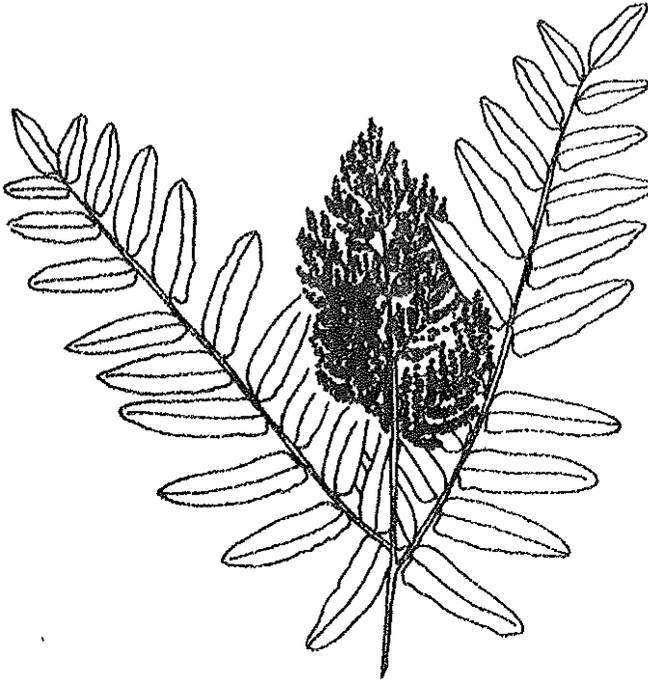
— Coupe dans l'extrémité d'une radicelle de Pin montrant le manchon de mycélium et les hyphes externes.



— Dessin schématique représentant les relations étroites entre un champignon et une racine d'arbre au cortège duquel ce champignon appartient: A, racine de pin montrant en r les radicelles et en d les formations dendroïdes de la mycorhize en contact avec le mycélium m du *Boletus granulatus* C.

OSMUNDA REGALIS

(Osmonde royale)

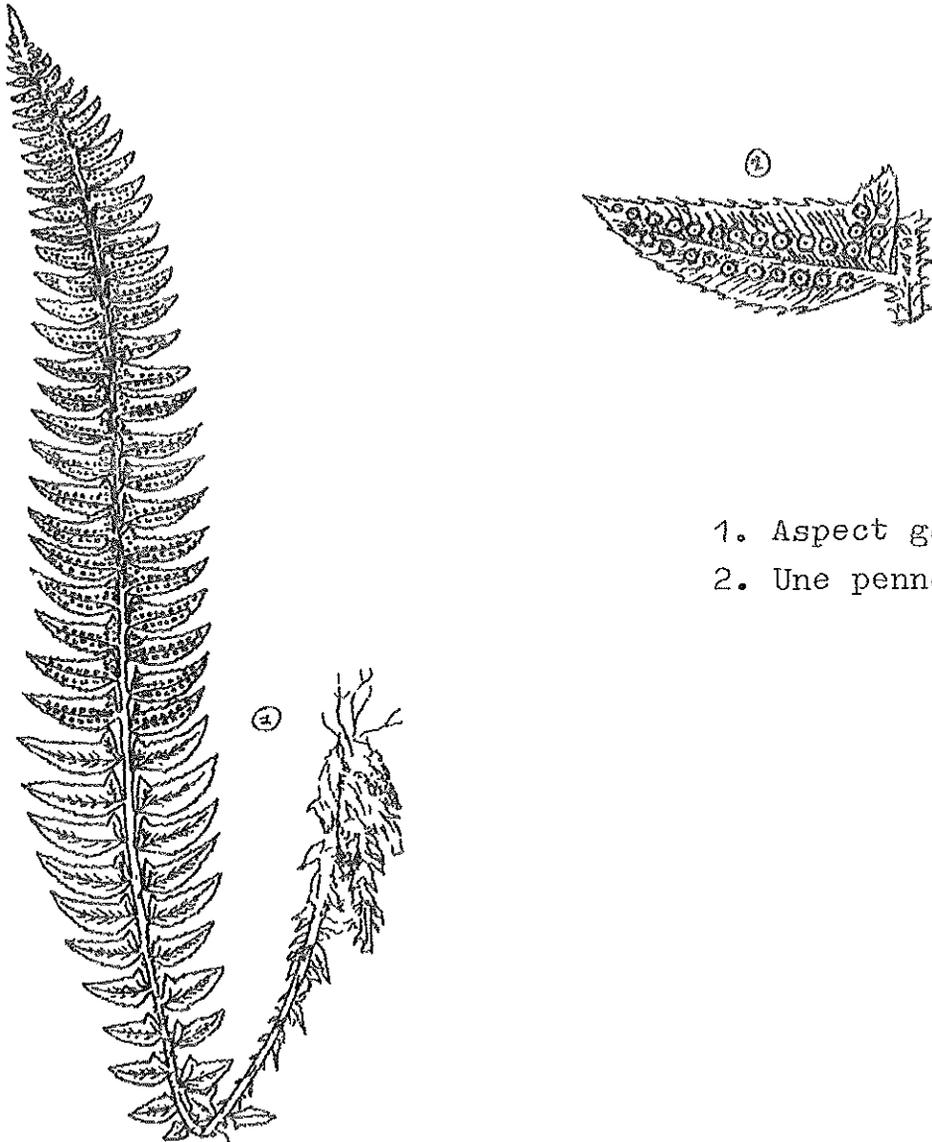


Partie de fronde

En touffes de 40 à 180 cm.  
Frondes stériles et fertiles différentes.  
Pinnules oblongues non dentées. Pas d'écaillés sur le  
pétiole.  
Sporanges non réunis en sores, sur foliole spéciale.  
Pas d'indusie.  
Marais et bois tourbeux. RR

POLYSTICHUM LONCHITIS

(Polystic lonchite)



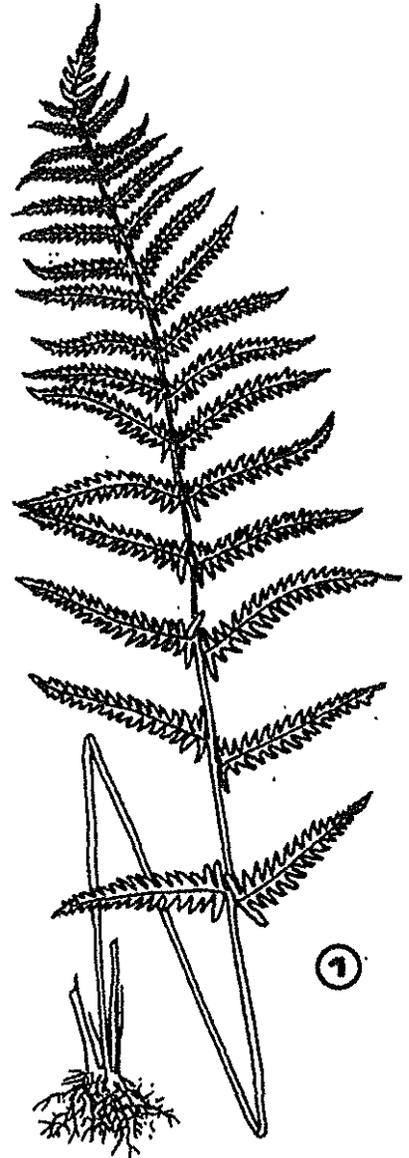
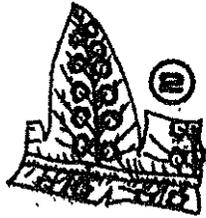
1. Aspect général (x 1/3)
2. Une penne (x 3)

En touffes de 15 à 60 cm.  
Frondes simplement pennées, raides et coriaces.  
Pennes avec petit pétiole, plus étroites vers le bas.  
Sores ronds. Indusie peltée.  
Rochers en sous-bois. RR

THELYPTERIS PALUSTRIS

(Thelypteris des marais)

1. Aspect général (X 1/3)
2. Lobe fertile (X 4)



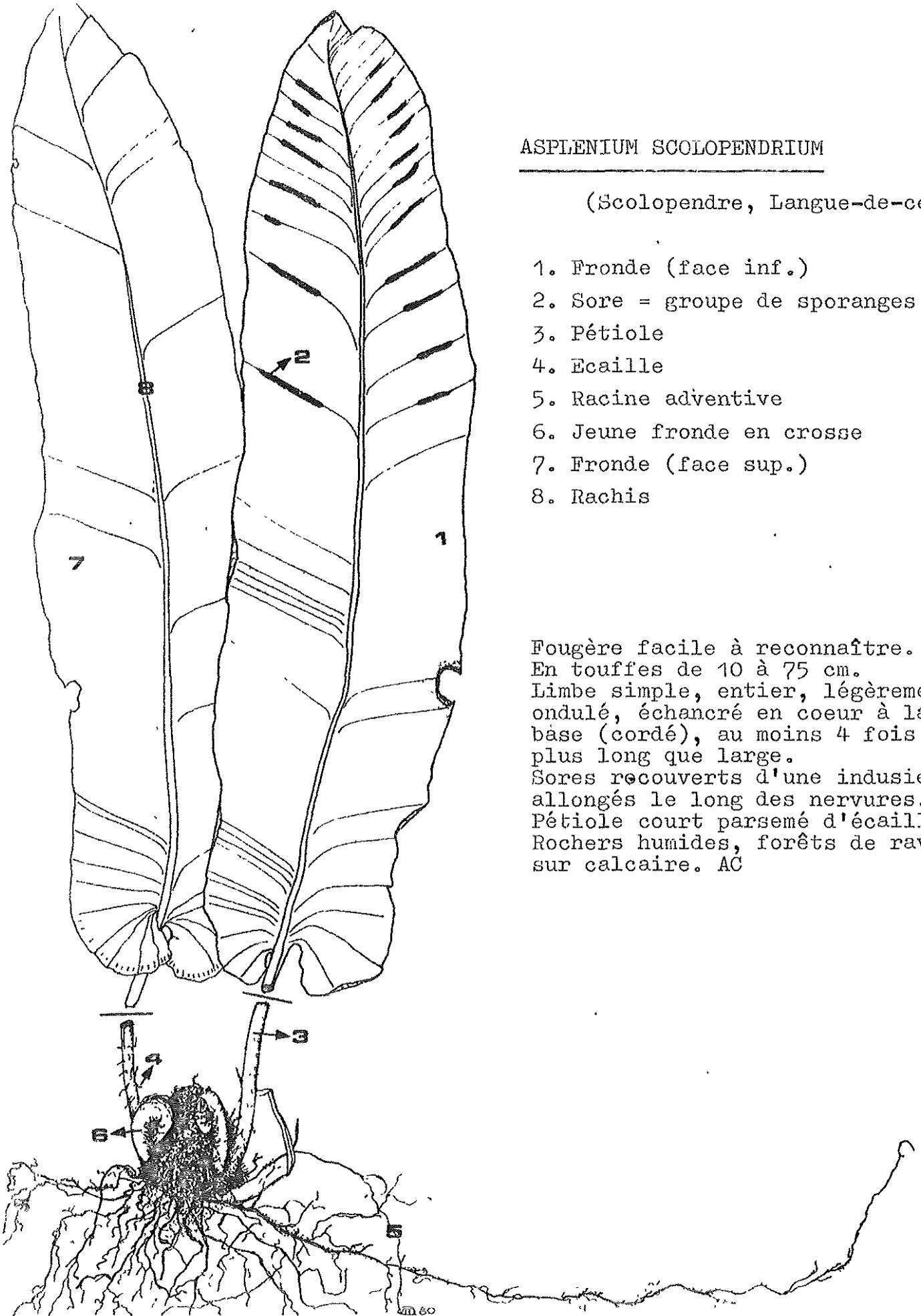
Feuilles isolées sur un rhizome, de 20 à 100cm.  
Limbe non cunéé à la base, c'est-à-dire que les divisions primaires ne sont pas plus courtes que les médianes.  
Pétiole sans écailles, presque aussi long que le limbe.  
Sores ronds sur deux rangs parallèles à mi-distance entre nervure médiane et marge. Indusie tombant très tôt.  
Marais tourbeux. RR

ASPLENIUM SCOLOPENDRIUM

(Scolopendre, Langue-de-cerf)

1. Fronde (face inf.)
2. Sore = groupe de sporanges
3. Pétiole
4. Ecaille
5. Racine adventive
6. Jeune fronde en crosse
7. Fronde (face sup.)
8. Rachis

Fougère facile à reconnaître.  
En touffes de 10 à 75 cm.  
Limbe simple, entier, légèrement ondulé, échancré en coeur à la base (cordé), au moins 4 fois plus long que large.  
Sores recouverts d'une indusie, allongés le long des nervures.  
Pétiole court parsemé d'écailles.  
Rochers humides, forêts de ravin, sur calcaire. AC

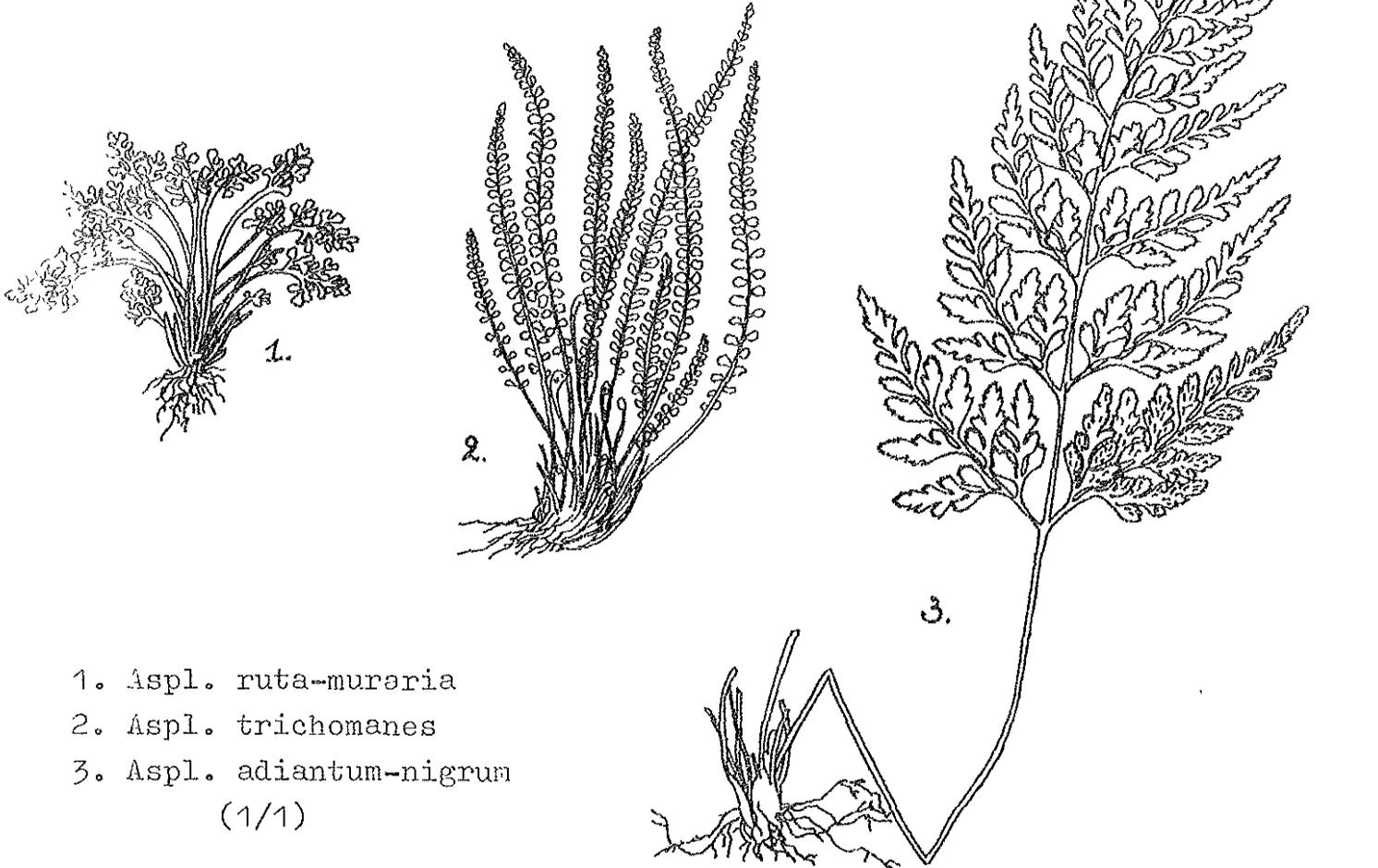


ASPLENIUM RUTA-MURARIA (Rue-de-muraille)

ASPLENIUM TRICHOMANES (Capillaire)

ASPLENIUM ADIANTUM-NIGRUM

(Doradille noire)



1. Aspl. ruta-muraria

2. Aspl. trichomanes

3. Aspl. adiantum-nigrum

(1/1)

ASPLENIUM RUTA-MURARIA : En touffes de 5 à 20cm

Limbe triangulaire ovale finement découpé. Pétiole vert sans écailles. Sores allongés le long d'une nervure.

Murs et rochers. C

ASPLENIUM TRICHOMANES : En touffes de 8 à 45cm

Divisions du limbe ovales de chaque côté du pétiole noir luisant, sans écailles ni ailes. Sores allongés, industrie latérale.

Rochers et murs. AC

ASPLENIUM ADIANTUM NIGRUM : En touffes de 10 à 45cm

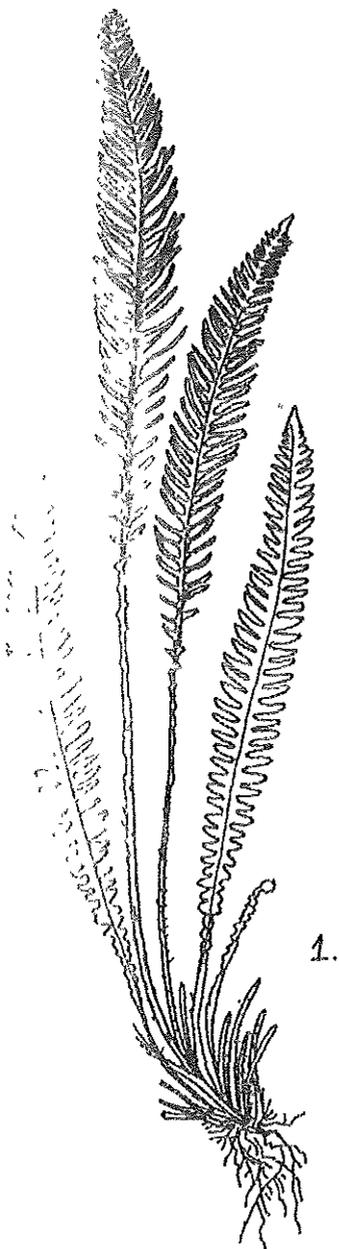
Fronde à lobes nombreux; pétiole luisant au moins aussi long que le limbe; pas d'écailles.

Rochers siliceux, à l'ombre. RR

BLECHNUM SPICANT (Fougère pectinée)

CETERACH OFFICINARUM

(Capillaire dorée)



1. Blechnum spicant (x 1/3)

2. Ceterach officinarum (1/1)

BLECHNUM SPICANT : En touffes de 8 à 70cm

Frondes fertiles et stériles différenciées : fertiles au centre, stériles persistantes l'hiver. Frondes pennées, les fertiles portant d'étroites languettes couvertes de sores.

Forêts humides, sols acides. AR

CETERACH OFFICINARUM : En petites touffes vivaces de 8 à 25cm

Frondes étroites divisées en lobes alternes, couvertes en dessous d'écailles brillantes roussâtres. Lobes diminuant peu à peu vers le bas. Pétiole court écailleux.

Sores allongés le long d'une nervure; pas d'indusie.

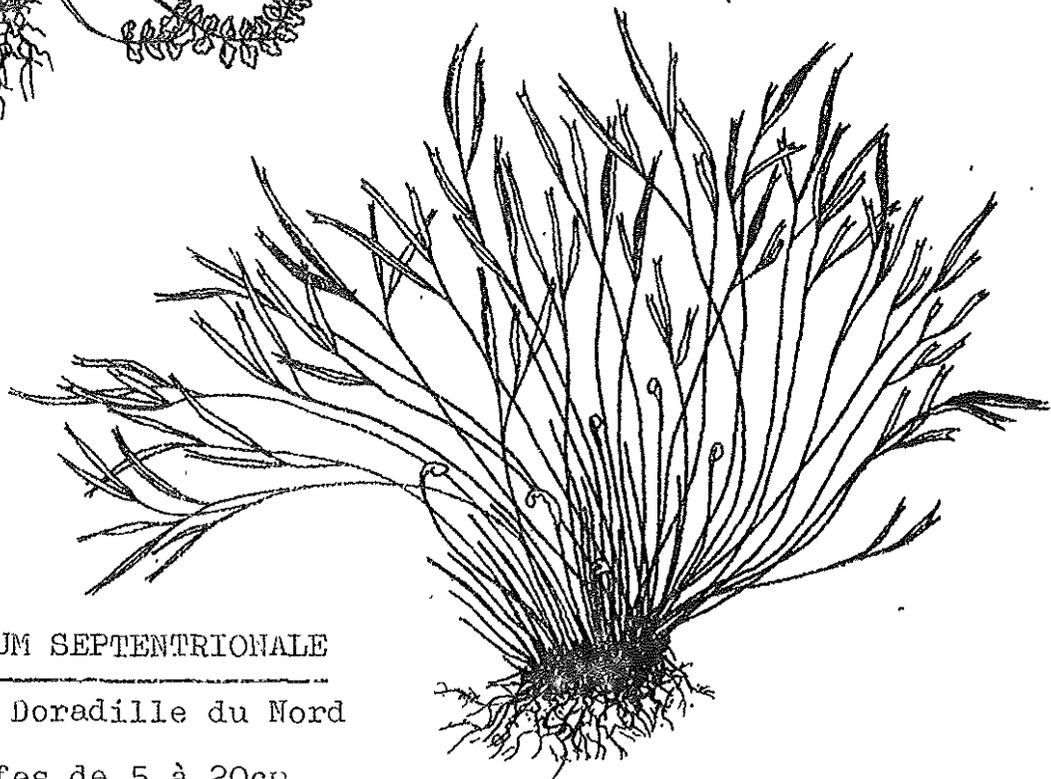
Surs murs et rochers calcaires. R

ASPLENIUM VIRIDE

Doradille verte



En touffes de 6 à 20cm.  
Divisions du limbe arrondies; sur  
deux rangs parallèles.  
Pétiole vert, court, avec une aile  
très étroite. Pas d'écailles.  
Sores allongés sur deux rangs -  
indusie latérale.  
Rochers humides. RR



ASPLENIUM SEPTENTRIONALE

Doradille du Nord

En touffes de 5 à 20cm.  
Limbe divisé, fourchu en 2 à 5 segments. Feuilles très étroites.  
Pétiole deux fois plus long que le limbe. Pas d'écailles.  
Deux à trois lobes étroits, pointus en haut et en bas.  
Sores allongés, indusie.  
Rochers et murs siliceux bien exposés à la lumière. R

DRYOPTERIS CRISTATA

Dryoptéris à crête



En touffes de 40 à 100cm.

Limbe oblong.

Feuilles stériles nombreuses à l'extérieur de la touffe.

Feuilles fertiles au centre, plus grandes.

Pétiole assez mince, mesurant au moins la moitié du limbe.

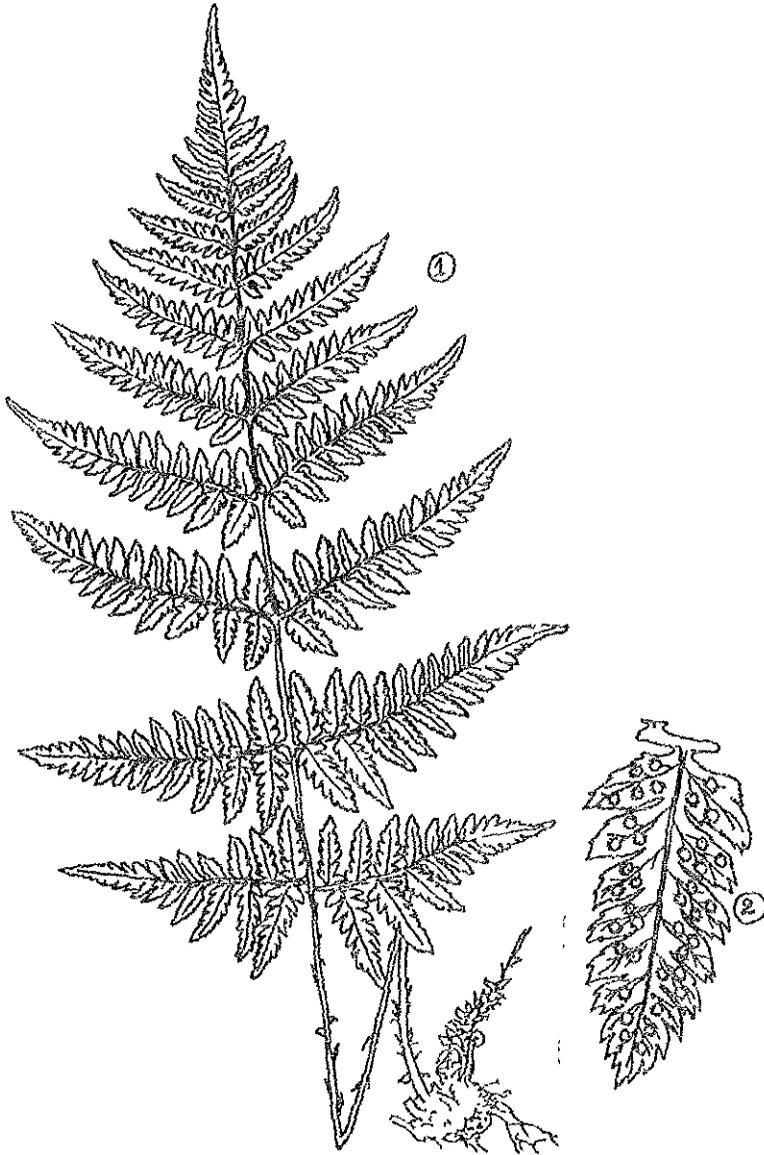
Les pennes semblent vouloir s'enrouler autour de l'axe de la fronde.

Ecailles brun clair, sores ronds à indusies réniformes (comme tous les Dryopteris).

Marécages boisés, substrat tourbeux. RR

DRYOPTERIS CARTHUSIANA

(Fougère des Chartreux)



1. Aspect général  
(x 1/3)
2. Penne (x 2)

Fougère vivace de 20 à 90cm.

Pétiole à larges écailles entièrement roussâtres.

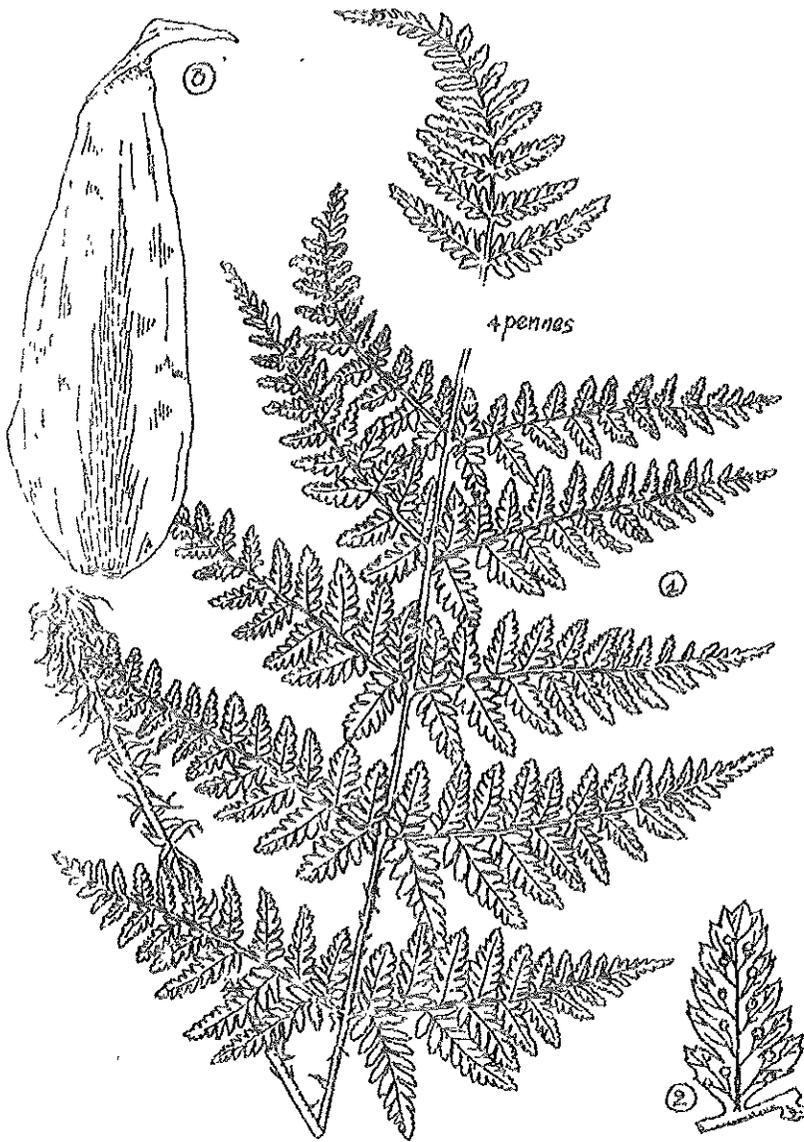
Limbe lancéolé, oblong, en pointe au sommet.

Comme tous les dryopteris : sors ronds, indusies réniformes.

Forêts fraîches à humides - Sols siliceux - AC.

DRYOPTERIS DILATATA

(Dryoptéris dilaté)

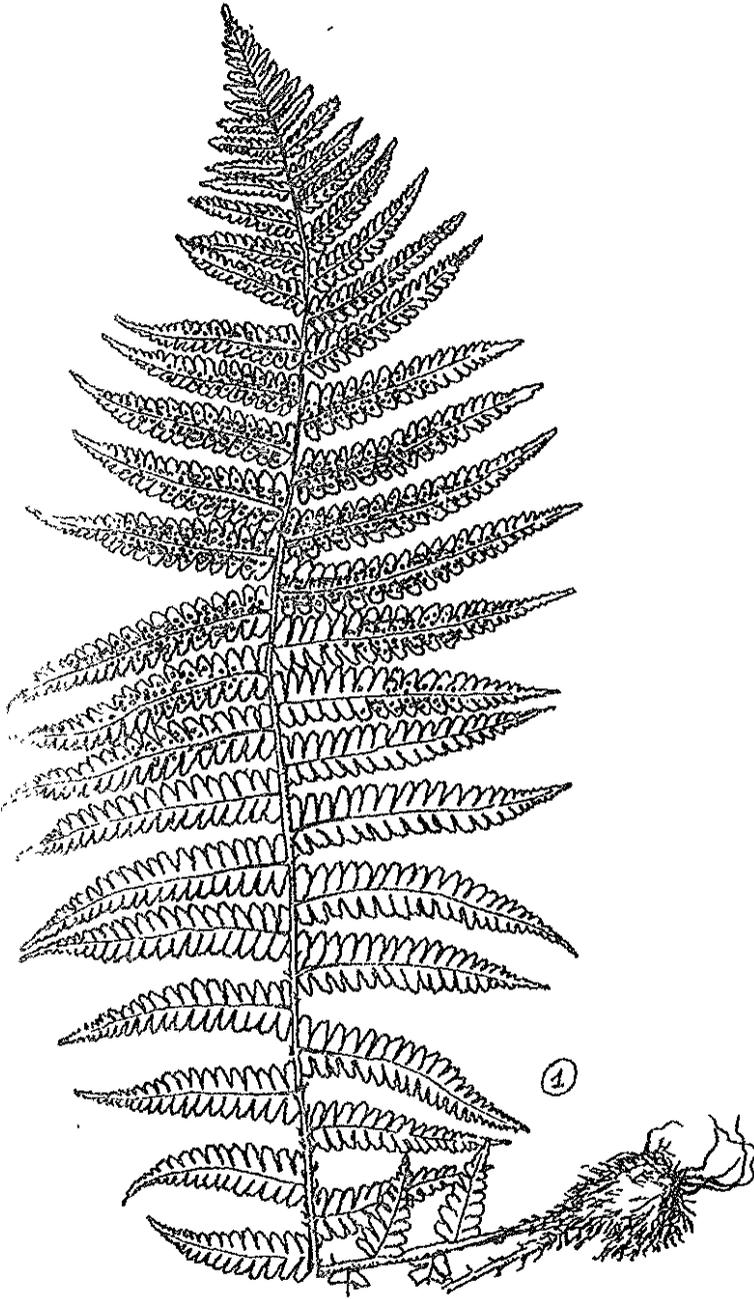


1. Aspect général  
(x 1/3)
2. Une penne (x 2)
3. Ecaille (x 8)

En touffes assez lâches, de 30 à 150cm.  
Limbe large, plus grande largeur vers le bas, plus ou moins glanduleux sur la face inférieure.  
Pétiole grêle, canaliculé, écailles noires au centre et rousses sur les bords.  
Sores ronds, indusies réniformes.  
Bois humides - AC.

DRYOPTERIS FILIX-MAS

(Fougère mâle)



1. Aspect général (x 1/2)
2. Pinnule (x 3)

Fougère en touffes de 20 à 160 cm.  
Limbe à contour général oblong, atténué à la base.  
Divisions de 2<sup>e</sup> ordre arrondies au sommet et denticulées sur le pourtour.

(Fig. 2)

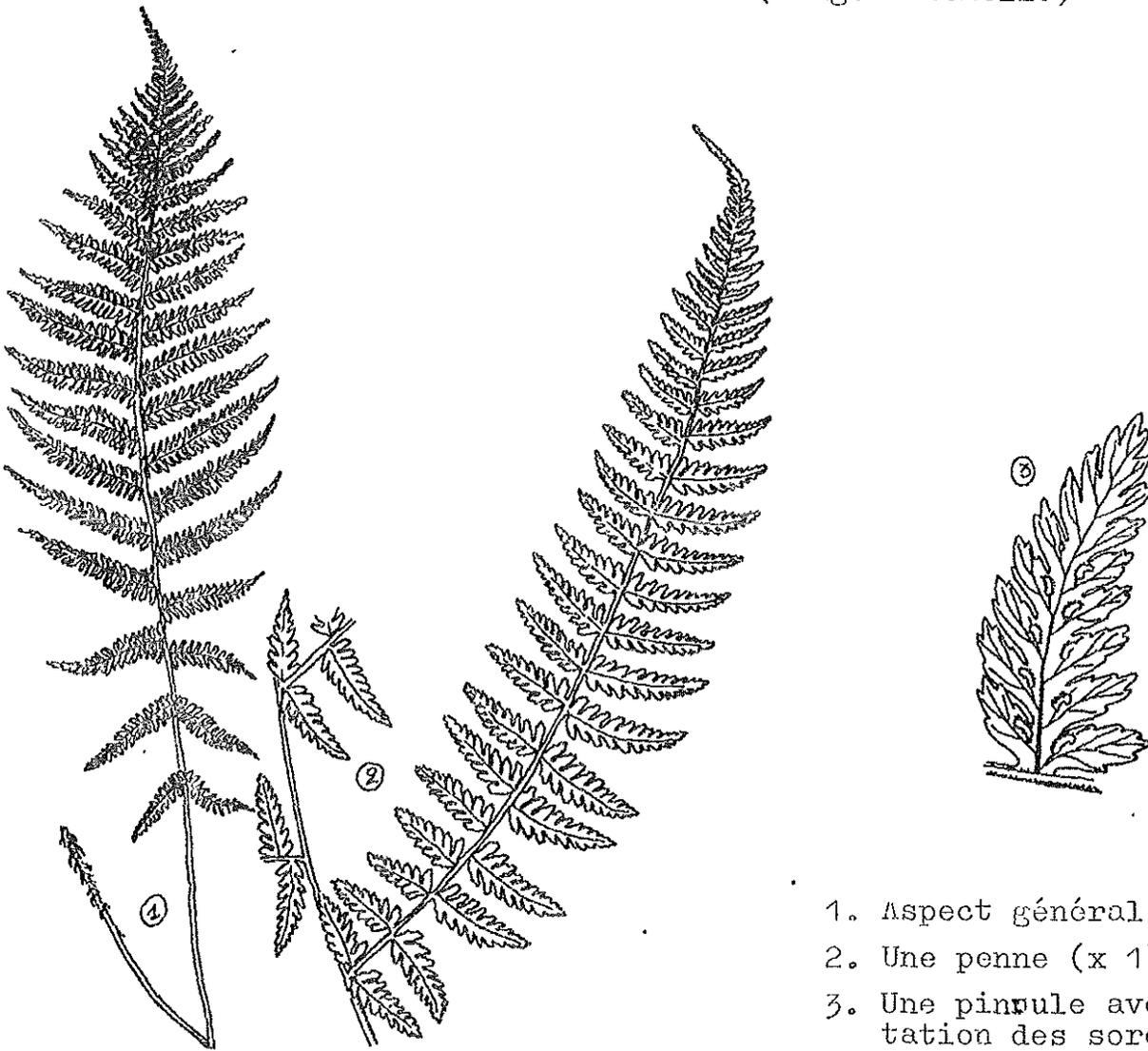
Pennes ne se chevauchant pas.

Pétiole plus court que le limbe; nombreuses écailles rousses.  
Sores ronds avec indusie réniforme en deux rangs proches de la nervure médiane des pinnules.

Sols riches en humus, en sous-bois. Assez courante.

ATHYRIUM FILIX-FEMINA

-(Fougère femelle)



1. Aspect général (x 1/6)
2. Une penne (x 1)
3. Une pinnule avec implan-  
tation des sores (x 3)

Fougère poussant en touffes de 10 à 150 cm.  
Limbe oblong très long et très découpé, atténué aux deux extré-  
mités.  
Pétiole avec peu d'écaillés se terminant par une sorte de cuiller  
à la base.  
Sores allongés avec indusie.  
Sous-bois ombrageux, humides - Courante.

CURRANIA DRYOPTERIS

(Polypode du chêne)



1. aspect général (x 2/3)
2. Une pinnule (x 3)

Frondes isolées sur rhizome, de 10 à 45cm.

Pourtour général triangulaire -- limbe à 3 segments à peu près égaux.  
Pétiole glabre dans sa partie supérieure, ne dépassant pas 1mm de diamètre.

Sores ronds marginaux le long des bords extérieurs des pennes, pas d'indusie.

Sous hêtraie ardennaise. AR.

Ne pas confondre avec CURRANIA ROBERTIANA (Polypode du calcaire).

Chaque segment inférieur plus petit que le supérieur.

Rachis et face inf. du limbe avec poils glanduleux jaunâtres.

Pétiole robuste de 2,5mm de diamètre.

Fentes de rochers calcaires. RR.

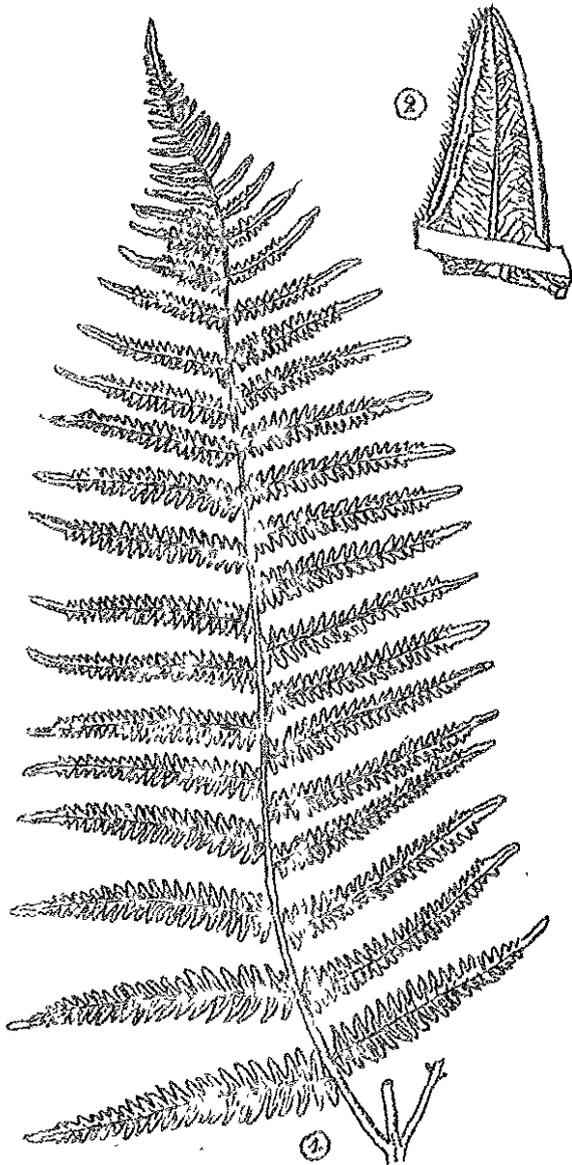
CYSTOPTERIS FRAGILIS



1. Aspect général (x 2/3)

2. Une pinnule (x 3)

Petite fougère en touffes de 10 à 40cm.  
Pétiole un peu plus court que le limbe. Ecaillés.  
Limbe oblong, mince, vert clair.  
Divisions du limbe assez courtes, avec pétiole court.  
Plante jeune à odeur d'amandes amères (acide cyanhydrique).  
Bois frais, fentes des rochers. AC.



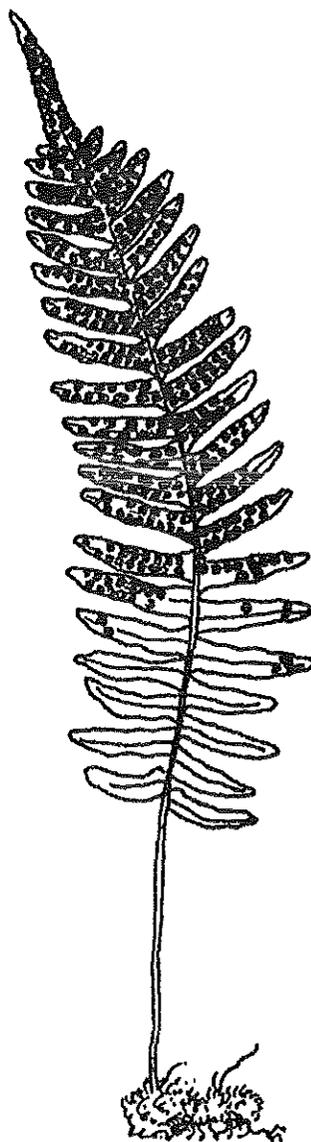
PTERIDIUM AQUILINUM (1)  
Fougère-aigle

1. Aspect général.
2. Lobe fertile
3. Coupe du rhizome

Isolé sur rhizome. Taille de 20 à 200 cm. Limbe plusieurs fois divisé. Pétiole très long, non dilaté à la base. Pas d'écaillés sur le pétiole qui est anguleux. Sores marginaux linéaires au dos des frondes. Pas d'indusie. En coupant le rhizome en oblique on voit apparaître un aigle à deux têtes (3).  
Landes, bois, clairières, sur sol siliceux. Très courant.

(1) En complément au compte rendu d'Edmond MEURRENS sur la "Journée des fougères" (voir Rapport 1979, p. 103), nous commençons la publication de fiches signalétiques des principales espèces de fougères. Les dessins sont réalisés d'après les originaux dus à la plume de D. GODET de Mauroy qui illustrent l'ouvrage de Mme TARDIEU-BLOT sur les Ptéridophytes, avec l'aimable autorisation de l'auteur.

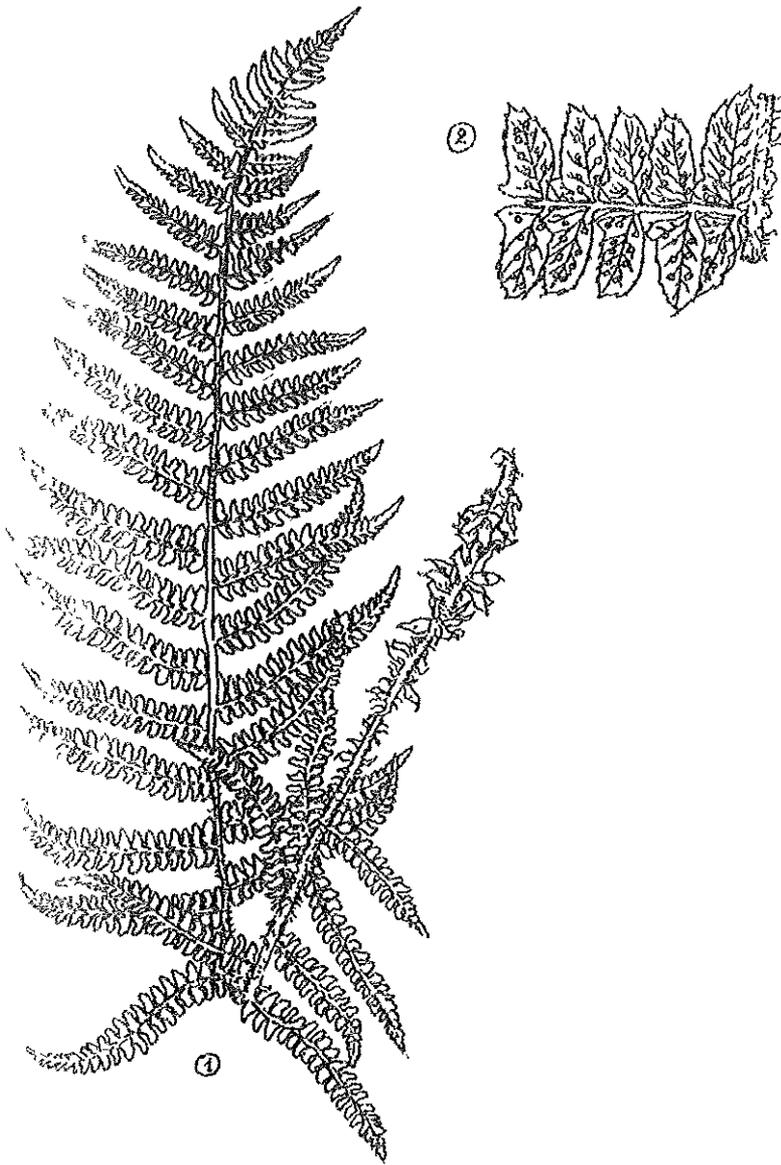
POLYPODIUM VULGARE  
Polypode vulgaire



Isolé sur un rhizome. Taille de 8 à 50 cm.  
Limbe oblong-lancéolé, persiste en hiver.  
Fronde divisée en segments arrondis, alternes et confluent à la base. Pétiole assez court. Sores ronds insérés sur deux rangs parallèles au dos de chaque lobe. Pas d'indusie.  
Rochers, forêts, murs. Assez courant.  
Poly = nombreux; pode = pied.

POLYSTICUM SETIFERUM

(Polystic à soies)



1. Aspect général (x 1/3)
2. Base d'une penna (x 3)

En touffes de 20 à 100cm.

Fronde non coriace, peu rétrécie à la base.

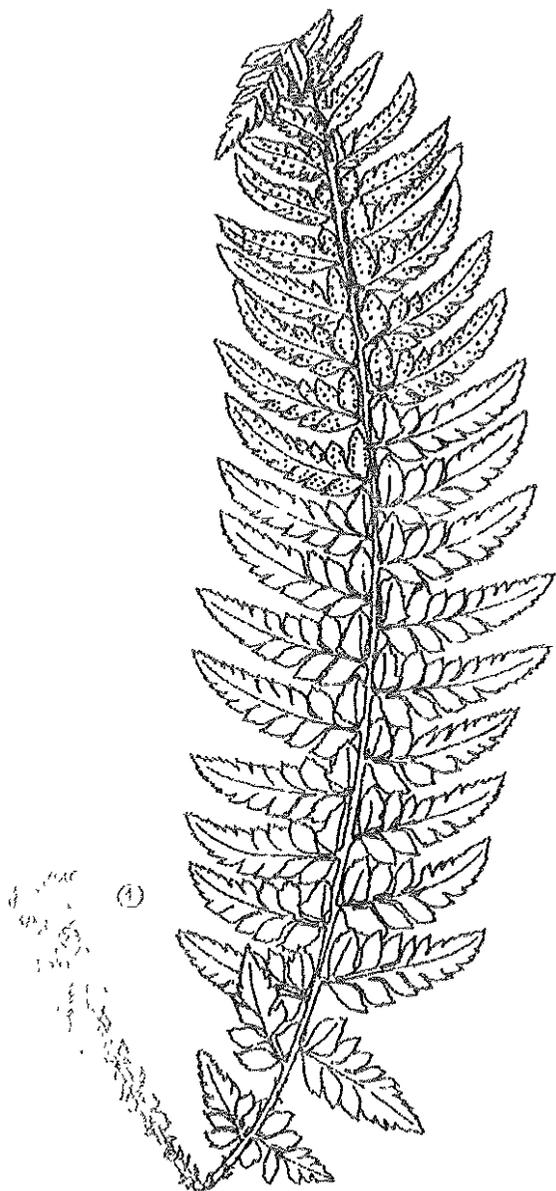
Les divisions de 2e ordre insérées perpendiculairement sur le rachis.

Chaque pinnule a une épine au sommet et un éperon à la base.

Bois frais ombragés. Sur sols pauvres en calcaire. RR

POLYSTICUM ACULEATUM

(Polystic à aiguillons)



1. aspect général (x 2/3)

2. Base d'une penne (x 1,5)

En touffes de 20 à 100cm.

Frondes luisantes en-dessous, persistant l'hiver.

Pétiole court à écailles rousses.

Divisions principales vers le haut, en forme de faux, diminuant à la base et au sommet.

Premières dents de chaque penne plus grandes vers le haut.

Divisions de 2e ordre insérées obliquement sur le rachis.

Sores ronds. Indusie peltée.

Forêts de ravin. R

OREOPTERIS LIMBOSPERMA

Fougère des montagnes

En touffes de 20-100cm.

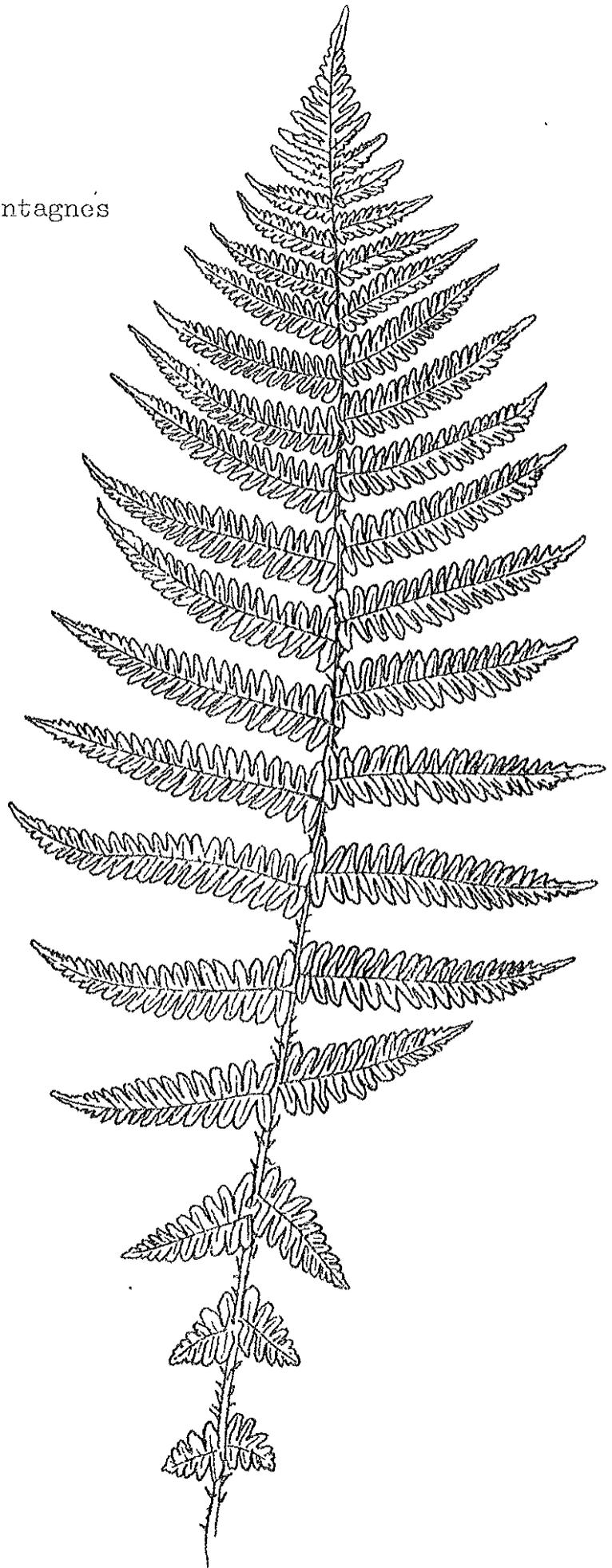
Limbe cunéé à la base. Les divisions primaires étant de + en + petites vers le bas.

Pétiole court. Ecailles.

Sores ronds avec indusie réniforme, près de la marge des divisions ultimes.

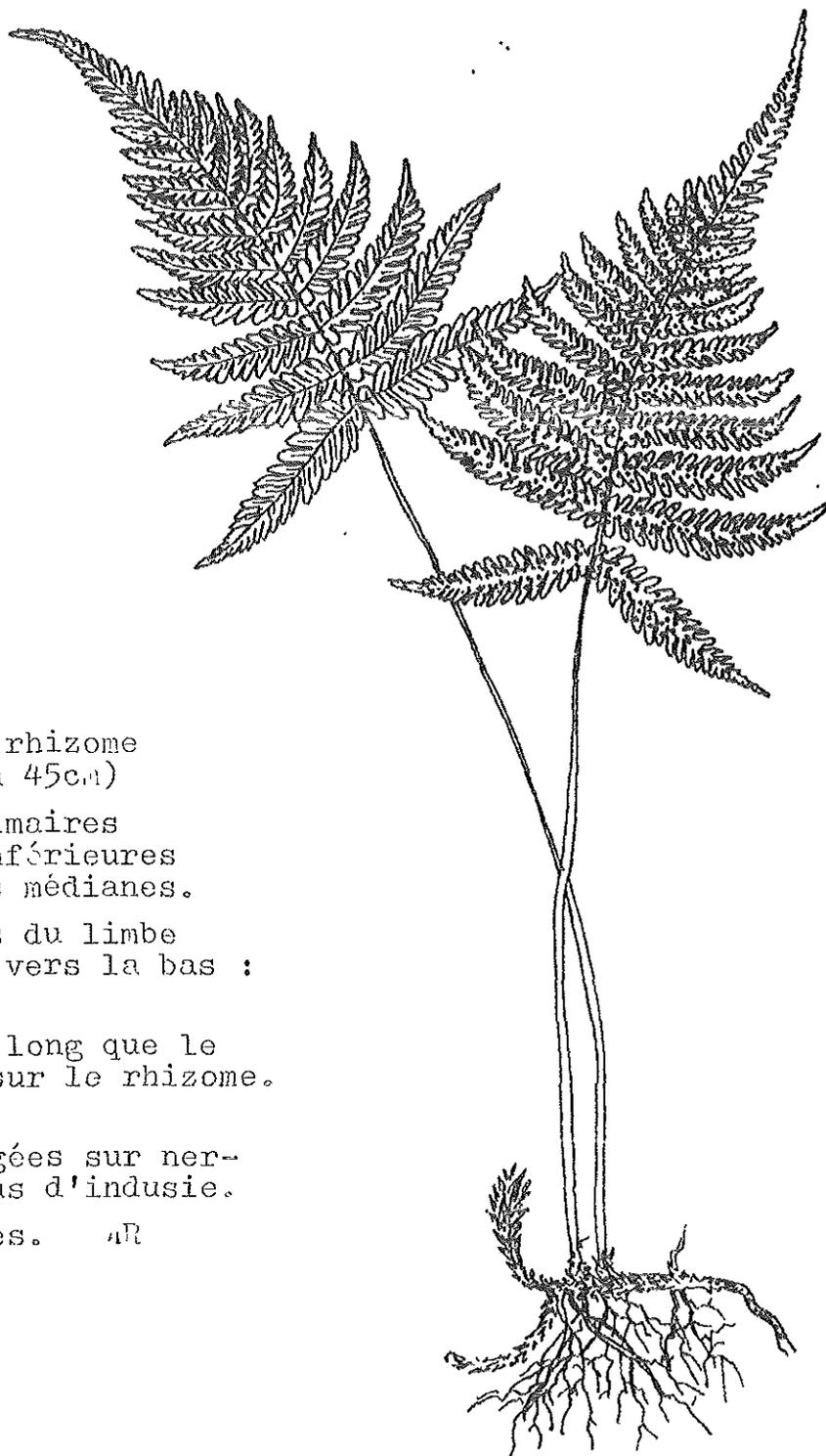
Très petites glandes odorantes jaune doré sur le pétiole (voir à la loupe).

Bois humides. AR



PHEGOPTERIS POLYPODIOIDES

Polypode du hêtre  
(de phegos = hêtre, polypode = nombreux pieds)



Feuilles isolées sur rhizome  
(10 à 45cm)

Limbe à divisions primaires  
pennatilobées, les inférieures  
aussi longues que les médianes.

Divisions inférieures du limbe  
généralement arquées vers la bas :  
"MOUSTACHE".

Pétiole égal ou plus long que le  
limbe, non articulé sur le rhizome.  
Un peu écailleux.

Sores ronds en 2 rangées sur ner-  
vures secondaires, pas d'indusie.

Bois ombragés, humides. 4R

Chanly, le 27 décembre 1980.

LISTE DES MEMBRES EFFECTIFS DE L'A.S.B.L.  
 "LES NATURALISTES DE LA HAÛTE-LESSE" à CHANLY

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>ADRESSE</u>	
AUBRY	Jean-Marie	r. de la Bienfaisance, 86	6040 JUMET
AUBRY	Stacha	idem	
BELLOT	Patrick	r. du Village, 40	5394 MONT-GAUTHIER
BOSSART	Eric	r. de l'Eglise, 119	6801 ORGEO
COGNIAUX	Michel	r. Grande-Fontaine, 46	6911 VILLANCE
COLLET	Francis	av. de Fort-Mahon, 209	6920 WELLIN
COMMERCE	Denise	av. du Castel, 70	1200 BRUXELLES
COMMERCE	Raoul	idem	
DAVID	Elise	r. de Lesterny, 22a	6940 FORRIERES
DAVID	Michel	idem	
DELACROIX	Marcelle	r. du Long-Chêne, 12	1970 WEZEMBEEK- OPPEM
DELVAUX de	FENFFE Marie-Chr.	av. des 4 Bonniers, 8	1348 LOUVAIN-la-N
DELVAUX de	FENFFE Michel	idem	
DEMOULIN	Denise	r. du Château, 11	DEULIN 5452 FRONVILLE
DEMOULIN	Philippe	idem	
DETHIOUX	Marie	r. du Coquelet, 125	5000 NAMUR
DETHIOUX	Maurice	idem	
DUPUIS	Jacques	r. St-Urbain, 122h	6934 TELLIN
EVRARD	Ghislaine	quai de la Boverie, 96	4020 LIEGE
EVRARD	Louise	au Tilleul, 113	6921 CHANLY
EVRARD	Marie	idem	
EVRARD	Maurice	idem	
FIERENS	Marie-Mad.	r. Louis Mascré, 23	1070 BRUXELLES
FIERLAFYN	Etienne	r. du Long-Chêne, 12	1970 WEZEMBEEK- OPPEM
FROGNEUX	René	r. Maurice Raskin, 22	1070 BRUXELLES
GELIN	Arlette	ch. de Charleroi, 115	1060 BRUXELLES
GELIN	Paul	idem	
GOHIMONT	Albert	r. Devant l'Etang, 10	4890 MALMEDY
GOHIMONT	Anne-Marie	idem	
HENRICOT	Colette	av. Louise, 449	1050 BRUXELLES
JACOBS	Henri	Grande ruelle, 43	6924 LOMPRESZ
LAMBEAU	André	Clos du Vieux Moulin, 18	1410 WATERLOO
LEBRUN	Jean-Claude		6911 VILLANCE
LIMBOURG	Francine	Al'roue, 75	6921 CHANLY
LIMBOURG	Pierre	idem	
LOISEAU	Paul	Scotton, 199A	6888 HAUT-FAYS
LONCHAY	René	r. du Château, 12	6993 RENDEUX

MANNAERT	Marine	r. de l'Europe, 25	5850 LA BRUYERE-BOVESSE
MANNAERT	Pierre	idem	
MELIGNON	Louis	r. du Berger, 17	5430 ROCHEFORT
MELIGNON	Nelly	idem	
MENU	Anne-Marie	La Culée, 93	5436 RESTEIGNE
MEUNIER	Christiane	av. d'Azebois, 101	6200 GOSSELIES
MEURRENS	Daisy	Trandeux, 12	5394 MONT-GAUTHIER
MEURRENS	Edmond	idem	
MONNEAUX	Annick	r. J-B.Vandercammen, 28	1160 BRUXELLES
MONNEAUX	Jean-Claude	idem	
MORMONT	Daniel	Vecpré, 1	6986 HALLEUX
OVERAL	Bernard	Grumelange, 29	6630 MARTELANGE
PETITJEAN	Omer	Curé de et à	6854 JEHONVILLE
PIERLOT	Jean	r. Surhuy, 53	5340 GESVES
RENERS	Louise	r. de Plainevaux, 99	4208 BONCELLES
ROUSSEL	Anna	r. du Centre, 47	5272 STREE
ROUSSEL	Georges	idem	
SENGIER	Lucie	sentier de Mariencourt, 3	5180 GODINNE
TYTECA	Brigitte	ch. de Bruxelles, 144	1300 WAVRE
TYTECA	Daniel	idem	
VANDERVELDEN	Jean-Marie	av. de l'Amarante, 37	1020 BRUXELLES
VAES	Helène	av. des Courses, 24	1050 BRUXELLES
van ITERSON	Albert(Père)	Abbaye de St-Remy	5430 ROCHEFORT
WEIS	Jean	r. du Tombois, 1	6921 CHANLY

Chanly, le 31 décembre 1980.

LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE  
LISTE DES MEMBRES ADHERENTS

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>ADRESSE</u>	
ANTOINE	Marie-Madeleine	Grand-rue, 73	6911 VILLANCE
ARNOULD	Albert	r. du Hableau, 32	5430 ROCHEFORT
BAUSIER	Colotte	ch. de Tirlemont, 9	5906 St-JEAN-GEEST
BELGES	Benoît	r. de Hirwart, 63	6903 SMUID
BOIS d'ENGHIEU	Pierre	r. de l'Air Pur, 6	5430 ROCHEFORT
CIGLIA	Ginette	Le Blancheau, 21	6603 RECOGNE
CIGLIA	Tino	idem	
COGNIAUX	Caroline	r. Grande-Fontaine, 46	6911 VILLANCE
COLLIN	Georgette	av. Maréchal Ney, 34	1180 BRUXELLES
CORBEEL	Philippe	Leuvenstraat, 127	1800 VILVORDE
CORBEEL	Sophie	idem	
CORNET	Dominique	r. les Golettes, 12B	5201 TIHANGE
COURTOIS	Paule	r. de Libin, 31	6903 SMUID
CROISIER	José	r. de la Cité, 11	6600 LIBRAMONT
CROISIER	Violette	idem	
DELAUNOY	Clovis	Château du Bestin	6934 TELLIN
DELHASSE	Berthe	r. Pierre-St-Hubert, 17	5400 MARCHE
DELHASSE	Roger	idem	
DEMANET	Gérard	r. de Maissin, 33	6850 PALISEUL
de MAUBEUGE	Richard	r. du Moulin, 67A	5434 LESIVE
de MAUBEUGE	(Mme)	idem	
DEMBLON	Baudouin	r. du Fond des Vaux, 70	6920 WELLIN
DEMBLON	Henri	r. du Tribois, 71	6920 WELLIN
DESTERKE	André	Grand-Rue, 54	5394 MONT-GAUTHIER
DETHIOUX	Eric	r. du Coquelet, 125	5000 NAMUR
DETHIOUX	Fabienne	idem	
DETHIOUX	Sabine	idem	
DUBOIS	Geneviève	r. Paul Dubois, 73	6910 LIBIN
DUMORTIER	Roger	Bissegemstraat, 25	8510 MARKE
DUMORTIER	(Mme)	idem	
DOUXCHAMPS	Marie-Claire	av. Slegers, 3	1200 BRUXELLES
DUBOIS	Pierre	r. de Behogne, 12	5430 ROCHEFORT
FACON	Jean-Pierre	La Boverio, 5	6921 CHANLY
FILAINÉ	Marguerite	ch. Saint-Pierre, 87	1040 BRUXELLES
FROGNEUX	Suzanne	r. Maurice Raskin, 22	1070 BRUXELLES
GELIN	Pascale	ch. de Charleroi, 115	1060 BRUXELLES
GELIN	Pierre	idem	
GELIN	Véronique	idem	
GILLAIN	André	r. F.Desmedt, 12	1150 BRUXELLES
GROLLINGER	Yvan	r. de Ciney, 73	5430 ROCHEFORT
HARSIN	Marie-Louise	r. de la Passerelle, 47	5430 ROCHEFORT

HUBAUX	Bernard	r. Jules Hazard, 47	6840 CARLSBOURG
HUBAUX	Christiane	idem	
JACOBS	Myriam	Grande Ruelle, 43	6924 LOMPRESZ
LAMBEAU	Nicole	Clos du Vieux Moulin, 18	1410 WATERLOO
LEBRUN	Andrée		6911 VILLANCE
LECOMTE	Gérard	r. de Givet, 62	5500 DINANT
LEDANT	Jean-Paul	r. Th. Decuyper, 159	1200 BRUXELLES
LOISEAU	Monique	Scotton, 199A	6888 HAUT-FAYS
LOISEAU	Pierre	idem	
MAILLET	Louisa	r. d'Eprave, 26	5430 ROCHEFORT
MAILLET	Teddy	idem	
MATIC-KINET	Marie	r. des Croisettes, 91	6930 GRUPONT
MENU	Véronique	Le Culée, 93	5436 RESTEIGNE
MEUNIER	Léonce	Faubourg, 137	6491 VILLERS-LA-TOUR
MEUNIER	Thérèse	idem	
MORMONT	Daniel (Mme)	Vecpré, 1	6986 HALLEUX
OVERAL	Sylviane	Grumelange, 29	6630 MARTELANGE
PAQUAY	Marc	r. de Lorotte, 4	5430 ROCHEFORT
RONDEAUX	Marie-Mad.	Colline	6940 FORRIERES
ROUSSEL	Hélène	r. du Centre, 47	5272 STREE
ROUSSEL	Marc	idem	
SLEGERS	Thérèse	Val des Cloches, 129	6934 TELLIN
van den EYNDE	Anne	La Marlière,	6920 WELLIN
van den EYNDE	Jacques	idem	
VANDERMEULEN	Jean-Paul	r. de la Libération, 18A	5150 WEPION
VANDERMEULEN	Alice	idem	
VERHOEVEN	Bernadotte	r. Haie Minée, 26	6921 CHANLY
VILLE	Jean-Pierre	r. de Sart, 5	6850 PALISEUL
VILLE	Cécile	idem	
YUNGMANN	Bernard	Clos Guérin, 26	F8000 CHARLEVILLE-MEZIERES

## B. EQUIPES ORNITHOLOGIQUES

S. 19/1	Conférence sur les Rapaces (J.Doucet)	2
D. 17/2	Région du Tienne d'Aise (Ave-et-Auffe)	16
D. 2/3	Rocher de Serin, Fond de Thion (Han)	32
S. 8/3	Tienne d'Aise (Ave-et-Auffe)	32
D. 16/3	Bois de Fesche (Eprave, Mont-Gauthier)	32
S. 5/4	Les Pérées (Belvaux)	39
D. 20/4	Fond des Valennes (Jemelle)	39
D. 11/5	Etang de Serinchamps et environs	53
D. 25/5	Plateau du Gerny (On - Humain)	54
S. 4/10	Premières migrations (Jemelle, Rochefort)	118
D. 19/10	Observations aux Pérées (Belvaux)	119
D. 26/10	Baguage à Forrières	119
S. 15/11	Excursion au Zwin	124
D. 30/11	Région de Han/Lesse, Lessive	126
S. 15/12	Soirée audio-visuelle à Wellin	
	A. La maison et l'oiseau	153
	B. Les Rapaces	156
D. 21/12	Etang de Serinchamps	158

## C. EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Février	Affiliation à la Fédération des Archéologues de Wallonie	17
	Participation au Congrès "Archaeologia Mediaevalis" (22-23/2)	18
Juillet - août	Bilan des Fouilles de Wellin	
	1e partie	79
	2e partie	93
	Réunion de synthèse (26/9)	92

## D. CHRONIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Janvier	Elargissement de la route Ciney-Rochefort	7
	La Nationale 35 en site propre	7
Février	Un Parc Naturel de Lesse-et-Lomme?	19
Avril	La qualité biologique de nos rivières	40
	L'inventaire des sites wallons d'intérêt biologique	41
	La route N35 en site propre	41
Mai	Réunion de la Commission Permanente (14/5)	54

Juin	La triste histoire du camping de Grupont	69
Juillet	Les précipitations en juillet 80	76
	La pollution du Serpont	77
	Le contournement de Martelange est abandonné	77
Septembre	Le nettoyage de la Lesse	89
	Les raisons d'espérer	90
Octobre	La Commission de l'Environnement de Rochefort	115
Décembre	La Rénovation Rurale en Famenne	150
	L'exploitation commerciale du cours de la Lesse	151
	L'Hydraulique agricole et la concertation	151
	Italie : Abolition de la chasse?	152

### III. DIVERS

Etes-vous digne d'être chasseur?	22
Solutions	32
Activités de vulgarisation et d'accueil	75
Activités mycologiques en Haute-Lesse	111
Liste des champignons récoltés en Haute-Lesse	127

### IV. FICHES TECHNIQUES

n° 30	Détermination des arbres et arbustes de nos forêts par les bourgeons
n° 31	L'accès des bois et forêts au public
n° 32	La hêtraie calcicole
n° 33	Protection des haies en Famenne et en Ardenne
n° 36	Mode de vie des champignons
Fiches illustrées des fougères (suite)	



